

# Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1807.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

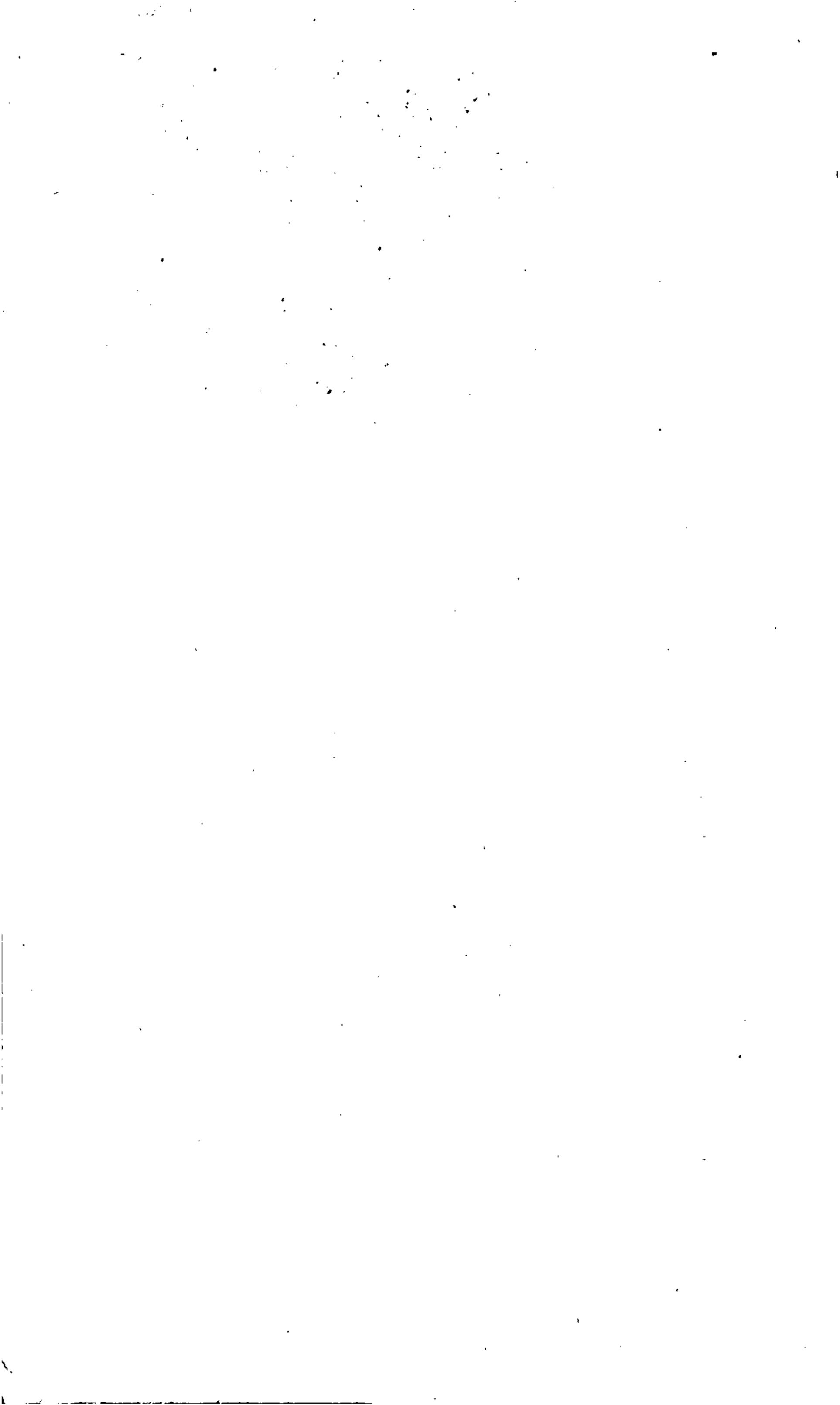
**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:reutilisationcommerciale@bnf.fr).





**PRÉCIS ANALYTIQUE**

**DES TRAVAUX**

**DE L'ACADEMIE**

**DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS**

**DE ROUEN,**

**PENDANT L'ANNÉE 1808.**

## E R R A T A.

Il s'est glissé dans ce volume quelques fautes typographiques que le lecteur est prié de corriger. Voici celles qui ont été remarquées.

Page 1<sup>re</sup>, ligne 1<sup>re</sup> du discours, *au lieu de* s'est imposée, *lisez* s'est imposés.

Page 56, lig. 9, *au lieu de* publié, *lisez* publiée.

Page 102, ligne 21, *au lieu de* 1808, *lisez* 1809.

Page 112 et suivantes, *au lieu de* Saint-Nicolas-d'Aliermont, *lisez* Saint-Nicolas-d'Alihermont.

Page 208, lig. 12, *au lieu de* graments, *lisez* gramens.

Page 238, lignes 4 et 5, *au lieu de* consideratione, *lisez* considerazione.

Page 244, lig. 12 et 13, *les deux vers* Puisse oublier, etc. Carressez-le souvent, etc., *ne doivent pas être séparés.*

Page 252, lig. 13 et 18, *au lieu de* Sisar, *lisez* Sisara,

Page 254, lig. 3, *après* cecidit, *effacez la virgule.*

Page 257, lig. dernière, *au lieu de* Egyptus, *lisez* AEGYPTUS.

Page 261, lig. 12 et 17, *au lieu de* Saint-Jérôme, *lisez* S. Jérôme.

Page 273, lig. 5, et au milieu, *effacez et.*

Page 277, lig. 13, *au lieu de* Caumartin, *lisez* Capmartin.

---

## A V I S A U X R E L I E U R S.

La carte de la mine de Meulers doit être placée en regard de la page 138.

Les tableaux des Observations météorologiques au nombre de VII, doivent être placés dans leur ordre entre les pages 162 et 163.

# PRÉCIS ANALYTIQUE

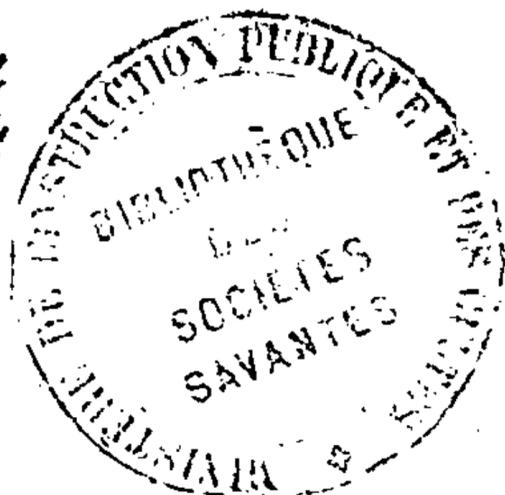
DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1808.



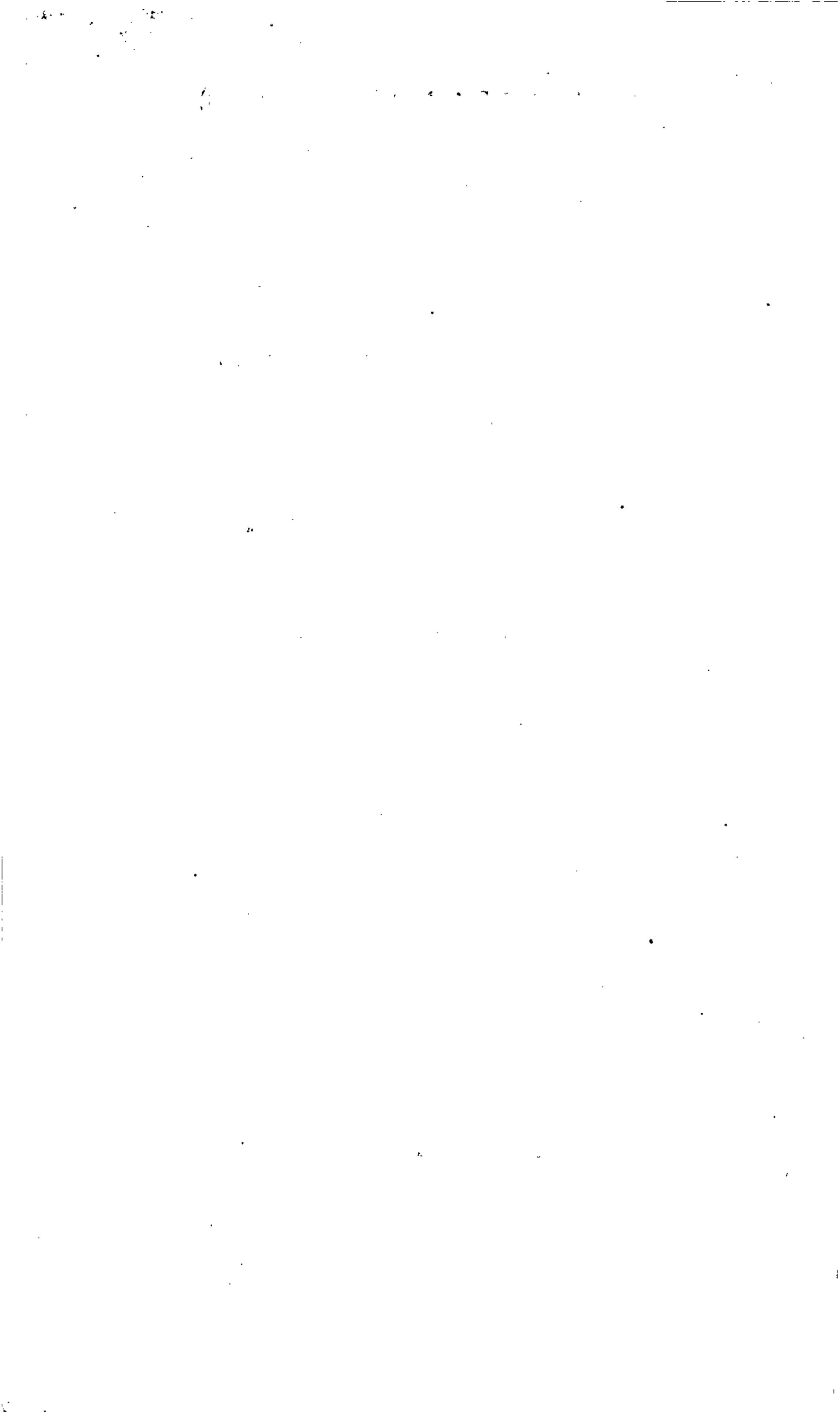
A ROUEN,

De l'Imprim. de P. PÉRIEUX, Imp. de l'Académie,  
rue de la Vicomté, n° 30.

1809.

Pen 80

12391



---

# PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1808,

*D'APRÈS le Compte qui en a été rendu  
par MM. les Secrétaires, à la Séance  
publique du 10 Août de la même année.*

---

## DISCOURS

*Prononcé à l'ouverture de la Séance publique par  
M. SAVOYE-ROLLIN, Préfet du Départe-  
ment, et Président de l'Académie.*

**M**ESSIEURS,

Parmi les devoirs que s'est imposée l'Académie, il n'en est point qu'elle remplisse avec plus d'intérêt que celui de rendre au public un compte annuel de ses

*S. publ. 1808.*

A

travaux ; ils ne lui semblent même terminés que lorsqu'elle lui en a fait l'hommage.

Les travaux de l'Académie se partagent entre les sciences et les lettres. Vous vous appercevrez, par l'analyse qui va vous en être offerte, qu'ils se sont beaucoup accrus, et qu'ils tendent à s'accroître encore. C'est l'effet naturel d'une correspondance qui s'est étendue à mesure que les sociétés savantes se sont multipliées.

Lorsqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, la poésie et l'éloquence étaient, à peu d'exceptions près, exclusivement cultivées en France, les Académies y étaient peu nombreuses ; cela devait être. Dans les lettres et les beaux arts tout est personnel ; ceux qui suivent l'une ou l'autre de ces carrières, ne sauraient mutuellement se prêter de puissants secours : les chef-d'œuvres naissent de l'inspiration, et la nature seule l'accorde ou la refuse. Les Académies alors peuvent bien, quand elles jettent un grand éclat, s'offrir au talent comme un but à ses efforts, mais jamais comme un moyen de ses succès.

Il n'en est pas de même des sciences qui ont l'observation pour base : leur richesse se compose de faits et d'expériences, et s'accroît avec le nombre de ceux qui leur consacrent leurs veilles. Les Académies, qui donnent de l'ensemble et de la continuité aux recherches dont les sciences sont l'objet, deviennent les archives publiques où tous leurs titres sont ras-

semblés, classés et comparés; elles préparent, elles assurent les progrès de l'esprit humain, en posant chaque jour de nouvelles limites de ses découvertes; par là elles procurent le double avantage de l'empêcher de rétrograder, et de rendre sa marche plus hâtive en lui épargnant la peine et le dégoût de rechercher ce qui a déjà été connu. L'utilité des Académies s'est donc mieux fait sentir à mesure que l'attrait des sciences naturelles s'est plus développé, et c'est depuis lors qu'on les a vues se multiplier en France.

Une nouvelle direction dans l'esprit du siècle devait encore contribuer à augmenter parmi nous le nombre de ces réunions savantes.

Les arts mécaniques sont, pour ainsi dire, nés à l'insçu des sciences; enfants du besoin, ils ont longtemps travaillé et grandi dans l'oubli. Lorsque, pour la première fois, les sciences descendirent dans leurs ateliers, elles durent être surprises d'avoir été presque devinées; enfin, elles ont contracté avec eux une étroite alliance, et leur flambeau les éclaire et les guide vers tous ces perfectionnements qu'ils attendaient auparavant des faveurs du hasard.

Ce rapprochement intime a mis dans une correspondance continuelle la théorie et la pratique; il a ouvert une nouvelle carrière aux Académies; il a offert à leur zèle une utilité plus populaire; il a même fait de leur multiplicité une des conditions de leurs succès

en rendant leurs travaux dépendants de toutes les circonstances locales.

Telles sont, Messieurs, les causes principales qui ont fait naître le grand nombre de sociétés savantes qui existent aujourd'hui. Cet aperçu rapide suffit pour répondre à ces esprits chagrins qui s'obstinent à les regarder comme un signe de décadence, qui, les yeux toujours fixés sur un seul siècle et sur une seule époque, ne veulent pas voir que, dans l'ordre social comme dans le monde physique, tout suit une progression naturelle, qui amène sans cesse de nouveaux rapports et de nouveaux résultats.

Mais ces esprits sont de ceux qui n'élèvent des autels qu'au passé : ne les troublons pas dans leur adoration. Ce culte est éternel ; un jour nous en serons l'objet.

Il n'est maintenant plus permis aux Académies de ne s'occuper que d'une seule partie des connaissances humaines. Les barrières que l'on avait élevées entre elles s'abaissent dans la même proportion qu'on les cultive, et leur étonnante diversité cesse de cacher l'unité de leur origine. La nature est le seul type qui soit sous nos yeux ; nous ne pouvons, nous ne savons que par elle. Nos sciences sont l'observation de ses lois, les beaux arts l'imitation de ses formes et de ses effets. Il appartient à l'esprit d'analyse, qui distingue l'époque où nous vivons, de démontrer irrévocablement leur dépendance mutuelle.

Cet esprit d'analyse a produit une méthode générale de raisonnement qui embrasse même l'homme dans toutes ses facultés, la société dans tous ses rapports, et la nature dans toutes ses œuvres. Il est moins une science qu'une méthode d'investigation pour toutes les sciences; par-tout où l'esprit d'analyse s'applique, il est comparable à ces instruments ingénieux qui, dans les arts, multiplient les forces de l'homme.

Propre à toutes les combinaisons, il dirige l'art de vivre comme l'art de penser. Première source des idées générales, c'est en les faisant dominer sur tous les objets, qu'il a affaibli en Europe toutes les opinions qui tendent à l'isolement, et perfectionné la sociabilité par les mêmes moyens qu'il a éclairé les méthodes.

Parmi nos Académies, celle de Rouen a bientôt paru dans les routes nouvelles indiquées à l'esprit humain. Elle le doit à ses fondateurs : le génie de Fontenelle est l'astre qui a présidé à sa naissance. Il jettait alors sur le monde littéraire cette douce clarté qui devait être comme l'aurore d'un siècle nouveau. Les sciences naturelles naissaient en France. Elles étaient loin encore de trouver dans les esprits cette estime, cet empressement qui, aujourd'hui, les venge d'un long oubli.

L'Académie de Rouen les accueillit, les cultiva, et leur offrit un asile dans l'enceinte qu'elle habitait; elle y forma de bonne heure une de ces collections de botanique que le goût de la science a depuis répandues avec profusion, mais qui, alors, semblaient

exclusivement réservées aux capitales et à la munificence des souverains.

Le jardin des plantes de la ville de Rouen a pu cesser d'être une propriété de l'Académie ; il sera toujours un de ses titres à la reconnaissance publique.

Messieurs, lorsqu'au sein du premier corps littéraire de la France, on prononce le nom des lettres, elles rappellent et le génie qui les inspire et la gloire qui les couronne. Placés à des distances plus ou moins grandes de ce foyer de lumière, les Académies du reste de l'empire ne peuvent en recevoir tous les rayons ; mais si elles n'osent promettre une éternelle renommée à ceux qu'elles réunissent dans leur sein, elles contribuent du moins à leur mieux faire goûter le bonheur que le commerce des lettres procure, et ce que leur existence perd en éclat ils le gagnent en sécurité.

Les muses sont des divinités jalouses de leur immortalité. Elles ne la vendent qu'au prix du repos, et ne couronnent que des martyrs. Mais elles se montrent sans refus comme sans rigueur, pour cette classe paisible d' esprits cultivés qui, attirés près d'elles par l'amour de l'étude, ne leur demandent que des jours sans ennui et des souvenirs sans amertumes. Si elles ne font pas toujours vivre dans l'avenir, on peut répéter avec un ancien, qu'elles rajeunissent ; elles répandent sur le cœur et sur l'esprit une fraîcheur qui ranime et colore la vie jusques sous les glaces de l'âge.

Nous avons hérité , Messieurs , des chef-d'œuvres de tous les siècles ; plus riches que tous ceux qui nous ont précédés , nous pouvons choisir dans ce qu'ils admiraient. C'est à nous d'étendre l'usage de ces richesses, qu'il n'appartient qu'au génie d'augmenter. Les Académies ont rempli leur premier devoir quand , par leur exemple , elles ont fait naître autour d'elles le goût de l'étude. Toutes ne peuvent point inspirer l'ambition des lettres, mais elles peuvent en donner l'amour.

Qui ne connaît l'éloge qu'en a fait Cicéron ! C'est le seul qui soit digne d'elles. Erasme , il y a plus de trois siècles , le répétait et ajoutait la réflexion suivante ; elle est revêtue d'une image qui n'est pas neuve , mais le sentiment qui l'a dictée est aussi vrai que profond.

« Quand je jette mes regards en arrière , et que je les arrête sur le cours de ma vie , disait-il , il me semble voir un fleuve agité qui roule sans repos jusqu'à son terme ; mais au milieu je vois s'élever quelques îles fortunées où le ciel est sans nuages , où le temps coule sans vicissitudes. Je reconnois les heures que j'ai consacrées aux lettres et à l'étude. »

---

S C I E N C E S E T A R T S.

---

R A P P O R T

*Fait par M. VITALIS, secrétaire perpétuel de  
l'Académie, pour la classe des Sciences.*

M E S S I E U R S ,

Heureux , a dit Virgile , celui qui peut pénétrer  
le secret des causes naturelles.

C'est à la recherche de ces causes que les membres  
de l'Académie qui composent la classe des sciences  
et des arts se livrent avec un zèle qui , bien loin de  
se ralentir , prend au contraire , chaque année , un  
nouveau degré d'accroissement.

Les sciences d'observation , l'histoire naturelle , la  
physique , la chimie , la médecine , l'agriculture , etc.  
offrent une abondante moisson de faits à recueillir ,  
une série nombreuse de phénomènes à expliquer.

Les sciences exactes calculent , avec cette précision  
rigoureuse qui les caractérisent , les effets que l'ob-  
servation a fait connaître.

La théorie et la pratique des arts ouvrent un champ d'une étendue aussi vaste que la culture en est agréable. Combien il nous reste encore de moyens à imaginer , d'efforts à faire , d'expériences à tenter , avant que nous ayons satisfait aux besoins de nos ateliers et de nos manufactures !

Ne nous laissons point de répéter que c'est aux sciences , et aux sciences seules , qu'il appartient de jeter les fondements des arts , d'en créer et d'en perfectionner les procédés , d'en assurer la marche , d'en varier et d'en améliorer les produits. Un jour viendra où l'artiste , las d'obeir à l'impulsion d'une routine aveugle , sentira la nécessité d'être guidé par les principes , et connaîtra enfin le prix des services qu'il a reçus des sciences , ou de ceux qu'il peut encore en attendre.

Attirés par le charme de l'étude , excités par le désir de vous rendre utiles , vous n'avez rien négligé , Messieurs , pour étendre le domaine des sciences et porter les arts à un plus haut degré de perfection.

C'est aux hommes éclairés , qui nous honorent aujourd'hui de leur présence , à prononcer sur le résultat de nos travaux.

Heureux si nos concitoyens en reçoivent de nouveau l'hommage , avec cette bienveillance dont ils n'ont cessé , jusqu'à présent , de donner des témoignages si précieux pour l'Académie !

## SCIENCES MATHÉMATIQUES.

## S Y S T È M E M É T R I Q U E .

M. Bonnet, caissier de la Monnaie à Rouen, vous a adressé un *Mémoire sur les moyens de rendre plus praticable le nouveau système des Poids et Mesures.*

» L'auteur du mémoire, dit M. Meaume, au nom d'une commission chargée de l'examiner, pense qu'il suffirait de donner aux nouvelles mesures les noms des anciennes pour les faire adopter, et il voudrait, par cette raison, que, tout en conservant la division décimale, chaque unité de mesure se rapprochât le plus possible de son analogue dans l'ancien système, et qu'elle portât le même nom qu'autrefois, sauf à la distinguer par l'épithète *Impériale*. D'après cette idée, il propose de prendre pour unité linéaire la 40<sup>e</sup> millionième partie, par exemple, du quart du méridien, qui équivaldrait au quart du mètre ou à 25 centimètres, ce qui répond à un peu plus de 9 pouces de l'ancien pied de roi. De cette unité fondamentale, l'auteur déduit celles de toutes les mesures de longueur, de surface, de volume et de capacité; il en déduit pareillement l'unité de poids et l'unité monétaire.

» Mais, observe M. le rapporteur, est-il bien démontré que la difficulté d'introduire les nouvelles

mesures tiennes pour beaucoup à leurs dénominations ? Les anciens noms , ajoute-t-il , ont été rappelés par l'arrêté du 13 brumaire an 9 ; et cependant les progrès du système métrique ne sont pas plus rapides.

» L'auteur , continue-t-il , fait valoir comme un avantage précieux d'avoir des mesures qui se rapprochent beaucoup des anciennes ; mais , dans le système métrique actuel , plusieurs des unités de mesures sont presque égales à leurs analogues dans l'ancien système , ou du moins elles ont un rapport approché et facile à saisir. Ainsi , le mètre est à très-peu près la moitié de la toise et les  $\frac{5}{6}$  de l'aune ; le stère vaut environ le  $\frac{1}{4}$  de la corde ; le kilogramme est à-peu-près double de la livre ; le franc vaut presque la livre tournois , etc. , etc.

» Il est très-rare qu'une mesure décimale , son double ou sa moitié , n'approche de très-près de la mesure ancienne analogue.

» Le système de mesures proposé par M. Bonnet , offre une des nombreuses combinaisons que l'on peut former avec les bases du système métrique ; les parties en sont bien coordonnées. Peut-être eût-il été avantageux d'adopter ce système dans le principe ; mais aujourd'hui que la loi a consacré des dispositions différentes , les avantages qu'on obtiendrait , en se conformant aux vues de l'auteur , ne balanceraient pas les inconvénients qui résulteraient d'un changement nouveau.

» L'établissement complet des nouvelles mesures sera l'ouvrage du temps, de la volonté ferme du gouvernement, et d'une administration sage ».

M. *Bonnet* ayant fait passer à l'Académie des observations sur le rapport qui précède, M. *Meaume* a présenté à la compagnie de nouvelles réflexions.

» L'auteur regrette, dit-il, que la commission, chargée d'examiner son Mémoire, se soit peu occupée des difficultés qu'offre la nomenclature du nouveau système, et n'ait pas donné une attention suffisante aux obstacles qui résultent de la subdivision des nouvelles mesures et de l'éloignement de leurs rapports avec les anciennes.

» Pour ce qui concerne la nomenclature, s'il est à regretter que les noms systématiques soient empruntés d'une langue ancienne, peut-être n'y aurait-il pas moins d'inconvénients à désigner par des noms anciens des mesures qui diffèrent des anciennes, qui ne suivent point entr'elles la même loi de subdivision que les anciennes..... La conduite du Gouvernement qui conserve les noms systématiques, malgré les réclamations qui s'élèvent de toutes parts, paraît prouver que la difficulté d'introduire ces nouvelles dénominations, est moindre que l'inconvénient attaché à la conservation des anciennes.....

» Quant à la valeur des nouvelles unités de mesures, il est aisé de reconnaître, pour peu qu'on y réfléchisse, qu'il est impossible d'obtenir une correspondance exacte. Car si une première unité s'ac-

corde avec son analogue, les multiples et les sous-multiples de l'une et de l'autre ne peuvent plus être égaux dans les deux systèmes, puisqu'elles ne sont pas divisées de la même manière.....

» Le peuple renonce difficilement à ses habitudes : cela est vrai ; mais n'est-il pas aussi facile pour lui de concevoir que le mètre vaut les  $\frac{5}{6}$  de l'aune, que de retenir que la nouvelle aune est de 2 pouces 3 lignes  $\frac{1}{2}$  plus longue que l'ancienne ?.....

» La commission déclare, au surplus, en se refermant toutefois dans les termes de son premier rapport, que son intention n'est point d'attaquer l'opinion de M. Bonnet, ni les principes qui lui servent de base. M. Bonnet est souvent heureux dans le choix des unités, et son plan a le mérite d'une grande simplicité. Mais il n'appartient qu'au Gouvernement de prononcer sur la modification qu'il propose «.

— M. *Periaux*, notre confrère, a fait hommage à l'Académie d'un petit ouvrage de sa composition, qui a pour titre : *Tableaux comparatifs du kilogramme avec les anciens poids de Rouen et de Paris, et réciproquement, suivis d'une Idée générale du système métrique.*

L'auteur expose dans une introduction le plan de son travail, et donne plusieurs exemples sur la manière de faire usage de ses Tableaux.

Une circonstance particulière ajoute un nouveau

dégré d'intérêt aux tables des rapports que publié M. Periaux , c'est que la livre de Rouen n'est pas tout-à-fait la même que celle de Paris ; elle est plus forte que celle-ci de 20 grains.

M. Meaume , qui vous a rendu compte de cet ouvrage , conclut que le travail de M. Periaux est utile , et que cette utilité se fait sentir aujourd'hui d'autant plus que le Gouvernement paraît irrévocablement décidé à faire suivre le système métrique.

---

#### SCIENCES PHYSICO-MATHÉMATIQUES.

M. Meaume vous a entretenus d'un *Mémoire sur les rouages en général et sur les divers engrenages* qui vous avait été présenté, l'année dernière , par M. Delafontaine-Fleulard fils , directeur-associé de la filature de MM. Delafontaine et compagnie.

Les roues dentées , dit M. le rapporteur , sont employées dans un grand nombre de machines ; leur objet immédiat est de communiquer à la pièce avec laquelle elles engrènent , un mouvement circulaire ou rectiligne..... Mais dans les roues dentées , la forme des dents n'est point indifférente ; elle est soumise aux règles du calcul , et c'est ce moyen dont M. Delafontaine se sert pour la déterminer.

» L'auteur s'appuye sur une théorie de M. Delahire qui, le premier , a fait voir ( Mém. de l'Acad. des

Sciences , tom. 9 ) que , les dents des roues , pour qu'elles puissent produire tout leur effet et agir d'une manière continue et uniforme , doivent être taillées en arcs d'épicycloïde convexe. La courbe , nommée épicycloïde , est celle que décrit chaque point de la circonférence d'un cercle roulant sur la circonférence d'un autre cercle , situé dans un même plan. Cette courbe diffère par conséquent de la cycloïde , autre courbe décrite par les points d'une circonférence qui roule sur une ligne droite «.

M. Meaume , après avoir donné une idée du procédé aussi simple qu'exact que M. Delafontaine a imaginé pour obtenir les formes régulières prescrites par Delahire , observe que l'auteur a déduit des mêmes règles la construction des dents pour les roues qui doivent engrener avec une vis sans fin ou avec une crémaillère. L'auteur démontre à la fin de son mémoire , d'une manière très-exacte , et d'après les principes de la géométrie , les diverses propositions qui forment la théorie des engrenages.

M. Meaume remarque en outre que M. Delafontaine n'a considéré , il est vrai , dans son mémoire , que les roues situées dans un même plan ; mais il annonce en même-temps que l'auteur s'occupe d'un travail beaucoup plus étendu sur les engrenages des roues dont les plans forment des angles quelconques.

La commission pense que le procédé de M. Dela-

Fontaine est une découverte utile , et qu'il sera très-avantageux de l'adopter dans la construction des roues dentées ; ainsi , remarque M. Meaume , les sciences en général , et les mathématiques en particulier , se justifient tous les jours des spéculations oiseuses qu'on leur reproche , par les services qu'elles rendent aux arts.

☞ = M. l'Hoste vous a fait son rapport sur la traduction du *Traité des Moulins de Banks* , que M. Vitalis avait soumise , l'année dernière , au jugement de l'Académie.

Le traité de M. Banks , dit M. l'Hoste , est divisé en quatre parties : dans la première , l'auteur expose les principes du mouvement circulaire ; dans la seconde , il recherche le plus grand effet que puisse produire un corps ou une machine en mouvement ; dans la troisième , il développe la théorie de l'eau qui s'écoule ; la quatrième partie enfin , contient un grand nombre d'expériences sur le mouvement circulaire , les roues à eau , etc.

Après avoir présenté des détails très-intéressants sur chacune de ces parties , M. le rapporteur observe que le lecteur qui ne chercherait dans l'ouvrage de M. Banks que la théorie des forces centrales et du mouvement des fluides , n'y trouverait rien de neuf , et qu'ainsi , sous ce rapport , le traité des moulins aurait peut-être peu mérité les honneurs de la traduction. Mais cet ouvrage , continue M. l'Hoste , a un autre genre de mérite ; il con-

tien

tient des applications nombreuses de la théorie aux machines sans lesquelles nulle fabrique , nulle manufacture ne peuvent prospérer. On y trouve des expériences nouvelles faites avec une exactitude si scrupuleuse qu'elles commandent la confiance. L'artiste y apprendra comment il doit disposer ses machines pour obtenir , avec des forces données , le plus grand effet possible.....

Qu'il nous soit permis , avant de terminer notre rapport , disent MM. les commissaires , de témoigner au traducteur notre reconnaissance pour le plaisir que nous a causé la lecture de son travail. La traduction du *Traité sur les Moulins* offrait des difficultés à vaincre. On y rencontre un grand nombre de mots techniques , dont il n'était pas aisé de trouver l'équivalent dans notre langue. Notre collègue a heureusement surmonté tous les obstacles , et il a montré qu'il était également versé , et dans les matières qui font l'objet de ce traité , et dans l'idiome dans lequel il est écrit.

= M. *Savoie-Rollin* , Préfet de ce département , et directeur de l'Académie , vous a adressé deux ouvrages très-intéressants. Le premier a pour titre : *Procès-Verbaux des Essais des Chariots à roues à larges jantes , faits d'après les ordres de M. le Préfet*. Le second est intitulé : *Mémoire sur la nécessité de faire adopter , sans exception , l'usage des Roues à larges jantes , pour les transports de toute espèce*.

Ces deux ouvrages sont également dus à la sollicitude constante qui anime M. le Préfet pour tous les objets d'utilité publique, et ils ont été l'un et l'autre accueillis par l'Académie avec un intérêt proportionné à l'importance du sujet.

L'auteur, après avoir rappelé les efforts de l'ancien gouvernement, les travaux de M. Trudaine, homme habile et instruit, placé autrefois à la tête des ponts et chaussées, et les tentatives du corps législatif, en l'an 6, pour introduire l'usage des roues à larges jantes, fait voir que toutes les mesures adoptées alors sont devenues inutiles, parce que les hommes sont en général peu sensibles aux invitations de l'Autorité. Ou ils pensent qu'elle n'est pas elle-même bien convaincue de l'utilité de ce qu'elle propose, puisqu'elle n'ose le prescrire, ou ils soupçonnent des pièges et craignent des engagements onéreux pour l'avenir.

» Enfin, un Gouvernement plus ferme a pris le seul langage qui convienne à l'Autorité, celui d'ordonner ce qu'il sait être juste et utile «.

» Il n'existe pas d'opinions contradictoires sur le nouveau système de roulage ; ceux mêmes qui montrent le moins d'empressement à l'adopter n'en méconnaissent pas les avantages, mais ils se retranchent dans les termes de l'article 8 de la loi du 7 ventôse an 12, qui porte une exemption en faveur des voitures employées à la culture des terres, au transport des récoltes et à l'exploitation des fermes «.

L'auteur développe ici les motifs qu'on allègue pour faire croire à la nécessité de généraliser l'exemption que l'indulgence du législateur a bien voulu porter, et examine si cette exemption est indispensablement nécessaire ; dans ce dessein, il discute avec autant de profondeur que de sagacité les trois questions suivantes :

1° Les roues larges peuvent-elles être employées sur les terres nouvellement labourées ?

2° Peuvent elles rouler, comme les roues étroites, dans les chemins vicinaux et ruraux, quelle que soit la nature de leur sol ?

3° Peut-on les employer dans les excavations ravinées par les eaux, sur les montées et dans les descentes rapides ?

L'auteur répond à toutes ces questions par des faits tirés des procès-verbaux qui accompagnent le mémoire que nous analysons ; et il suffit, dit-il, de rapprocher les résultats de toutes les expériences qui ont été faites, pour se convaincre que les roues à larges jantes peuvent être employées sur les terres nouvellement labourées, même dans les passages les plus difficiles, dans les communications vicinales les plus détériorées, et que, sous tous les rapports, elles sont préférables à celles que la loi a proscrites sur les grandes routes.

Des considérations nouvelles viennent à l'appui de cette conclusion.

» Les voitures, dit l'auteur du mémoire, agissent sur les chemins par leur forme, leur poids ou leur charge et leur attelage. La charge est la cause la plus active de la destruction des routes. On atténue ses effets par une construction mieux entendue des voitures, ce qui consiste à diminuer la longueur des essieux, à rendre leur longueur inégale sur les charriots à quatre roues, à augmenter la largeur des bandes des roues, et, quant à l'attelage, à mettre les chevaux sur deux lignes.

» Tout concourt donc à faire adopter généralement le nouveau système de roulage, et exclusivement les roues à larges jantes, qui en sont le principal moyen «.

En vain opposerait-on que, dans l'état actuel de nos communications rurales, il existe des endroits trop resserrés pour le passage des essieux que nécessite l'usage de ces roues : cet inconvénient là même est encore un motif pour les faire adopter exclusivement. Il déterminera l'administration à faire une prompte justice des empiètements que les riverains, enhardis par le sommeil des anciens règlements, font sur la largeur des communications rurales..... La nécessité fera ici plus que la loi elle-même.

Les roues à larges jantes sont, il est vrai, plus dispendieuses ; mais, d'abord, observe M. Rollin, elles dédommagent par le plus long service qu'on

en tire, et, en deuxième lieu, l'amélioration des chemins présente aux agriculteurs des avantages bien autrement importants..... Les bons chemins abrègent les distances, supportent de plus grands poids, diminuent le nombre des transports, économisent le temps, épargnent les chevaux et les conducteurs.

» Tous ces avantages étant démontrés, sous quel prétexte l'agriculture refuserait-elle de se plier aux moyens qui les procurent ? «

» Il nous semble, continue l'auteur, que les agronomes instruits, que les propriétaires aisés, que les sociétés littéraires qui ont pour but d'encourager et de perfectionner les diverses branches de l'économie rurale, doivent employer toute leur influence pour éclairer la masse des agriculteurs sur les inconvénients du roulage à jantes étroites, et sur l'avantage de celles que l'on veut y substituer. «

» Il serait même à désirer que le Gouvernement, convaincu de l'inutilité de toute exemption, supprimât celle qui est portée dans la loi du 7 ventôse an 12..... Une exemption, quelle qu'elle soit, est un moyen permanent d'abus; du moment où elle n'est pas nécessaire, elle est nuisible..... Si l'Autorité supérieure continue de penser que celle dont il s'agit ici doit être maintenue, l'auteur demande au moins qu'il soit statué que l'on ne composera plus désormais avec une routine abusive ou avec l'en-

têtement de quelques individus qui refuseraient de se rendre à l'évidence. S'il en était autrement , le Gouvernement perdrait tout le fruit de ses soins , et le découragement s'emparerait des citoyens bien intentionnés qui , les premiers , ont donné l'exemple d'un dévouement éclairé.

A la manière dont le sujet est traité , on reconnaît aisément les talents de l'administrateur habile et de l'écrivain distingué.

= L'Académie doit à M. *de Gaulle* , son associé , correspondant de l'Institut impérial , ingénieur de marine et professeur de navigation à Honfleur , un exemplaire d'un imprimé ayant pour titre : *Projet d'un port de refuge à établir sur le banc de l'Eclat , proche le Havre ; suivi de la manière de vérifier géométriquement les sondes qui ont été faites anciennement dans cette partie.*

Si le projet est adopté , M. de Gaulle aura rendu un service important à la marine impériale et à celle du commerce , puisqu'il aura trouvé un endroit , à la proximité du Havre , dans lequel tous les bâtiments qui ne peuvent donner dans ce port , pourront trouver un refuge , c'est-à-dire qu'ils pourront y entrer dans tous les temps , s'y faire radouber , et en sortir de toutes les marées et de tous les vents.....

Le mémoire est accompagné d'un plan très-bien gravé , tant du Havre que du banc de l'Eclat , avec

les quantités d'eau dont il est recouvert , de basse mer, sur différents points.

= M. *Bordier-Marcel*, de Versoix, département du Léman, admis à votre séance du 11 mai dernier, a déposé sur le bureau quelques exemplaires du rapport fait, au nom d'une commission, à M. le Maire de la ville de Rouen, par M. Vitalis, sur des réverbères à réflecteurs paraboliques, destinés à l'éclairage des grandes villes.

Ces nouveaux réverbères, dit M. le rapporteur, se distinguent avantageusement, et sous plusieurs rapports, de ceux qui sont actuellement en usage à Rouen.

1° Ils n'ont qu'un foyer lumineux, quel que soit le nombre des rues à éclairer.

2° Ce foyer lumineux consiste dans une lampe dont on doit l'invention à feu M. Ami-Argaud, quoiqu'elle porte aujourd'hui le nom de *Quinquet*.

3° Le réservoir d'huile, de forme ovale méplatte, situé très-près de la cheminée de la lampe, permet à l'huile de s'échauffer à un degré suffisant pour qu'elle ne puisse geler dans les grands froids.

4° Le porte-mèche est disposé de manière que lorsque les réverbères sont livrés à la violence des vents, l'huile s'échappe, il est vrai, mais sans noyer la mèche, et sans produire d'autre inconvénient que d'affaiblir instantanément la lumière qui reprend

sa première activité aussitôt que l'huile est abaissée à son niveau.

5° Les miroirs de M. Bordier sont en cuivre et solidement argentés ; leur poli ne peut être en aucune manière altéré par la partie fuligineuse qui aurait pu échapper à la combustion , puisqu'elle s'échappe en dehors et au-dessus des miroirs.

6° La forme des réflecteurs ou miroirs est tantôt la parabolique concave , tantôt la parabolique circulaire , suivant l'usage auquel ils sont destinés. Le réverbère est placé au foyer de la parabole. Le cercle lumineux est bien loin sans doute d'être un point mathématique , et par conséquent les rayons ne sont pas tous renvoyés parallèlement à l'axe de la courbe ; mais ce défaut là même est un avantage , en ce que la lumière , par la dispersion qu'elle éprouve , acquiert un plus grand volume en conservant toutefois une intensité suffisante. Il y a des réverbères à 2 , à 3 , à 4 , à 5 , etc. réflecteurs.

7° Le service des réverbères de M. Bordier , se fait avec la plus grande facilité.

8° Pour éclairer les salles d'assemblées , les bureaux , les cages d'escalier , etc. M. Bordier a imaginé des lampes qu'il nomme *astrales* , parce qu'elles répandent la lumière à la manière des astres.

Après avoir parlé des appareils de M. Bordier , M. le rapporteur rend compte des essais auxquels ils ont été soumis les 22 , 23 , 24 et 26 avril der-

niers..... La commission a unanimement reconnu que la lumière fournie par les nouveaux réverbères était plus blanche, plus active que celle des réverbères ordinaires, et qu'elle s'étendait beaucoup plus loin.

La commission considère ensuite le nouveau système d'éclairage sous le rapport de l'économie, et annonce qu'il offre à cet égard de l'avantage dans presque tous les cas.

En terminant leur rapport, MM. les commissaires sollicitent auprès de M. le Maire, en faveur de M. Bordier, les encouragements dus aux talents de cet artiste estimable.

= Le même artiste a fait hommage à l'Académie de deux imprimés ayant pour titre, le premier : *Collection des rapports, certificats et arrêtés obtenus par M. Bordier, relativement aux réverbères à réflecteurs paraboliques* ; le second : *Notice sur le fanal télégraphique, inventé par feu M. Ami-Argaud, de Genève, et sur le nouveau système d'éclairage des villes, inventé par M. Argaud, étendu et perfectionné par son parent et successeur, M. Bordier.*

= M. Blanchemain fils, fabricant à Rouen, ancien élève de l'école polytechnique, et qui, par goût, cultive les mathématiques, vous ayant soumis une démonstration analytique et nouvelle d'une proposition très-importante, connue, en mécanique, sous le nom de *parallélogramme des forces*, vous avez

chargé MM. L'hoste et Meaume de l'examiner et de vous en rendre compte.

Organe de la commission, M. Meaume a fait son rapport à la séance du 13 juillet dernier.

Après avoir fait observer que les progrès des sciences exactes sont dus au perfectionnement des méthodes analytiques, et que plusieurs théorèmes de la géométrie élémentaire, quoique connus depuis long-temps, ne sont pas encore démontrés avec toute l'exactitude, la rigueur et la précision que l'on doit apporter dans ces sortes de matières, M. le rapporteur justifie la préférence donnée au calcul sur les méthodes synthétiques qui ne peuvent atteindre que des cas particuliers, tandis que l'analyse conduit à toutes les conséquences qui peuvent émaner de la question à résoudre.

On doit donc savoir gré à M. Blanchemain d'avoir suivi la route de l'analyse, pour arriver à des démonstrations rigoureuses du parallélogramme des forces.

Dans la première des deux démonstrations qui vous ont été présentées, M. Blanchemain détermine la résultante de deux forces qui agissent à angle droit..... En décomposant une force en quatre autres, et par une intégration très-facile, l'auteur parvient à démontrer rigoureusement la proposition.

M. Blanchemain parvient au même résultat par une seconde méthode, dans laquelle les deux forces

forment un angle quelconque, mais constant. Dans cette méthode, l'auteur suppose connue la résultante de deux forces parallèles et égales. Il donne de cette proposition une démonstration aussi simple qu'élégante, et qui lui appartient toute entière.

MM. les commissaires pensent que la seconde démonstration qui, au mérite d'être plus générale que la première, et de ne point exiger d'intégration, réunit l'avantage d'exprimer le théorème des *moments*, est de nature à être enseignée dans les cours élémentaires.

Le travail de M. Blanchemain, ajoutent MM. les commissaires, annonce un esprit exercé à l'analyse mathématique et aux considérations abstraites, et qui a médité les théories profondes exposées dans les écrits des plus célèbres géomètres modernes.



## SCIENCES PHYSIQUES.

## HISTOIRE NATURELLE.

## MINÉRALOGIE ET GÉOLOGIE.

M. *Vitalis*, vous a communiqué son *Précis historique des travaux qui ont été entrepris pour la recherche d'une mine de charbon de terre, dans le département de la Seine-Inférieure.* (1)

## M É D E C I N E.

M. *Guilbert*, membre de la Société d'émulation de Rouen, etc., vous a fait parvenir quatre exemplaires de la seconde édition de son *Discours sur l'allaitement*, dont, encouragé, dit-il, par l'indulgence de l'Académie, il a cru devoir changer presque entièrement la seconde partie. Le but de cet éloquent discours est de prouver aux mères qu'elles ne peuvent refuser l'allaitement à leurs enfants sans manquer aux devoirs sociaux et sans outrager la nature.

A la fin du discours sur l'allaitement, on trouve une pièce de vers composée, sur le même sujet, par madame la comtesse de Laurencin, et couronnée par l'Académie de Rouen, en décembre 1774.

---

(1) On trouvera ce Précis imprimé en entier à la suite de ce rapport.

= M. *Lebouvier-Desmortiers* vous a adressé un exemplaire de son *Mémoire sur les sourds-muets de naissance*.

» L'auteur, dit M. le Mesle, chargé de vous rendre compte de ce mémoire, divise son ouvrage en trois parties. La première renferme des considérations générales sur l'état et le développement des facultés intellectuelles et sensibles des sourds-muets de naissance. Dans la seconde l'auteur examine les vices d'organisation qui peuvent donner lieu à cette infirmité, et les moyens d'y remédier. La troisième contient le traitement électrique de la surdité naturelle, une correspondance et quelques pièces relatives aux sourds-muets de naissance. «

M. le Mesle, après vous avoir présenté sommairement et d'une manière très-lumineuse, l'analyse de chacune des parties du mémoire, a donné des éloges bien mérités aux vues philanthropiques et aux talents distingués de l'auteur auquel vous avez cru devoir donner vous-mêmes une marque de votre estime, en l'admettant au nombre de vos collaborateurs.

= Vous avez reçu de MM. de l'*Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, une brochure intitulée : *Rapport fait par M. la Rivière, secrétaire, à la séance de rentrée du 2 novembre 1807, contenant celui de M. Quenault, adressé à M. le Préfet de la Manche, sur l'état de Marie-*

*Françoise Fouchard , femme de Nicolas le Capelain , de la commune du Lorey , dans le même département , imprimé par ordre de l'Académie.*

La femme le Capelain vivait , disait-on , depuis plusieurs années , sans boire ni manger ; elle était dans une souffrance continuelle , d'une maigreur extrême , et tellement faible qu'elle ne pouvait faire usage d'aucun de ses membres. . . Elle n'avait aucune espèce d'évacuation. . . Enfin , de toutes ses facultés physiques , celle de parler paraissait être la seule dont elle n'eût pas perdu l'usage.

L'Académie de Caen voulant acquérir sur ce fait des renseignements certains , s'adressa à M. Costaz , préfet de la Manche , et le pria de vouloir bien interposer son autorité pour que la malade ou sa famille ne pût s'opposer à une surveillance qui devait durer assez long-temps , sans être interrompue un seul instant , ni de jour ni de nuit.

M. Quenault , chirurgien en chef de l'hospice civil de Coutances , seconda parfaitement les vues de M. le Préfet , et il résulte de son rapport que la femme le Capelain en a imposé à la crédulité publique , qu'elle n'a jamais observé une abstinence absolue , qu'elle y voit très-bien , quoi qu'elle en dise , et qu'elle n'a jamais perdu la faculté de se servir de ses membres.

= M. Godefroy , docteur-médecin , membre de l'Académie , vous a communiqué un *Mémoire* sur

la question suivante , proposée par la Société libre des sciences physiques et médicales de Liège : *Déterminer quelle est l'influence des passions sur la production des maladies ?* La Société désirait que l'on s'attachât, sur-tout, à indiquer les rapports particuliers qui existent entre certaines affections de l'ame et la naissance de certaines affections physiques.

» Les passions , dit M. Godefroy , sont à l'ame ce que l'exercice est au corps. L'exercice entretient la souplesse et le jeu des articulations , hâte , dans leurs cours, les divers fluides, soutient , augmente l'action musculaire , et, par cet heureux concours , maintient la vie. Les passions échauffent , pénètrent , agitent notre cœur , et y développent le germe des talents et des vertus..... Mais, trop souvent aussi les passions exaltées brûlent et dévorent le sein que naguères elles pénétraient d'une chaleur vivifiante , et entraînent à leur suite les maladies et la mort. »

Dans la première partie de son mémoire , l'auteur , s'appuyant sur l'histoire des différents peuples , fait voir que la production des maladies a toujours été en raison des progrès des lumières , du perfectionnement des arts , et , par conséquent , du développement des passions.

» Si l'on nous demande , dit-il , quelle fut l'influence des passions du premier âge sur la produc-

tion des maladies, nous répondrons que les passions tendres et affectueuses occupèrent seules le cœur des premiers humains..... »

Notre collègue, passant rapidement sur l'histoire des premiers peuples, s'arrête à quelques époques de l'histoire des Grecs et des Romains.

» Apollon fut inventeur et dieu de la médecine, mais il n'inventa que des remèdes, et ne parla pas des maux qu'enfantent les passions..... Dans les siècles héroïques, l'homme, tout entier au culte de ses dieux, au soutien de son pays, n'ouvrait son cœur qu'à des sentiments religieux et patriotiques. L'amour outragé, la fureur, la vengeance armaient un peuple entier, mais cédaient, dans le cœur du héros, à la voix d'un oracle, au nom sacré de la patrie. Bouillantes, tumultueuses, mais bientôt apaisées, ces passions devaient peu influencer sur la production des maladies..... L'histoire des siècles qui suivirent est confuse et défectueuse, et la longue famille des Asclepiades garde le silence. Pythagore, philosophe, législateur et médecin, le rompit enfin. Il sentit quelle devait être l'influence des passions sur la production des maladies : aussi s'occupait-il des moyens de les diriger, et son attention se porta également sur l'homme physique et sur l'homme moral. Hippocrate, dont le nom rappelle l'idée de ce qu'il y a de plus grand en médecine, connut l'influence des passions sur la production des maladies,

dies , quoiqu'il n'en ait pas dit un mot dans les excellents ouvrages qu'il nous a laissés. A peine le divin Platon lui-même a-t-il effleuré ce sujet important «.

Avant de quitter les peuples de la Grèce , l'auteur remarque qu'une seule passion agitait ce grand corps. L'amour de la patrie absorbait tous les intérêts , confondait toutes les passions. . . . La médecine s'exerçait sur-tout au camp. Les maladies étaient simples , leur traitement facile , et leur cure presque toujours heureuse. . . .

» Pauvre d'abord par nécessité , bientôt par principe , toujours vertueuse , Rome , étrangère au luxe , à l'ambition , n'ouvrit long-tems son cœur qu'à l'amour de la liberté. Cette passion , dans ses écarts , compromit plus d'une fois la tranquillité de l'état , et alluma dans son sein une fièvre qui , trop souvent , exposa son salut. Mais cet amour sacré de la liberté défendit les particuliers contre l'invasion de mille passions diverses et des maladies qu'elles enfantent. A la pauvreté , à la tempérance , sources fécondes des vertus des citoyens et de la prospérité de l'état , succédèrent tout-à-coup , après la prise de Carthage , l'amour des richesses , le luxe , la mollesse , toutes les passions , en un mot , et par conséquent toutes les maladies qu'elles traînent à leur suite.

» Sous les Empereurs , les passions excitées par tous les genres de séduction , ne connurent plus de

frein ; les médecins se multiplièrent à Rome , et ils y obtinrent des privilèges , des titres , une considération qu'ils durent moins , sans doute , à leurs talents qu'à la nécessité où les Romains , asservis par le luxe , l'intempérance et toutes les passions , étaient d'invoquer les secours de la médecine. L'histoire de tous les peuples , dans tous les temps , offre les mêmes résultats «.

Avant de fermer le livre de l'histoire , notre confrère s'arrête un moment sur les dernières pages de la monarchie , et les premières de la révolution française.

» Sous le règne de Louis-le-Grand , toutes les passions ; filles du repos et de la félicité , avaient établi leur séjour à la cour , et Versailles était devenu l'Elysée de l'Europe. L'encens fumait de toutes parts , à la cour du grand roi , sur l'autel des passions. Paris et toutes les villes du royaume suivaient l'exemple du monarque. Des spectacles s'ouvrirent dans la capitale et dans les principales villes de la France. Le peuple y courut en foule. Il éprouva des sensations qui lui avaient été jusqu'alors inconnues , et se surprit versant des pleurs trop réels sur des malheurs imaginaires. Il ressentit bientôt tous les maux que produit une sensibilité exaltée , et , dès-lors , on connut l'influence des passions sur la production des maladies , et sur-tout des maladies nerveuses , sur lesquelles Charles Pison écrivit un des premiers.

» Mais le trône de Louis s'ébranle et s'écroule. Sa

chûte a retenti dans le monde entier , et la France , agitée jusque dans ses fondements , a fait craindre pour sa ruine.... Les déchirements affreux que notre malheureuse patrie éprouva alors , devinrent une source de calamités pour toutes les classes de citoyens. La crainte , le chagrin , l'ambition trompée , l'amour malheureux , précipitèrent dans la tombe une foule de victimes.... On vit se multiplier les fièvres ataxiques , adynamiques , les affections scorbutiques , les lésions du cœur , les névroses et les vésanies ».

A ce tableau des cours et des grandes villes , M. Godefroy oppose le simple dessin d'un site paisible , où , loin des cités , à l'abri des passions tumultueuses , riche de fruits , d'innocence et de joie , l'homme coule des jours purs et sereins sous un ciel presque sans nuages.

» C'est chez le bon peuple savoyard , continue notre confrère , que je rencontrai cette terre fortunée. Au pied des Alpes , sur les bords de l'Isère , est un modeste village , séjour de la paix et du bonheur.... Pendant six mois j'ai habité cette terre bénie du ciel. Je n'y ai vu aucune maladie produite par une affection morale , et très-peu de maladies sporadiques.... C'est que les passions douces et aimantes , qui germent en ce lieu comme dans leur sol natal , y répandent autour d'elles leur douce sérénité : le chagrin lui-même , s'il ose s'en approcher quelquefois , y est mêlé d'un sentiment qui en tempère l'amertume «.

Après avoir ainsi traité synthétiquement son sujet dans la première partie de son mémoire , M. Godfrey , dans la seconde , le considère sous des rapports analytiques commandés par la nature de la question et par le vœu de la Société savante qui l'avait proposée.

Notre confrère fait d'abord remarquer la liaison et la correspondance que la nature a établies entre les diverses parties qui composent le corps humain , et entre les divers systèmes eux-mêmes de l'économie animale. De là les nombreuses sympathies qui lient entre eux les organes différents et les organes symétriques. L'auteur démontre l'existence de ces sympathies par des faits incontestables , mais trop connus des médecins pour qu'il soit nécessaire de les rappeler ici. » Tout est donc correspondance , dit-il , dans l'homme physique ; mais n'existe-t-il pas aussi des points multipliés de contact qui unissent l'homme physique à l'homme moral ? L'ame n'a-t-elle pas aussi ses maladies ? et ces maladies ne déterminent-elles pas certaines maladies du corps ? Telle est la question qu'il s'agit de résoudre «.

Avant d'entreprendre d'y répondre , notre collègue examine s'il ne conviendrait pas d'étudier le caractère des passions , de marquer leurs différences , et d'assigner ensuite à chacune d'elles le rang qu'elle pourrait occuper dans un cadre méthodique. Le silence des plus grands philosophes de l'antiquité sur cette matière épineuse , ne lui permet pas de recourir à leurs lumières. Parmi les modernes, quelques

uns ont distingué les passions en *convulsives*, en *oppressives* et en *expansives*; mais en prenant pour exemple l'amour, M. Godefroy fait voir que l'amour, tantôt expansif, tantôt oppressif ou furieux, n'appartient exclusivement à aucune des trois classes indiquées. Cette classification, purement arbitraire, n'est donc pas admissible.... Suivant l'auteur des *Réflexions morales* (la Rochefoucault), l'amour-propre est le grand mobile de toutes nos actions. Helvétius prétend que l'amour de soi engendre le désir du bonheur, le désir du bonheur celui du pouvoir, et c'est ce dernier qui donne à son tour naissance à l'envie, à l'avarice, à l'ambition, et généralement à toutes les passions factices qui, sous des noms divers, ne sont qu'un amour du pouvoir déguisé.

Pour réfuter ces philosophes, M. Godefroy pense qu'il suffit d'opposer l'homme privé à l'écrivain, et leur conduite à leurs ouvrages. La Rochefoucault donna l'exemple de toutes les vertus dont il paraissait contester l'existence.... L'auteur de *l'Esprit et de l'Homme* était époux sensible, père tendre, ami sincère, le bienfaiteur de tous ses vassaux....

Lachambre, médecin de Louis XIII, dans son ouvrage intitulé *Caractères des Passions*, propose d'admettre des passions *simples* qui naissent de la partie concupiscible ou irrascible, et des passions *mixtes* qui procèdent des deux ensemble. » Cette division, dit notre collègue, sent trop le jargon de l'école, et dispense de toute réfutation.

Il n'a donc pas été possible jusqu'à présent d'établir une bonne classification des passions, et on doit par conséquent se borner à demander quels sont les rapports particuliers qui existent entre certaines affections de l'ame et la naissance de certaines affections physiques.

L'auteur essaie de répondre à la question, en suivant quelques passions dans leur marche, en étudiant leurs effets particuliers et leur influence dans la production de certaines maladies.

M. Godefroy commence par offrir le tableau affligeant des maux cruels qu'enfante la passion de l'amour. » *L'amour*, dit-il, qui devrait être le consolateur, le réparateur du genre humain, n'en est plus, au sein de nos sociétés, que l'ennemi et le bourreau. Qu'il me serait agréable de vous le peindre paré des graces de la jeunesse, couronné de fleurs, embelli de l'incarnat de l'innocence, précédé de l'estime et suivi du bonheur ! Mais je dois vous le représenter dans ses erreurs et ses écarts, tantôt en longs habits de deuil, tantôt le teint pâle et défait, les yeux caves, déchiré de remords, dévoré de chagrins, descendant avant le temps dans la nuit du tombeau, ou la main armée d'un poignard, et le rougissant de son propre sang ». Deux observations que l'auteur a recueillies de sa pratique, lui servent à prouver que, chez les personnes qui éprouvent le sentiment de l'amour qu'il appelle mélancolique, c'est vers le centre phrénique que se font ressentir

les premières atteintes de la douleur. Les palpitations, la toux, la suffocation ont lieu. La digestion, la respiration, la circulation sont troublées, l'amaigrissement se déclare. L'amour mélancolique porte quelquefois plus loin sa dure influence, et précipite au tombeau sa déplorable victime. L'auteur cite en preuve de cette assertion l'observation d'une jeune fille qu'il a vue, dans un village voisin de cette ville, périr d'une phthisie nerveuse occasionnée par un amour mélancolique. Ainsi les organes contenus dans la poitrine ne sont pas à l'abri de sa cruelle influence. Les organes que renferme l'abdomen en ressentent aussi les funestes effets. L'ouverture du cadavre d'une dame âgée de 28 ans, morte à la suite d'une longue mélancolie qu'on ne pouvait attribuer qu'à l'amour, a prouvé que les glandes du mesentère étaient engorgées, dures et squirreuses; c'était sur-tout sur la matrice que la maladie avait exercé son influence : cet organe était d'un volume double, dur et squirreux.

M. Godefroy considère ensuite l'amour *malheureux*, dont il prouve, par des observations qui lui sont propres, que les effets se portent sur le siège de nos sensations, de nos facultés intellectuelles, le cerveau. J'ai vu, dit l'auteur, à l'hospice des aliénés de Milan, une jeune allemande, belle encore après deux ans de maladie et de captivité. Une mort subite lui avait enlevé son amant : sa raison s'était aussitôt égarée, et rien n'avait pu la rappeler. — Un

jeune chirurgien , exerçant dans une campagne voisine de cette ville , perdit son épouse : sa tête fut aliénée sur-le-champ , et bientôt la manie ne connut plus d'intermittence.

L'amour mélancolique , continue notre collègue , altère la santé ; l'amour malheureux ou *maniaque* , égare la raison. L'art a été quelquefois assez heureux pour rétablir l'une et ramener l'autre ; mais il est un dernier amour dont les terribles effets sont au-dessus des ressources de la médecine ; c'est l'amour *furieux* , dont l'influence porte directement sur le principe des nerfs. » Un jeune homme , désespéré de ne pouvoir obtenir la main d'une personne qu'il aimait éperdument , mit fin à sa vie et à ses maux.... On trouva placée sur son cœur une lettre de celle qui avait été l'objet de son amour , comme pour lui dire que , malgré ses injustices , dans la nuit même du tombeau , elle lui était toujours chère.

» Une affection de l'ame qui , tantôt concentrée , agit brusquement sur le principe de la vie , tantôt s'exhalant en sanglots , en pleurs , en regrets , mine sourdement l'existence et conduit lentement sa victime au tombeau , le *chagrin* est encore une passion qui porte à la santé les atteintes les plus funestes. — On lit dans les *Essais de Montaigne* , qu'un père , à l'aspect du cadavre de son fils , mort dans la mêlée , se tint debout , sans rien dire , sans ciller les yeux , contemplant fixement les tristes restes de l'objet de son affection paternelle , jusqu'à

ce que la véhémence de la tristesse ayant accablé ses esprits vitaux , le porta roide mort par terre. — Philippe V , roi d'Espagne , mourut subitement en apprenant que les espagnols avaient été battus près de Plaisance. On l'ouvrit et on lui trouva le cœur crevé. — Un vieillard septuagénaire entend nommer son fils parmi les héros tués à la journée d'Jéna : il est aussi-tôt frappé d'apoplexie et meurt en quelques instants..... Ainsi le chagrin exerce son influence sur le cerveau , sur le cœur et tue sur-le-champ ; d'autres fois il produit des effets moins prompts à la vérité , mais non moins terribles. — Un jeune homme eut le malheur de perdre un père qu'il chérissait tendrement. Ce coup imprévu l'affecte vivement ; bientôt il tombe dans un délire furieux et périt victime de la tendresse filiale. Des exemples , rapportés par M. Godefroy , prouvent encore que le chagrin , en causant la suppression du flux hémorroïdal et des règles , la rétropulsion subite d'une affection dartreuse , etc. , a déterminé l'hémiplégie et la lésion organique du cerveau. Le chagrin tue quelquefois avec la rapidité de la foudre ; dans d'autres circonstances , il semble méditer , calculer ses coups ; il promène lentement sa victime autour de l'autel qui l'attend. — Une jeune dame , ayant succombé sous le poids du chagrin , mourut , après avoir languï quelque-temps , avec tous les symptômes d'un anévrisme au cœur. — Le chagrin produisit le même effet dans un homme âgé de 43 ans ; on ouvrit le corps , on trouva la

poitrine pleine d'eau ; le cœur était d'un volume énorme. Le chagrin exerce son influence, non-seulement sur le cœur, mais sur les gros vaisseaux ; et l'on a remarqué que les anévrismes avaient été plus communs dans les temps malheureux de la révolution. Chez les femmes des aménorrhées, des ménorrhagies ; dans l'un et dans l'autre sexe les hémorragies passives, le melæna, ont été l'effet d'un chagrin prolongé : plusieurs femmes, ex-religieuses, ont été atteintes de cancer au sein, suite des longs chagrins qu'elles avaient éprouvés. Qui ignore que les fièvres ataxiques, adynamiques se sont beaucoup multipliées pendant le cours de la révolution? . . . . Enfin on a vu le chagrin produire des tumeurs squirreuses dans la région de l'estomac, le squirre au pylore, le scorbut à divers degrés, l'ictère, les engorgements du foie, l'hépatite chronique et les concrétions biliaires. Le chagrin prolongé semble même influencer sur le temps de la gestation. Une femme qui, pendant sa grossesse, avait éprouvé de mauvais traitements de la part de son mari, jaloux et méchant, assura à M. Godefroy qu'elle n'accouchait qu'au dixième mois. L'enfant elle-même n'est pas à l'abri de l'influence du chagrin : l'auteur donne, dit-il, en ce moment des soins à un enfant que le chagrin a conduit aux portes du tombeau. Notre confrère a observé souvent de semblables accidents à la salpêtrière. A l'ouverture du corps, on trouvait des hydatides ou de l'eau épanchée dans les ventricules du cerveau. La plupart de

ces enfants avaient été abandonnés de leurs parents, et apportés à l'hospice à l'âge de deux à trois ans.

L'extrême *joie*, remarque M. Godefroy, produit les mêmes effets que l'extrême chagrin. Après avoir cité quelques exemples tirés de l'Essai de Montaigne, il rapporte celui d'un jeune conscrit atteint de la nostalgie. Son père arrive et lui présente son congé. Le fils ne peut résister à l'excès de sa joie. Muet, immobile, il serre son père sur son cœur, le regarde, hélas ! pour la dernière fois, et meurt en l'embrassant.

L'*ennui*, cette affection de l'ame, que l'on remarque particulièrement chez ceux que l'on appelle les heureux du siècle, l'ennui fait aussi un grand nombre de victimes. Remarquons, dit notre collègue, cet homme accablé sous le poids de l'ennui. Son sang se meut avec peine dans ses canaux, la lymphe s'arrête et croupit dans les glandes lymphatiques ; les organes glanduleux s'embarrassent et s'engorgent ; déjà les viscères de l'abdomen s'obstruent, des hémorragies passives se déclarent, les digestions se dérangent, l'appétit s'éteint, toutes les sécrétions s'arrêtent ; l'hypocondrie, la fièvre hectique empoisonnent et précipitent ses derniers instants.

Fils de l'ennui, comme lui, le sombre dégoût de la vie s'attache à sa proie, et la dévore avec avidité. — Un homme vivait dans l'aisance ; une femme vertueuse, quatre enfants aimables concouraient à son

bonheur. Il avait des amis et jouissait dans le monde de la considération que donnent les vertus sociales. Cependant il sent sa santé s'affaiblir chaque jour ; il appelle les secours de la médecine ; on lui conseille de voyager . . . . . Deux années s'écoulaient : le succès semble justifier l'attente du médecin philosophe. Vain espoir ! La vie redevient pour lui un fardeau insupportable. Il part , il fuit , et quelques jours après on apprend qu'il a terminé sa malheureuse carrière. — De pareils exemples, ajoute M. Godefroy , ne furent que trop communs à Rouen , dans les dernières années qui viennent de s'écouler.

Un sentiment opposé au dégoût de la vie, *la crainte de la mort* , a précipité avant le temps un grand nombre de victimes dans la nuit éternelle. L'auteur invoque ici les faits que lui a fournis sa pratique. — Un jeune militaire , blessé d'un coup de feu à la cuisse , est atteint en même-temps d'une fièvre gastrique . . . . Un religieux , guidé par un zèle respectable sans doute , mais que la prudence aurait dû modérer , ne l'entretient que de la colère d'un Dieu vengeur. Le malheureux jeune homme tombe le soir même dans l'adynamie la plus complète ; la gangrène s'était emparée de ses plaies, il ne parlait que de l'enfer et de la mort. Des secours sagement administrés le délivrèrent cependant de ses frayeurs , et le rappellèrent à la vie. — Un conscrit qui avait déserté ses drapeaux , s'était caché chez ses parents . . . . le moindre bruit le faisait trembler . . . . Je

fus appelé, dit M. Godefroy ; je vis le jeune homme. Déjà les pieds et les mains s'infiltraient : une anasarque commençante avait lieu ; mais il existait un anévrisme du cœur. — Un jeune homme, atteint d'une fièvre bilieuse qui se compliqua d'adynamie, s'écriait : je ne crains pas la douleur, la maladie, . . . mais la mort. . . . Ah ! la mort. . . . Malgré les secours qui lui furent prodigués, la crainte de mourir lui donna la mort.

Si la crainte, dit notre collègue, exerce une influence meurtrière sur ceux qu'elle atteint, souvent elle apporte une guérison inattendue à des maux réputés jusques-là incurables. Il n'est pas un homme de l'art qui ne connaisse l'observation des enfants de l'hospice de Harlem. On sait que la crainte du feu, de la mort, a dissipé la goutte, guéri la paralysie, etc., etc. Ainsi la crainte agit en certains cas sur le centre phrénique, sur le système nerveux ; et lorsque ses effets sont moins prompts, elle produit certaines affections pathologiques qui résultent de l'adynamie.

Une passion terrible, la *colère*, exerce aussi une influence redoutable sur l'économie animale. — Un homme irrité de voir qu'on lui contestait l'évidence, éprouve un accès de colère, son visage se couvre aussitôt d'une teinte jaune, et sa langue d'un enduit saburral. — Un homme du peuple, après s'être enivré, rentre chez lui, querelle sa femme, est saisi d'une violente colère et tombe mort. L'autopsie

cadavérique découvrit une rupture au ventricule gauche du cœur. On trouve une observation semblable dans l'immortel ouvrage de Sénac. Des anévrysmes se sont rompus dans un accès de colère. Le renouvellement d'un hémorragie, des ménorrhagies, des avortements, des pertes utérines, l'apoplexie, l'épilepsie, des convulsions, des syncopes, des morts subites, ont été l'effet d'un accès de colère. Mais aussi la colère a dissipé la paralysie, des convulsions habituelles, des fièvres intermittentes, des aménorrhées. Dans tous les cas la colère porte plus immédiatement son action sur le système nerveux, sur l'organe essentiel de la circulation et le système artériel.....

Le système nerveux, celui de la circulation, les organes digestifs, éprouvent les atteintes funestes de l'ambition déjouée dans ses projets et trompée dans son attente. L'hypocondrie, la mélancolie, la manie même, sont souvent l'effet de cette passion.

L'envie, cette passion basse et misérable, punit presque toujours celui qui en est possédé, en le dévorant lui-même du poison qu'il distille sur les autres. Un homme est-il agité des fureurs de l'envie, l'action des organes gastriques s'affaiblit, le foie s'embarrasse et s'engorge, les sécrétions se font mal. Le sang ne charrie plus dans les routes de la circulation qu'un ferment dangereux. La peau livide et plombée décèle les ravages de l'intérieur. Toutes

les fonctions sont troublées , et la mort vient enfin terminer cette longue scène de douleur.

Il est , dit M. Godefroy , une passion honteuse qui isole l'homme au sein de la société qui , d'abord exerce ses rigueurs sur tout ce qui l'environne , qui bientôt s'attache à lui-même , l'agite , le tourmente et le tue : c'est l'*avarice*..... Etranger à lui-même , l'avare se refuse le pain que sa main n'offrit jamais à l'indigent. Rongé de soucis , épuisé de besoins , son corps s'use et se dessèche. Bientôt la fièvre hectique dispute à la faim dévorante ses tristes restes ; l'avare meurt de besoin et de misère , et sa mort est un bienfait pour la société.

» O passions , s'écrie l'auteur , en terminant son mémoire , ô passions , causes de tant de maux , vous devriez l'être de tous les biens ! Sources de vie , quel limon impur a souillé vos canaux , empoisonné vos eaux limpides !..... Que le médecin , devenu philosophe , étudie le jeu des passions , qu'il calcule leurs effets , qu'il prévienne ou corrige leurs écarts. Mais que fais-je , continue-t-il , est-ce à moi de tracer des règles et de dicter des préceptes ?..... Qu'il me suffise de faire le bien en secret. C'est en posant ma plume que je sens combien je suis au-dessous de mon sujet. Pour le traiter d'une manière digne de mes juges , il fallait du talent. Je suis loin de prétendre à la palme qui lui est destinée. J'ignore quel est le succès qui m'attend ; mais il est un prix qui ne peut me manquer , et c'est dans mon cœur que je le trouverai. «

Si la Société de Liège n'a pas décerné à M. Godfrey la palme académique, elle a cru au moins devoir lui donner les témoignages les plus flatteurs de son estime, en arrêtant la mention honorable et l'impression de l'ouvrage, à ses frais, et en priant surtout notre confrère d'agréer le titre de son correspondant.

= M. René-Georges Gastellier, médecin en chef de l'hospice civil et militaire de Montargis, membre de plusieurs sociétés nationales et étrangères, vous a fait hommage de ses *Observations et Réflexions sur l'organisation actuelle de la Médecine*.

L'auteur, dans ce mémoire, combat avec force les dispositions de la loi organique du 29 ventôse an 11, relative à l'exercice de l'art de guérir. Il prouve, et par des raisonnements solides et par des faits nombreux, que quelques articles de cette loi ouvrent la porte à une foule d'abus révoltants, qui compromettent ce que l'homme a de plus cher, la santé et la vie. Il désire, avec tous les vrais médecins, qu'une guerre d'extermination soit déclarée à l'ignorance et au charlatanisme, et que l'on prenne les moyens pour rendre à l'art de guérir son antique splendeur, et former à l'avenir des médecins et des chirurgiens dignes de succéder aux hommes célèbres qui les ont précédés dans cette honorable carrière.

= Le même vous a fait remettre depuis, par  
M.

M. Guersent , deux ouvrages de médecine de sa composition. Le premier est intitulé : *des Spécifiques en médecine* ; le second : *Avis à mes concitoyens , ou Essai sur la fièvre milliaire , suivi de plusieurs observations intéressantes sur la même maladie.*

L'Académie a souscrit avec plaisir au jugement que le public a porté depuis long-temps sur le mérite de ces ouvrages.

= La *Société médicale d'émulation de Paris* , vous a fait parvenir le cahier d'octobre 1807 , de son *Bulletin des sciences médicales* , rédigé par M. Grappon , docteur-médecin.

= La *Société de médecine du département de l'Eure* , vous a adressé les nos 8 , 9 , 10 et 11 du *Bulletin des sciences médicales* , publié par les membres du comité central de cette société , et vous avez continué , MESSIEURS , d'applaudir à leurs talents , à leurs efforts et à leurs succès.

= Vous avez reçu de M. *Petit* , médecin à Lyon , et notre associé , un exemplaire du *procès-verbal de la séance publique de la société de médecine de Lyon , tenue au Palais-S.-Pierre , le 16 mai 1808 , en présence des autorités constituées.* M. Petit , président de la société , a ouvert la séance par la lecture d'une notice sur les maladies qui ont régné à Lyon pendant les années 1806 et 1807. Les travaux de la société , dont M. Bellay , secrétaire

général, a ensuite rendu compte, offrent par-tout le plus grand intérêt. Nous regrettons vivement que les bornes du temps ne nous permettent pas de les faire mieux connaître, en nous livrant à quelques détails.

= M. *Petit* vous a envoyé en même-temps des *Observations et Réflexions sur le traitement de quelques maladies inflammatoires par la compression des artères*. Il résulte de ces observations dont vous avez entendu, avec plaisir, la lecture, que la compression momentanée de l'artère principale qui nourrit un membre, peut, dans quelques maladies inflammatoires des extrémités, devenir, suivant l'auteur, un moyen principal de secours en modérant la fluxion et l'abord des fluides vers une partie irritée. Cette compression, pour être efficace, ne doit pas durer long-temps. M. *Petit* soupçonne que cette compression serait dangereuse dans la plupart des maladies inflammatoires de la tête.

= M. *Serain*, ancien officier de santé, vous a fait hommage de ses *Instructions pour les personnes qui gardent les malades*.

L'auteur vous ayant manifesté le désir d'obtenir le titre de membre non-résidant de l'Académie, vous avez, MESSIEURS, renvoyé son ouvrage, quoiqu'imprimé, à l'examen de M. *Gosseau*, qui en a porté le jugement le plus favorable.

= L'Académie a reçu du gouvernement une bro-

chure intitulée : *Recueil des observations et des faits relatifs au Croup.*

Notre auguste Empereur , dont le vaste génie embrasse tous les moyens de bonheur et de prospérité publique , voulant arrêter les progrès d'une maladie cruelle qui attaque et moissonne un grand nombre de victimes dès le plus bas âge , a arrêté qu'il serait décerné un prix de 12,000 fr. à l'auteur du meilleur mémoire sur cette maladie.

L'Académie , pour seconder , autant qu'il est en son pouvoir , les vues bienfaisantes et paternelles de S. M. , a arrêté que la brochure qui lui est parvenue sur le croup , serait déposée dans ses archives , pour être consultée par tous ceux qui voudraient travailler à résoudre la question proposée.

#### CHIMIE ET ARTS CHIMIQUES.

M. *Lebouyer-Desmortiers* vous a adressé une petite brochure intitulée : *Recherches sur la décoloration spontanée du bleu de Prusse , et sur le retour spontané de cette couleur.*

= Vous avez reçu de M. *Gratien le Père* , ingénieur au corps impérial des ponts et chaussées , son *deuxième Recueil de divers Mémoires sur les pouzzolanes naturelles et artificielles.*

Dans ce recueil , M. le Père a rassemblé de nouvelles expériences , parmi lesquelles on trouve celles

qui ont été faites à Rouen par MM. Lemaçon, ingénieur en chef, et Vitalis, pour constater les avantages qui résultent de l'emploi des pouzzolanes artificielles dans la composition des mortiers susceptibles de durcir sous l'eau, et propres, par conséquent, aux constructions hydrauliques.

= M. Vitalis vous a communiqué une *Observation sur l'altération de l'acide sulfurique par la présence du fer, et sur les avaries que l'acide ainsi altéré produit dans l'opération du blanchiment Berthollien*. Il trouve la cause de cette altération dans une pratique vicieuse qui, dit-il, répugne également aux principes de l'art et aux lois sévères de la probité.

= Le même membre vous a lu une *Notice sur un échantillon de cuivre* qui lui a été envoyé de la fonderie de Romilly, pour en faire l'examen chimique. On a reconnu, dans l'échantillon, la présence du soufre, de l'arsenic, de l'antimoine, du plomb et de l'argent. Le déchet à la fonte est de cinq à six pour cent.

= Le même membre vous a soumis une *Notice sur un échantillon de cuivre destiné à la fabrication des pièces de billon*, et qui lui a été remis par M. Levieux, commissaire impérial de la Monnaie de Rouen. M. Vitalis a constaté la présence du fer dans le cuivre dont il s'agit. Cet échantillon éprouvé à la fonte un déchet de trois pour cent.

= Le même membre, dans la séance du 13 jan-

vier, a lu un *Essai sur l'origine et les progrès de l'art de la teinture en France, et particulièrement de la teinture du coton en rouge dit des Indes ou d'Andrinople.*

» L'origine de l'art de la teinture, comme celle de presque tous les arts, remonte, dit l'auteur, à la plus haute antiquité, et se perd dans la nuit des temps.

» Les Egyptiens connurent quelques-uns des procédés de l'art de teindre, et les transmirent aux grecs dont l'esprit inconstant et léger n'était guère susceptible d'en apprécier l'importance et le mérite. Cette nation frivole ne voyait qu'avec indifférence, avec une sorte de mépris même, l'un des arts qui fait peut-être le plus d'honneur à l'esprit humain.

» Ce mépris de l'art de la teinture passa des Grecs chez les Romains, et ce n'est pas sans étonnement que l'on voit Pline, ce naturaliste profond, cet écrivain immortel, annoncer qu'il néglige de décrire les opérations de la teinture, parce qu'elles n'appartiennent pas à un art libéral.

» Quels progrès par conséquent, à l'époque et chez les peuples dont on vient de parler, pouvait faire un art qui ne promettait aucune considération, et dont la pratique était abandonnée à des esclaves. Aussi l'art de la teinture resta-t-il, pour ainsi dire, dans l'enfance pendant une longue suite de siècles, et ce ne fut qu'en 1429 que l'on commença à s'en occuper sérieusement.

» Venise eut la gloire de produire le premier recueil des procédés employés en teinture.

» Ce premier ouvrage fut bientôt suivi d'un second, où l'on apperçoit déjà quelques traces de cet esprit analytique qui rapproche, discute, étend et perfectionne les idées et les moyens.

» Enfin, sous le règne de François I<sup>er</sup>, l'art de la teinture fut introduit en France par Gilles Gobelin, qui forma au fauxbourg Saint-Marcel, à Paris, un établissement qui porte encore aujourd'hui son nom.

» Les troubles qui agitèrent la France sous les ministères orageux de Richelieu et de Mazarin, ne permettaient pas au gouvernement de donner l'attention convenable aux progrès de l'industrie et des arts.

» Colbert parut, et, durant son administration, nos ateliers prirent un ascendant marqué sur ceux des nations étrangères. La teinture avait déjà acquis en France un assez haut degré de perfection, lorsque la révocation de l'édit de Nantes vint lui porter le coup le plus funeste....

» On doit aux lumières du 18<sup>e</sup> siècle les efforts les mieux combinés, les mesures les plus propres à arrêter les progrès du mal, et à en prévenir les suites désastreuses.

» On publia dans l'Encyclopédie, ce vaste et précieux dépôt des connaissances humaines, le déve-

loppement des procédés des arts en général, et de celui de la teinture en particulier.

» L'Académie royale des sciences, pénétrée de cette vérité que l'industrie est une des sources les plus fécondes de la gloire et de la richesse d'une nation, sentit la nécessité d'agrandir le cercle des premières idées, et de réunir dans un corps d'ouvrage particulier, tout ce qui pouvait manquer aux besoins de nos manufactures et de nos fabriques. Tous les savants s'empressèrent de contribuer aux progrès des arts ; celui de la teinture acquit entre leurs mains une supériorité reconnue par les Anglais eux-mêmes, ces voisins jaloux, ces orgueilleux rivaux.

» Ici l'auteur rappelle les immortels travaux des Dufay, des Hellot, des Macquer, des Berthollet, des Chaptal, noms si justement célèbres, et qu'on ne peut trop recommander à l'estime et à la reconnaissance publique. Il donne une analyse raisonnée de leurs ouvrages ; il en indique le caractère particulier, et fait quelques remarques critiques sur les erreurs de théorie ou de pratique qui leur sont échappées : erreurs qu'il croit devoir rejeter ou sur le temps auquel ces auteurs écrivaient ou sur les difficultés dont l'art de la teinture est hérissé.

» Hellot nous avait donné un excellent traité sur la teinture des laines ; Macquer nous avait appris à teindre la soie. Il nous manquait un ouvrage sur les procédés à suivre pour teindre les fils et le co-

ton , et le Pileur d'Apligny , dans un ouvrage qu'il publia en 1776 , recueillit toutes les connaissances acquises jusqu'alors sur ces deux branches importantes de l'art.

» D'Apligny a commis des erreurs graves en théorie ; mais ses procédés sont généralement bons et bien décrits. La marche qu'il enseigne pour teindre le coton en rouge dit des Indes est celle que le Gouvernement avait publié quelques années auparavant.

» Jusqu'à l'année 1747 , époque mémorable pour l'art de la teinture dans la cité que nous habitons , toutes les fabriques de France , et celles de Rouen en particulier , étaient forcées d'envoyer leurs cotons dans le Levant pour y recevoir le rouge incarnat.

» A l'époque dont on vient de parler , trois particuliers ( *Fesquet , Goudard et d'Haristoy* ) , attirèrent en France des teinturiers grecs et formèrent deux établissements , l'un à S. Aubin près Rouen , et l'autre à Aubenas en Languedoc.

» Neuf ans après , un autre particulier , nommé *Flachat* , qui avait séjourné long-temps dans l'empire Ottoman , en ramena des ouvriers , à l'aide desquels il éleva à S. Chamont près Lyon , une troisième manufacture de coton en rouge d'Andrinople.

» Les procédés de ce genre de teinture , quoique cachés mystérieusement par les ouvriers étrangers , ne purent échapper long-temps à la curiosité et à la perspicacité des Français.

» Le Gouvernement publia ces procédés en 1765 , et l'on vit des établissemens nombreux se former successivement dans le midi et le nord de la France , mais particulièrement à Rouen et dans ses environs. On fit d'abord moins bien que les Grecs ; on réussit ensuite à soutenir avec eux la concurrence ; et enfin nous sommes parvenus non-seulement à nous affranchir du tribut que nous portions à l'étranger , mais encore à donner au coton un degré de beauté tel que les couleurs des Levantins ne peuvent plus aujourd'hui entrer même en comparaison avec les nôtres. «

L'auteur appuie cette assertion par l'examen du procédé qui nous a été apporté par les Grecs : il discute dans le plus grand détail , et avec soin , toutes les opérations dont se composait autrefois la méthode suivie dans l'origine , à Darnétal et ailleurs , pour teindre le coton en rouge d'Andrinople , et il fait voir que cette méthode a acquis entre nos mains des améliorations sensibles , parmi lesquelles il distingue sur-tout l'opération du *rosage* , ignorée des Levantins , et dont on doit la première idée à M. de S. Evron , ancien fabricant de toiles , à Rouen , Eau-de-Robec.

Mais quelles que soient les améliorations faites au procédé des Grecs , M. Vitalis remarque qu'il reste encore à trouver un moyen plus expéditif de combiner l'huile au coton , ou à découvrir un mordant autre que le principe huilénx , susceptible d'une ap-

plication plus prompte et plus facile , et qui soit néanmoins également propre à fixer solidement les parties colorantes de la garance.

Hausman ( ann. de chim. , tom. 41 ) , propose à ce sujet de fixer la terre de l'alun par une dissolution alcaline , mêlée avec de l'huile de lin ; mais l'auteur observe que ce procédé ne lui a jamais réussi , et que les teinturiers qui l'ont essayé après lui n'ont pas été plus heureux.

„ A moins , continue M. Vitalis , que les savants et les artistes ne réunissent leur zèle et leur efforts , il est à craindre que le secret d'un procédé plus simple , plus court et moins dispendieux que celui qui est aujourd'hui pratiqué , ne se dérobe encore long-temps à nos désirs.

„ Si jusqu'à présent nous n'avons pas été assez heureux pour simplifier le procédé du rouge d'Andrinople , on ne peut du moins nous contester d'avoir su en faire de belles et utiles applications à la teinture du coton en rose , cerise , violet , lilas , palliat , mordoré , giroflée , etc. , etc. . . . . Ces couleurs ont ouvert à l'industrie de nos fabricants un champ immense et d'une inépuisable fécondité. . . . . C'est à l'emploi de ces couleurs que la fabrique de Rouen doit ce haut degré de gloire qui l'élève au-dessus de toutes ses rivales. . . . . “

D'après un aperçu qui lui paraît assez exact , M. Vitalis porte à 150 le nombre des ateliers en

rouge des Indes établis à Rouen et aux environs : 1500 ouvriers y sont journellement employés , et teignent par an 1,950,000 livres de coton qui , en n'estimant qu'à 6 francs la livre le prix moyen de la teinture , produisent une somme de 11,750,000 fr. , dont les deux tiers au moins sont au profit de la seule ville de Rouen , qui fait en outre des bénéfices considérables par la vente d'une immense quantité d'huile , de soude , de noix de gale , d'alun , de lisary , de savon , de sel d'étain , etc..... Le procédé du rouge d'Andrinople est donc devenu pour notre département , et pour la ville de Rouen sur-tout, une source abondante de richesse.

En parlant ensuite des couleurs de petit teint , l'auteur les représente non-seulement comme utiles , mais comme nécessaires même aux besoins de la classe indigente ou peu aisée. On doit donc les conserver , et chercher à les améliorer au moyen des procédés qu'il a fait connaître dans les cours de teinture qu'il fait à Rouen depuis quatre ans. Du reste , il s'en rapporte à la sagesse du Gouvernement sur le choix des moyens à prendre pour empêcher que ces couleurs ne soient livrées aux consommateurs comme si elles étaient de bon teint.

L'auteur , pour achever le tableau historique des progrès de l'art de la teinture en France , ajoute quelques pages sur la teinture des velours et sur l'impression des toiles de coton.

*L'art du fabricant de velours* , publié en 1780 par Roland de la Platière , répandit quelques lumières sur les procédés à suivre pour teindre l'espèce particulière de tissus auxquels on a donné le nom de *velours*. Depuis cette époque l'art de teindre les velours a fait de grands progrès , et n'aura bientôt presque plus rien à désirer , si les teinturiers veulent profiter des moyens nouveaux que la chimie s'empresse de leur offrir.

L'art de peindre les toiles a donné naissance à l'art de les imprimer. Le premier de ces arts paraît remonter à une très-haute antiquité. Connu des Egyptiens, il a passé dans l'Inde. . . . . Les procédés que l'on y suit ont été décrits , en 1736 , par Beaulieu , capitaine de vaisseau , à la prière de Dufay , et ces procédés ne tardèrent pas à être simplifiés par les Européens. Des dessins , formés avec beaucoup de temps et de peines , à l'aide de la plume ou du pinceau , ont été plus régulièrement imprimés avec une planche gravée en relief ou au cylindre. On sait , dit l'Auteur du mémoire , à quel degré de perfection s'est élevé l'art d'imprimer les toiles par les soins du célèbre Oberkampf. C'est de la superbe manufacture de Jouy près Versailles , que sort tout ce que l'on possède de plus élégant et de plus parfait en ce genre. . . . . On ne peut dissimuler que nos manufactures d'indiennes , à Rouen , n'aient encore beaucoup à faire pour s'élever à la même hauteur ; mais on leur doit la justice de dire qu'elles

font tous leurs efforts pour y atteindre, et que déjà elles ont obtenu des succès très-distingués.

L'auteur termine en réclamant l'indulgence pour un travail qu'il ne présente qu'avec une juste défiance de lui-même, et dont les gens instruits, dit-il, n'auront pas de peine à découvrir les imperfections et peut-être les défauts (1).

= Le même membre vous a annoncé qu'il était parvenu à remplacer le muriate d'étain par le sulfate acide de potasse, dans le rosage du coton teint en rouge d'Andrinople; cette découverte peut être de quelque intérêt dans un moment où l'on sait qu'on ne peut se procurer de l'étain pur qu'avec beaucoup de difficulté, et à un prix très-élevé. Les expériences ont été faites en grand dans l'atelier de M. Gain, teinturier en rouge des Indes, à Bapaume près Rouen.

= Le même vous a communiqué un *Mémoire sur la teinture de la soie en noir, au moyen du pyrolygnite de fer.*

Ce mémoire est imprimé à la suite de ce rapport.

---

(1) L'Essai dont on vient de donner l'analyse, a été imprimé aux frais de la Société de commerce et d'industrie de Rouen, dont l'auteur est associé honoraire. (Rouen, P. Periaux, 1808.)

AGRICULTURE ET COMMERCE.

La *Société d'Agriculture et de Commerce de Caen*, vous a fait parvenir six brochures, dont voici les titres :

1° *Rapport général sur les travaux de la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen*, lu à la Séance du 20 floréal an 13. — Un des deux exemplaires de ce rapport est imprimé sur du papier fabriqué avec de la paille de riz ; 2° *Notices historiques*, lues à la même Société : ces notices sont suivies des mémoires qui ont été lus à la Société ; 3° *Rapport sur l'exposition publique des produits des Arts du département du Calvados, en l'an 11* ; 4° *Rapport sur la seconde exposition publique des productions des Arts du département du Calvados, en 1806* ; 5° *Discours sur l'exposition publique des productions des Arts du même département, en 1806*.

Ces différents ouvrages, rédigés par M. *Lair*, secrétaire de la Société, et membre non résidant de l'Académie, prouvent que, parmi les compagnies savantes qui s'occupent des grands intérêts de l'agriculture, du commerce et des arts, celle de Caen tient un rang très-distingué, soit par le nombre, soit par le mérite de ses travaux.

= L'Académie a reçu plusieurs exemplaires d'une brochure, intitulée : *Programme des Prix remis et proposés, et notice des Médailles d'encouragement*

*donnés par la Société d'agriculture du département de la Seine, dans sa Séance publique du dimanche 1<sup>er</sup> mai 1808.*

L'Académie apprendra sans doute avec plaisir que, parmi les travaux que la Société a cru devoir récompenser, elle a distingué particulièrement le mémoire de notre associé, M. Proust, relativement au sucre que l'on peut retirer du raisin.

» Déjà, est-il dit, on savait que l'on pouvait retirer du sucre de différentes parties de plantes indigènes, telles que le panais, la carotte, le navet, et surtout les différentes espèces de betteraves.....

» Les cristallisations saccharines qui se forment sur les raisins desséchés et renfermés dans des tonneaux, la saveur douce du raisin et les granulations qu'il dépose lorsqu'il a été cuit à un certain degré, étaient déjà des indices de l'existence du sucre dans le raisin ; mais on n'avait pas, avant M. Proust, déterminé la proportion de cette matière sucrée, ni trouvé les procédés économiques pour l'obtenir.

» M. Proust a reconnu que, dans le raisin, la matière sucrée était beaucoup plus abondante que dans la canne à sucre, et beaucoup moins coûteuse à extraire ; et quoique le sucre qu'on en obtient ait un peu moins de saveur que celui de canne, et qu'il ne se présente pas naturellement sous le même aspect, néanmoins il peut le suppléer avantageusement, soit dans l'état de sirop, soit dans celui de

sucré concret , pour un très-grand nombre de préparations économiques et médicinales.

» La Société a décerné une médaille d'or à M. Proust pour l'utile travail qu'il a si bien commencé , et invite les agriculteurs , non-seulement à imiter son exemple , mais encore à donner une nouvelle extension à l'art dont il a publié les premiers éléments ».

= Nous devons à M. *Serain* , ancien officier de santé , et membre de diverses Sociétés d'agriculture , l'envoi d'une *instruction sur la manière de gouverner les Abeilles*. — Pour donner une idée du mérite de cet ouvrage , il nous suffirait de dire qu'il a obtenu le premier accessit de la Société d'agriculture du département de la Seine , dans sa séance publique du 30 fructidor an 9 , si M. Aviat , chargé de l'examiner , n'en eût rendu d'ailleurs un compte très-avantageux.

= M. *P.-H. Nysten* , docteur-médecin , membre de la Société de l'école de médecine de Paris , a adressé à l'Académie un exemplaire d'un ouvrage de sa composition , qui a pour titre : *Recherches sur les maladies des vers à soie et les moyens de les prévenir , suivies d'une instruction sur l'éducation de ces insectes*.

Annouer que cet ouvrage a été publié par ordre de S. E. le ministre de l'intérieur , est le plus bel éloge que nous puissions en faire.

Vous

= Vous avez reçu depuis peu une brochure intitulée : *Système raisonné d'économie rurale, et observations sur l'hygiène, relative aux animaux herbivores domestiques*, par M. Duval-Poutrel-Vaunoise, membre du conseil du cinquième arrondissement communal, et de l'ancienne Société d'agriculture du département de la Meurthe.

L'auteur se propose dans cet ouvrage de résoudre un grand nombre de questions très-importantes, et relatives soit à l'agriculture proprement dite, soit à l'économie rurale. Vous vous êtes abstenus, MESSIEURS, de prononcer sur le travail de M. Duval-Poutrel, avec d'autant plus de raison, qu'outre qu'il est imprimé, il paraît avoir été composé pour concourir aux prix décennaux que Sa Majesté impériale et royale a établis par son décret du 24 fructidor an 12, et dont la première distribution doit avoir lieu le 9 novembre 1809.

#### S T A T I S T I Q U E.

M. Savoye-Rollin vous a lu quelques fragments d'un ouvrage qu'il se propose de publier incessamment sur la statistique du département de la Seine-Inférieure, dont le Gouvernement lui a confié l'administration. L'auteur présente dans ces fragments, 1<sup>o</sup> l'aspect topographique du département ; 2<sup>o</sup> des considérations générales sur la population des contrées dont il est formé.

L'Académie a unanimement applaudi aux observations judicieuses répandues dans cette partie du

travail de M. Rollin , qui possède d'ailleurs le secret de parer des agréments du style , les sujets mêmes qui en paraissent le moins susceptibles.

---

APRÈS vous avoir parlé des travaux de l'Académie , relatifs aux Sciences , il me reste , MESSIEURS , une tâche pénible à remplir , celle de vous entretenir des pertes que nous avons faites depuis la dernière séance publique.

La classe des sciences a perdu cette année un de ses membres résidants , M. *Varin* , directeur du jardin botanique de Rouen , et cinq membres non résidants , MM. *Lalande* , astronome ; *Lassus* , docteur en chirurgie ; *Valmont de Bomare* , démonstrateur d'histoire naturelle ; *Pierres* , ancien premier imprimeur ordinaire du Roi ; *Forfait* , ancien ministre de la marine et conseiller d'Etat.

M. *Guersent* lira dans le cours de cette séance une notice biographique sur M. *Varin*.

Chargé de payer à la mémoire de nos membres non résidants le tribut de votre estime et de votre reconnaissance , j'ai cru , MESSIEURS , ne pouvoir mieux entrer dans vos vues qu'en recueillant , des articles de biographie qui ont été publiés dans différents ouvrages périodiques , les traits les plus propres à vous donner une idée exacte de leur caractère , de leurs travaux , de leurs talents et de leurs vertus. Forcé d'emprunter à d'autres de

matériaux qu'il m'eût été impossible de rassembler moi-même, je laisserai souvent parler les écrivains estimables qui me les ont fournis : par là je craindrai moins d'affaiblir l'intérêt de mon sujet, et je serai plus sûr d'émouvoir votre sensibilité et d'exciter vos regrets.



NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. VARIN,

*Par M. G U E R S E N T.*

Nous avons perdu un membre de cette Académie, qui, par ses travaux et ses services, avait mérité vos suffrages et votre amitié, long-temps même avant de vous appartenir. Il était en effet du petit nombre de ces hommes qui doivent tout à eux-mêmes, et qui savent trouver dans leurs propres moyens de quoi s'élever au-dessus des caprices de la fortune.

*Jacques Varin*, né à Saint-Thomas-la-Chaussée près Rouen, d'un simple cultivateur, était destiné à labourer le champ de ses pères. Le vénérable curé de sa paroisse, qui avait reconnu chez lui une mémoire heureuse, un esprit juste, employait ses moments de loisir à lui donner quelques leçons, et un autre curé des environs, qui aimait et cultivait la botanique, se plaisait à lui nommer les plantes de son jardin. Lorsque la nomenclature de tous les végétaux du presbytère fut épuisée, les bois et les campagnes devinrent l'objet des excursions de l'élève qui, chaque jour, rapportait à son maître le fruit de

ses nouvelles découvertes. Ces premiers amusements de l'enfance , qui ne laissent chez le plus grand nombre que des souvenirs légers , qu'une nouvelle sensation efface bientôt jusqu'à ce qu'une autre vienne lui succéder , firent sur le jeune Varin une impression extrêmement profonde et décidèrent de sa vocation. Semblable au professeur Villars , il devint botaniste dès qu'il vit des plantes ; il ne connaissait rien au-dessus du bonheur d'être au milieu d'elles et de pouvoir les cultiver. Dès qu'il fut douc en âge de soutenir les fatigues , il vint à Rouen , contre le gré même de ses parents , s'offrit comme garçon chez le premier jardinier de la ville.

Bientôt il se fit distinguer de la classe ordinaire des hommes qui se livrent au commerce des plantes sans aucune connaissance. Un médecin , aussi instruit que modeste , M. Dangerville , qui fut un des premiers fondateurs de cette Académie , et notre respectable confrère M. Rondeaux , dont la perte est toujours récente pour nous , prirent particulièrement M. Varin en amitié , et devinrent ses maîtres en botanique. Malgré cet avantage , M. Varin sentait la nécessité de prendre des leçons sur la culture des plantes exotiques qui n'était encore que très-peu connue dans ce pays-ci , et Paris seul pouvait lui offrir toutes les ressources nécessaires ; mais par quel moyen arriver dans la Capitale , sans argent , et presque sans aucune connaissance ? Il imagina , pour vaincre cet obstacle , d'apprendre promptement

un métier qui pût lui fournir un gain proportionné à son travail , et qu'il pût exercer à Paris comme ailleurs ; il se fit apprenti chez un imprimeur , et , par son activité et son intelligence , fut bientôt en état de trouver à Paris une place avantageuse.

Là , pendant que les jeunes gens de sa profession allaient dépenser les jours de fêtes tout le produit de leur semaine , il cessait alors d'être imprimeur pour se livrer à ses goûts et à son étude favorite. Il allait au jardin du Roi voir les plantes , et causer avec les jardiniers qu'il pouvait rencontrer.

A cette époque , M. Thouin , maintenant membre de l'Institut de France , et professeur d'agriculture au Muséum d'histoire naturelle , avait succédé à son père. Buffon l'avait préféré , quoique très-jeune encore , à ses nombreux concurrents , prévoyant d'avance ce que deviendrait un jour cet homme distingué , et les services qu'il rendrait à son pays. M. Thouin avait remarqué le zèle et le talent de M. Varin ; il devint son conseil et bientôt son ami. D'un autre côté , M. Richard père , qui était alors à la tête du beau jardin de Louis XV , à Trianon , avait pris notre confrère en affection , et s'empressait de lui communiquer les résultats de son expérience. Avec des ressources semblables , il était impossible de ne pas acquérir des connaissances très-étendues. M. Varin avait néanmoins plus de difficultés qu'un autre à vaincre. . . . La plupart des ouvrages qui traitent de la distinction des végétaux entr'eux , sont

ordinairement écrits dans une langue qu'il n'avait pas eu l'avantage d'apprendre ; mais sa prodigieuse facilité suppléait à tout : il comparait les descriptions latines avec l'objet lui-même qui lui était déjà connu, et les traduisait pour ainsi dire à l'aide de la plante. Il s'était tellement familiarisé avec ce genre d'exercice, que la botanique lui avait appris assez de latin pour pouvoir entendre les phrases des auteurs et s'en servir avec avantage.

M. Varin ayant acquis toutes les connaissances de botanique et d'agriculture qui lui étaient nécessaires, et ayant, à l'aide de son travail, fait quelques économies, se disposait à quitter la profession qu'il avait prise par nécessité pour exercer enfin celle qu'il avait choisie par goût, lorsque M. Rondeaux qui, depuis long-temps avait su l'apprécier, le fit nommer par l'Académie de Rouen pour remplacer celui qui était à la tête du jardin des plantes de cette ville.

Livré alors tout entier à l'état qu'il aimait avec passion, M. Varin employa d'abord son temps à augmenter la collection des plantes de l'Ecole de botanique ; il n'épargna pour cet objet ni voyages ni dépenses. Il établit, sur-tout entre le jardin de Rouen et celui de Paris, un commerce d'échanges également utile aux deux établissements. Les liaisons d'amitié et de reconnaissance qui l'avaient d'abord attaché à MM. Thouin, furent encore resserrées par l'union qu'il contracta avec une de leurs parentes.

Nourrie dès sa plus tendre enfance au jardin du Roi , élevée au milieu des plantes ; elle avait , comme M. Varin , contracté de bonne heure l'habitude d'employer une partie de son existence à conserver celle des végétaux qui lui étaient confiés ; elle partageait avec lui la plus vive sollicitude pour tous ces êtres qui étaient nourris par leurs soins , et , oubliant les fatigues , elle s'empressait de concourir avec son époux à protéger leur nombreuse famille contre les rigueurs du froid ou l'action desséchante du soleil. Pendant l'hiver très-violent de 88 à 89 , M. Varin fut pendant six semaines sans coucher dans son lit, ne voulant s'en rapporter qu'à lui seul , de crainte qu'un moment d'oubli de la part du surveillant ne coûtât la vie à quelques-uns de ses chers enfants. C'est à l'aide de tant de soins et d'un zèle infatigable , qu'il parvint en peu d'années à doubler la collection des plantes du jardin botanique de cette ville.

Le temps que lui laissaient ses occupations et son commerce , était employé à des essais et à des expériences utiles. Il avait très-bien observé que le moyen d'obtenir un plus grand nombre de variétés d'arbustes , était de multiplier ces végétaux par les semis , comme on l'a fait en Hollande avec un très-grand succès pour les tulipes et les jacinthes. Le résultat de son expérience a été en effet avantageux pour l'ornement de nos parterres. Ayant semé en 1777 des graines du *Lilas* de Perse , il obtint de ces

semences une très-belle variété, inféconde à la vérité, mais qui acquiert encore une panicule plus élégante lorsqu'elle est greffée sur le lilas ordinaire. C'est cette variété qui est connue maintenant de tous les amateurs, sous le nom de *Lilas-Varin*.

Cette première découverte enrichit nos jardins ; mais une autre, beaucoup moins connue, intéresse davantage la science botanique. On ignore encore dans l'étude des plantes, comme dans celle des animaux, les véritables différences qui existent entre les variétés et les espèces. Quelques naturalistes semblent même douter de l'existence de ces dernières, et ne voient dans la nature que des modifications graduées de tous les êtres ; mais jusqu'ici on ne possédait encore qu'un très-petit nombre de faits à l'appui de cette opinion extraordinaire. M. Varin a eu occasion, en semant les graines de l'*Iris* de Perse, de vérifier plusieurs fois qu'elle donne par ce moyen une plante dont les caractères sont tous différents de celle qu'elle fournit par ses racines, et qui se rapproche alors de l'*Iris Xiphium* qu'on avait toujours jusqu'ici regardée comme très-distincte. Ces deux *Iris*, toutes deux à racines bulbeuses, ne seraient-elles donc que deux variétés d'une même espèce ? Ce fait deviendrait d'autant plus remarquable, que ces plantes sont de pays éloignés l'un de l'autre, qu'elles ne fleurissent pas aux mêmes époques, et que ces différences mêmes sont constantes dans notre climat. Le résultat de cette expérience

mérite donc bien de fixer l'attention des botanistes et des agriculteurs , et devrait les engager à s'occuper beaucoup plus qu'on ne le fait ordinairement de multiplier les végétaux vivaces à l'aide des graines.

Quoique M. Varin fût plus convaincu que personne de cette utilité , il attachait cependant une grande importance aux différentes opérations d'agriculture dont on fait ordinairement usage pour multiplier les arbres , et il les pratiquait toutes avec beaucoup d'adresse. Cet art si simple , si admirable de la greffe , dont l'origine , aussi ancienne que le monde , se dérobe à toutes les recherches , semblait n'être susceptible d'aucune perfection ; M. Varin a néanmoins trouvé moyen d'ajouter des choses importantes à ce qui était déjà connu.

Dans la greffe par approche qu'on pratique sur les arbrisseaux rares , on incise ordinairement jusqu'à la moelle qui , dans la plupart des arbres , s'altère dès qu'elle est exposée au contact de l'air et de l'eau. Il en résulte souvent une carie , et presque dans tous les cas la cicatrice est difforme. Notre confrère a remédié à ces deux inconvénients en imaginant une espèce de greffe qui tient le milieu entre la greffe en couronne et la greffe par approche , et qui en réunit à la fois les avantages.

Il avait aussi souvent remarqué que beaucoup d'arbres qui ne peuvent se multiplier par la greffe , reprennent difficilement de marcottes ; mais , réfléchis-

sant sur la théorie de cette dernière opération , et considérant que le développement des radicules absolument nécessaires est toujours relatif à l'étendue des bourrelets qui se forment , il tenta de diviser le talon de la marcotte en deux pour multiplier davantage les plaies , et introduisit entr'elles plusieurs morceaux d'éponge humides. Le succès couronna son essai , et ce fut à l'aide de ce moyen très-simple , mais ingénieux , qu'il obtint des boutures du *Sophora* du Japon , maintenant naturalisé par toute la France , mais qui , à cette époque , était encore très-rare.

Ces deux procédés nouveaux , qui sont dus à M. Varin , sont employés depuis long-temps avec avantage au jardin des plantes de Paris , où ils portent le nom de leur inventeur. Néanmoins ces découvertes utiles étaient alors beaucoup moins généralement appréciées qu'elles ne le seraient maintenant. L'art de cultiver les végétaux étrangers était très-peu considéré en France. Nos rivaux , seuls possesseurs de cette branche d'industrie , mettaient le continent à contribution pour plusieurs millions que la France payait en grande partie. M. Varin sentit la nécessité de faire un voyage en Angleterre pour y puiser de nouvelles connaissances et accroître sa collection. Il arriva à Londres avec des lettres de recommandation du ministre de France. Les cultivateurs de ce pays , qui méprisaient en général les jardiniers français , prirent d'abord M. Varin pour un marchand d'arbres qui venait leur apporter des

pommiers et des poiriers ; mais , dès qu'ils se furent aperçus de leur méprise , et qu'ils eurent apprécié l'étendue de ses connaissances , ils lui firent alors le plus grand accueil , et , dépouillant l'amour-propre national , rendirent justice à son mérite. M. Aiton le père , qui dirigeait alors le jardin royal de Kew , le combla d'honnêtetés , et lui fit même présent d'un beau sang-dragon qui décore maintenant la serre de Rouen.

M. Varin fit encore , quelques années après , un second voyage en Angleterre , qui ne fut pas moins utile pour son instruction que pour son commerce. C'est à cette époque qu'il eut occasion de voir les succès d'un mastic que M. Forcez , jardinier en chef de Kinzington , avait imaginé pour favoriser la régénérescence du bois dans les troncs d'arbres pourris , et pour accélérer la cicatrice des plaies des arbres.

Ces voyages , et plusieurs autres qu'il fit dans l'intérieur de la France , n'avaient pas seulement pour but la connaissance des végétaux exotiques , mais aussi celle de tous ceux du pays. Il parcourait les environs de Rouen avec une ardeur infatigable : aussi la flore de ce pays lui doit-elle de nombreuses conquêtes. Ces excursions avaient en outre un très-grand avantage pour lui. Il retirait , en agriculteur instruit , des résultats utiles de cette contemplation de la végétation sauvage. Il apprenait à connaître la nature du terrain par celle de leurs productions.

C'est à cette habitude d'observer , contractée de très-bonne heure , qu'il devait ce talent particulier qui le caractérisait , de juger par la surface de la qualité des terrains , et de désigner le genre de plantations qui pouvait leur convenir. M. Varin , avec cette connaissance-pratique que la science ne donne pas , mais qui est toujours le résultat d'un bon jugement et d'une longue expérience , a été très-utile à beaucoup de propriétaires des environs , qui lui sont redevables de la prospérité de leurs plantations. Ses succès ont contribué ensuite à fixer les regards vers la culture des arbres , et à répandre le goût des plantations dans ce pays.

C'est aussi à son zèle et à son ardeur que l'on doit la conservation du jardin des plantes de cette Cité ; car , dans les temps malheureux de la révolution , cet établissement avait été soumissionné et aurait été détruit si son défenseur n'avait lutté , avec un courageux dévouement , contre tous les obstacles. Pendant ce temps de calamités , qui est maintenant loin de nous , le professeur de botanique , M. Pinard , avait préféré la retraite à un serment contraire à ses opinions ; et son adjoint , notre confrère M. Gosseume , invité par le District de prendre la place de son ami , l'avait refusée par délicatesse. M. Varin restait seul pour protéger cet établissement , formé pour ainsi dire par ses soins et abreuvé de ses sueurs. Il cherchait alors , pendant les années où l'enseignement fut interrompu par

la retraite de M. Pinard , à donner aux élèves tous les moyens d'instruction qui étaient en son pouvoir , et les conduisait lui-même à la campagne pour étudier les plantes indigènes.

Lorsque l'enseignement de la botanique fut réuni à l'école centrale , on jugea utile de replanter le jardin , et de ranger les végétaux dans un autre ordre méthodique. M. Varin mit la plus grande activité dans ce travail , qui fut terminé en deux mois. C'était pour la troisième fois qu'il changeait la distribution de cette école. Il avait été témoin de la fin du siècle de Tournefort , de tout l'éclat du brillant et ingénieux système de Linné , qui était devenu le législateur de la botanique , et c'était avec peine qu'il voyait la méthode moins séduisante et plus difficile de Jussieu , l'emporter sur celle du célèbre botaniste d'Upsal. Il portait à l'extrême sa partialité sur cet article , prétendant dans son enthousiasme que la science , après ce grand homme , devait rester stationnaire. Cet excès était cependant peut-être moins blâmable que celui auquel se livrent maintenant quelques botanistes qui , sous prétexte de perfectionner l'étude des genres , multiplient les noms et introduisent sans cesse dans la langue botanique des changements qui retardent les véritables progrès de la science. Cette répugnance à adopter les idées nouvelles , même les meilleures , est une faiblesse au reste bien pardonnable à un vieillard , qui a apprécié le vide de toutes les théories , et

qui a vu plusieurs d'entr'elles s'écrouler et renaître sous des formes différentes. L'amour-propre d'ailleurs, qui est toujours la véritable cause de la violence que nous opposons à l'opinion des autres, est un sentiment que l'âge n'affaiblit point ; c'est le seul, avec l'amitié peut-être, qui semble au contraire s'accroître avec les années et acquérir plus d'énergie par le temps ; mais ce sentiment semble aussi prendre un caractère plus noble, plus élevé, vers le déclin de la vie, et annoncer presque toujours chez un vieillard une ame grande et ferme.

Tel était en effet le caractère de notre confrère. Aussi a-t-il dû sa réputation à ses travaux et à son mérite seulement. L'intrigue, la basse complaisance et tous les petits moyens d'hypocrisie dont l'ignorance sait souvent profiter avec tant d'adresse pour usurper l'honneur dû au vrai talent, ont toujours été rejetés par lui, et regardés comme aussi méprisables que ceux qui les emploient. Il portait sur-tout cette grandeur d'ame dans les affaires d'intérêts, et poussait la probité et la délicatesse au plus haut degré. A cette noble franchise, qui caractérise l'homme de bien, il joignait un cœur sensible et obligeant, offrant avec bonté ses services et son amitié à ceux qui méritaient son estime, mais ne sachant jamais feindre avec ceux qu'il méprisait.

M. Varin était doué d'une forte constitution ; mais les fatigues d'une vie laborieuse et très-active, avaient développé chez lui le germe d'une maladie

chronique , à laquelle il a succombé , le 24 mai dernier , à l'âge de 68 ans : il est mort dans les bras de sa femme et de sa fille , dont l'attachement et les vertus avaient fait le bonheur de sa vie.

Il n'a point laissé d'écrits sur l'agriculture , quoiqu'il eût beaucoup plus travaillé et beaucoup mieux observé que plusieurs de ceux qui se mêlent de faire imprimer de gros volumes sur ce sujet ; mais la plupart de ses idées sont chaque jour mises en pratique par un très-grand nombre d'élèves qu'il a formés , et qui pour la plupart occupent des places distinguées dans les principaux jardins de France. C'est un de ses élèves qui surveille les belles pépinières de Laval ; c'est aussi un de ses élèves qui est à la tête de l'établissement important de Malmaison ; c'est enfin encore un de ses élèves qui lui succède au jardin des plantes de cette ville , dont il a dirigé la culture pendant 52 ans.

Tous les végétaux qui s'y rencontrent , et qui sont au nombre de plus de trois mille , ont été plantés , nourris , élevés par lui , et rappelleront pour longtemps sa mémoire à ceux qui ont été témoins de ses travaux , et qui ont pu jouir de ses heureuses qualités. Il est mort , comme il le désirait , au milieu de toutes ses plantes qu'il n'avait jamais voulu quitter , et il a eu sur la fin de sa carrière la satisfaction , bien vive pour lui , de voir fructifier un grand nombre des plus rares. Il a été témoin aussi , pendant les trois dernières années de sa vie , de la

floraison de deux *Agavés* d'Amérique , ce qui est peut-être le seul fait qu'on puisse citer à une pareille latitude. Il semblait que ces végétaux , reconnaissants des soins de leur conservateur , vissent lui offrir le tribut de leur magnifique parure , et s'empressassent de lui rendre leur dernier hommage , prévoyant , pour ainsi dire , qu'ils allaient le perdre pour toujours.



NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. LALANDE ,

*Extraite de l'Eloge historique de M. Lalande , prononcé dans la Séance publique de la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut , le 4 janvier 1808 , par M. Delambre , secrétaire perpétuel ;*

Par M. *VITALIS.*

*Joseph-Jérôme Lefrançais* , si connu sous le nom de Lalande , membre de la légion d'honneur , de l'Académie des sciences , de l'Institut , du bureau des longitudes , professeur d'astronomie au collège de France , associé de presque toutes les Académies , était né à Bourg , département de l'Ain , le 11 juillet 1752 , de Pierre Lefrançais et de Marie Mouchinet. L'aisance dans laquelle vivaient ses parents leur permit de l'élever avec soin , mais un excès d'indulgence pour ce fils unique les empêcha de réprimer de bonne heure en lui un caractère dont la vivacité et l'impatience naturelles ne pouvaient que s'accroître avec l'âge.

Dès

Dès sa plus tendre enfance, M. Lalande montra pour l'astronomie un goût particulier et auquel il doit la plus grande partie de sa célébrité. A l'âge de six ans, il était curieux de connaître la cause qui tient les étoiles attachées à la voûte du ciel. La comète de 1744 fixa ses regards, quoiqu'il n'eût alors que douze ans. Dès que la nuit approchait, il se déroba à la maison paternelle pour aller contempler un phénomène qui devait lui paraître alors très-extraordinaire.

Envoyé aux jésuites de Lyon, il étudia avec ardeur les règles de la poésie et de l'éloquence; sous le père *Tholomas*, et partit alors se destiner à la littérature et au barreau. Une éclipse de soleil, observée pendant son séjour au collège de Lyon, lui fit donner la préférence aux mathématiques. Pour se livrer avec moins de distraction à cette étude, il voulut prendre l'habit de jésuite, mais ses parents avaient sur lui d'autres vues et l'engagèrent à suivre la carrière de la magistrature. Il parut céder à leur vœu, et vint à Paris pour y faire son droit; mais une visite à l'observatoire décida sa vocation. Dans les moments qu'il pouvait dérober à l'étude du droit, il suivait le cours d'astronomie de Delisle, au collège de France, et se rendait avec la même assiduité au cours de physique-mathématique que Lemonnier faisait dans ce célèbre collège. Les deux professeurs ne négligèrent rien pour s'attacher un jeune homme qui donnait les plus belles espérances.

Cependant, M. Lalande avait reçu le titre d'avocat en 1750. Ses parents le rappelaient avec instance, et l'astronomie le perdait infailliblement sans une circonstance qui s'offrit fort à propos et que Lemonnier saisit avec empressement.

*Lacaille* venait de partir pour le cap de Bonne-Espérance, dans le dessein de déterminer la parallaxe de la lune et sa distance à la terre.

Berlin, qui est à-peu-près sous le même méridien que le Cap, à la distance de près de  $85^{\circ}$ ; présentait une des plus belles bases qu'on pût trouver sur terre pour mesurer un grand triangle, dont le sommet était au centre de la lune. Lemonnier insista donc sur la nécessité d'envoyer un astronome à Berlin, et il parvint à faire partir M. Lalande.

Frédéric ne put s'empêcher de témoigner quelque surprise au jeune astronome que Maupertuis lui présentait; mais S. M. adoucit bientôt ce premier mouvement par des expressions agréables et pleines de bonté.

M. Lalande, reçu presque aussitôt au nombre des Académiciens de Berlin, admis à la cour et dans les premières sociétés, se vit entouré d'une considération bien rare et bien flatteuse pour son âge: il avait à peine dix-neuf ans.

Là, pendant une année, il passa les belles nuits dans son observatoire, les matinées à étudier le calcul intégral sous Euler, et les soirées avec les beaux

ésprits et les philosophes que Frédéric avait attirés à sa cour : *Voltaire*, *Maupertuis*, *d'Argens* et *Lamétrie*.

A son retour à Bourg, il plaida quelques causes pour complaire à son père; mais une carrière plus brillante l'attendait.

La manière dont il avait rempli sa mission astronomique, lui ouvrit bientôt les portes de l'Académie des sciences, et il se rendit digne de cet honneur par les immenses travaux auxquels il ne cessa de se livrer depuis cet instant.

En 1759, il publia *l'histoire de la Comète de Halley*, à la suite d'une traduction française des *tables planétaires et cométaires de Halley*.

Ces travaux ne l'empêchèrent pas d'enrichir les volumes de l'Académie de plus de 150 mémoires, qui tous roulent sur des points importants d'astronomie.

Déjà l'on se préparait à l'observation des deux passages de Vénus, qui devaient arriver en 1761 et 1769..... M. Lalande publia alors une *carte* où *l'entrée de Vénus et sa sortie* étaient marquées pour tous les lieux de la terre, afin de faire connaître quels pays seraient plus propres à l'observation. Si le refus qu'il fit de voyager l'empêcha de prendre part à l'observation, sa vaste correspondance lui fit promptement connaître ce que les astronomes voyageurs avaient observé en différentes parties du

globe ; il prépara tous les calculs , et il eut le premier la satisfaction d'annoncer à l'Europe le résultat des efforts communs. Sa renommée s'en accrut encore. Le public , qui voyait par-tout le nom de M. Lalande , semblait ne connaître que lui , et cette époque du passage de Vénus fut un des moments les plus brillants de la carrière astronomique de M. Lalande.

En 1755 il parcourut la Bresse et le Bugey , et rapporta les échantillons de toutes les substances qu'il y put observer.

L'année précédente il avait traduit de l'anglais un mémoire sur le platine.

En 1758 il composa pour l'Académie de Marseille un *discours* qui fut couronné , et qui avait pour objet de prouver que *l'esprit de justice fait la gloire et la sûreté des Empires*.

A-peu-près dans le même-temps il avait prononcé à Lyon , dans une assemblée solennelle , un discours où il établissait la préférence que l'on doit à la monarchie sur les autres formes de Gouvernement.

En 1760 il publia *l'éloge du maréchal de Saxe* , et trois ans après un *discours sur la douceur*.

C'était en réfléchissant sur lui-même , sur ce qu'il avait à réformer et à acquérir , qu'il composa ce dernier discours , qu'il relisait souvent pour tâcher de parvenir à modérer la trop grande vivacité de son caractère.

On lui doit encore des tables assez exactes de Mercure , de Mars et de Vénus.

Lorsque Maraldi abandonna la rédaction de la connaissance des temps , Lalande se trouva en concurrence avec le savant Pingré , auteur d'une *Cométographie* très-estimée. Lalande obtint la préférence ; mais il eut la modestie d'imprimer que cette fois l'Académie s'était trompée , et que la connaissance des temps eût été beaucoup mieux entre les mains de Pingré. Quoi qu'il en soit , la forme que Lalande a donnée à l'éphéméride astronomique , est encore celle que l'on suit aujourd'hui et qui est adoptée dans toute l'Europe. Lalande est encore le premier qui ait fait de cet ouvrage une espèce de journal où l'on trouve les observations , les formules , etc. , qui peuvent faciliter les progrès ou les calculs de l'astronomie-pratique.....

Parmi les immenses travaux de Lalande , on doit distinguer encore une *Dissertation sur la longueur de l'année* , qui fut couronnée par l'Académie de Copenhague ; un *Mémoire sur la révolution du Soleil autour de son axe* ; un *Traité du flux et du reflux de la mer* ; la description qu'il a donnée dans le recueil de l'Académie , de sept arts différents ; un grand *Traité des canaux* , dont la partie descriptive est curieuse , sur-tout pour ce qui regarde le canal des deux mers qui lui a fourni l'occasion de composer son traité. Tout le monde

connaît son *voyage d'Italie*, dont il a fait deux éditions, et dans lequel il a voulu donner aux voyageurs un guide sûr, un répertoire fidèle, un tableau exact et soigné des antiquités, des monuments, de l'état des sciences en Italie, et une collection des plans des principales villes; il a donné en outre un *Abrégé historique et pratique de navigation*; le *Dictionnaire d'astronomie de l'Encyclopédie méthodique*; sa *Bibliographie*, catalogue utile et commode de tous les ouvrages que les astronomes peuvent avoir besoin de consulter; la *continuation de l'Histoire des mathématiques de Montucla*; enfin, son *Astronomie* qui est comme un résumé de tous ses travaux.

On lui doit Méchain : il avait formé d'Agelet qui a partagé le malheureux sort de la Peyrouse. Si le plan et les moyens d'exécution de son immense catalogue d'étoiles ont été préparés par M. Lalande, on doit le travail en entier à Michel Lalande, son neveu et son élève.

M. Lalande a terminé sa carrière à Paris, le 4 avril 1807, à l'âge de près de 75 ans.

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. LASSUS,

*Extraite du Discours prononcé par M. Pelletan, le  
jour de ses obsèques;*

Par M. V I T A L I S.

*Pierre Lassus* est né en 1741, d'un maître en Chirurgie de Paris, chargé de famille et dépourvu de fortune. Ses parents consacrèrent toutes leurs facultés à l'éducation de ce fils unique, qui devait être un jour le soutien de quatre sœurs, formées à la vertu et à la piété par l'exemple de leur respectable mère.

Ce fut au collège des jésuites que le jeune Lassus fit ses premières études, et qu'il contracta ce goût du travail et de la bonne littérature qu'il conserva toute sa vie.

Entré peut-être par nécessité dans la carrière de la médecine, il ne songea jamais qu'elle devait fournir à ses besoins : il ne connaissait que son cabinet et ses livres. Il était arrivé à l'âge de 30 ans, avait parcouru sa licence avec la plus grande distinction, et reçu le grade de maître en chirurgie ; déjà il était adopté par l'Académie, et il laissait encore sa famille et ses amis dans l'inquiétude sur son sort et sur les ressources que son art devait lui procurer.

Ce fut à cette époque que la Martinière, premier chirurgien de Louis XV, présenta M. Lassus à la

place de chirurgien des princesses Victoire et Sophie , filles du Roi. Lassus n'était pas seulement nourri de grec et de latin , les langues italiennes et anglaises et leur littérature lui étaient familières ; il aimait tous les arts , et il cultivait la musique avec succès. Ses manières devinrent nobles sans orgueil , polies sans bassesse , et il eut bientôt toutes les qualités nécessaires à l'honnête homme qui doit vivre à la cour. Madame Victoire , qui avait l'esprit fin et orné , s'attacha à son docteur , et ne le confondit pas avec les valets de cour ; elle se plaisait à causer avec lui dans le particulier , abandonnant l'étiquette , et jouissant de cette égalité que les qualités du cœur et les dons de l'esprit établissent entre les hommes.

A la mort de son père , il emmena à Versailles , et présenta aux princesses , sa mère , âgée de soixante-dix ans et paralytique , et deux sœurs vouées au célibat , malgré l'opposition de leur frère dont les sentiments n'entendaient rien aux calculs de l'intérêt. La considération dont jouissait M. Lassus , s'étendit sur toute sa famille qui fut bientôt comprise dans la générosité des princesses.

L'orage de la révolution commençait à gronder ; les tantes de Louis XVI quittent la France , et se rendent en Italie où Lassus , guidé par le devoir et la reconnaissance , ne tarda pas à les suivre. Les nombreux extraits , et autres travaux qui l'avaient

occupé en Italie , lui procurèrent l'avantage de jouir de l'honorable exception portée dans le décret qui fixait le temps fatal assigné pour la rentrée des émigrés , terme que M. Lassus , déterminé à revenir dans sa patrie , n'avait pu devancer.

A peine était-il de retour en France , que l'Institut s'empressa de l'accueillir dans son sein , et lui donna une preuve bien précieuse de l'estime qu'il faisait de sa personne et de ses talents , en le nommant presque aussitôt secrétaire temporaire de la première classe. Bientôt après il obtint la place de bibliothécaire de l'Institut ; place à laquelle l'appelaient à juste titre son érudition , son goût pour l'étude , et son aptitude pour tous les genres de littérature.

L'Ecole de médecine mit le même empressement à le placer au nombre de ses professeurs , et ses savants confrères eux-mêmes lui rendent cette justice , qu'il était un des plus distingués d'entr'eux.

Une dernière faveur , qui ne lui coûta pas plus de démarches que les autres , et qui fut également un tribut rendu à ses rares talents , fut le titre de chirurgien consultant de S. M. l'Empereur.

M. Lassus , loin de songer à se reposer et à jouir en paix du fruit de ses travaux , profita de son loisir pour mettre au jour un *Traité dogmatique de médecine opératoire*. Bientôt après il s'occupa d'un *Traité de Pathologie chirurgicale* , qui paraissait à peine que la mort a enlevé son auteur.

Dans sa jeunesse M. Lassus avait remporté la palme dans les concours académiques ; il avait traduit de l'anglais divers ouvrages de chirurgie. Toutes ses productions sont des modèles de clarté, et écrites avec toute l'élégance que comporte chacun des sujets dont il s'est occupé.

Fidèle à ses affections, Lassus avait conservé et soigné religieusement, pendant dix ans, sa vieille mère paralytique, et l'avait consolée de la fin tragique d'une de ses filles. Une de ses sœurs, religieuse, chassée de son couvent par la révolution, retrouva encore chez lui la maison paternelle.

M. Lassus a été enlevé aux sciences, à sa famille et à ses amis, le 16 mars 1807, par une mort aussi subite qu'inattendue. Ses funérailles ont été célébrées le 18 du même mois, et ont été honorées par la présence d'une députation de l'Institut national, des professeurs de l'Ecole de médecine, des membres de la Société établie dans le sein de cette Ecole, et d'un grand nombre de médecins, de chirurgiens et d'élèves.



NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. VALMONT DE BOMARE,

*Extrait d'un Discours prononcé sur sa tombe, par*

M. Lafond-Ladebat ;

*Par M. VITALIS.*

*Jacques-Christophe Valmont de Bomare, naquit à Rouen, le 17 novembre 1731. Son père, avocat*

au parlement de Normandie, le destinait au barreau, mais la lecture des ouvrages d'Aristote et de Plin décida son sort ; il se voua à l'étude de la nature.

Il suivit, pendant quelque temps, à Rouen les leçons d'anatomie du célèbre le Cat, et se livra ensuite à l'étude de la chimie et de la pharmacie.

A vingt ans, il vint à Paris où il fut accueilli par Buffon, Daubenton, Réaumur, Nollet, Rouelle, d'Holbach, d'Alembert, Diderot qui l'encouragèrent et l'aidèrent à suivre la carrière à laquelle il se destinait. Il communiqua à M. Voyer d'Argenson, alors ministre de la guerre, le projet qu'il avait formé de donner des cours d'histoire naturelle, et pendant douze ans il voyagea sous la protection du gouvernement, pour rassembler les matériaux qui devaient faire l'objet de ses leçons. Il visita les plus beaux cabinets de l'Europe ; il parcourut les ateliers métalliques, les usines les plus remarquables ; et c'est dans ces vastes laboratoires de la nature qu'il en étudia pendant long-temps les richesses, les merveilles et la puissance.

Les cours qu'il ouvrit en 1756, et qu'il continua pendant trente-deux ans, répandirent le goût de l'histoire naturelle, et contribuèrent beaucoup aux progrès de cette belle science.

En 1761, il lut à l'Académie des Sciences un *Mémoire sur les pyrites et la vitriolisation*.

En 1762, il parcourut la Bretagne et découvrit

à Châtel-Audrén , près Saint-Brieux , une mine de plomb très-riche en argent. On donna à la première excavation le nom de *Puits-Bomare* : c'est tout ce qu'il recueillit de cette découverte cependant très-importante.

En 1763 , il fit paraître son *Traité de minéralogie* avec des tableaux synoptiques. La même année , il lut à l'Académie des sciences un *Mémoire sur le raffinage du camphre, d'après les procédés employés en Hollande.*

En 1764 , il publia son *Dictionnaire d'histoire naturelle* , ouvrage qui eut le plus grand succès et qui fut traduit dans presque toutes les langues. Plusieurs éditions se succédèrent rapidement ; la plus nouvelle est celle de Lyon , en 15 volumes *in-8°*. Malheureusement l'auteur n'avait pas suivi les progrès de la science , et à l'ouvrage de Bomare on préfère aujourd'hui , et avec raison , le grand *Dictionnaire d'histoire naturelle* , en 24 volumes *in-8°*, rédigé à Paris par une société de naturalistes.

Presque toutes les compagnies savantes de l'Europe l'associèrent alors à leurs travaux.

En 1765 , il lut à l'Académie des sciences un *Mémoire sur le raffinage du borax*. Il donna ensuite plusieurs *dissertations* sur divers objets de physique et d'histoire naturelle , et la traduction d'un catalogue très-précieux de minéralogie que Gustave II , roi de Suède , avait fait rédiger pour le prince de Condé.

En 1769, ce prince lui fit proposer la direction de son cabinet de physique et d'histoire naturelle à Chantilly, et d'être l'instituteur de ses enfants pour cette partie de leurs études. *„ J'accepte, dit Valmont de Bomare, pourvu que ce soit sans émoluments, et que cette clause soit insérée dans le brevet „* Il voulait conserver son indépendance, et continuer ses études et ses cours.

La réunion de son cabinet particulier à celui de Chantilly, lui fit, dans la révolution, éprouver une perte qu'il soutint avec le plus grand courage, quoiqu'elle le réduisît à un état de détresse absolue.

Lorsque l'Institut fut établi, il en fut le premier nommé membre associé pour la section de minéralogie.

A l'époque de la création des écoles centrales, il fut choisi pour professer l'histoire naturelle. S. M. I. le nomma depuis censeur des études au Lycée Charlemagne. Il a rempli les fonctions de cette place avec le plus grand zèle. Presque expirant, il se fit placer près de la cour du Lycée, le jour de la dernière distribution des prix, *pour revoir encore, disait-il, ses chers enfants.*

Son âge et les malheurs de la révolution avaient considérablement altéré sa santé; une humeur goutteuse lui avait causé successivement le retour de maladies très-graves. Il succomba enfin le 24 août 1807, après avoir rempli ses devoirs religieux avec ce

calme qu'inspire le terme d'une vie entièrement consacrée à des travaux utiles.

Il laisse une veuve inconsolable qui lui a prodigué les soins les plus tendres et les plus assidus.

~~~~~

*EXTRAIT de la Notice biographique , sur PHILIPPE-DENIS PIERRES , par P.-X. Leschevin. ( Magasin encyclop. , tom. 2 , avriè 1808 ) ;*

Par M. VITALIS.

M. Philippe-Denis Pietres , ancien premier imprimeur ordinaire du Roi , membre des Académies de Lyon , Dijon , Rouen et Orléans , était issu d'une famille qui , depuis plus de 200 ans , compte , parmi ses membres , des libraires et des imprimeurs justement estimés.

On lui doit beaucoup de bonnes éditions , connues de tous les savants , et dont la correction fait le principal mérite ; mais il ne voulut jamais entreprendre celles qu'on appelle *éditions de luxe* , persuadé que l'art de l'imprimerie n'atteint véritablement son but d'utilité que lorsqu'il sert à multiplier les bons ouvrages et à les mettre , par leur prix , à la portée du plus grand nombre. N'oublions pas de dire ici qu'il fit hommage à l'Académie de Rouen , dont il était devenu associé , d'une belle édition des Statuts de cette Compagnie savante , et qui était sortie de ses presses.

Il possédait sur l'histoire et les procédés de son art , dont il avait étudié avec soin toutes les parties , un riche fonds de connaissance , et avait rassemblé un très-grand nombre d'ouvrages rares et précieux , et de mémoires sur la typographie.

En 1774 , sur l'invitation de l'Académie des Sciences , il entreprit , pour la grande collection des arts et métiers , *l'Art de l'Imprimerie*. Cet ouvrage , auquel le temps n'a pas permis à M. Pierres de mettre la dernière main , eût formé trois volumes in-folio de texte , accompagnés d'un grand nombre de planches , et eût été terminé par un Dictionnaire typographique.

Pendant toute sa vie , M. Pierres a fait du perfectionnement de son art l'objet de ses études et de ses travaux les plus chers. Très-habile mécanicien , il avait le talent d'exécuter en petit le modèle de ses inventions..... A portée de juger journellement de la fatigue excessive des ouvriers employés à la presse , il conçut le projet d'une nouvelle presse qui , après avoir été examinée par des commissaires , fut jugée digne de l'approbation de l'Académie.

Cet heureux résultat n'empêcha cependant pas M. Pierres de continuer ses essais sur les moyens d'amener la presse au dernier point de simplicité. Le succès le plus complet a couronné ses efforts et sa persévérance..... Les avantages de la presse imaginée en dernier lieu par M. Pierres , sont d'être

beaucoup plus simples que l'ancienne , d'une construction moins coûteuse , d'exiger un espace moins considérable , et d'économiser prodigieusement le temps et les forces des ouvriers..... Elle peut être de la plus utile application à l'impression des toiles et papiers peints , et peut-être à d'autres arts. On sait que M. Pierres est le premier qui ait imprimé en feuilles d'or et à la presse.

Pendant son voyage en France , Franklin , qui avait fait en Amérique un grand nombre d'essais pour multiplier très-promptement les copies , vit avec plaisir ceux auxquels M. Pierres s'était livré depuis 1773 sur le *polytypage* , qu'il appliqua ensuite à la multiplication des dessins , de l'écriture , de la musique , des cartes géographiques , etc.

L'estime et la considération furent la récompense de ses nombreux et utiles travaux.

Les lettres patentes du 9 juillet 1785 , qui convertissent la charge d'*Imprimeur ordinaire du Roi* en celle de *premier Imprimeur ordinaire* , portent que Sa Majesté , en lui accordant cette faveur , *voulait lui donner une nouvelle marque de sa bienveillance , et faire connaître la satisfaction qu'elle ressentait de son zèle et du succès de ses travaux pour la perfection de l'art de l'imprimerie.*

Plusieurs ministres vinrent visiter ses ateliers. Il avait pour amis un grand nombre d'hommes recommandables par leur savoir , tels que MM. de la  
Rochefoucault ,

Rochefoucault , le président de Saron , Bailly , l'abbé Bossut , Vauvillers , Daubenton , Lacépède , etc. Plusieurs Académies lui ouvrirent leurs portes. Clément XIV ordonna qu'il lui fût envoyé , pour son grand ouvrage , une épreuve de toutes les espèces de caractères de l'imprimerie du Vatican. En 1782 , le roi de Pologne le chargea de rédiger le plan d'une bibliothèque publique qu'il se proposait d'instituer à Varsovie , et d'indiquer les livres les plus utiles et les plus estimés dans tous les genres et sur toutes les matières. Ce travail occupa son auteur pendant près d'une année. Le Roi lui témoigna sa satisfaction en lui envoyant une médaille en or , portant d'un côté le portrait de Sa Majesté , et au revers trois Couronnes de laurier , chêne et olivier , avec la légende : *Merentibus*. Le collège royal le nomma son imprimeur en 1777 , et attacha à cette nomination plusieurs prérogatives dont il n'y avait pas encore d'exemples dans ce collège. La Société de médecine , en le nommant son imprimeur , lui accorda les mêmes prérogatives.

Une extrême sensibilité , la franchise et la bonté formaient l'essence du caractère de M. Pierres. Ayant perdu par une suite d'événements malheureux une fortune assez considérable , fruit de ses longs travaux , il fut contraint , en 1807 , d'accepter une petite place au bureau des postes de Dijon. On ne pouvait se lasser d'admirer avec quelle fermeté cet intéressant vieillard supportait la rigueur de sa

destinée. Sa santé n'était point altérée, tout semblait annoncer qu'il pouvait encore se promettre de longs jours, lorsqu'une attaque d'apoplexie est venue, le 23 février, l'enlever à sa famille et à ses amis, dans la 66<sup>e</sup> année de son âge. Sa mort a causé un véritable chagrin à tous ceux qui l'ont connu à Dijon. — L'Académie de cette ville, qui l'avait accueilli dans son sein, s'imposa le douloureux devoir d'assister en corps à ses obsèques.



#### NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. FORFAIT;

*Par M. VITALIS.*

*Pierre-Alexandre Forfait*, né à Rouen en 1751, est un de ces hommes rares qui, dédaignant d'arriver à la fortune et aux dignités par la voie facile mais honteuse de l'intrigue, sut s'y frayer un chemin par ses seuls talents et par ses éminentes qualités.

M. Forfait fit son cours d'études au collège de Rouen, où il se distingua autant par les heureuses dispositions qu'il avait reçues de la nature, que par son application constante à l'étude. Des succès brillants et soutenus lui valurent l'estime et l'amitié de tous ses maîtres.

Quoique son esprit se pliât aisément à tous les genres d'étude, il s'attacha particulièrement aux sciences physiques et mathématiques, soit que son

goût l'y portât naturellement , soit qu'il y fût conduit par le conseil de ses parents ou de ses amis.

C'est dans les principes de ces deux sciences qu'il trouva ces riches matériaux qu'il a depuis employés si habilement dans son excellent *Traité de la Mâture*.

Ce traité , rempli de recherches profondes , de vues fines , de méthodes ingénieuses , est écrit d'un style simple , clair et précis : les matières y sont disposées dans le meilleur ordre et traitées avec un soin proportionné à l'importance du sujet ; aussi , dès qu'il parut , fut-il regardé comme classique , et M. de Castries , alors ministre de la marine , le fit imprimer aux frais du gouvernement. M. Forfait obtint , à cette occasion , un avancement auquel sa naissance semblait , à cette époque , devoir l'empêcher de prétendre.

Il remplissait paisiblement et avec honneur ses fonctions d'ingénieur-constructeur au Havre où il était établi , lorsqu'en 1791 , il fut nommé député du département de la Seine-Inférieure , à la législature , où il parut tenir une espèce de milieu entre les partis opposés.

Aussitôt que l'assemblée législative eut terminé sa session , il vint reprendre au Havre le cours de ses travaux ordinaires.

En 1798 , il fut nommé , par le directoire , commissaire pour l'organisation de la descente méditée contre l'Angleterre , qui fut ensuite convertie en

expédition d'Egypte. Pour donner le change , M. Forfait fit armer des bombardes au Havre.

A la suite du 18 brumaire ( 9 novembre 1799 ) , le premier Consul le nomma ministre de la Marine.

Remplacé au ministère par M. Decrès , il entra , en 1801 , au Conseil d'Etat , section de la marine.

Il accompagna , l'année suivante , le premier Consul dans son voyage de Bruxelles , et fut nommé , en juin 1805 , préfet maritime à Gênes. Quelque-temps auparavant il avait été élevé au grade de commandant de la légion d'honneur.

Ce fut à son retour de Gênes que M. Forfait fut atteint d'une paralysie dont , plus de dix ans auparavant , il avait ressenti de fâcheux pronostics.

En vain la médecine s'empessa de lui prodiguer ses secours : il termina sa carrière à Rouen , le 9 novembre 1807 , à l'âge de 56 ans , regretté de sa famille , de ses amis , des savants et de tous ceux qui avaient l'avantage de le connaître.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'église cathédrale , avec tous les honneurs dus à son rang.

Toujours modeste au milieu des faveurs énivrantes de la fortune , M. Forfait n'oublia jamais ni ce qu'il avait été , ni ses amis.

En 1800 , il avait remplacé à l'Institut le célèbre mécanicien Leroy , et il avait lu , quelque-temps après , un mémoire sur la possibilité de construire un port à Paris.

Il était membre de l'Athénée des Arts de cette dernière ville , de plusieurs Académies et de plusieurs Sociétés savantes qui s'applaudissaient de le posséder dans leur sein.

L'Académie de Rouen fut une des premières à lui ouvrir ses portes , en 1773. Nous lui devons , MESSIEURS , des mémoires très-intéressants dont la plupart existent heureusement dans nos archives , et dont le temps ne permet de vous offrir ici que les titres.

En 1775 , de la courbure des vaisseaux en vieillissant , dans le sens de la longueur.

Sur la construction des navires , 27 juillet de la même année.

En 1756 , appareil pour haler haut une frégate du poids de 300 tonneaux.

En 1777 , exploitation et emploi du bois de service.

En 1781 , doublage des vaisseaux en cuivre.

En 1782 , manière de fermer exactement les formes navales.

En 1785 , arrimage des vaisseaux.

En 1784 , l'art du peignier.

Moyens de renouveler l'air dans un vaisseau , même année.

En 1786 , expériences faites à Brest sur le même sujet.

Nouveau cabestan de M Deshayes , même année.

En 1789 , cabestan perfectionné.

Sur des poulies anglaises , même année.

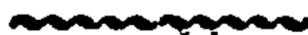
En 1790 , histoire de l'art de la navigation.

Vers l'année 1776 , l'Académie de Mantoue avait proposé la question suivante :

*Eum modum determinare quo minimo labore et minimâ impensâ , navigabiles alvei expédiantur ex arenæ et terræ acervis qui horum fundum altius evehunt ?*

M. Forfait en donna une solution tellement satisfaisante , que le prix lui fut décerné d'une commune voix. Le mémoire couronné fut imprimé à Mantoue en 1777.

Ainsi donc , MESSIEURS , le savoir profond , les qualités morales et privées se réunissent ici pour exciter nos regrets les plus vifs. L'Académie remplira difficilement le vide que laisse parmi nous la mort de M. Forfait , et la ville de Rouen , si féconde en grands hommes , s'honorera dans tous les temps de lui avoir donné le jour.



#### PRIX PROPOSÉ POUR 1808.

La classe des sciences avait proposé , l'année dernière , pour sujet de prix , la question suivante :

» La phthisie pulmonaire est-elle plus fréquente  
» de nos jours qu'elle ne l'était autrefois ? Dans le

» cas de l'affirmative , toutes les espèces de phthisies  
 » pulmonaires ou quelques-unes seulement sont-elles  
 » devenues plus fréquentes et par quelles causes ?  
 » Quels sont , s'il en existe , les moyens d'anéantir  
 » ces causes ? «

La commission chargée d'examiner les mémoires envoyés au concours , a annoncé avec regret que , parmi les six mémoires qui sont parvenus à l'Académie , aucun n'avait été jugé digne du prix ; elle a cru cependant devoir distinguer le mémoire coté n° 3 , et portant pour épigraphe :

*Salve , magna parens divorum , hygica tellus  
 Magna virum : tibi res antiquæ laudis et artis  
 Ingredior , sacros ausus recludere fontes.*

L'auteur , disent MM. les Commissaires qui ont été chargés d'examiner les mémoires , fait preuve de connaissances dans son art. Il nous a paru nourri de la lecture des anciens ; il est à la hauteur des connaissances modernes ; mais les idées qu'il présente sur la question sont trop générales ; il reconnaît que la phthisie tuberculeuse est plus fréquente de nos jours ; mais il oublie , dans l'énumération des causes , d'indiquer les plus essentielles , celles qu'avait particulièrement en vue l'Académie : d'ailleurs sa thérapeutique n'est pas toujours à l'abri de reproches.

En remettant la question au concours et aux mêmes conditions que l'année précédente , l'Académie a

eru devoir y ajouter un léger développement qui pourra servir à déterminer, d'une manière plus précise, le sens et l'esprit du programme.

L'Académie, dans sa séance du 3 de ce mois, a arrêté que la question serait énoncée dans les termes suivants :

» *La phthisie pulmonaire est-elle devenue en gé-*  
 » *ral plus fréquente qu'elle ne l'était autrefois, et*  
 » *en particulier dans la classe du peuple, eu égard*  
 » *aux genres de travaux auxquels il se livre, sur-*  
 » *tout dans nos départements septentrionaux? Dans le*  
 » *cas de l'affirmative, quelle est l'espèce de phthisie*  
 » *qui exerce le plus ses ravages? Quelles causes y*  
 » *donnent lieu? Peut-on les prévenir?*

» *L'Académie désire que l'on s'attache sur-tout à*  
 » *indiquer les moyens prophylactiques «.*

Le prix sera une Médaille de la valeur de 500 fr., qui sera décernée dans la Séance publique de 1809.

L'Auteur mettra en tête de son mémoire une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où le mémoire aura remporté le prix.

Les académiciens résidents sont seuls exclus du concours.

Les mémoires, écrits en latin ou en français, devront être adressés, francs de port, à M. VITALIS, secrétaire de l'Académie pour la classe des sciences, avant le 16 juillet 1809, époque de rigueur.

---

M É M O I R E S

*Dont l'Académie a délibéré l'impression  
en entier dans ses Actes.*

---

P R É C I S H I S T O R I Q U E

*Des Travaux qui ont été entrepris pour la recherche  
d'une Mine de charbon de terre, dans le département  
de la Seine-Inférieure ;*

*Par J.-B. VITALIS.*

Si, parmi les substances minérales, il en est peu qui soient d'une aussi grande utilité que le charbon de terre, il n'en est guère aussi que la nature ait plus abondamment répandue dans toutes les contrées de la terre : la France et l'Angleterre sont les pays de l'Europe les plus richement pourvus de ce précieux combustible (1).

On trouve dans un excellent ouvrage publié en 1803 par Lefebvre d'Hellancourt, membre du con-

---

(1) M. Proust, savant professeur de chimie à Madrid, et notre associé, a trouvé que le bon charbon de terre, sur 100 parties, en contenait 70 à 80 de charbon pur, tandis que, suivant ce même chimiste, le bois qui en contient le plus, qui est l'orme noir, n'en donne que 25 pour cent. (*Journal de phys.*, prairial an 7.)

seil des mines , sous le titre d'*Apperçu général des Mines de houille exploitées en France* , des renseignements très-exacts sur ceux de nos départements dont le sol renferme du charbon de terre ; et l'on voit , par une carte qui accompagne l'ouvrage , que ces départements occupent presque la moitié de notre territoire. Suivant l'auteur , le produit total de nos houillères s'élève annuellement à près de 80 millions de quintaux de charbon de terre ; et l'on pourrait l'augmenter peut-être du double si le Gouvernement , en accordant à cet objet toute l'attention qu'il mérite , dans un moment sur-tout où la pénurie du bois se fait sentir plus vivement de jour en jour , voulait obliger les propriétaires à suivre les méthodes d'exploitation que l'art a tracées , et que commandent également et le bien public et l'intérêt particulier.

Quoique ce que je vais rapporter du gisement du charbon de terre soit bien connu des naturalistes , qu'il me soit permis cependant de le rappeler ici , afin de faire mieux entendre ce que j'aurai à dire par la suite dans le cours de ce mémoire.

» Le charbon de terre , disent les auteurs du nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle , est disposé par couches , tantôt à-peu-près horizontales , tantôt fortement inclinées à l'horizon , mais toujours parallèles avec les couches pierreuses qui les accompagnent et qu'elles ne coupent jamais. L'épaisseur des couches de charbon varie depuis quelques pouces jus-

qu'à vingt et quarante pieds, et même au-delà. Leur puissance ( épaisseur ) ordinaire est de 3, 4 ou 5 pieds.

» Il y en a toujours plusieurs placées les unes au-dessus des autres, et leur nombre est quelquefois de 10, 20 et même 60 ; mais le plus souvent elles se réduisent à 3, 4, 5 ou 6.

» Les couches de charbon de terre se trouvent ordinairement au pied des chaînes de montagnes primitives, dans des localités qui annoncent, par leur disposition, qu'elles furent jadis des vallées sous-marines, des golfes, des culs-de-sac, dans les temps où la contrée était encore en partie couverte par l'océan. Ces couches suivent toutes les sinuosités des terrains qui leur servent de base ; mais on n'en a jamais trouvé dans l'intérieur des montagnes primitives, et il n'est aucun naturaliste qui ne les reconnaisse pour un dépôt formé par la mer.

» Par-tout les couches de charbon de terre ont pour *lit* et pour *toit* (1) des couches d'argile *feuilletée*, plus ou moins bitumineuses. Celle du *lit* est ordinairement plus compacte, et souvent mêlée de sable micacé ; celle du *toit* est d'une pâte plus fine, plus feuilletée, plus onctueuse : l'une et l'autre

---

(1) On appelle *lit* d'une mine en général, la partie inférieure de la couche pierreuse ou terreuse dans laquelle la houille est pour ainsi dire encaissée. Le *toit* est la partie supérieure de cette même couche.

offrent presque toujours des empreintes de plantes, et sur-tout de capillaires et de fougères. . . . . On remarque en général que les empreintes sont beaucoup plus nombreuses dans l'argile schisteuse du *toit* que dans celle du *lit*; mais ces dernières sont plus nettes et mieux prononcées. «

Une chose digne d'attention, remarque le D. Lehmann ( Essai d'une histoire naturelle des couches de la terre, page 407 ), c'est qu'on ne trouve des empreintes de plantes et de fleurs que dans les lits d'ardoise ( argile schisteuse ) qui accompagnent les mines de charbon de terre. . . . Les couches de charbon, ajoute-t-il un peu plus bas, se sont déposées les premières : les plantes arrachées des montagnes et des plaines s'y sont jointes, et après s'être mêlées avec des lits d'argile, elles y ont laissé leurs empreintes, quoiqu'elles-mêmes se soient quelquefois détruites et aient disparu, car on en trouve d'autres qui sont parfaitement conservées.

Les *schistes impressionnés* doivent donc être regardés comme le signe le plus certain de la présence des mines de houille, et l'on s'obstine en vain à en chercher dans des lieux où ce caractère ne se rencontre pas. Cette observation, dont nous ferons usage par la suite, mérite toute l'attention.

Entre les différentes couches de charbon, il se trouve presque toujours des couches de grès qui alternent avec des couches schisteuses à-peu-près

semblables à celles qui forment le lit et le toit du charbon. Ces différentes couches composent des massifs dont l'épaisseur varie depuis quelques pieds jusqu'à 20 toises et au-delà. On observe quelquefois que les bancs pierreux dans chaque massif se succèdent dans le même ordre et ont la même épaisseur ; ce qui annonce que la cause qui les a formés agissait périodiquement et suivant des intervalles et des degrés de puissance à-peu-près égaux.

Ce phénomène frappant d'un nombre qui va quelquefois jusqu'à soixante, d'opérations périodiques toutes semblables les unes aux autres, fait penser à Patrin, l'un des rédacteurs du nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle, qu'il faut bien moins chercher la formation des couches de houille dans la décomposition des végétaux entassés dans le sein de la terre par l'effet d'une catastrophe gratuitement supposée, que dans l'éruption périodique des volcans vaseux, qui, d'après les observations des plus célèbres naturalistes, tels que Pallas, Dolomieu, Spallanzani, etc., vomissent toujours une matière argileuse fortement imprégnée de bitume. (*Voyez le Dictionnaire d'histoire naturelle au mot Houille*).

La houille est ordinairement disposée par couches qui s'écartent peu de la situation horizontale. On en voit cependant qui présentent des crochets, des zigzags plusieurs fois répétés, et qui paraissent être l'effet de l'affaissement des couches sur elles-mêmes dans le temps où elles conservaient encore une cer-

taine mollesse. On voit aussi des couches de houille en forme de bateau. Ces sortes de couches , dont la tête est quelquefois peu distante de la surface de la terre , après s'être enfoncées à une profondeur plus ou moins considérable , se relèvent ensuite à une distance quelconque , souvent très-éloignée , en décrivant un arc à-peu-près circulaire.

C'est cette dernière disposition des couches de charbon de terre qui fit, il y a quelques années , présumer à M. Castiau , minéralogiste , que quelques-unes des nombreuses houillères du pays de Liège et du Brabant pouvaient se prolonger à travers la France jusqu'à la mer , ou même communiquer sous l'océan avec celles d'Angleterre. En tirant sur la carte de France relative aux mines de charbon et qui se trouve dans *l'art d'exploiter les mines de charbon de terre* , par M. Morand : ouvrage qui fait partie des arts et métiers de l'ancienne Académie royale des sciences de Paris ; en tirant , dis-je , une ligne à-peu-près par le point central , autour duquel ces houillères sont répandues , il vit que cette ligne aboutissait aux environs de Dieppe. Il résolut de sonder le terrain dans cet arrondissement et de faire toutes les recherches nécessaires pour s'assurer du degré de confiance qu'il pouvait placer dans ses conjectures.

Fondé sur les avantages considérables qui devaient résulter pour les ateliers de Rouen , de la découverte d'une mine de charbon de terre dans

le département de la Seine-Inférieure ; il s'adressa au commencement de l'an IV ( 1795 ), au Ministre de l'intérieur, lui fournit ses plans et en obtint la permission de faire des recherches dans toute l'étendue du département.

Mais une entreprise de ce genre exigeait de grandes avances, et M. Castiau ne vit d'autre moyen d'y subvenir qu'en formant une association première avec quelques propriétaires de mines de la ci-devant Flandre française, qui, d'après l'exposition de sa théorie et de ses plans, jugèrent comme lui; est-il dit dans le Prospectus répandu alors dans le public et que nous avons actuellement sous les yeux, que le département de la Seine-Inférieure, et notamment le voisinage de Dieppe, devait contenir des mines de charbon de terre.

Ce ne fut qu'en messidor an 5 que M. Castiau se rendit à Dieppe, accompagné de sept ouvriers mineurs.

Après avoir inspecté le pays, il établit le premier sondage dans la vallée de Meulers, canton d'Arques, à 500 toises sud-est du village.

Des difficultés de localités ne lui permirent pas de pousser au-delà de 279 pieds ce sondage, qui eut néanmoins l'avantage de lui offrir plusieurs indices assurés d'une mine de charbon dans le pays.

L'abondance des eaux lui fit également abandon-

ner un second sondage, fait à 400 toises du premier, près S. Igny.

A 450 toises au-delà de S. Igny, M. Castiau fit sonder le terrain jusqu'à 269 pieds de profondeur, et, le 4 germinal an 6, on découvrit en cet endroit, commune de Freuleville, une couche de charbon de terre, à la profondeur de 267 pieds.

Cette découverte importante, est-il dit dans le prospectus déjà cité, fut constatée par l'agent municipal du lieu, qui y fut appelé, ainsi que plusieurs forgerons experts. Ils furent présents à plusieurs retirements de sonde qui amenèrent du charbon de terre dont on fit l'expérience, et qui fut reconnu être de bonne qualité.

Muni de ce procès-verbal, M. Castiau se présenta devant l'administration du département de la Seine-Inférieure, et demanda, aux termes de la loi, la concession d'une surface de six lieues carrées, pour exploiter exclusivement toutes les mines qui pourraient s'y trouver; ce qui lui fut accordé.

Mais l'abondance des sources dans la commune de Freuleville, et la difficulté de les détourner n'ayant pas permis à M. Castiau d'exploiter la mine qui venait d'être découverte, il se dirigea sur la commune de Saint-Nicolas-d'Aliermont, où il trouva un terrain dans lequel il conjectura que les sources seraient plus faciles à contenir et à détourner.

Au commencement de prairial an 6, il y fit ouvrir  
un

un puits qui, en l'an 9, se trouvait poussé à 540 pieds. On avait dépassé trois niveaux d'eau dont on s'était rendu maître. Les différentes couches de terre que l'on avait traversées confirmaient de plus en plus l'espérance du succès, dit M. Castiau, par leur analogie parfaite avec celles qui, dans le pays de Liège et le ci-devant Hainaut, avoisinent et encaissent ordinairement les mines de charbon. Cependant on n'avait point encore rencontré de *schiste argileux*, et sur-tout de *schistes argileux impressionnés*, dont la présence, au témoignage de tous les minéralogistes, est le seul indice sur lequel on puisse fonder quelques espérances.

Pour atteindre la mine et l'exploiter, il restait à faire des dépenses assez considérables, et la société de M. Castiau, qui avait déjà fait des avances très-fortes, se détermina à cette époque à disposer d'un certain nombre d'actions, dont le produit pût la mettre à portée de faire face aux dépenses ultérieures.

On passa, le 26 nivôse an 7, un acte de société par devant J.-B. Pequeux et Daffrennes, notaires publics, patentés, résidants en la commune de Lille, département du Nord, et par lequel M. Castiau fut nommé directeur général de la mine de Meulers.

Vers ce temps on publia le Prospectus dont nous ayons parlé plus haut, et on y inséra un tableau des bénéfices dont les actionnaires seraient bientôt en jouissance.

D'après ce tableau, la recette d'un jour s'élevait  
 à . . . . . 1728 l.

La dépense d'un jour était de . . . . . 278

Il restait donc par jour un bénéfice net de 1450 l.

Tout portait à croire, ajoutait-on, que l'on atteindrait bientôt la couche exploitable, et que les nouveaux actionnaires n'auraient pas à subvenir pendant plus d'une année aux frais de recherche. Ces frais, au surplus, ne pouvaient être qu'un objet annuel de 150 livres environ par chaque action.

M. Castiau, pourvu de fonds suffisants par la vente des actions, reprit les travaux; et dans l'assemblée du comité d'administration, tenue le 15 vendémiaire an 10, il fut reconnu que la source d'eau, trouvée à 545 pieds, avait été arrêtée, ainsi que celles supérieures; qu'ensuite l'enfoncement du puits avait été poursuivi au travers de bancs de rochers très-durs, entremêlés de *Tourtia* (espèce de tuf argileux, d'un gris bleuâtre, jaunâtre ou noirâtre) jusqu'à la profondeur de 672 pieds; qu'arrivé là, le suintage des eaux qui tombaient des cuvelages à niveaux, gênant l'effet des mines, M. Castiau, pour faciliter et abrégé les travaux, avait fait percer une galerie de 18 pieds au midi; qu'à cette distance il avait fait creuser un petit puits octogone de 5 pieds de diamètre seulement, et de 74 de profondeur. Ce puits était déjà percé de 54 pieds; de sorte que sous peu l'on devait être à 737 pieds du sol.

Le comité approuva tous ces travaux , ainsi que le projet de revenir du fond de ce petit puits par une autre galerie , jusque sous le point perpendiculaire du grand , pour ensuite poursuivre l'enfoncement jusqu'à la mine , sans être gêné dorénavant par les suintages des eaux ; cette méthode devait accélérer les travaux au moins de la moitié du temps qu'il eût été nécessaire d'employer en poursuivant l'enfoncement du jour.

Dans le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire , tenue à Rouen le 11 prairial an 10 , on lit qu'examen fait du journal des ouvrages et du plan présenté par M. Castiau , il a été reconnu , qu'au moyen du grand puits de 665 pieds ( on avait dit plus haut 672 ) , d'un deuxième de 81 ( on avait dit plus haut 74 ) , d'un plus petit diamètre , et finalement d'un troisième récemment ouvert , on est présentement à 750 pieds au-dessous de la superficie du sol ; qu'à cette profondeur l'on est encore dans la couche de terrain nommée *Tourtia* , par les mineurs du département du nord , et qui précède ordinairement les schistes et les mines de charbon. On observe que cette couche de *Tourtia* présente déjà 208 pieds , sans qu'on puisse encore rien prononcer sur son épaisseur totale ; mais que comme il ne se présente rien qui détruise les espérances conçues , on propose de continuer à percer le troisième puits autant qu'il sera jugé utile , et même d'en percer un quatrième si l'on

ne découvre pas la mine dans ce qui reste à percer du troisième. L'assemblée approuva les travaux et les projets de M. le directeur , et l'autorisa en outre à diriger et à varier ses opérations suivant que les circonstances lui paraîtraient l'exiger pour le bien de la chose , sauf à lui d'en insérer les motifs dans son journal des travaux et de *les faire connaître aux commissaires à la plus prochaine assemblée.*

Cette assemblée eut lieu , par extraordinaire , le 18 frimaire an 12 , et il résulte du rapport qui y fut présenté par M. Castiau , que le troisième puits commencé en prairial an 10 , a été poursuivi et percé jusqu'à la profondeur de 82 pieds 11 pouces , toujours dans des couches de *Tourtia* ; qu'à cette profondeur , il a fait sonder 78 pieds 3 pouces en avant , sans reconnaître d'autre nature de terrain ; qu'après ce sondage fini , ainsi que le calfatage du grand puits , il a arrêté les travaux pendant l'hiver , pour l'avantage de la compagnie ; qu'au mois de floréal an 11 , voulant reprendre les travaux et profiter de toute la belle saison pour approfondir un quatrième puits , il se fit alors des éboulements si considérables dans la partie des glaises percées dans le grand puits , qu'au lieu de pouvoir faire approfondir le quatrième , il avait été obligé de faire boiser et rétablir une hauteur de 180 pieds dans lesdites glaises , par un cuvelage beaucoup plus fort que le premier ; qu'il se passera encore un mois

avant que tout soit rétabli et qu'il soit possible de reprendre les enfoncements ; qu'après avoir terminé ces réparations indispensables , il se propose de percer un quatrième puits pour dépasser les 78 pieds 3 pouces de terrain sondé en avant , puisqu'aucun obstacle ne s'y oppose ; qu'après cet enfoncement fini , si l'on n'est pas parvenu à la mine , l'on ferait un nouveau sondage pour reconnaître le terrain à une profondeur de 78 à 80 pieds , ce qui donnerait un total de 985 pieds de la superficie ; qu'il y a lieu de croire néanmoins que l'on atteindra la mine avant ; mais que le contraire ne serait pas un motif de désespérer puisqu'on exploite des mines de charbon en Flandre à des profondeurs beaucoup plus considérables.

De nouvelles difficultés vinrent encore retarder la jouissance des avantages qui avaient été représentés comme très-prochains. Voici de quelle manière M. Castiau s'exprimait à ce sujet à l'assemblée générale extraordinaire , tenue à Rouen le 18 ventôse an 13.

» Lorsque , dans mon rapport fait à l'assemblée du 11 prairial an 10 , j'annonçais qu'il ne faudrait pas s'étonner que le *Tourtia* eût jusqu'à 350 ou 400 pieds d'épaisseur , je ne m'attendais pas que nous percerions 358 pieds avant de découvrir les schistes , parce que l'on aime toujours à se bercer d'un espoir flatteur ; mais en considérant les variations.

que j'ai observées relativement à l'épaisseur du même terrain, en divers endroits de la Flandre, je ne puis être étonné de ce que nous trouvons ici, d'autant plus que les épaisseurs des marnes et des glaises sont aussi beaucoup plus considérables à Menlers..... Ce n'est donc pas, ajoute-t-il, parce que cette épaisseur considérable de Tourtia a trompé nos espérances, qu'il faut manquer de résolution pour vaincre les difficultés qui restent en arrière; au contraire, il faut se roidir et les attaquer avec plus de vigueur, afin que bientôt il ne puisse rester aucun doute sur l'existence de la mine «.

M. Castiau rend compte ensuite des contre-temps survenus dans le travail par l'inondation des bures (petits puits), et même de la bure principale ou grand puits.

» Ce ne fut que le 11 prairial an 11, que l'on put commencer à faire tirer l'eau du grand puits pour pouvoir suivre le percement des autres.

» Arrivé à 442 pieds ( c'est M. Castiau qui parle ), je fus très-étonné de voir les cuvelages cassés dans la partie des glaises, et un éboulement considérable qui fut reconnu, trois jours après, avoir 18 pieds de hauteur sur 30 pieds environ de largeur. Bien d'autres personnes, moins animées que moi du désir de procurer à ce département un combustible aussi nécessaire que celui que nous cherchons, n'auraient

point hésité d'abandonner l'ouvrage à cause des dangers qu'il y avait à courir pour les ouvriers , des dépenses que les réparations occasionneraient , et enfin des dégoûts que j'avais différentes fois éprouvés ; mais toutes ces considérations ne firent qu'enflammer mon zèle , et je résolus de vaincre les plus grandes difficultés que l'on ait peut-être rencontrées dans tous les travaux des mines connues.

» A l'époque de l'assemblée du 18 frimaire, continue M. Castiau, le premier éboulement était rétabli ; un autre découvert, plus bas et plus considérable , était près de l'être , et je comptais sur un mois de travail ou six semaines au plus pour arriver dans le dernier puits ; mais mon attente fut déçue. Les cuvelages continuèrent à casser à mesure que l'on creusa , et de nouveaux éboulements se succédèrent. Je ne doutai plus alors que les mêmes embarras auraient lieu dans toute la partie des glaises ; mais l'ouvrage était commencé , et je voulais vaincre. Enfin je parvins à replacer 230 pieds de cuvelage en boisage neuf..... Ce ne fut que le 16 floréal an 12 que le grand puits fut totalement rétabli. Les réparations dont on vient de parler ont demandé une année de travail et 24,000 livres de dépenses. «

Malgré ces fâcheux accidents , M. Castiau avait percé une galerie et une chambre pour établir un quatrième puits, qui fut poussé jusqu'à 63 pieds de profondeur. Le troisième puits, qui n'était que de 83 pieds , avait été aussi approfondi de 19 pieds.

M. le directeur avait fait faire en outre un nouveau sondage qui se trouvait, en ce moment, poussé à 30 pieds.

M. Castiau termine son rapport en annonçant que les dernières couches percées dans le quatrième puits, sont d'une nature aussi satisfaisante qu'on peut le désirer dans un *Tourtia* ; que les indices fournis par le sondage sont encore bien au-dessus, puisque l'on présume avoir percé des schistes et des grès micacés, qui sont les matrices du charbon.

» J'attends maintenant, disait M. Castiau, la décision de la compagnie pour attaquer l'ouvrage vigoureusement et aller chercher la mine malgré les obstacles qui l'environnent. «

L'état de la dépense que nécessitait la reprise des travaux, se montait à 170 liv. 16 s. par jour. L'Assemblée, pleine de confiance dans les talents et la probité de M. le directeur, délibéra qu'il serait fait un nouvel appel de fonds de 200 livres par action, et engagea M. Castiau à continuer ses travaux avec persévérance.

On s'occupa aussi dans cette assemblée des démarches qu'il convenait de faire pour obtenir du Gouvernement les 20,000 francs qui avaient été depuis long-temps votés par le conseil général du département, à titre d'encouragement, pour l'entreprise de Meulers.

Les choses étaient à-peu-près dans cet état, lors-

qu'une mission, dont M. Beugnot, alors Préfet du département de la Seine-Inférieure, me chargea relativement à des mines de fer que l'on disait devoir exister dans l'arrondissement de Neufchâtel, m'obligea de m'approcher assez près de Dieppe pour m'inspirer le désir d'aller visiter la mine de Meulers.

Je me rendis donc vers les derniers jours de l'an 12 à Saint-Nicolas-d'Aliermont, et, après avoir visité les ateliers attachés au service de la mine, je quittai mes habits pour prendre le costume des ouvriers mineurs.

Un gilet d'une étoffe épaisse, un large pantalon, un chapeau à vastes rebords, auquel était fixée une chandelle allumée, voilà toutes les pièces de mon grotesque, mais commode et utile accoutrement.

Un des deux tonneaux de la machine à tambour étant venu se débarrasser des eaux qu'il rapportait du fond du grand puits, j'y pris place à l'instant.

Le contre-maître des travaux, qui me servait de guide, debout sur les bords du tonneau, et accroché d'une main à la chaîne qui nous tenait suspendus au-dessus de l'abyme, donna de l'autre le signal, et, en quelques secondes, nous voilà tous deux plongés dans une colonne épaisse de fumée qui s'élevait de la galerie d'airage, placée à 100 pieds au-dessous de nous, et où l'on avait été obligé ce jour-là de faire du feu pour faciliter la circulation de l'air dans l'intérieur de la mine.

L'espace que je traversais ressemblait assez bien, sous quelques rapports, à celui que Milton a si poëtiqnement décrit dans le premier livre de son *Paradis perdu* : » Gouffre horrible où circulait un torrent de fumée épaisse, à travers laquelle on appercevait une flamme, dont la pâleur servait moins à éclairer qu'à rendre l'obscurité visible (1) «.

Le léger mouvement de la chaîne, sur ses vigoureux anneaux, se répétait en longs gémissements dans la profondeur du souterrain.

Nous arrivâmes enfin au-dessous de la galerie d'airage, et là, je commençai à distinguer les objets à l'aide des lumières dont nous étions pourvus.

Mon guide me fit remarquer successivement la tête du premier niveau d'eau, le bas de ce premier niveau, et quelques sources qui avaient été trouvées à 500 pieds environ de la superficie. Il me montra les endroits où s'étaient faits les éboulements dont on a parlé plus haut, et dont la réparation avait occasionné tant de peine et de dépenses.

De mon côté, j'examinai avec le plus grand soin le cuvelage de la fosse, dans toutes les parties qu'il avait été nécessaire de boiser (car il en est quelques-

(1) A dungeon horrible on all sides round

As one great furnace flam'd, yet from those flames

No light, but rather darkness visible

Serv'd only to discover..... doleful shades.....

unes où le roc a permis de se dispenser de cette précaution), et il me fut aisé de juger, par l'abondance des eaux qui ruisselaient de toutes parts sur nous, et qui me mouillèrent sur les bras jusqu'à la peau, que, malgré tous les soins que l'on avait pris pour calfater les madriers employés au boisage, ils laissaient encore échapper par leurs jointures un volume d'eau assez considérable, à l'épuisement auquel la machine à tambour était nuit et jour occupée.

Parvenus au niveau des eaux du grand puits ou bure principale, c'est-à-dire à 650 pieds de profondeur, nous rencontrâmes la première chambre ou galerie percée au midi.

En y entrant j'aperçus deux hommes n'ayant pour tout vêtement qu'un simple pantalon, et qui étaient occupés à tirer, du premier petit puits, les eaux que des sources mal contenues y versaient continuellement, ainsi que les déblais provenant du percement des puits inférieurs.

Je proposai à mon guide de continuer notre route. Nous gagnâmes l'échelle adossée verticalement aux parois de la bure creusée au milieu de la première galerie, et nous ne tardâmes pas à arriver à la seconde, qui n'est distante de la première que d'environ 70 pieds.

Des ouvriers y étaient occupés aux mêmes travaux que dans la précédente; et comme elle n'offrait

rien de particulier à observer, nous descendîmes, toujours au moyen des échelles, dans la troisième galerie où un ouvrier perçait une quatrième bure qui n'avait guère, en ce moment, que 4 ou 5 pieds de profondeur. La couche de *Tourtia* qu'il fallait entamer était si dure qu'on était obligé d'employer la force de la poudre à canon pour la faire sauter en éclats plus ou moins volumineux.

Pendant tout le trajet, depuis le sol jusqu'à l'endroit où l'on travaillait actuellement, à la profondeur d'environ 1025 pieds, j'avais considéré attentivement les différentes couches terreuses ou pierreuses qui s'étaient présentées à mes regards. Ces couches sont très-réellement de la même nature que celle des échantillons qui m'en ont été remis depuis par M. Castiau, et dont je donnerai la notice à la fin de ce mémoire.

L'air que je respirais depuis une heure était excessivement chaud, et je sentais le besoin de m'en procurer un meilleur. Dans ce dessein j'invitai mon guide à disposer tout pour notre retour.

Ce retour m'inquiétait un peu; et quand je songeais que, pour l'effectuer, j'avais à franchir trois puits d'environ 100 pieds chacun de profondeur, et que je ne pouvais en sortir qu'au moyen des échelles posées perpendiculairement le long des parois, je ne pouvais m'empêcher de craindre d'avance beaucoup de fatigue; et, en effet, j'eus encore plus à souffrir que je ne m'y étais attendu.

Je me tirai assez bien du premier puits , et quoique , en arrivant à la galerie qui le terminait , je me sentisse déjà un peu las , je crus que quelques minutes de repos me suffiraient pour reprendre des forces. Je me trompai.

Parvenu à-peu-près au milieu de l'échelle du second puits , ma respiration devint pénible et laborieuse ; ma bouche était d'une sécheresse extrême ; mes jambes commençaient à fléchir sous moi ; mes mains étaient agitées d'un mouvement légèrement convulsif , déterminé , je crois , par la nécessité de s'ouvrir et de se fermer alternativement pour quitter un échelon et en saisir un autre que je serrais avec d'autant plus de force que je m'en servais comme de point d'appui pour m'aider à porter le poids de mon corps.

Je me rappelai en ce moment ces vers si connus de Virgile :

*Facilis descensus Averni :*

*Sed revocare gradum , superas que evadere ad auras ,*

*Hoc opus , hic labor est . . . . .*

» On descend aisément dans la profondeur des abymes , mais la difficulté est d'en sortir «.

Je ralentis ma marche , je fis quelques efforts , et je parvins à la deuxième galerie où j'arrivai haletant , le pouls extrêmement agité et presque sans forces.

Mon guide , accoutumé cependant à ce rude exercice , n'était pas en meilleur état que moi. Sa figure était entièrement décolorée ; sa respiration était courte et précipitée. Nous nous regardions l'un l'autre en silence , et nous nous jettâmes bientôt tous deux avec le même empressement sur une mauvaise planche qui servait de banc aux ouvriers. Je sentais mes artères battre avec une violence extraordinaire ; un feu dévorant semblait circuler avec le sang dans mes veines.

Après avoir pris un quart-d'heure de repos , j'invitai mon guide à continuer notre route. Nous quittons à regret notre grabat et je monté le premier à l'échelle.

Je n'eus pas fait vingt pas que je me sentis comme suffoqué et accablé par une lassitude désespérante.

Je rappelle mon courage et je gravis péniblement quelques échelons de plus : c'est tout ce qu'il me fut possible de faire. Je restai comme suspendu à l'échelle , et j'eus besoin , pour m'y soutenir , de m'asseoir un moment sur le dos de mon guide , qui eut la générosité , quoiqu'accablé de fatigue lui-même , de me prêter ce secours , en me faisant observer que , dans la position où il se trouvait , il barrait de son corps le travers du puits , de manière que je ne pouvais courir aucun danger.

Je répondis à ce mouvement de générosité par de nouveaux efforts pour ne pas tenir plus long-temps

mon guide dans la posture gênante qu'il avait bien voulu prendre. Je fais encore quelques pas , et je suis de nouveau forcé de recourir à mon premier appui. Combien de pieds jusqu'au grand puits , demandé-je à mon guide ? Trente , me répond-il. Je rassemble toutes mes forces , et dans l'ardeur qui m'anime en cet instant , je ne m'apperçois pas qu'il faut changer de position , parce que l'échelle suivante en changeait elle-même. Le moment était critique : mon guide attentif à tous mes mouvements s'en apperçoit. Il soutient sur une de ses mains mon pied prêt à porter à faux , et le place sur l'échelon. Je tente un dernier effort : au risque de perdre haleine , je n'écoute plus que la nécessité d'arriver , et je touche enfin à la troisième galerie , dans un état de faiblesse , de lassitude ou plutôt d'accablement qu'il est plus facile d'imaginer que de décrire.

Je m'étendis tout de mon long sur le sol de la galerie , et là , dans un repos absolu , dans l'immobilité la plus parfaite , j'attendis que le calme se rétablît dans tous mes sens.

Il ne me fallut pas moins d'une demi-heure pour reprendre mes esprits et oser me remettre en route.

Mais la voiture , c'est-à-dire un des tonneaux qui faisait le service du grand puits , nous attendait. Nous reprenons nos places , mon guide et moi , et nous cheminons gaiement et sans autre inconvénient que

d'être arrosés encore une fois par les jets d'eau qui s'échappaient des sources ; nous traversâmes de nouveau la colonne de fumée qui partait de la galerie d'airage , et je revis enfin la lumière.....

En débarquant , j'eus le plaisir d'apercevoir M. Castiau , qui , averti de mon arrivée à Saint-Nicolas , avait bien voulu s'y rendre. Après avoir pris quelques rafraîchissements dont j'avais grand besoin , je me rendis à Meulers où M. le directeur eut la bonté de m'offrir chez lui un logement que j'acceptai.

Le lendemain , je pris congé de mon hôte , très-satisfait de l'accueil gracieux que j'en avais reçu , mais bien éloigné de croire , d'après ce que je venais de voir , aux brillantes espérances dont on se flattait.

Quoique M. Castiau ne se fût pas rendu aux raisons sur lesquelles je fondais mon opinion , il ne laissa pas de me presser de les communiquer à l'assemblée du comité d'administration , qui me fit l'honneur de m'inviter à sa séance du 9 décembre 1805.

M. Castiau y rendit compte , à l'ordinaire , des travaux qui avaient été exécutés depuis la dernière assemblée.

» Les tuyaux d'airage qui avaient été ôtés pour faciliter le calfatage général , qui a eu lieu chaque année , avaient été remplacés. Cet ouvrage fini , on avait commencé à tirer l'eau pour vider les bures. Comme il s'était fait dans la première chambre quel-  
ques

ques petits éboulements qu'il fallut raccommoder , les bures ne furent vides que le 25 floréal an 13.

» Depuis cette époque jusqu'au 13 thermidor , le percement avait été continué jusqu'à la profondeur de 115 pieds 10 pouces , ce qui faisait 52 pieds 10 pouces depuis la reprise du percement.

» Le 13 thermidor , on avait commencé un nouveau sondage pour s'assurer si l'on était assez éloigné des schistes argileux qui enveloppent assez ordinairement les mines de charbon , pour devoir établir une chambre et une quatrième bure.

» Le 25 , on avait déjà percé 68 pieds du même terrain , toujours *Tourtia* , entremêlé de couchés de roches coquillières schisteuses. Parvenus à cette profondeur , on avait atteint une roche très-dure , et , immédiatement après l'avoir entamée , on avait touché une fente qui donna un peu d'eau salée ; on avait continué à sonder , dans le même terrain , jusqu'au lendemain : alors la source était devenue si considérable qu'en 48 heures elle avait rempli les trois petits puits , faisant ensemble une profondeur de 294 pieds : ce qui faisait plus de 7,000 pieds cubes , y compris les deux chambrés.

» Après avoir rempli les trois bures , l'eau avait continué de monter dans le grand puits jusqu'au 4 fructidor ; elle était alors à 156 pieds de hauteur , ce qui pouvait faire une nouvelle masse de 5,440 pieds cubes : enfin , en huit jours , cette source avait

produit 12,440 pieds cubes , non compris ce qui avait été enlevé , pendant le même espace de temps , avec la machine , et que l'on peut évaluer à 5,760 pieds cubes ; ce qui faisait un total de 18,200 pieds cubes.

» Avec moins de zèle que j'en ai toujours eu pour le succès de l'entreprise , dit ici M. Castiau , on n'aurait pas manqué d'abandonner un ouvrage aussi pénible et aussi désagréable qu'il le fut souvent pour moi , sous divers rapports ; mais , au contraire , ce nouvel obstacle n'a produit sur moi d'autre effet que le désir de vaincre.

» Toujours persuadé , continue M. Castiau , du succès que je dois obtenir si la compagnie est assez constante pour me seconder , je fis tirer l'eau jour et nuit , avec autant de vitesse que mes moyens mécaniques pouvaient me le permettre , et , depuis le 4 fructidor jusqu'au 30 , au lieu de voir monter l'eau , je parvins à la faire baisser de 130 pieds.

On fut obligé de suspendre , pendant sept jours , l'extraction des eaux , par la nécessité de remédier à des éboulements qui se firent sur 44 pieds de hauteur , et aux mêmes endroits que ceux qui avaient eu lieu deux ans auparavant. Durant ces sept jours , l'eau ne monta que de 100 pieds ; ce qui serait arrivé dans une seule journée au moment où la source salée avait été découverte. On recommença à tirer l'eau afin de la faire baisser assez pour pou-

voir procéder au calfatage général qui se répète tous les ans au commencement de l'hiver. Ce calfatage fut terminé le 4 brumaire ; pendant le temps qu'il exigea, l'eau avait monté de 113 pieds. On reprit l'extraction des eaux, et, le 12 frimaire, la première bure et les deux premières chambres étaient vides. Il ne s'agissait plus que de réparer quelques petites avaries qui ne pouvaient retarder que de quelques jours la poursuite des travaux (1).

» Le comité a aujourd'hui à juger, dans sa sagesse, dit M. Castiau, en terminant ce rapport, si l'on doit continuer des travaux aussi intéressants, et qui laissent toujours les mêmes espérances, quoique la mine soit à une profondeur plus grande que celle qui avait été jugée dans le principe. Pour aider le comité à se déterminer, il présente l'état des dépenses qui seraient nécessaires pour établir une nouvelle chambre et percer une quatrième bure jusqu'au-delà des 68 pieds de sondage qui sont faits en avant, et il évalue ces dépenses à 34,282 liv. 8 s. «.

L'assemblée m'invita ensuite à m'expliquer sur

---

(1) Le 7 fructidor an 13, M. Castiau m'écrivait que la source salée pourrait bien indiquer une mine de sel gemme qui ne serait pas du tout à dédaigner pour les associés. J'analysai l'eau de cette source mêlée, il est vrai, de deux tiers d'eau douce dans le grand puits, et je n'y trouvai que 1/196<sup>e</sup> de sel marin, tandis que les sources salées les plus faibles en contiennent au moins 1/64<sup>e</sup> de leurs poids.

l'opinion de M. Castiau et sur les propositions qu'il venait de lui faire.

Je commençai par rappeler au comité les indices qui, d'après le sentiment des auteurs les plus estimés, d'après les témoignages des praticiens les plus habiles, et de l'aveu de M. Castiau lui-même, annonçaient la présence du charbon de terre, et je fis remarquer que, quoique l'on fût parvenu à une profondeur de 1,000 pieds environ, on n'avait encore rencontré aucune apparence de schistes, non-seulement impressionnés, mais même alumineux; je fis valoir les obstacles sans cesse renaissants qu'opposait opiniâtement le suintage des eaux, malgré le calfatage qui se renouvelait chaque année; j'opposai les dépenses énormes occasionnées par la pourriture des bois de cuvelage et les éboulements qui en étaient la suite: j'insistai sur les avaries considérables que devait nécessairement produire sur le boisage des bures et des chambres, le séjour des eaux de la source salée; sur la difficulté, l'impossibilité peut-être de venir à bout de l'épuiser entièrement; et, d'après toutes ces considérations, je n'hésitai pas à conclure qu'on se flattait vainement de l'existence d'une mine de houille à Saint-Nicolas-d'Aliermont, et qu'il était temps de mettre un terme à la poursuite d'une découverte qui ne s'offrait à mon esprit que comme une brillante chimère.

M. Castiau insista sur ce que les espérances étaient toujours les mêmes.

» Sur quoi l'assemblée ayant mûrement délibéré, et considérant que, tant que l'on n'aura pas découvert la fin de la couche dite *Tourtia*, il n'y aura aucun motif d'avoir moins d'espérance de la découverte du charbon, et que l'épaisseur extraordinaire de cette couche, beaucoup plus considérable ici que dans toute autre excavation connue, doit faire espérer que nous touchons à sa fin,

Délibéra :

1° Que les excavations seront continuées sans interruption ;

2° Qu'il sera fait ensuite un sondage aussi profond que possible ;

3° Elle vote en conséquence une nouvelle mise de 200 livres par action.

Dans l'assemblée générale extraordinaire, tenue à Rouen le 9 décembre 1806, M. Castiau déclara qu'il en coûterait des sommes énormes pour vider les bures et continuer les sondages et les percements qu'on serait obligé de faire avant d'atteindre la mine.

Voici de quelle manière le directeur général s'exprime dans ce dernier rapport :

» Le comité d'administration, considérant qu'il était de l'intérêt de la compagnie de poursuivre des travaux qui ne présentaient plus d'obstacles majeurs, délibéra, dans l'assemblée des 9 et 10 décembre 1805, une mise de 200 livres par action ; 1° pour ap-

profondir un quatrième puits jusqu'au bout du sondage de 68 pieds , fait dans le fond du troisième petit puits , ce qui portait la reconnaissance du terrain à 1,025 pieds ; 2° pour faire un nouveau sondage aussi profond que possible , afin de percer le Tourtia , reconnaître la mine , ou au moins la roche schisteuse qui lui sert de matrice. Ce travail devait durer cinq à six mois , mais l'hiver extraordinairement pluvieux de l'année dernière , causa tant d'embaras , que l'on fut huit mois et demi au lieu de six avant d'avoir atteint le bout du sondage.

» Lorsqu'on fut parvenu à cette profondeur , l'on en commença un nouveau dans un banc de roche très-dur. A dix pouces de profondeur il fut percé ; aussitôt une nouvelle source s'échappa avec tant de vitesse , que les ouvriers furent obligés de se sauver promptement pour n'être pas noyés ; l'eau monta avec tant de rapidité , qu'en 37 heures les quatre petits puits , les chambres et les galeries furent inondés.

» Depuis le 5 juillet , que l'on atteignit cette source , jusqu'au 10 août suivant , la machine ne cessa de marcher jour et nuit. Quoiqu'elle enlevât 2,850 pieds cubes par 24 heures , cela n'empêcha pas l'eau de monter à 261 pieds dans le grand puits. Voyant , continue M. Castiau , que ce travail devait traîner en longueur et occasionner de la dépense , je crus ne pouvoir mieux faire que d'arrêter les travaux ,

jusqu'à ce que la compagnie ait décidé quel parti elle voudra prendre à cet égard. Pour faciliter sa décision , je crois devoir lui soumettre les apperçus suivants :

» La quantité d'eau contenue aujourd'hui dans le grand puits de Meulers , les quatre petits et les chambres , peut être estimée à 3,164 pieds cubes. Une machine à feu faisant jouer une pompe de 8 pouces de diamètre seulement , et donnant 12 impulsions de cinq pieds chacune par minute , enleverait toute cette masse en 26 heures , si les sources ne fournissaient pas.

» D'après les observations que j'ai faites à 663 pieds de profondeur , toutes les sources réunies des cinq puits de Meulers , fournissent , par heure , 150 pieds cubes ; ce qui fait un quart en sus de ce que la machine à chevaux peut enlever à la même profondeur , en la faisant marcher dans sa plus grande vitesse.

» Une machine à feu , faisant jouer une pompe de huit pouces de diamètre , peut enlever dans le même temps 1,245 pieds , ce qui est huit fois un tiers autant que toutes les sources fournissent ensemble. Ainsi l'on voit que l'événement qui nous arrête n'en est qu'un très-ordinaire dans les pays de mines , puisque , dans certains établissemens bien connus , dans les départemens du Nord et de Jemmape , on tire chaque jour au moins quinze fois autant d'eau

qu'il en vient présentement à Meulers. Ce n'est donc que la dépense considérable qu'il y aurait à faire pour établir une pompe à feu, et sur-tout pour l'alimenter de combustible, qui peut arrêter la compagnie, jusqu'à ce qu'elle ait acquis, par des moyens moins frayeux, la certitude sur la profondeur où la mine se trouve (1).

» Je serai aussi réservé, pour engager la compagnie à établir une pompe à feu, que zélé à l'inviter à tenter encore un essai avec la machine à molettes que nous avons, pendant cinq à six mois, afin de s'assurer si cette source, quoique plus abondante pour le moment que les autres, ne serait pas également susceptible de tarir, puisqu'elles sont toutes dans le même terrain. Cet essai, pendant six mois, présente une dépense de 20,568 livres, ce qui reviendrait à 100 francs par action. Si le tarissement avait lieu, on aviserait alors les fonds qu'il resterait à faire pour achever l'approfondissement du quatrième petit puits jusqu'à 100 pieds, et faire un nouveau sondage de 70 à 80 pieds, ce qui porterait la connaissance des terrains jusqu'à 1,125 pieds, au lieu de 1,025.

L'Assemblée, après avoir oui le rapport de M. Castiau, arrêta unanimement qu'il serait sursis jusqu'à nouvel ordre à la continuation des travaux,

---

(1) M. Castiau estime que la machine à feu coûterait 150,000 fr. d'achat, et dépenserait pour 80 fr. par jour de charbon de terre.

qu'il serait mis un gardien à la machine, chargé de sa conservation et des outils que la compagnie réservera pour le besoin lors de la reprise desdits travaux.

Au sujet de la reprise des travaux, M. Castiau m'écrivait ( le 28 novembre 1806 ) : » Comme on ne pourrait suivre l'ouvrage avec avantage sans pompe à feu, et que je n'ai pu faire sonder, je ne voudrais plus engager personne à suivre cette entreprise «.

Après avoir présenté le tableau des opérations relatives à la mine de Meulers, je crois devoir donner celui des dépenses auxquelles elles ont donné lieu.

En voici l'état exact :

|                                           |         |
|-------------------------------------------|---------|
| Action. . . . .                           | 1000 l. |
| Appels jusqu'au 17 thermidor an 8 . . . . | 250     |
| Délibération du 18 fructidor an 8 . . . . | 150     |
| du 15 vendémiaire an 10 . . . .           | 100     |
| du 16 prairial an 10 . . . .              | 200     |
| du 18 frimaire an 12 . . . .              | 200     |
| du 18 ventôse an 13 . . . .               | 200     |
| du 19 frimaire an 14 . . . .              | 200     |
| du 9 décembre 1806. . . .                 | 25      |
|                                           | <hr/>   |
|                                           | 2325 l. |

Chaque action est donc de . . . 2,325 l.

Le nombre des actions est de . . . 200

Ainsi la dépense totale est de . 465,000 l.

Si à cette somme on ajoute celles qui ont été accordées en différents temps par le Gouvernement , on trouvera que les travaux de Meulers ont coûté près de 500,000 francs.

La géologie d'une petite partie du département a pu seule y gagner peut-être quelque chose , en ce que la fouille faite à Saint-Nicolas-d'Aliermont a fait connaître la nature des couches terreuses , pierreuses ou métalliques qu'offre le terrain en cet endroit , et l'ordre dans lequel ces couches se succèdent.

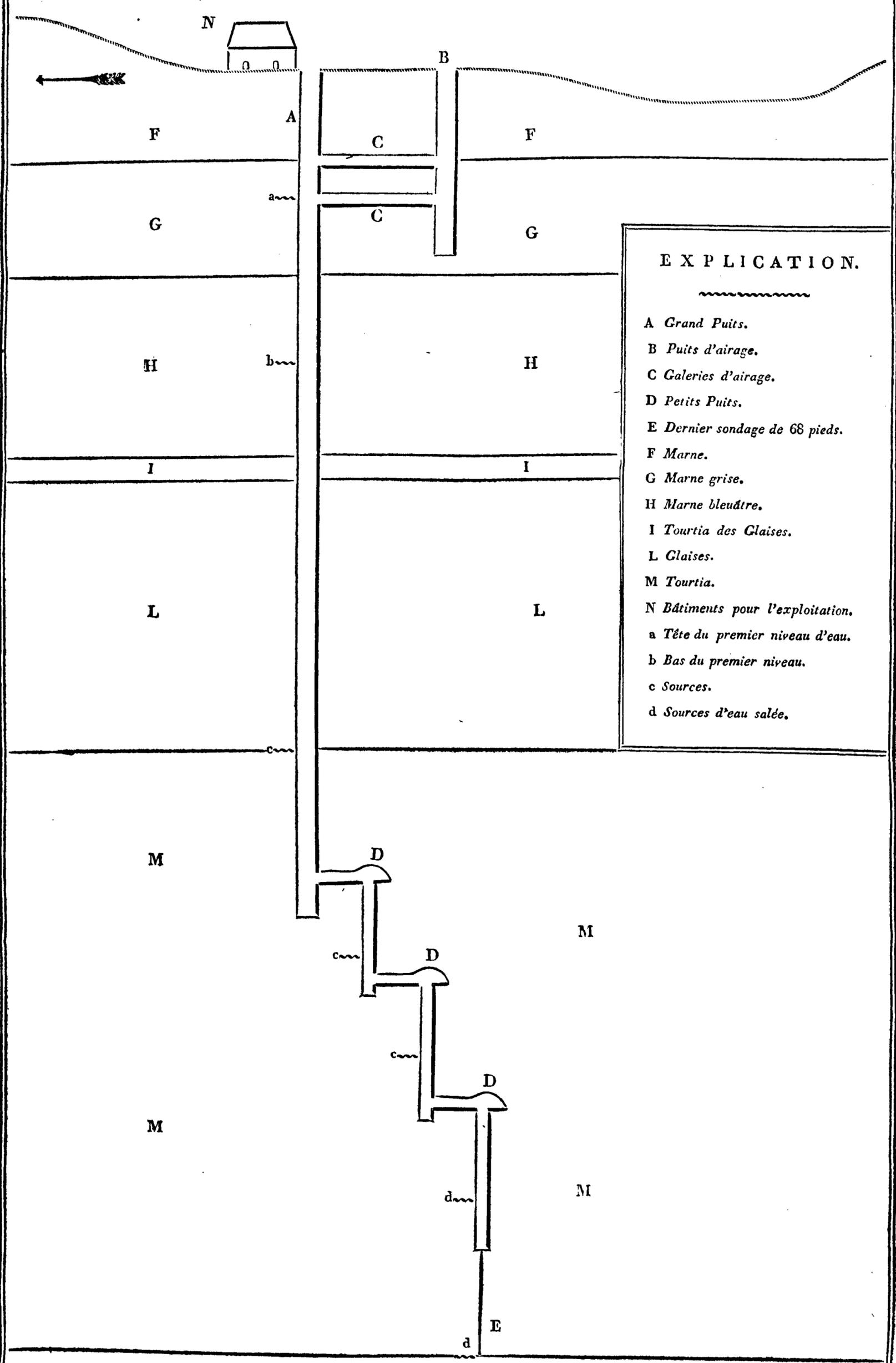
Je vais en présenter l'état d'après les échantillons qui m'ont été remis par M. Castiau lui-même. Si ces échantillons peuvent être de quelque intérêt pour l'Académie , je les déposerai entre ses mains aussitôt qu'elle m'aura fait connaître qu'elle veut bien en agréer l'hommage.

J'y joindrai une petite carte (1) , représentant la coupe de la bure principale , des galeries , et des quatre petits puits percés pour la recherche des mines de charbon sur ce point de notre département.

---

(1) Voyez la carte ci-jointe.

*COUPE des quatre Puits percés sur la Commune de Saint-Nicolas-d'Alihermont ,  
pour la recherche du Charbon de Terre.*

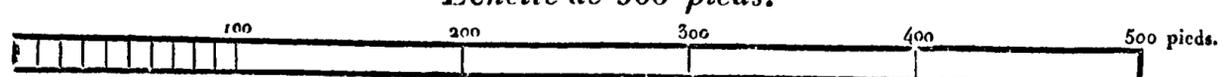


**EXPLICATION.**

~~~~~

A *Grand Puits.*  
 B *Puits d'airage.*  
 C *Galleries d'airage.*  
 D *Petits Puits.*  
 E *Dernier sondage de 68 pieds.*  
 F *Marne.*  
 G *Marne grise.*  
 H *Marne bleudtre.*  
 I *Tourtia des Glaises.*  
 L *Glaises.*  
 M *Tourtia.*  
 N *Bâtiments pour l'exploitation.*  
 a *Tête du premier niveau d'eau.*  
 b *Bas du premier niveau.*  
 c *Sources.*  
 d *Sources d'eau salée.*

*Echelle de 500 pieds.*





*ETAT des substances terreuses, pierreuses, métalliques et fossiles en général, trouvées dans la fouille faite à Saint-Nicolas-d'Aliermont, commune de Meulers, arrondissement de Dieppe, département de la Seine-Inférieure, pour la recherche d'une mine de charbon.*

Profondeur  
des couches  
à partir du sol.

Nature des substances.

- A 5 pieds.. Terre végétale et argile.
- 56 . . . Fragments de silex noirâtre non arrondis, empâtés d'un ciment marneux et ferrugineux.
- 70 . . . Marne calcaire.
- 80 . . . Marne idem grise.
- 140 . . . Marne idem bleuâtre.
- 170 . . . Marne sableuse.
- 212 . . . Marne et silex noirs.
- 229 . . . Tourtia de diève ou glaise noire bitumineuse.
- 255 . . . Marne pierreuse.
- 290 . . . Argile grise.
- 310 . . . Tourtia, espèce de tuf marneux.
- 318 . . . Argile fine, de couleur grise.
- 350 . . . Argile coquillière.
- 390 . . . Argile impressionnée de cornes d'amon, et fragments de divers coquillages fossiles.

Profondeur des couches à partir du sol.	Nature des substances.
A 422 pieds..	Argile jaunâtre , très-dure.
545 . . .	Argile pyriteuse.
547 . . .	Tourtia ou argile noirâtre.
550 . . .	Argile grise , très-dure.
561 . . .	Argile avec fragments de silex noir , non arrondis.
563 . . .	Argile noirâtre , tourtia.
580 . . .	Argile coquillière et impressionnée de cornes d'ammon.
586 . . .	Argile et carbonate calcaire spathique.
592 . . .	Tourtia , argile noirâtre.
615 . . .	Grès grisâtre , offrant à la surface des traces de sulfure de fer.
618 . . .	Argile grise ou tourtia.
630 . . .	Argile noirâtre , espèce de tourtia.
636 . . .	Grès ferrugineux , veiné de sulfure de fer.
640 . . .	Couche de sulfure de fer ou pyrite mar- tiale.
652 . . .	Argile noirâtre , tourtia.
657 . . .	Grès grisâtre et ferrugineux.
655 . . .	Argile grise et micacée , tourtia.
700 . . .	Argile grise très-fine , tourtia.
719 . . .	Poudingue avec ciment argileux.
722 . . .	Argile mêlée de sulfure de fer.
750 . . .	Silex empâtés dans l'argile.
802 . . .	Tourtia , argile grise très-fine micacée.

Profondeur des couches à partir du sol.	Nature des substances.
---	------------------------

A 850 pieds. . Très-petits coquillages empâtés dans l'argile.

900 . . . Tourtia ou argile grise très-fine.

930 . . . Tourtia un peu feuilleté.

936 . . . Argile très-ferrugineuse.

945 . . . Tourtia ou argile grise fine.

950 . . . Tourtia ou argile d'une pâte grossière.

957 . . . Banc de grès.

Le sondage , poussé à 68 pieds , n'offrait plus qu'une masse de tourtia de la même épaisseur.

Dans le précis historique des travaux entrepris pour la recherche d'une mine de charbon dans le département de la Seine-Inférieure , mon but a été de conserver le souvenir d'une entreprise vraiment grande , et par sa nature et par les moyens d'exécution qui ont été déployés. Si les résultats n'ont pas répondu aux espérances que l'on avait conçues , on ne pourra du moins se lasser d'admirer le courage et la constance de ceux qui ont eu à lutter pendant neuf ans contre des obstacles de tout genre , contre des difficultés sans cesse renaissantes. La postérité verra avec reconnaissance le noble dévouement des actionnaires. Le nombre et l'étendue des sacrifices qu'ils ont faits apprendront à nos neveux que , dans le siècle où nous avons vécu , il existait des hommes qui ne savaient point calculer lors-

qu'ils avaient conçu l'espoir de servir les intérêts de la chose publique.

---

## M É M O I R E

*Sur la Teinture de la Soie en noir , au moyen du pyro-lignite de fer.*

Par M. VITALIS.

Dans le mémoire que j'ai publié l'année dernière , sur la manière de teindre en noir la laine , le fil et le coton , au moyen du pyro-lignite de fer , je n'ai point parlé de la soie , parce que je n'avais en vue que nos ateliers de Rouen , où l'on ne teint guère la soie que par occasion.

Mais Paris, Lyon, Tours et quelques autres villes de France cultivent particulièrement ce genre de teinture , et j'ai pensé qu'il serait utile de faire connaître qu'on peut appliquer à la soie le procédé qui m'a si bien réussi sur la laine , le fil et le coton (1).

Le noir, dit Macquer , *Art de la teinture en soie* , page 62 , est une couleur difficile à faire sur la soie. Ce qu'il y a de plus essentiel à observer sur la teinture noire , dit-il encore plus loin , c'est qu'en

---

(1) Depuis l'impression de mon mémoire , je me suis assuré que le coton , pour prendre un noir solide par le pyro-lignite de fer , n'avait pas besoin d'être piété en bleu ; ce qui , dans ce moment sur-tout , ajoute beaucoup à l'économie du procédé.

général elle altère et énerve beaucoup les étoffes ; ensorte que celles qui sont teintes en noir sont toujours beaucoup plutôt usées , toutes choses égales d'ailleurs , que celles qui sont teintes en d'autres couleurs. C'est principalement à l'acide vitriolique de la couperose , lequel n'est qu'imparfaitement saturé par le fer , qu'on doit attribuer cet inconvénient. Comme le fer , uni à tout autre acide , et même aux acides végétaux , est capable de produire du noir avec les astringents végétaux , il y a tout lieu de croire qu'en substituant d'autres combinaisons de ce métal à la couperose , on pourrait remédier à cet inconvénient. *Ce sont certainement de bonnes et utiles tentatives à faire.*

Ce que Macquer recommande ici , je l'ai exécuté avec succès , en remplaçant la couperose par la dissolution du fer dans l'acide pyroligneux.

Je dois pourtant observer que dans la méthode rapportée par Macquer , la couperose n'est pas le seul ingrédient qui puisse altérer la soie : l'arsenic blanc ou l'acide arsénieux , le sublimé corrosif , le réalgal , l'orpiment , et beaucoup d'autres substances métalliques qui entrent dans la composition de ce bain de noir , doivent nécessairement exercer une action corrosive qui affaiblit singulièrement le tissu de la soie. (*Voyez le développement du procédé , Art de la teinture en soie , par Macquer.*)

Ce premier vice de la méthode dont il s'agit en ce

moment, n'est pas le seul qu'on puisse lui reprocher.

Cette méthode pêche encore, 1<sup>o</sup> par la multiplicité des drogues qu'on y emploie, et dont les unes sont superflues, et les autres nuisibles; 2<sup>o</sup> par le grand nombre de manipulations qu'elle exige, ce qui ajoute encore à la dépense.

Le procédé indiqué par Macquer ne peut donc plus être regardé aujourd'hui que comme une de ces compositions monstrueuses, faites sans règles et sans principes, et dont il faudrait se hâter de purger l'art de la teinture, si les ateliers n'en eussent déjà fait eux-mêmes justice depuis long-temps.

On préfère aujourd'hui, avec raison, un procédé donné en 1776, par Anglès, dans un mémoire présenté à l'Académie de Lyon, qui avait proposé un prix sur ce sujet.

Je vais donner une idée de ce procédé, d'après ce qu'en dit M. Berthollet dans ses *éléments de l'art de la teinture*, tome 2, page 16, seconde édition, afin que l'on puisse le comparer avec le procédé nouveau que je propose.

Anglès donne d'abord à la soie un bon fond de fauve par le brou de noix, puis un pied de bleu par le campêche et le vert-de-gris, le bleu de cuve étant moins favorable au noir sur soie. L'auteur aurait pu dire qu'il lui est même préjudiciable.

Ayant ensuite préparé un bain de noix de galle et de  
sumac,

sûmac, auquel il ajoute par parties égales une certaine proportion de couperose et de gomme arabique; il y plonge la soie, préparée comme on vient de le dire, ayant soin que la température ne s'élève pas au-delà du 40° degré de l'échelle de Réaumur. Au bout de deux heures, on évente et on sèche.

On fortifie alors le bain par une addition de couperose, et on répète l'immersion, qui dure encore deux heures, et au même degré de chaleur. On évente de nouveau, on sèche et on donne deux battures.

On fait alors une troisième immersion, qui doit durer quatre ou cinq heures; on relève, on sèche, on donne deux battures, et on termine par un bain de gaude pour adoucir la soie.

Je conviens que l'excès d'acide sulfurique que pouvait contenir la couperose employée encore dans ce procédé, peut être absorbé, du moins en partie, par la gomme arabique, sur laquelle on sait que l'acide sulfurique exerce une action; mais l'emploi de la gomme, nécessaire d'ailleurs pour empêcher le fer de se précipiter trop promptement, est très-dispendieux, et une méthode qui n'exigerait point cet emploi, me semblerait, sous ce rapport seul, mériter à bon droit la préférence.

Or, dans le procédé que j'annonce, et qui est sanctionné par l'expérience, j'évite également de

me servir, et de la couperose et de la gomme arabique.

Voici de quelle manière je procède :

Quoique l'on puisse teindre sur cru, je commence par donner à la soie la cuite ordinaire avec 20 ou 25 livres de savon, et après que la soie a été bien lavée et bien dégorgée, je la mets à sécher.

La dessiccation étant achevée, je passe les matreaux dans une décoction de galle en sorte, dans la proportion de trois onces de cet astringent par livre de matière. Le bain de galle doit être médiocrement chaud. On y lise d'abord les matreaux, et on les y foule légèrement afin de faire pénétrer la galle et de bien unir la couleur; on abat ensuite dans le bain qui doit être entretenu tiède pendant 15 ou 18 heures, on lève ensuite et on sèche.

La soie étant bien sèche de sa galle, je la mets dans un bain tiède de pyro-lignite de fer, qui marque 5 degrés à l'aréomètre de Baumé. On lise pendant quelque temps la soie dans ce bain pour bien unir la couleur: on l'abat ensuite et on l'y tient plongée, et un peu chaudement, pendant 5 ou 6 heures, ayant soin de la relever et de l'éventer de temps en temps.

Au sortir du bain de pyro-lignite de fer, on exprime, on tord à la cheville et on sèche, à l'air si le temps le permet, ou sous un hangar dans les temps pluvieux ou humides.

La soie étant sèche, on donne une ou deux battures et on procède à un nouvel engallage, qui se fait avec le restant de l'engallage précédent, augmenté de deux onces de galles par livre de soie. On laisse tremper comme il a déjà été dit, puis on relève, on tord et on sèche.

Ce second engallage est suivi d'un bain neuf et tiède de pyro-lignite ferrugineux, à quatre degrés, avec les précautions que nous avons recommandées plus haut. On relève encore, on exprime, et on met à sécher.

Après avoir donné une ou deux battures, on passe à un troisième engallage.

Celui-ci doit être préparé avec deux onces de galle neuve par livre de matière, en se conformant du reste à tout ce qui a été prescrit relativement à cette opération.

On donne ensuite un bain de pyro-lignite de fer, à trois degrés : on sèche et on lave.

Si l'on veut avoir un noir *pesant*, on fera un quatrième engallage neuf, avec une once de galle par livre de soie, suivi d'un quatrième bain de pyro-lignite, à trois degrés du pèse-liqueur. On sèche et on lave avec soin.

La gomme que l'on emploie en suivant le procédé d'Anglès, donne à la soie un brillant très-recherché dans le commerce. J'y supplée en plongeant la soie,

après qu'elle a reçu la teinture et en la lisant , pendant quelque temps , dans un bain d'eau tiède où l'on a mêlé préalablement deux ou trois gros d'huile d'olive par livre de soie. On lave et on sèche pour la dernière fois.

Un léger bain de savon tiède produit le même effet.

Du reste , ma méthode n'exclut point l'emploi de la gomme qu'on ferait alors dissoudre dans le bain ferrugineux. On pourrait même , dans les ateliers où l'on tient absolument au procédé d'Anglès , ou à tout autre semblable , en suivre toutes les manipulations , et profiter cependant de la partie essentielle du mien , en substituant le pyro-lignite de fer à la couperose. On y gagnerait plus d'intensité et de solidité dans la couleur , et la soie elle-même en souffrirait moins.



## DISSERTATION

SUR LA MÉTÉOROLOGIE ET LES OBSERVATIONS  
MÉTÉOROLOGIQUES ,

*Présentée à l'Académie de Rouen , par M. VITALIS ,  
secrétaire des Sciences.*

On entend par *météores* tous les effets naturels ou *phénomènes* qui naissent et paraissent dans *l'atmosphère* , c'est-à-dire dans la masse d'air qui sert comme

d'enveloppe au globe que nous habitons, et on appelle *météorologie* la science qui s'occupe de la connaissance des météores.

On sait combien les brouillards, la gélée, la grêle, les frimas, la pluie, la rosée, les vents, etc., influent sur la végétation; des faits nombreux attestent les rapports intimes, la liaison étroite qui existe entre ces météores et les diverses productions de la terre, et l'homme le moins attentif ne peut s'empêcher de reconnaître que l'agriculture ne fera de progrès qu'à proportion que ces rapports et ces liaisons nous seront mieux connus. Ces vérités, si faciles à saisir, ne pouvaient échapper à ceux qui, par goût, se livrent à l'étude de la nature, et c'est dans le dessein de les mettre en évidence, et surtout de les rendre utiles, que des physiciens distingués, malgré les soins minutieux et continuels qu'exige cette sorte de travail, ont entrepris de recueillir les observations météorologiques, sous des climats divers, de les comparer entr'elles, et d'en dresser des tableaux, afin de rapprocher plus aisément les effets des causes présumées.

L'abbé *Toaldo* est le premier qui ait tenté ce genre de recherches, et les découvertes importantes qu'il a faites garantissent d'avance les plus heureux succès à tous ceux qui s'engageront après lui dans la même carrière.

L'influence de la lune sur les mouvements de l'atmosphère, et par conséquent sur les météores.

qui se forment dans son sein, est une opinion peut-être aussi ancienne que le monde. Mais cette opinion était celle du vulgaire, et il n'en fallut pas davantage pour la faire rejeter de quelques savants accoutumés à reléguer dans la classe des erreurs tout ce qui tient aux idées communes et ordinaires. Toaldo eut le bon esprit de se tenir en garde contre cette prévention injuste ; il visita lui-même la source dédaignée par ses prédécesseurs, et s'assura qu'elle était assez pure pour fournir un élément utile à son travail.

Comment douter, en effet, de l'influence de la lune sur les mouvements du fluide aérien qui compose notre atmosphère, lorsque toutes les observations, tous les faits se réunissent pour prouver que l'action de cet astre est la cause principale des alternatives régulières de flux et de reflux qui s'observent dans les eaux de la mer, lorsqu'il n'est plus permis d'ignorer que toutes les circonstances de cet admirable phénomène sont tellement liées, combinées avec les phases de ce satellite, qu'ils en règlent, avec la dernière précision, le retour périodique, et jusqu'aux moindres variations ? A cette preuve démonstrative, Toaldo en a ajouté une autre non moins évidente et plus propre peut-être à frapper certains esprits. Quarante-huit années d'observation lui ont appris que les hauteurs moyennes du baromètre sont plus grandes lorsque la lune est apogée, c'est-à-dire lorsqu'elle est dans son plus grand éloignement de la

terre , que lorsqu'elle est p erig ee ou dans le point oppos e. Ce r esultat seul suffit pour d emontrer que cet astre agit puissamment sur l'atmosph ere , qu'il est le principe de presque toutes ses modifications , et qu'il influe sur les changements de temps et les p eriodes des saisons.

Mais il fallait d eterminer , d'une mani ere plus rigoureuse et plus pr ecise , les points particuliers o u la lune exerce une action plus marqu ee , pour obtenir des conjectures plausibles sur les  epoques o u doivent arriver les changements de temps.

C'est ce qui a port e l'abb e Toaldo  a distinguer , dans chaque lunaison , dix situations principales , et qu'il importe singuli erement , suivant lui , d'observer. Ces situations sont : la nouvelle Lune , la pleine Lune , le premier Quartier , le dernier Quartier , son P erig ee et son Apog ee ; ses deux passages par l' equateur , qu'on peut nommer *Equinoxe ascendant* et *Equinoxe descendant* ; enfin , les deux *Lunistics* , l'un bor eal lorsque la lune s'approche le plus possible de notre z enith , et l'autre austral lorsqu'elle s'en  eloigne autant que son cours le lui permet.

D'apr es le calcul d'un tr es-grand nombre de tableaux m eteorologiques , M. Toaldo a trouv e que la somme des changements de temps  a ces points lunaires , l'emporte de beaucoup sur les non changements , et il a d eduit de ces r esultats des rapports qui

fixent la mesure des probabilités qui doivent servir à prévoir les changements de temps. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs de leur donner ici la table qu'il a dressée à ce sujet (1).

P O I N T S L U N A I R E S.	Changeants.	N O N changeants.	P R O P O R T I O N réduite aux moindres termes.
Nouvelles Lunes.....	950 :	156 =	6 : 1
Pleines Lunes.....	928 :	174 =	5 : 1
Premiers Quartiers.....	796 :	316 =	2 $\frac{1}{2}$ : 1
Derniers Quartiers.....	795 :	319 =	2 $\frac{1}{2}$ : 1
Périgées.....	1009 :	169 =	7 : 1
Apogées.....	961 :	226 =	4 : 1
Equinoxes ascendants....	541 :	167 =	3 $\frac{1}{4}$ : 1
Equinoxes descendants...	519 :	184 =	2 $\frac{3}{4}$ : 1
Lunistices méridionaux..	521 :	177 =	3 : 1
Lunistices septentrionaux.	526 :	180 =	2 $\frac{3}{4}$ : 1

C'est-à-dire , par exemple , que sur 1106 nouvelles lunes , il y a eu 950 changements de temps , et seulement 156 fois où le temps n'a pas changé. Il y a donc à parier 950 contre 156 , ou , ce qui revient au même , 6 contre 1 , que telle ou telle nouvelle lune amènera un changement de temps. Les pleines lunes donnent 5 contre 1 : le plus grand rapport est celui des périgées qui donnent 7 contre 1.

(1) Journal de Physique, 1777, mois d'octobre et de novembre.

Quand plusieurs de ces points lunaires se rencontrent ensemble , les probabilités augmentent à proportion : ces nouvelles combinaisons produisent des effets considérables sur les marées , et leur influence n'est pas moins sensible sur l'atmosphère par les orages fréquents qui ont lieu dans ces circonstances. Voici les rapports de leurs forces réunies :

Nouvelles lunes avec le périgée	168	:	5	=	33	:	1.
			avec l'apogée	140	:	21	= 7 : 1.
Pleines lunes avec le périgée	156	:	15	=	10	:	1.
			avec l'apogée	144	:	18	= 8 : 1.

Les observations météorologiques offrent donc déjà des données assez satisfaisantes par rapport aux changements de temps. Le retour des saisons et les constitutions des années sont des objets non moins importants. La lune étant la cause des mouvements de l'atmosphère , ses révolutions périodiques doivent en amener de semblables dans le cours des années. Si cette période est à-peu-près égale à celle de l'apogée lunaire , elle sera de 8 à 9 ans , et peut-être , dit Rozier , *Cours complet d'Agriculture* , pourrait-on penser , avec raison , que la coutume de passer les baux pour neuf ans , vient de l'observation faite de temps immémorial , de cette période lunaire.

Des faits observés avec soin , confirment le principe de la période dont nous venons de parler ; car de cinq suites de 9 ans , une seule se refuse

à la règle. En comparant les mesures de la pluie données par l'Académie des sciences de Paris , depuis 1699 jusqu'en 1752 , on trouve six suites de 9 ans , dont trois plus abondantes en pluie , et trois moins pluvieuses sont presque égales entr'elles. Il est donc très-probable que si , dans le cours d'une période , une année a été remarquable , soit par les pluies , soit par les orages , la période suivante ramènera les mêmes phénomènes ; et l'on sent assez de quel intérêt il est de pouvoir prévoir , au moins à-peu-près , ce qu'on doit attendre de telle ou telle année , pour les récoltes de toutes espèces.

Il est inutile d'observer que les effets dont il est ici question ne sont point universels : les variations qui ont lieu dans l'atmosphère sont quelquefois locales , et on ne parviendra à en tirer des conséquences utiles qu'autant qu'elles auront été recueillies avec soin , pendant un temps plus ou moins long , et suivant un mode qui permette de les comparer entr'elles.

C'est pour arriver à ce but que le Ministre de l'intérieur a établi près de lui une *correspondance météorologique* , dirigée par M. *Lamark* qui suit avec une constance infatigable le travail immense qu'exige la météorologie statistique de la France. On peut voir dans les *Annales météorologiques* , que ce savant a publiés depuis quelques années , combien la science de la météorologie lui est redevable , et avec quelle sagacité il a su apprécier les circons-

ances variables et secondaires dont l'action peut modifier celle des causes principales.

La météorologie , appuyée sur les principes que nous venons d'exposer , forme sans contredit une partie essentielle de la statistique d'un pays , et il devenait indispensable , par cette raison , de faire les observations qui doivent , par la suite , servir de base aux inductions utiles qu'on est en droit d'en espérer.

Le respectable collègue , que la mort vient de nous enlever , M. Lepecq de la Clôture , nous a laissé une suite d'observations météorologiques qu'il a faites pendant quinze années consécutives , dans un excellent ouvrage publié par ordre et imprimé aux frais de l'ancien gouvernement. Cet ouvrage a pour titre : *Collection d'Observations sur les Maladies et Constitutions épidémiques de la Normandie.* J'en ai consigné les résultats généraux dans l'Annuaire statistique du département de la Seine-Inférieure pour l'an 12.

M. *Lecat* , membre distingué de l'ancienne Académie de Rouen , s'est aussi occupé de ce genre d'observations ; mais , quelques recherches que j'aie faites , je n'ai pu parvenir à me les procurer. J'invite ceux de nos collègues qui pourraient me donner quelques renseignements à ce sujet , à vouloir bien me les communiquer.

Enfin , le premier vendémiaire an 11 , sur l'in-

visitation du Ministre de l'intérieur et du Préfet de ce département , j'ai commencé , à Rouen , les observations météorologiques , suivant la méthode de Lamark , c'est-à-dire *par déclinaisons lunaires*.

Depuis cette époque , j'ai constamment observé , trois fois par jour , au lever du soleil , à midi , et au coucher du soleil , le baromètre , le thermomètre , l'hygromètre , l'udomètre , les vents , les météores et l'état du ciel.

L'instrument dont je me sers pour estimer les variations qui ont lieu dans la pesanteur de l'air , est un *baromètre simple* qui a été construit avec le plus grand soin par les frères Dumotiez , ingénieurs en instruments de physique , rue du Jardinot , à Paris. Ce baromètre est placé à 155 pieds au-dessus des moyennes eaux de la Seine , élevées elles-mêmes de 25 pieds 11 pouces au-dessus des eaux de la mer. Je me sers de l'ancienne graduation en pouces , lignes et dixièmes de ligne.

J'estime la température au moyen d'un *thermomètre* à mercure , très-sensible et suivant l'échelle de Réaumur ; il est inutile de dire qu'il est exposé au plein nord.

J'apprécie les degrés d'humidité ou de sécheresse de l'atmosphère au moyen de l'*hygromètre à cheveu* , de Saussure. Il est fâcheux que cet instrument ne puisse conserver que , pendant quelques années , le degré de perfection que le savant physicien de Genève est parvenu à lui donner.

*L'udomètre* me donne la quantité d'eau de pluie , de neige , de grêle qui tombe annuellement à Rouen et aux environs.

Dans un endroit isolé , bien à découvert et cependant à l'abri du vent , j'ai placé un vase de fer-blanc peint à l'huile. Ce vaisseau a un peu de pente vers l'un de ses angles. Là , j'ai fait pratiquer une ouverture de trois à quatre lignes de diamètre , à laquelle est soudée un tuyau qui conduit l'eau qui tombe sur la surface du vaisseau dans une cruche placée au-dessous.

Aussitôt que la pluie a cessé , on verse l'eau dans un petit vaisseau qui a 9 pouces quarrés de base , et dont les faces intérieures sont très-exactement divisées en lignes.

En donnant à la base du vase destiné à recevoir immédiatement l'eau des pluies , un pied quarré de surface , on voit que la surface du petit vaisseau sera à la surface du grand comme 9 : 144 , ou plus simplement :: 16 : 1 ; et par conséquent 16 lignes d'eau du petit vaisseau indiquent 1 ligne de hauteur d'eau dans le grand.

Si les habitants des communes qui manquent de sources ou de rivières , avaient le bon esprit de recueillir ces eaux pluviales dans des citernes vastes et bien construites , ils trouveraient tout-à-la-fois dans cet expédient fort simple des ressources précieuses et contre les incendies , et contre le fléau

de la sécheresse. Qu'on se rappelle tout ce qu'il en a coûté à nos cultivateurs, de peines et de dépenses pour abreuver leurs bestiaux pendant la longue sécheresse que nous avons éprouvée en l'an 11.

Je juge de la direction des vents bas par les girouettes, et de celle des vents qui soufflent dans les régions élevées de l'atmosphère par le cours des nuages.

Je tiens aussi une note très-exacte des jours de brouillard, de neige, de grêle, de tonnerre, et en général de tous les météores que je puis observer.

J'adresse les tableaux de chaque déclinaison lunaire, à M. le Préfet, qui les transmet au Ministre de l'intérieur; et, à la fin de chaque année, je dresse un tableau général qui comprend les résultats utiles à connaître. Quoique ce tableau soit inséré dans l'Annuaire statistique, j'en ai fait tirer séparément quelques exemplaires, et je prie l'Académie de me permettre de lui offrir celui de l'an 11. Je regrette que l'imprimeur n'ait pu y faire entrer le nombre total de chacun des phénomènes observés. Ce total se trouve à la page 51 de l'Annuaire statistique de l'an 15, et précède le tableau général que j'ai l'honneur d'offrir à l'Académie. On y voit que le nombre des jours de pluie, a été de 108; — celui des jours de neige 19; — celui des jours de grêle 15; — celui des jours de gelée 47; — de brumes et de brouillards 190; — de tonnerre 12,

et que la quantité d'eau de pluie , neige et grêle a été , malgré la sécheresse , de 16 pouces 5 lig. 9/16.

Je demande pardon à l'Académie de l'avoir fatiguée , peut-être , par ces détails ; mais en lui présentant le tableau de mes observations , j'ai pensé qu'il était nécessaire de lui faire connaître les bases de mon travail , et les procédés que je suis dans son exécution. D'ailleurs , celui qui voudra juger du degré de confiance que l'on peut accorder à mes observations , ou qui sera chargé de les faire après moi , ne sera peut-être pas fâché de savoir quelle est la marche que j'ai suivie , le premier pour faire usage des résultats qu'elle présente ; le second pour l'adopter si elle lui paraît conforme aux principes , ou lui en substituer une meilleure.

Je n'ai point parlé des observations à faire sur la déclinaison et l'inclinaison de l'aiguille aimantée ; ce n'est pas que je n'attache beaucoup d'importance à l'observation de ces deux phénomènes , mais elle suppose des instruments d'une délicatesse et d'une précision parfaite , et , par conséquent , d'un prix qui m'en a rendu jusqu'à présent l'acquisition impossible , eu égard à la modicité des fonds qui ont été mis à ma disposition.

Il est un autre genre d'observations qui se rattachent naturellement à celles des météores , et qui ajouterait nécessairement aux dernières un grand intérêt. Je veux parler des observations médicales

correspondantes aux variations nombreuses que l'on remarque dans la pesanteur, la température, l'humidité et la sécheresse de l'air, aux vents qui soufflent dans l'atmosphère, etc., etc. — Tout ce que je puis faire à cet égard, est de prier l'Académie d'inviter un médecin habile qui serait choisi parmi ses membres, à vouloir bien se charger de cette partie du travail, et à me permettre de les publier dans les *Annaires statistiques* qui feront suite à ceux qui ont déjà paru.

Enfin, j'espère que l'Académie voudra bien accueillir le vœu que je forme depuis long-temps de voir les observations météorologiques suivies en même-temps dans les quatre contrées qui forment les divisions naturelles du département de la *Seine-Inférieure*, et qui, par leur site et leur exposition, ont presque chacune un climat propre.

L'observateur de la contrée dite *des bords de la mer*, serait placé à Dieppe ou au Havre.

Celui de la contrée *des bords de la Seine*, à Rouen.

Celui de la *contrée des vallées*, à Neufchâtel.

Et celui de la *contrée du centre*, à Yvetot ou à Bolbec.

Il n'est personne qui ne sente combien la partie météorologique de l'Annuaire, ainsi traitée, deviendrait intéressante pour les cultivateurs, les voyageurs,

gours , les marins et ceux qui exercent l'art de guérir. Cet article vaudrait bien , sans doute , les prétendues recettes , les futilités puériles , les prédictions absurdes dont on alimente la crédule curiosité de la classe peu instruite et qu'il serait cependant si important d'éclairer.

## T A B L E A U X

*DES Observations météorologiques , faites  
à Rouen , par M. VITALIS ,*

1° Pendant l'an XI ;

2° Pendant l'an XII ;

3° Pendant l'an XIII ;

4° Pendant les trois mois dix jours de l'an XIV ;

5° Pendant l'année 1806 ;

6° Pendant l'année 1807 ;

7° Pendant l'année 1808 ;

( Voyez les Tableaux ci-après. )

## SIX PREMIERS MOIS.

AN XI.	VENDEMAIRE.	BRUMAIRE.	FRIMAIRE.	NIVOSE.	PLUVIOSE.	VENTOSE.
BAROMETRE . . . . .	<i>Maximum</i> . . . . . 28 pouces 5 lignes 4 <i>Minimum</i> . . . . . 27     4     9	28 pouces 2 lignes 7 27     4     9	28 pouces 2 lignes 2 27     1     3	28 pouces 2 lignes 5 27     1     0	28 pouces 5 lignes 5 27     5     1	28 pouces 5 lignes 1 27     5     0
THERMOMÈTRE à MERCURE, Échelle de Réaumur.	<i>Maximum</i> . . . . . 18 degrés 5 <i>Minimum</i> . . . . . 3     9	14 degrés 2 0     0	9 degrés 2 - 1     0	8 degrés 6 - 6     5	7 degrés 5 - 9     5	13 degrés 0 - 5     0
HYGROMÈTRE DE SAUSSURE.	<i>Maximum</i> . . . . . 94 degrés 0 <i>Minimum</i> . . . . . 60     0	97 degrés 0 61     0	95 degrés 0 75     0	95 d. } Jusqu'au 9; passé cette époque les 76 } observations n'ont pu avoir lieu.	Non observé.	95 degrés 0 61     0
VENTS DOMINANTS . . . . .	S.-O. et N.-E.	S.-S.-O. et N.-N.-E.	S.-S.-O. et N.-N.-O.	S.-S.-O. et S.-E.	N.-E., N.-O. et S.-E.	S.-E., N.-O. et Q.-S.-O.
JOURS DE PLUIE . . . . .	12, 15, 17, 20, 28.	3, 5, 7, 9, 11, 12, 14, 20, 21, 22, 28, 29.	1, 2, 3, 4, 5, 12, 14, 17, 18, 19, 20, 22, 24, 25, 26.	5, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 17, 19, 27, 30.	3, 15, 4, 25, 26, 27, 29.	2, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 20, 25, 24.
JOURS DE NEIGE . . . . .	Néant.	Néant.	Néant.	5, 30.	7, 10, 11, 12, 14, 17, 18, 19, 21, 24.	15, 14, 16, 17, 18, 20, 21.
JOURS DE GRÊLE . . . . .	Néant.	Néant.	16.	5, 30.	Néant.	Néant.
UDOMÈTRE. {	Quantité d'eau de pluie, neige et grêle . . . . .	1 pouce 3 lignes 5/16.	2 pouces 1 ligne 5/16.	2 pouces 1 ligne 1/16.	1 pouce 7 lignes 4/16.	0 pouce 11 lignes 4/16.
JOURS DE GELÉE . . . . .						
JOURS DE BRUME ET BROUILLARD . . . . .	4, 5, 7, 8, 9, 11, 14, 16, 19, 20, 24, 25, 26, 29, 30.	6, 8, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 19, 24, 26, 27, 28, 29.	1, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 28, 29, 30.	1, 4, 6, 7, 9, 15, 14, 15, 16, 20, 25, 27, 28, 30.	1, 2, 3, 4, 6, 7, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30.	3, 4, 5, 10, 11, 14, 15, 16, 21, 24, 25, 26, 30.
JOURS DE TONNERRE . . . . .	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.

TABLEAU GÉNÉRAL des Observations météorologiques faites à Rouen pendant l'an XI ; par M. J.-B. VITALIS, Professeur de Chimie appliquée aux Arts.

SIX DERNIERS MOIS.

AN XI.	GERMINAL.	FLORÉAL.	PRAIRIAL.	MESSIDOR.	THERMIDOR.	FRUCTIDOR Et Jours Complémentaires.	
BAROMÈTRE . . . . .	<i>Maximum</i> . . . . . 28 pouces 4 lignes 9 <i>Minimum</i> . . . . . 27     9     1	28 pouces 5 lignes 2 27     0     5	28 pouces 4 lignes 8 27     9     9	28 pouces 6 lignes 0 28     0     0	28 pouces 4 lignes 6 28     0     2	28 pouces 6 lignes 2 27     7     5	
THERMOMÈTRE . . . . .	<i>Maximum</i> . . . . . 16 degrés 5 <i>Minimum</i> . . . . . 5     2	15 degrés 8 2     9	19 degrés 2 6     0	25 degrés 0 9     0	25 degrés 0 10     0	18 degrés 0 4     7	
HYGROMÈTRE . . . . .	<i>Maximum</i> . . . . . 97 degrés 0 <i>Minimum</i> . . . . . 54     0	94 degrés 0 64     0	95 degrés 0 70     0	95 degrés 0 66     0	95 degrés 0 60     0	96 degrés 0 62     0	
VENTS DOMINANTS . . . . .	S.-S.-E. et N.-N.-O.	S.-S.-O. et N.-N.-O.	S.-S.-E. et S.-S.-O.	N.-O. et N.-E.	N.-E. et N.-O.	N.-E., N.-O. et S.-E.	
JOURS DE FLUIE. <i>Total, pour l'année, 108 jours.</i>	15, 14, 17, 18, 27, 29, 30.	1, 2, 3, 4, 8, 9, 11, 12, 15, 28, 29.	2, 3, 6, 8, 10, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 24, 28, 29, 30.	1, 2, 3, 15.	22.	12, 13, 30. Jours complémentaires, 3, 4.	
JOURS DE NEIGE. <i>Total . . . . . 19 jours.</i>	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	
JOURS DE GRÈLE. <i>Total . . . . . 15 jours.</i>	28, 30.	3, 4, 8, 15, 29.	13, 15, 16, 17, 20.	Néant.	Néant.	Néant.	
UDOMÈTRE. . . . .	<i>Quantité d'eau de pluie, de neige et grêle. . . . .</i> <i>Total. . . . . 16 p. 5 lig. 9/16.</i>	0 pouce 8 lignes 0/16.	1 pouce 9 lignes 2/16.	4 pouces 1 ligne 14/16.	0 pouce 2 lignes 1/16.	0 pouce 0 ligne 7/16.	0 pouce 6 lignes 9/16.
JOURS DE GELÉE. <i>Total . . . . . 47 jours.</i>	Néant.	6, gelée blanche. 10, glace.	5, gelée blanche.	Néant.	Néant.	Néant.	
JOURS DE BROUILLARD. <i>Total . . . . . 190 jours.</i>	1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 16, 19, 20, 21, 24, 25, 26.	5, 5, 6, 7, 10, 11, 15, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 30.	4, 5, 8, 21, 22, 28.	5, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 18, 21, 24, 27.	5, 9, 11, 12, 14, 17, 18, 20, 24, 25, 30.	1, 4, 5, 6, 7, 10, 11, 12, 14, 13, 16, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 1 <sup>er</sup> jour complémentaire, 2, 5 et 6.	
JOURS DE TONNERRE. <i>Total . . . . . 12 jours.</i>	Néant.	Néant.	10, 13, 14, 15, 16, 17, 20.	1, 13, 15.	1, 13.	Néant.	

## SIX PREMIERS MOIS.

AN XII.	VENDÉMAIRE.	BRUMAIRE.	FRIMAIRE.	NIVOSE.	PLUVIOSE.	VENTOSE.
BAROMETRE . . . . .	<i>Maximum</i> . . . . . 28 pouces 5 lignes 5 <i>Minimum</i> . . . . . 27 9 0	28 pouces 5 lignes 6 27 0 3	28 pouces 7 lignes 3 27 5 3	28 pouces 1 ligne 9 27 1 6	28 pouces 7 lignes 0 27 3 0	28 pouces 6 lignes 0 27 5 6
THERMOMÈTRE à MERCURE, Échelle de Réaumur.	<i>Maximum</i> . . . . . 16 degrés 0 <i>Minimum</i> . . . . . 3 7	12 degrés 0 - 5 0	9 degrés 5 - 2 4	11 degrés 0 - 1 2	10 degrés 4 - 5 0	15 degrés 4 - 4 4
HYGROMÈTRE DE SAUSSURE.	<i>Maximum</i> . . . . . " " <i>Minimum</i> . . . . . " "	" " " "	" " " "	" " " "	92 deg. " } L'observation n'a eu lieu 60 " } qu'à partir du 24.	94 degrés " 60 "
VENTS DOMINANTS . . . . .	S.-O. et N.-O.	S.-S.-E. et S.-S.-O.	N.-O. et S.-S.-O.	N.-O. et S.-S.-O.	S.-S.-O. et N.-O.	S.-E., S.-O. et N.-O.
JOURS DE PLUIE . . . . .	10, 11, 15, 16, 17, 19, 21, 22, 23, 24, 29.	14, 15, 17, 18, 19, 21, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30.	1, 3, 4, 5, 7, 10, 11, 12, 15, 20, 21, 23, 24, 25, 26, 27, 28.	1, 2, 4, 6, 8, 9, 14, 21, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30.	1, 2, 4, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 15, 20, 26.	1, 4, 7, 8, 15, 18, 25, 27, 28.
JOURS DE NEIGE . . . . .	Néant.	Néant.	12, 13, 14, 16, 18.	14, 16.	14, 15, 26.	4, 9, 10, 29.
JOURS DE GRÊLE . . . . .	15.	Néant.	5.	"	15.	4.
UDOMÈTRE. { Quantité d'eau de pluie, neige et grêle . . . . .	1 pouce 4 lignes <sup>10</sup> / <sub>16</sub> .	0 pouce 10 lignes <sup>3</sup> / <sub>16</sub> .	5 pouces 5 lignes <sup>7</sup> / <sub>16</sub> .	1 pouce 9 lignes <sup>15</sup> / <sub>16</sub> .	1 pouce 4 lignes <sup>13</sup> / <sub>16</sub> .	0 pouce 9 lignes <sup>10</sup> / <sub>16</sub> .
JOURS DE GELÉE . . . . .	"	1, 2, 4, 5, 10, 11, 12, 15.	2, 9, 15, 14, 15, 16, 17, 18.	15, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20.	16, 17, 18, 24, 25, 27, 28, 29.	10, 11, 12, 13, 23, 24, 30.
JOURS DE BRUME ET BROUILLARD . . . . .	11, 12, 15, 18, 20, 21, 25, 27, 28, 29, 30.	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12, 15, 15.	2, 5, 9, 15, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 22, 23, 25, 29, 30.	7, 8, 10, 13, 14, 15, 16, 17, 20, 21, 28.	6, 7, 9, 10, 11, 15, 17, 18, 19, 20, 28, 29.	1, 4, 7, 10, 12, 15, 16, 19, 20, 22, 25, 24, 25, 26, 27, 29.
JOURS DE TONNERRE . . . . .	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.

TABLEAU GÉNÉRAL des Observations météorologiques faites à Rouen pendant l'an XII ; par M. J.-B. VITALIS, Professeur de Chimie appliquée aux Arts.

SIX DERNIERS MOIS.

AN XII.	GERMINAL.	FLORÉAL.	PRAIRIAL.	MESSIDOR.	THERMIDOR.	FRUCTIDOR Et Jours Complémentaires.
BAROMÈTRE . . . . .	Maximum . . . . . Minimum . . . . .	Maximum . . . . . Minimum . . . . .	Maximum . . . . . Minimum . . . . .	Maximum . . . . . Minimum . . . . .	Maximum . . . . . Minimum . . . . .	Maximum . . . . . Minimum . . . . .
THERMOMÈTRE . . . . .	Maximum . . . . . Minimum . . . . .	Maximum . . . . . Minimum . . . . .	Maximum . . . . . Minimum . . . . .	Maximum . . . . . Minimum . . . . .	Maximum . . . . . Minimum . . . . .	Maximum . . . . . Minimum . . . . .
HYGROMÈTRE . . . . .	Maximum . . . . . Minimum . . . . .	Maximum . . . . . Minimum . . . . .	Maximum . . . . . Minimum . . . . .	Maximum . . . . . Minimum . . . . .	Maximum . . . . . Minimum . . . . .	Maximum . . . . . Minimum . . . . .
VENTS DOMINANTS . . . . .	N.-O. et S.-O.	O.-S.-O. et N.-O.	S.-O. et O.-N.-O.	S.-S.-O.	S.-S.-O. et N.-E.	S.-S.-E., S.-O. et N.-E.
JOURS DE PLUIE. . Total, pour l'année, 144 jours.	5, 6, 9, 10, 11, 12, 15, 15, 24, 25, 27, 28, 29, 30.	1, 2, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 16, 26, 27.	2, 4, 6, 9, 19, 21, 27, 29.	2, 13, 14, 16, 18, 19, 20, 21, 29, 30.	1, 5, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 16, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30.	1, 4.
JOURS DE NEIGE. . Total . . . . . 15 jours.	30.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.
JOURS DE GRÊLE. . Total . . . . . 8 jours.	13, 15, 28.	6.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.
UDOMÈTRE . . . . .	Quantité d'eau de pluie, de neige et grêle. . . . . Total . . . . . 20 p. 9 lig. 4/16.	Quantité d'eau de pluie, de neige et grêle. . . . . Total . . . . . 20 p. 9 lig. 4/16.	Quantité d'eau de pluie, de neige et grêle. . . . . Total . . . . . 20 p. 9 lig. 4/16.	Quantité d'eau de pluie, de neige et grêle. . . . . Total . . . . . 20 p. 9 lig. 4/16.	Quantité d'eau de pluie, de neige et grêle. . . . . Total . . . . . 20 p. 9 lig. 4/16.	Quantité d'eau de pluie, de neige et grêle. . . . . Total . . . . . 20 p. 9 lig. 4/16.
JOURS DE GELÉE. . Total . . . . . 45 jours.	1, 4, 6, 7.	25.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.
JOURS DE BROUILLARD. Total . . . . . 150 jours.	5, 4, 6, 9, 13, 14, 17, 18, 25, 26, 27.	8, 9, 10, 12, 20, 25, 28.	2, 11, 15, 14, 15, 16, 17, 24, 25, 26, 27, 30.	2, 5, 5, 7, 11, 26.	5, 12, 13, 19, 21.	5, 7, 10, 21, 22, 23, 26, 29. Jours complémentaires, 3.
JOURS DE TONNERRE. Total . . . . . 13 jours.	Néant.	9, 10, 13, 14, 26.	9, 17, 27.	8.	4, 9, 10, 16.	Néant.

## SIX PREMIERS MOIS.

AN XIII.	VENDÉMAIRE.	BRUMAIRE.	FRIMAIRE.	NIVOSE.	PLUVIOSE.	VENTOSE.
BAROMETRE . . . . .	<i>Maximum</i> . . . . . 28 pouces 2 lignes 4 <i>Minimum</i> . . . . . 27 5 0	28 pouces 0 lignes 8 27 4 0	28 pouces 3 lignes 2 27 4 0	28 pouces 4 lignes 3 27 0 0	28 pouces 2 lignes 0 27 0 0	28 pouces 2 lignes 4 27 6 5
THERMOMÈTRE à MERCURE, Échelle de Réaumur.	<i>Maximum</i> . . . . . 16 degrés 2 <i>Minimum</i> . . . . . 3 0	14 degré 0 - 1 0	9 degrés 4 - 6 0	7 degrés 0 - 5 0	9 degrés 8 - 5 0	15 degrés 0 - 1 4
HYGROMÈTRE DE SAUSSURE.	<i>Maximum</i> . . . . . 95 degrés 0 <i>Minimum</i> . . . . . 68 0	95 degré 0 75 0	95 degrés 0 55 0	95 degrés 0 50 0	95 degrés 0 60 0	95 degrés 0 51 0
VENTS DOMINANTS . . . . .	S.-S.-O. et N.-O.	S.-O. et N.-O.	N.-E.	O.-S.-O. et E.-S.-E.	S.-E. et N.-E.	S.-O. et S.-E.
JOURS DE PLUIE . . . . .	1, 2, 5, 9, 10, 12, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25.	4, 7, 8, 9, 10, 17, 18, 19, 20, 22, 24, 28, 29, 30.	1, 3, 4, 14, 15, 21, 22, 23, 24.	5, 12, 17, 22, 23, 24, 25, 27, 29, 30.	1, 9, 10, 11, 13, 15, 16, 17, 18, 19, 22.	2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 13, 14, 27, 28, 29.
JOURS DE NEIGE . . . . .	Néant.	Néant.	7, 8, 9, 26, 27.	2, 7, 22, 25, 29.	1, 2, 5, 9, 13, 18, 23, 26.	Néant.
JOURS DE GRÊLE . . . . .	17.	Néant.	23.	29.	Néant.	8, 10.
UDOMÈTRE. { Quantité d'eau de pluie, neige et grêle . . . . .	2 pouces 4 lignes 12/16.	2 pouces 8 lignes 5/16.	3 pouces 9 lignes.	1 pouce 9 lignes 3/16.	1 pouce 6 lignes 10/16.	1 pouce 8 lignes 15/16.
JOURS DE GELÉE . . . . .	18, 21.	13, 15, 16.	5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 29, 30.	1, 2, 4, 7, 8, 9, 20, 22, 26, 29.	1, 2, 4, 5, 6, 12, 13, 17, 18, 25, 27, 28, 29.	17, 18.
JOURS DE BRUME ET BROUILLARD . . . . .	5, 8, 11, 18, 26, 27, 28, 29.	1, 3, 4, 6, 12, 22, 23, 26, 29.	8, 11, 14, 15, 16, 17, 19, 27, 28.	2, 3, 5, 6, 12, 13, 16, 20.	2, 11, 12, 13, 19, 20, 21, 24, 26.	8, 9, 19, 20, 24, 25, 26, 27, 28, 29.
JOURS DE TONNERRE . . . . .	9, 17.	4, 20.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.

TABLEAU GÉNÉRAL des Observations météorologiques faites à Rouen pendant l'an XIII ; par M. J.-B. VITALIS, Professeur de Chimie appliquée aux Arts.

SIX DERNIERS MOIS.

AN XIII.	GERMINAL.	FLORÉAL.	PRAIRIAL.	MESSIDOR.	THERMIDOR.	FRUCTIDOR. Et Jours Complémentaires.
BAROMÈTRE . . . . .	<i>Maximum</i> . . . . . <i>Minimum</i> . . . . .	<i>Maximum</i> . . . . . <i>Minimum</i> . . . . .	<i>Maximum</i> . . . . . <i>Minimum</i> . . . . .	<i>Maximum</i> . . . . . <i>Minimum</i> . . . . .	<i>Maximum</i> . . . . . <i>Minimum</i> . . . . .	<i>Maximum</i> . . . . . <i>Minimum</i> . . . . .
THERMOMÈTRE . . . . .	<i>Maximum</i> . . . . . <i>Minimum</i> . . . . .	<i>Maximum</i> . . . . . <i>Minimum</i> . . . . .	<i>Maximum</i> . . . . . <i>Minimum</i> . . . . .	<i>Maximum</i> . . . . . <i>Minimum</i> . . . . .	<i>Maximum</i> . . . . . <i>Minimum</i> . . . . .	<i>Maximum</i> . . . . . <i>Minimum</i> . . . . .
HYGROMÈTRE . . . . .	<i>Maximum</i> . . . . . <i>Minimum</i> . . . . .	<i>Maximum</i> . . . . . <i>Minimum</i> . . . . .	<i>Maximum</i> . . . . . <i>Minimum</i> . . . . .	<i>Maximum</i> . . . . . <i>Minimum</i> . . . . .	<i>Maximum</i> . . . . . <i>Minimum</i> . . . . .	<i>Maximum</i> . . . . . <i>Minimum</i> . . . . .
VENTS DOMINANTS . . . . .	S.-E., S.-O. et N.-O.	S.-O. et N.-E.	N.-E. et S.-O.	S.-S.-O., N.-O. et O.	S.-O.	N.-O., S.-O. et S.-E.
JOURS DE PLU.E. . Total, pour l'année, 128 jours.	9, 11, 14, 15, 16, 26, 27.	4, 6, 8, 9, 14, 17, 18, 20, 21, 22, 25.	20, 21, 22, 25, 26, 30.	1, 5, 6, 9, 15, 16, 18, 19, 25.	2, 3, 4, 5, 8, 12, 14, 15, 16, 21, 22, 24.	1, 2, 3, 15, 14, 18, 19, 20, 21.
JOURS DE NEIGE . . . Total . . . . . 18 jours.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.
JOURS DE GRÈLE . . . Total . . . . . 9 jours.	14, 15, 16.	18.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.
UDOMÈTRE . . . . .	Quantité d'eau de pluie, de neige et grêle . . . . . Total . . . . . 21 p. 5 lig. 4/16.	Quantité d'eau de pluie, de neige et grêle . . . . . Total . . . . . 21 p. 5 lig. 4/16.	Quantité d'eau de pluie, de neige et grêle . . . . . Total . . . . . 21 p. 5 lig. 4/16.	Quantité d'eau de pluie, de neige et grêle . . . . . Total . . . . . 21 p. 5 lig. 4/16.	Quantité d'eau de pluie, de neige et grêle . . . . . Total . . . . . 21 p. 5 lig. 4/16.	Quantité d'eau de pluie, de neige et grêle . . . . . Total . . . . . 21 p. 5 lig. 4/16.
JOURS DE GELÉE . . . Total . . . . . 48 jours.	5, 4, 5, 6, 7, 30.	24.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.
JOURS DE BROUILLARD . Total . . . . . 112 jours.	1, 8, 9, 10, 12, 21, 22, 25, 25, 29.	1, 2, 8, 27, 28, 30.	1, 2, 5, 10, 14, 19.	1, 11, 12, 21, 24, 27, 28, 29, 30.	1, 5, 6, 7, 10, 14, 19, 23, 24, 27, 30.	4, 7, 8, 11, 15, 16, 17, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 30. Jours complémentaires, 1, 2.
JOURS DE TONNERRE . Total . . . . . 14 jours.	Néant.	18.	20, 22, 25.	15.	12, 24.	1, 19. Jours complémentaires. 2

( N<sup>o</sup> IV. ) TABLEAU GÉNÉRAL des Observations météorologiques faites à Rouen pendant les trois premiers mois dix jours de l'an 14 ;  
par M. J.-B. VITALIS , Professeur de Chimie appliquée aux Arts.

AN XIV.	VENDÉMAIRE.	BRUMAIRE.	FRIMAIRE.	NIVOSE.
BAROMETRE . . . . .	<i>Maximum</i> . . . . . 28 pouces 5 lignes 5 <i>Minimum</i> . . . . . 27            1            2	28 pouces 6 lignes 4 27            4            2	28 pouces 3 lignes 4 27            0            0	28 pouces 1 ligne 0 27            1            0
THERMOMÈTRE à MERCURE, Échelle de Réaumur.	<i>Maximum</i> . . . . . 14 degrés 0 <i>Minimum</i> . . . . . 0            0	13 degrés 8 — 2            0	10 degrés 0 — 7            0	8 degrés 8 0            6
HYGROMÈTRE DE SAUSSURE.	<i>Maximum</i> . . . . . 96 degrés 0 <i>Minimum</i> . . . . . 61            0	95 degrés 0 50            0	95 degrés 0 50            0	95 degrés 0 77            0
VENTS DOMINANTS . . . . .	N.-O. et N.-E.	N.-E. et S.-O.	N.-O. et S.-O.	N.-O. et S.-O.
JOURS DE PLUIE . . . Total . . . . . 55 jours.	1, 2, 5, 17, 18, 21, 22, 23, 24, 26, 27.	2, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 22.	8, 9, 10, 11, 12, 15, 17, 18, 19, 21, 29.	5, 6, 7, 8, 9.
JOURS DE NEIGE . . . Total . . . . . 8 jours.	Néant.	22.	11, 12, 21, 22, 25, 24, 25.	Néant.
JOURS DE GRÊLE . . . Total . . . . . 1 jour.	Néant.	Néant.	19.	Néant.
UDOMÈTRE. { Quantité d'eau de pluie, neige et grêle, Total 9 p. o l. 2/16.	5 pouces 0 ligne 7/16.	1 pouce 5 lignes 14/16.	3 pouces 0 ligne 7/16.	1 pouce 7 lignes 6/16.
JOURS DE GELÉE . . . Total . . . . . 24 jours.	14, 20.	9, 10, 12, 15, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30.	1, 5, 12, 21, 22, 23, 24.	2, 5, 4, 7.
JOURS DE BRUME ET BROUILLARD. Total 47 jours.	5, 4, 5, 6, 7, 15, 14, 17, 21, 25, 26, 27, 28, 29, 30.	5, 7, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30.	1, 2, 3, 4, 5, 15, 15.	2, 3, 7, 8.
JOURS DE TONNERRE. Total . . . . . 0 jours.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.



## SIX PREMIERS MOIS.

AN 1806.	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.
BAROMETRE . . . . .	<i>Maximum</i> . . . . . 28 pouces 1 ligne 0 <i>Minimum</i> . . . . . 26 9 8	28 pouces 5 lignes 5 27 3 7	28 pouces 5 lignes 5 26 7 5	28 pouces 5 lignes 2 27 4 9	28 pouces 5 lignes 0 27 6 5	28 pouces 4 lignes 8 27 9 0
THERMOMÈTRE à MERCURE, Échelle de Réaumur.	<i>Maximum</i> . . . . . 9 degrés 9 <i>Minimum</i> . . . . . 0 0	10 degrés 8 - 1 0	14 degrés 0 - 1 0	15 degrés 5 1 0	25 degrés 0 9 8	23 degrés 0 8 8
HYGROMÈTRE DE SAUSSURE.	<i>Maximum</i> . . . . . 96 degrés 0 <i>Minimum</i> . . . . . 68 0	96 degrés 0 61 0	96 degrés 0 64 0	96 degrés 0 56 0	96 degrés 0 58 0	96 degrés 0 60 0
VENTS DOMINANTS . . . . .	S.-O. et N.-O.	N.-O. et S.-O.	N.-E. et S.-O.	S. E. et N.-E.	E.-S.E.	S.-O. et S.-E.
JOURS DE PLUIE . . . . .	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 23, 24, 26, 27, 29, 30, 31.	3, 4, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 22, 24, 27.	1, 2, 3, 4, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 23, 24, 25, 26.	10, 11, 14, 15, 22, 26, 28.	3, 4, 9, 12, 14, 17, 22, 25, 26, 29.	5, 27, 28, 30.
JOURS DE NEIGE . . . . .	26, 27, 29.	1, 3.	1, 10, 11, 12, 13, 14.	4, 11, 12, 15.	Néant.	Néant.
JOURS DE GRÊLE . . . . .	2, 10, 29, 30.	27.	Néant.	16, 26.	5.	Néant.
UDOMÈTRE. { Quantité d'eau de pluie, neige et grêle . . . . .	4 pouces 5 lignes 9/16.	1 pouce 7 lignes 5/16.	2 pouces 10 lignes 11/16.	1 pouce 0 ligne.	2 pouces 6 lignes 10/16.	0 pouce 5 lignes 3/16.
JOURS DE GELÉE . . . . .	3, 18, 31.	2, 3, 14, 18, 19, 20, 25.	5, 6, 7, 10, 12.	1, 2, 3, 4, 17.	Néant.	Néant.
JOURS DE BRUME ET BROUILLARD . . . . .	4, 7, 12, 20.	4, 11, 12, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 25, 24, 27.	2, 5, 22, 25.	17, 19, 20, 24, 25.	3, 16, 18, 20, 25, 26.	4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 17, 20.
JOURS DE TONNERRE . . . . .	10.	Néant.	Néant.	9.	3, 4, 5, 28.	10, 27.

TABLEAU GÉNÉRAL des Observations météorologiques faites à Rouen pendant l'année 1806; par M. J.-B. VITALIS, Professeur de Chimie appliquée aux Arts.

SIX DERNIERS MOIS.

A N 1806.	JUILLET.	AOÛT.	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.	
BAROMÈTRE . . . . .	{ Maximum . . . . . Minimum . . . . .	28 pouces 2 lignes 3 27 7 6	28 pouces 2 lignes 8 27 5 2	28 pouces 3 lignes 8 27 8 4	28 pouces 4 lignes 0 27 0 0	28 pouces 4 lignes 8 27 0 0	
THERMOMÈTRE . . . . .	{ Maximum . . . . . Minimum . . . . .	24 degrés 0 11 0	22 degrés 0 10 0	19 degrés 0 7 0	15 degrés 0 5 0	11 degrés 5 1 7	
HYGROMÈTRE . . . . .	{ Maximum . . . . . Minimum . . . . .	97 degrés 0 55 0	97 degrés 0 60 0	98 degrés 0 60 0	96 degrés 0 58 0	96 degrés 0 68 0	
VENTS DOMINANTS . . . . .	S.-O.	S.-O.	S.-O. et S.-E.	S.-O. et S.-E.	S.-O. et N.-O.	O.-S.-O. et N.-O.	
JOURS DE PLUIE. . Total, pour l'année, 161 jours.	7, 8, 14, 17, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 29, 31.	1, 2, 3, 4, 6, 13, 20, 22, 23, 26, 27, 28, 29.	7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 24, 25, 29, 30.	1, 3, 6, 14, 21, 22, 23.	1, 2, 4, 5, 6, 15, 16, 17, 19, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30.	1, 2, 3, 4, 5, 6, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 20, 21, 22, 29, 30, 31.	
JOURS DE NEIGE. . . Total . . . . . 15 jours.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	
JOURS DE GRÊLE. . . Total . . . . . 12 jours.	17.	Néant.	Néant.	Néant.	6.	2, 13.	
UDOMÈTRE. . . . .	{ Quantité d'eau de pluie, de neige et grêle. . . . . Total. . . . . 24 p. 0 lig. 15/16.	1 pouce 10 lignes 14/16.	1 pouce 11 lignes 6/16.	2 pouces 5 lignes 1/16.	1 pouce 7 lignes.	0 pouce 11 lignes 14/16.	2 pouces 5 lignes 8/16.
JOURS DE GELÉE. . . Total . . . . . 28 jours.	Néant.	Néant.	Néant.	15, 17, 20.	7, 8, 9, 10, 23.	Néant.	
JOURS DE FROUVILLARD. Total. . . . . 96 jours.	Néant.	5, 6, 11, 12, 13, 25.	2, 3, 4, 5, 7, 18, 20, 21.	2, 5, 7, 10, 13, 14, 15, 20, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.	1, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 16, 17, 22, 23, 28.	4, 5, 6, 8, 12, 13, 18, 22, 23, 27, 28, 29.	
JOURS DE TONNERRE. Total. . . . . 19 jours.	17, 23, 24.	20, 28.	6, 7, 9.	1, 22.	Néant.	2.	

## SIX PREMIERS MOIS.

AN 1807.	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.
BAROMETRE . . . . .	<i>Maximum</i> . . . . . 28 pouces 6 lignes 4 <i>Minimum</i> . . . . . 26        11        3	28 pouces 4 lignes 3 27        1        8	28 pouces 4 lignes 5 27        5        0	28 pouces 3 lignes 2 27        4        0	28 pouces 5 lignes 5 27        5        5	28 pouces 4 lignes 2 27        9        5
THERMOMÈTRE à MERCURE, Échelle de Réaumur.	<i>Maximum</i> . . . . . 8 degrés 0 <i>Minimum</i> . . . . . — 2        0	10 degrés 0 — 2        0	12 degrés 3 — 1        5	18 degrés 0 0        0	21 degrés 0 6        0	20 degrés 0 8        7
HYGROMÈTRE DE SAUSSURE.	<i>Maximum</i> . . . . . 96 degrés 0 <i>Minimum</i> . . . . . 64        0	96 degrés 0 57        0	94 degrés 0 50        0	95 degrés 0 55        0	96 degrés 0 50        0	95 degrés 0 59        0
VENTS DOMINANTS . . . . .	O., N. et N.-O.	O. et S.-O.	N.-E. et N.-O.	O., N.-O. et S.-O.	O.-S.-O. et S.-E.	S.-E. et S.-O.
JOURS DE PLUIE . . . . .	13, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 25, 27, 31.	2, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26.	5, 6, 7, 8, 9, 17, 18, 19, 31.	1, 2, 3, 13, 14, 16, 17, 19.	3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 26, 29, 31.	1, 3, 6, 9, 26.
JOURS DE NEIGE . . . . .	14, 18, 21, 22, 25.	1, 2, 3, 4, 18, 27.	5, 6, 7, 17, 30, 31.	1, 2, 3, 18, 19.	Néant.	Néant.
JOURS DE GRÊLE . . . . .	18, 22, 23.	3.	29.	4, 17.	Néant.	Néant.
UDOMÈTRE. {	Quantité d'eau de pluie, neige et grêle . . . . .	3 pouces 7 lignes 8/16.	0 pouce 9 lignes 9/16.	0 pouce 11 lignes 8/16.	2 pouces 2 lignes 2/16.	0 pouce 9 lignes 13/16.
JOURS DE GELÉE . . . . .						
JOURS DE BRUME ET BROUILLARD . . . . .	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 19, 22, 27, 29, 30, 31.	2, 5, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 20, 22, 24.	17.	2, 7, 8, 9, 10, 25.	14.	14, 16, 19, 20, 21.
JOURS DE TONNERRE . . . . .	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	2, 4, 5, 6.	6, 26.

TABLEAU GÉNÉRAL des Observations météorologiques faites à Rouen pendant l'année 1807 ; par M. J.-B. VITALIS, Professeur de Chimie appliquée aux Arts.

SIX DERNIERS MOIS.

A N 1807.	JUILLET.	A O U T.	S E P T E M B R E.	O C T O B R E.	N O V E M B R E.	D É C E M B R E.	
BAROMÈTRE . . . . .	<i>Maximum</i> . . . . . 28 pouces 2 lignes 7 <i>Minimum</i> . . . . . 27 9 5	28 pouces 3 lignes 0 27 8 0	28 pouces 2 lignes 8 27 6 0	28 pouces 3 lignes 6 27 4 5	28 pouces 0 ligne 3 27 1 8	28 pouces 3 lignes 0 27 6 9	
THERMOMÈTRE . . . . .	<i>Maximum</i> . . . . . 25 degrés 0 <i>Minimum</i> . . . . . 11 0	22 degrés 3 11 0	17 degrés 5 4 0	14 degrés 5 4 0	10 degrés 8 1 0	6 degrés 8 2 0	
HYGROMÈTRE . . . . .	<i>Maximum</i> . . . . . 91 degrés 0 <i>Minimum</i> . . . . . 50 0	96 degrés 0 67 0	97 degrés 0 64 0	96 degrés 0 69 0	96 degrés 0 64 0	92 degrés 0 57 0	
VENTS DOMINANTS . . . . .	N.-O. et S.-E.	S.-O. et S.-E.	O., N.-O. et S.-O.	O.-N.-O. et S.-O.	O.-N.-O. et S.-O.	O.-N.-O. et O.-S.-O.	
JOURS DE PLUIE. . . Total, pour l'année, 157 jours.	13, 15, 23, 24, 26, 31.	1, 8, 9, 12, 15, 14, 22, 25, 25, 28, 29, 31.	7, 8, 9, 10, 15, 21, 22, 25, 26, 27, 28, 29.	1, 9, 10, 21, 22, 23, 24, 26, 29, 30.	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 13, 15, 16, 17, 18, 19, 23, 24, 26, 29.	4, 5, 6, 10, 11, 12, 14, 26, 27, 30.	
JOURS DE NEIGE. . . Total . . . . . 26 jours.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	28.	8, 9, 10.	
JOURS DE GRÊLE. . . Total . . . . . 9 jours.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	6.	Néant.	
UDOMÈTRE . . . . .	<i>Quantité d'eau de pluie, de neige et grêle.</i> . . . . . Total . . . . . 22 pouces 5 lig.	1 pouce 5 lignes 12/16.	2 pouces 11 lignes 2/16.	2 pouces 5 lignes 13/16.	1 pouce 3 lignes 8/16.	3 pouces 4 lignes 3/16.	1 pouce 1 ligne 10/16.
JOURS DE GELÉE. . . Total . . . . . 58 jours.	Néant.	Néant.	13, 14, 16.	1.	12, 14, 21, 28, 29, 30.	1, 2, 3, 15, 16, 17, 18, 21, 22, 23, 28.	
JOURS DE BROUILLARD. Total . . . . . 100 jours.	9, 10, 19, 27.	2, 5, 6, 21, 23.	2, 3, 5, 11, 13, 14, 17, 29.	3, 4, 5, 8, 9, 10, 11, 12, 15, 14, 18, 19, 20, 27, 28, 29.	5, 6, 10, 12, 14, 17, 30.	1, 2, 4, 6, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24.	
JOURS DE TONNERRE. Total . . . . . 19 jours.	11, 15, 23, 26, 31.	1, 9, 13, 14, 22, 23, 24.	Néant.	Néant.	6.	Néant.	

## SIX PREMIERS MOIS.

A N 1808.	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	M A I.	JUIN.
BAROMETRE . . . . .	<i>Maximum</i> . . . . . 28 pouces 5 lignes 5 <i>Minimum</i> . . . . . 27 1 4	28 pouces 6 ligne 5 (le 25). 27 1 0	28 pouces 4 lignes 0 27 7 6	28 pouces 3 lignes 5 27 5 8	28 pouces 4 lignes 0. 27 8 0	28 pouces 2 lignes 2 27 9 4
THERMOMÈTRE à MERCURE, Échelle de Réaumur.	<i>Maximum</i> . . . . . 9 degrés 5 <i>Minimum</i> . . . . . — 6 0	9 degrés 5 — 4 0	10 degrés 0 — 1 0	14 degrés 7 2 0	20 degrés 2 4 0	19 degrés 0 10 0
HYGROMÈTRE DE SAUSSURE.	<i>Maximum</i> . . . . . 90 degrés 0 <i>Minimum</i> . . . . . 61 0	90 degrés 0 45 (le 25).	90 degrés 0 45 (le 11).	90 degrés 0 45 0	80 degrés 0 45 0	85 degrés 0 54 0
VENTS DOMINANTS . . . . .	O.-S.-O., N. et O.-N.-O.	N, S.-O., O.-N.-O.	N.-E. et E.	N. et N.-N.-O.	S.-E., S.-O. et O.-S.-O.	O. et O.-N.-O.
JOURS DE PLUIE . . . . .	1, 2, 3, 5, 9, 10, 11, 14, 15, 20, 24, 25, 27, 28, 29, 30, 31.	1, 3, 5, 6, 7, 8, 11, 12, 18, 29.	1, 2, 19, 20, 21, 22.	4, 5, 8, 21, 23, 24, 25, 28, 29.	6, 7, 8, 9, 10, 22, 23, 25, 26.	1, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 22, 24.
JOURS DE NEIGE . . . . .	15, 16, 21, 27.	12, 13, 15, 24.	18, 19, 31.	1.	Néant.	Néant.
JOURS DE GRÊLE . . . . .	3, 15, 29.	9, 10, 22, 23, 24, 25, 31.	Néant.	21, 22, 23, 24.	Néant.	5.
UDOMÈTRE. { Quantité d'eau de pluie, neige et grêle . . . . .	1 pouce 8 lignes.	0 pouce 9 lignes $\frac{9}{16}$ .	0 pouce 7 lignes $\frac{1}{16}$ .	0 pouce 8 lignes $\frac{11}{16}$ .	1 pouce 0 ligne $\frac{8}{16}$ .	1 pouce 3 lignes $\frac{4}{16}$ .
JOURS DE GELÉE . . . . .	4, 15, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 26.	5, 10, 20.	4, 7, 8, 9, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 23, 24, 25, 30, 31.	1, 2, 3, 11, 13, 14, 15, 19, 26.	Néant.	Néant.
JOURS DE BRUME ET BROUILLARD . . . . .	8, 9, 10, 13, 19, 20, 22, 23, 24.	1, 4, 5, 6, 17, 26, 27, 31.	1, 3, 4, 16, 18, 20, 21, 25.	10, 11, 12, 14, 15, 30.	1, 4, 12, 15, 17, 19, 20.	14, 17.
JOURS DE TONNERRE . . . . .	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	6, 7, 20, 25, 26.	5, 22, 24.

SIX DERNIERS MOIS.

A N 1808.	JUILLET.	A O U T.	S E P T E M B R E.	O C T O B R E.	N O V E M B R E.	D É C E M B R E.	
BAROMÈTRE . . . . .	{ Maximum . . . . . Minimum . . . . .	28 pouces 5 lignes 0 27        9        4	28 pouces 1 ligne 8 27        0        0	28 pouces 4 lignes 0 27        5        0	28 pouces 2 lignes 4 27        5        0	28 pouces 5 lignes 2 27        3        0	
THERMOMÈTRE . . . . .	{ Maximum . . . . . Minimum . . . . .	26 degrés 0 (le 12). 12        0	20 degrés 0 12        0	18 degrés 0 7        0	11 degrés 0 4        0	10 degrés 0 — 10        0 (les 21 et 24).	
HYGROMÈTRE . . . . .	{ Maximum . . . . . Minimum . . . . .	86 degrés 0 49        0	85 degrés 0 58        0	90 degrés 0 60        0	90 degrés 0 60        0	88 degrés 0 64        0	
VENTS DOMINANTS . . . . .	S.-E., S.-S.-O. et O.-S.-O.	N.-O., O.-S.-O. et S.-S.-O.	S.-O. et S.-S.-O.	S.-O. et O.-N.-O.	N. et S.-E.	N., S.-S.-O. et O.-N.-O.	
JOURS DE PLUIE. . Total, pour l'année, 159 jours.	2, 5, 21, 25, 24, 25, 27, 28, 29, 31.	1, 2, 7, 8, 9, 14, 17, 27, 29, 30, 31.	3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 25, 27, 28, 29, 30.	1, 2, 8, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29.	5, 9, 17, 18, 19, 20, 23, 25, 26, 27, 28, 29, 30.	1, 2, 3, 7, 9, 14, 15, 31.	
JOURS DE NEIGE. . Total . . . . . 18 jours.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	17, 19, 20, 22, 23, 26.	
JOURS DE GRÊLE. . Total . . . . . 19 jours.	31.	Néant.	Néant.	8.	29.	5.	
UDOMÈTRE . . . . .	{ Quantité d'eau de pluie, de neige et grêle. . . . . Total . . . . . 18 pouces 1 lig. 11/16.	2 pouces 6 lignes 7/16.	1 pouce 2 lignes 4/16.	2 pouces 6 lignes 15/16.	2 pouces 9 lignes 12/16.	1 pouce 2 lignes 1/16.	1 pouce 8 lignes 15/16.
JOURS DE GELÉE. . Total . . . . . 45 jours.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	6, 7.	8, 10, 16, 17.	
JOURS DE BROUILLARD. Total, . . . . . 73 jours.	8.	2, 4, 26, 28.	5, 21, 22, 23, 25, 27, 30.	1, 5, 4, 5, 6.	5, 14, 15, 16, 23, 24, 25, 27, 28, 29.	3, 5, 6, 11, 13, 21.	
JOURS DE TONNERRE. Total . . . . . 15 jours.	1, 2, 24, 31.	1, 7, 8.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	

---

BELLES-LETTRES.

---

R A P P O R T

*Fait par M. GOURDIN, secrétaire perpétuel de l'Académie, pour la classe des belles-lettres.*

M E S S I E U R S ,

L'ACADÉMIE, dans le rapport qu'elle aime à vous faire chaque année des travaux des membres qui la composent, a, dans tous les temps, regardé comme un acte de justice et de reconnaissance de fixer d'abord vos regards sur les ouvrages qui lui ont été offerts par des littérateurs qui lui sont étrangers. La plupart de leurs ouvrages sont imprimés, le public en a porté son jugement : nous nous contenterons donc de les faire connaître, et de payer ainsi publiquement à leurs auteurs le tribut de notre estime et de notre gratitude.

= La Société des sciences, lettres et arts de Nancy nous a adressé le *Précis analytique de ses travaux pendant le cours de 1807.*

La partie littéraire présente 1<sup>o</sup> des *Recherches sur l'abolition de la servitude en Europe et sur l'état des serfs au moyen âge*, par M. Justin Lamoureux, depuis devenu l'un de nos confrères.

2<sup>o</sup> Une *Dissertation historique et critique*, par M. Corter, sur la *Rusticiade*, poëme latin, ou plutôt histoire composée de près de 6000 vers, par un chanoine de Saint-Diez, nommé *Pilladius*.

= M. *Guilbert*, membre de la Société libre d'émulation de cette ville et de plusieurs Académies et Sociétés littéraires, a fait présent de quelques exemplaires de sa *Notice biographique et littéraire sur Madame du Boccage*. M. Guilbert a su y réunir avec beaucoup d'art tous les traits qui caractérisent une femme qui fait tant d'honneur à la ville de Rouen.

Le public ne peut qu'applaudir au zèle de M. Guilbert, à ce zèle qui le porte à célébrer particulièrement ses compatriotes qui se sont distingués dans quelque carrière que ce soit, et à le faire d'une manière digne d'eux.

= M. *Lemasson*, ingénieur en chef de ce département, et académicien résidant, a présenté plusieurs exemplaires d'une *Notice sur François Lemasson*, son frère, célèbre sculpteur statuaire, membre de la légion d'honneur, par M. Renaut, de l'Institut, et lui-même membre de la légion d'honneur. Cette notice, dictée par l'amitié et par la vérité, prouve ce qu'on a dit bien des fois qu'il n'appartient qu'aux artistes d'apprécier et de louer dignement un artiste.

= M. *Angerville*, conseiller de préfecture, membre de la Société d'émulation de cette ville, a adressé à l'Académie des exemplaires d'un *Discours* qu'en

l'absence de M. le préfet il a prononcé à l'ouverture des cours de médecine, d'anatomie et de pharmacie, à l'hospice d'humanité, le 14 mars dernier. M. Angerville y trace, d'un style naturel et rapide, l'histoire de la naissance, des progrès, des révolutions de l'art de guérir jusqu'à nos jours dans les différents siècles, chez les diverses nations, et sur-tout en France. Ce discours a été justement applaudi.

= Madame *Eléonore de la Bouisse*, de plusieurs Académies, nous a fait parvenir deux pièces de vers pleines de sentiment et de graces; l'une intitulée *A mon premier Né*; l'autre *Mes Adieux aux Muses*. L'Académie, en lui témoignant sa reconnaissance, regrette que ses réglemens ne lui permettent point de l'admettre dans son sein.

= Nous avons reçu le tome cinquième des *Mémoires de l'Académie de Marseille*. C'est une collection également précieuse et intéressante pour les sciences et pour les lettres, sur laquelle nous voudrions que le temps nous permît d'entrer dans quelques détails. Cette assemblée y gagnerait, et nous aurions une jouissance de plus.

= M. *Duronceray*, avocat à Paris, correspondant de la Société d'émulation de cette ville, nous a fait parvenir un ouvrage, en 2 vol. in-12 de sa composition, intitulé *Barthele* ou *Encore une Victime de la Jalousie*. C'est un roman dont le fond pourrait être vrai. La manière de l'auteur annonce qu'il est exercé dans l'art d'écrire.

= *L'Académie de Caen* nous a adressé l'*Exposé sommaire de ses travaux*. Cet exposé offre un grand nombre de pièces intéressantes. Nous n'en citerons que trois, parce qu'elles appartiennent à un de nos membres non résidants, M. l'abbé Delarue ; un *Mémoire sur la vie et les ouvrages de Robert Wace, poète du 12<sup>e</sup> siècle*, l'un des fondateurs du Parnasse français, et dont les ouvrages sont un des plus anciens et des plus précieux monuments de notre littérature ; un autre sur la vie et les ouvrages de *Philippe de Thàn et de Simon Dufresne*, poètes du même siècle, dont les ouvrages ne se trouvent pas même dans la bibliothèque impériale de Paris ; un troisième, sur l'origine de la Fable, qui attribue la fondation de Caen à Caius, senéchal du roi Arthur et chevalier de la table ronde.

Ces trois mémoires sont le fruit des veilles de notre confrère, qui a profité du séjour qu'il a été forcé de faire en Angleterre pour y recueillir et restituer à sa patrie ces morceaux singuliers qui lui appartiennent. Une pareille conquête littéraire était digne d'un écrivain aussi éclairé et aussi laborieux que M. Delarue.

= Nous avons reçu de l'*Athénée des arts de Paris* sa 79<sup>e</sup> séance publique. Les bornes de celle-ci ne nous permettent point de suivre l'*Athénée* dans ses travaux aussi diversifiés que nombreux et utiles. Mais nous ne pouvons nous dispenser de vous citer.

MESSIEURS , le témoignage authentique qu'une société aussi éclairée rend à notre collègue M. *Vitalis*.

» Notre confrère , M. Marchais , y est-il dit , nous  
 » a soumis deux rapports sur des mémoires qui  
 » nous ont été adressés par M. Vitalis , associé  
 » correspondant de l'Athénée , et qui traitent *du*  
 » *plâtre considéré comme engrais du trèfle ; de*  
 » *l'utilité des différentes espèces de marne pour l'a-*  
 » *mendement des terres ; et de la teinture en noir*  
 » *du fil et du coton par le pyro-lignite de fer.* L'Athé-  
 » née a arrêté que le rapport sur les deux pre-  
 » miers mémoires serait imprimé en entier dans  
 » le compte de ses travaux , afin d'éveiller à ce  
 » sujet l'attention des cultivateurs , en leur faisant  
 » connaître l'excellent travail de M. Vitalis , et que  
 » mention honorable serait faite en séance publique  
 » du mémoire sur la teinture en noir par le pyro-  
 » lignite de fer , autant pour honorer l'auteur par  
 » ce témoignage public que pour rendre à la science  
 » un service important «.

= Nous avons reçu de la part de M. de *Bry* , commandant de la légion d'honneur , préfet du département du Doubs et président de l'Académie de Besançon , les *Discours* qu'il a prononcés dans les séances de cette Académie , le 6 décembre 1806 , et le 14 août 1807. Dans ce dernier , l'orateur traite avec une véritable éloquence *des avantages des lettres dans leurs rapports avec les besoins du citoyen et la puissance de l'état.*

= La *Société académique de Cherbourg* nous a fait parvenir la notice des principaux ouvrages qui lui ont été présentés, ainsi que la liste des membres qui la composent.

= M. *Gosseume* a présenté un manuscrit de M. *Duval-Sanadon*, ayant pour titre : *Origine du Prieuré des deux Amants*. Ce poème, enrichi de notes curieuses, avait été lu, en février 1775, à l'Académie, mais, ainsi que beaucoup d'autres mémoires, il n'avait pas été déposé dans ses archives.

M. *Gosseume* a obtenu de l'auteur une édition nouvelle qui supplée à la première. Nous en rendrons compte plus en détail quand elle aura été lue de nouveau dans une séance moins occupée que celles qui précèdent immédiatement la séance publique.

#### *Travaux des Académiciens.*

M. *d'Ornay* a ouvert la première séance de l'année académique par un discours dans lequel il prouve que le but de l'institution de toute Société littéraire doit être l'utilité publique. Pour appuyer cette assertion, il se sert du compte que le ministre rend de la situation de l'empire, et cite le paragraphe qui regarde la littérature en France : » L'Empereur » désire que les belles-lettres propagent, sous son » règne, l'impulsion donnée à tout ce qui est grand, » utile et honorable à la Nation; que la langue fran- » çaise, devenue plus que jamais la langue de l'Eu- » rope, continue de justifier ce privilège éclatant

» pour son élégance , sa pureté et le choix de  
 » ses expressions. . . . . Les Sociétés littéraires secon-  
 » deront cet essor. L'Empereur désire qu'elles ser-  
 » vent de guide à l'opinion publique , qu'elles soient  
 » le tribunal du goût. Il les invite à reprendre les  
 » grands travaux entrepris en divers temps par le  
 » concert d'écrivains laborieux. . . . . Ces compa-  
 » gnies répondront à son attente par leur impar-  
 » tialité et par un redoublement de zèle. . . . . «

Il ne restait après cette citation , dans laquelle sont exprimés d'une manière si énergique les désirs du grand Prince qui nous gouverne , il ne restait , dis-je , à M. d'Ornay , qu'à exhorter ses confrères à remplir les intentions du Monarque ; il le fait avec cette noble simplicité qui annonce un orateur persuadé de ce qu'il dit. M. d'Ornay termine son discours , dans lequel on trouve l'expression du sentiment et l'éloquence du cœur , par annoncer que son âge , ses fonctions civiles , son éloignement de la cité , le portent à regret à demander que l'on ne le regarde désormais que comme une personne qui , sans cesser d'être attachée à l'Académie , ne pouvait presque plus lui appartenir. En conséquence , l'Académie a accordé à M. d'Ornay le titre de *vétéran* , titre honorable dont , aux termes de ses statuts , elle aime à décorer ceux de ses membres qui ont long-temps vécu dans son sein , et ont bien mérité d'elle par leur travaux nombreux et distingués. Et , à cet égard , qui jamais a été plus digne d'un pareil titre que M. d'Ornay ?

= M. *Savoie Rollin* , Préfet du département , nommé Président de l'Académie , y a prononcé le discours suivant :

MESSIEURS ,

» Depuis long-temps on ne met plus en question si les Académies sont utiles aux sciences et aux lettres ; l'affirmative n'était pas même contestée à cette époque orageuse où nous les avons vues tomber avec toutes les institutions qui les environnaient. L'esprit de réforme n'était alors qu'un esprit de destruction , ou plutôt les préjugés qui voulaient défendre tous les abus firent éclore les passions qui voulurent tout renverser. Elles se vengèrent cruellement de quelques fausses résistances , et , sans doute , les maux affreux qu'elles ont faits ne pouvaient jamais être nécessaires.

» Mais l'esprit humain avait été paisible depuis trois siècles ; un si long repos était inconnu à l'histoire : il devait donc être rompu par une catastrophe dont elle manquait aussi d'exemple. Il paraît que cet esprit humain est sujet , par intervalle , à des secousses inévitables ; qu'il se compose comme les volcans d'une foule de matériaux combustibles , et que plus il a mis de lenteur à les ramasser , plus ses explosions sont terribles.

» Si le monde moral a des lois analogues à celles du monde physique , les maux que nous avons soufferts semblent nous garantir pour long-temps de leur

funeste retour. Nous avons donc l'espoir raisonnable de cultiver en paix la philosophie. La main puissante qui nous gouverne ajoute encore à notre sécurité ; les sciences et les arts ont besoin d'une protection constante ; ils ne se fortifient, il est vrai, que dans le silence de la méditation et de la retraite ; mais ils ne peuvent sortir d'eux-mêmes de cette obscurité qui protège leurs premiers pas. S'ils ont des découvertes à proclamer, des vérités nouvelles à manifester, des chef-d'œuvres à produire, le Gouvernement est leur véritable appui ; abandonnés à leurs propres forces, ils rencontreraient de toute part les préjugés de l'ignorance et de l'habitude ; soutenus par lui, tous les obstacles s'évanouissent. Qui de nous, MESSIEURS, pourrait avoir perdu le souvenir de ces crises violentes où tous les pouvoirs publics étant anéantis, les sciences, les arts, les lettres furent horriblement outragés sous les plus vains prétextes, où les hommes qui honoraient le plus l'espèce humaine, où les monuments, qui attestaient le mieux sa grandeur, périrent sous les coups d'une anarchie, plus despotique mille fois, plus outrageante pour la raison que le pouvoir qu'elle avait abattu !

» Cette grande et douloureuse expérience n'a fait que nous confirmer dans l'opinion que les lumières et le pouvoir doivent marcher de concert. De leur isolement, naissent tous les troubles ; de leur union écoule cette sûreté publique sans laquelle le plus

riche trésor des sciences n'est que stérile , et la force des Gouvernements n'est que tyrannie.

» Appelé par vous, MESSIEURS, à l'honneur de vous présider, je trouverai au milieu de vous la profession et l'application de ces maximes. Membre de votre Société, il sera doublement flatteur pour moi d'être auprès de vous-même votre organe, et auprès de l'Empereur l'interprète des sentiments qui vous animent, et le premier apologiste de vos travaux. «

= M. l'abbé *Baston*, vicaire général du diocèse, vice-président de l'Académie, a donné des *Observations sur la prononciation du mot français qui signifie PRENDRE OU DONNER DE L'ORGUEIL.*

» La prononciation, dit M. l'abbé *Baston*, est  
 » l'orthographe de la langue *parlée*, comme l'ortho-  
 » graphe est la prononciation de la langue *écrite*,  
 » d'où il suit que le novateur en prononciation n'est  
 » pas moins répréhensible que le novateur en or-  
 » thographe «.

Il l'est sur-tout s'il blesse à-la-fois et l'étymologie et la racine du mot, principalement quand cette racine est *indigène*, c'est-à-dire qu'elle est tirée du français, parce qu'alors on ne peut savoir quel mot dans une langue a engendré celui que défigure une prononciation vicieuse.

» Entre les mots de la langue française, nous en  
 » avons un qui exprime l'action de prendre ou de

» donner de l'orgueil, c'est *enorgueillir*. De temps  
 » immémorial, ce mot a été prononcé, chez les  
 » Français, comme je viens de le faire; l'*e* qui le  
 » commence prend le son d'un *a* et l'*n* qui suit l'*e*  
 » un son nasal; la syllabe *en* se prononce *an*....  
 » Mais dans la multitude des bouches françaises qui  
 » se piquent de parler avec grace, il s'en trouve  
 » dont l'extrême délicatesse répudie le son nasal *an*,  
 » ne pouvant se déterminer qu'à *s'é-norgueillir* «.

» Il est vraiment à craindre que cette afféterie de  
 » langage ne prenne faveur. Déjà des grammairiens  
 » l'adoptent, et des dictionnaires la consacrent  
 » en marquant d'un accent aigu l'*é*, lettre initiale  
 » du mot..... «.

» Trois raisons me déterminent à maintenir l'an-  
 » cienne prononciation; la première, que dans ce  
 » mot, les deux initiales *e*, *n* forment une prépo-  
 » sition; la seconde, qu'il n'est point un seul mot  
 » de notre langue où *e*, *n*, préposition, ne se pro-  
 » nonce comme *an*; la troisième, que le bon sens,  
 » ennemi de la confusion, exige très-impérieuse-  
 » ment qu'il en soit ainsi «.

L'auteur prouve, par des détails et par des exem-  
 ples, ces trois propositions, d'abord *en* dans *enor-  
 gueillir*, est une préposition, comme dans *enivrer*,  
*enarrher*; en second lieu, dans tous les mots de  
 la langue française où *en* se trouve comme préposi-  
 tion, le son de cette syllabe est nasal et indivisible

*en* : c'est ce que M. Baston démontre par la série de presque tous ces mots, dans laquelle il n'a rencontré aucune exception.

A cette preuve de fait, il en ajoute une autre non moins convaincante ; quand une préposition entre dans la composition d'un mot, elle peut en être séparée sans que le mot auquel elle se joint cesse d'être français et de présenter un sens ; mais *norgueillir* ne se dit ni ne se peut dire. Et si l'on substitue la préposition *e* à la préposition *en*, on exprime le contraire de ce que l'on veut dire, puisque ces deux prépositions présentent un sens diamétralement opposé. » Si donc *é-norgueillir* signifie quelque chose, ce serait enlever à l'âme l'orgueil dont elle est atteinte, et *enorgueillir* signifie exactement le contraire «.

Enfin, le bon sens exige » que dans la manière de prononcer les mots composés, comme dans la manière de les orthographier, on conserve soigneusement la distinction des mots composants et tout ce qui rappelle les éléments primordiaux, et cela d'après ce principe sacré pour le bon sens, que la prononciation ne doit pas altérer les termes primitifs, qu'elle doit au contraire les conduire à l'oreille sans addition et sans retranchement. «

M. l'abbé Baston finit par observer » que le Dictionnaire de l'Académie, et d'autres livres vrai-

» ment classiques , non-seulement indiquent la pro-  
 » nonciation *en-orgueillir* , mais encore remarquent  
 » expressément qu'il y aurait faute à prononcer  
 » d'une autre manière. «

= Le même vice-président a communiqué une dissertation , ayant pour titre : *Examen du sentiment de Tatien , d'Arnohe , de S. Justin et de S. Irenée , sur l'immortalité de l'ame , contre l'Auteur de la philosophie de la Nature.*

M. L'abbé *Baston* ne considère ici ces quatre écrivains ecclésiastiques , que comme des philosophes et des littérateurs ; ils l'étaient en effet. Il repousse la calomnie intentée contr'eux par un littérateur qui se qualifie lui-même du nom de philosophe. Le sujet de l'immortalité de l'ame a exercé , depuis ces anciens écrivains , la plume d'un grand nombre de philosophes , et , dans les derniers temps , celle des Descartes , des Pascal , des Clarke. Le sujet est donc du domaine de la philosophie ; notre collègue a donc eu raison de penser qu'il pouvait , dans un mémoire académique , examiner la manière dont le *philosophe de la nature* traitait cette question après tant d'autres , montrer la faiblesse , pour ne pas dire la futilité , des preuves qu'il apporte , et repousser la calomnie par laquelle il attaque des philosophes qui , quoique leurs expressions manquent quelquefois de justesse , ce qu'avoue notre collègue , ont cependant écrit plus dignement que leur critique sur cette importante matière.

L'auteur de la philosophie de la nature s'était exprimé ainsi : *Voyez l'histoire de Clarisse , c'est une des plus belles preuves de l'immortalité de l'ame qu'ait produit l'esprit humain. Les arguments de Clarke , de Pascal et de Descartes , sont faibles auprès d'une page de Richardson . . . . . Je vais tâcher de donner une autre démonstration dans le genre de celle de Clarisse ; c'est l'histoire de Jenny Lille. Si , en la lisant , on est ému , je triomphe , et l'ame est immortelle.*

» Y a-t-il donc , demande M. Baston , une liaison  
 » nécessaire entre l'immortalité de l'ame et l'émo-  
 » tion qu'on éprouve en parcourant une anecdote  
 » fabuleuse ou réelle ? L'émotion ne provient ni de  
 » la vérité , ni de la démonstration ; elle dépend de  
 » la disposition du lecteur , de l'art avec lequel le  
 » fait est décrit , de la combinaison des circonstances  
 » qui l'accompagnent ; le faux l'excite tous les jours ,  
 » et , si cela est , que conclure *d'une émotion . . . . . ?*

» Si un écrivain nuit à la vérité en l'appuyant sur  
 » une mauvaise preuve , quel tort ne lui fait-il pas  
 » quand il prononce , en homme qui *n'accorde son as-*  
 » *sentiment qu'à l'évidence* , que cette preuve débile  
 » est *l'argument le plus fort* qu'on puisse employer  
 » en sa faveur ?

» Voilà pour le faux enthousiasme et l'exagération ;  
 » je justifierai maintenant l'accusation de partialité  
 » que j'ai aussi formée contre l'auteur de la philoso-  
 » phie de la nature , qui s'exprime ainsi :

*Vers*

*Vers le temps où Marc-Aurèle , simple théiste , écrivait pour l'immortalité de l'ame , un Tatien , un Irénée , un Arnobe et un Justin qui , soit en qualité de platonicien , soit en qualité d'apologiste de la Religion chrétienne , auraient dû combattre pour la même cause , soutenaient que l'ame naturellement meurt avec le corps qu'elle habite ; il est vrai qu'ils ne le prouvaient pas , et le philosophe est dispensé de répondre soit à de simples doutes , soit à de simples assertions.*

» J'observerai , dit notre collègue , sur ces dernières paroles , qu'un philosophe ne perd pas son temps quand il s'occupe à dissiper des doutes et à réfuter de fausses assertions ; j'observerai encore que notre auteur ne produit de Marc-Aurèle que de simples assertions qu'aucune preuve n'accompagne ; j'observerai enfin qu'accusateur des quatre personnages qu'on vient de nommer , rien dans son ouvrage n'étaie l'accusation. «

M. l'Abbé Baston examine ensuite , dans des articles à part , quelle a été la doctrine des quatre personnages accusés de matérialisme par l'auteur de la philosophie de la nature.

Arnobe , dit le philosophe , a soutenu que *l'ame naturellement meurt avec le corps qu'elle habite*. Donc il nie l'immortalité de l'ame.

Cette conclusion , remarque notre collègue , n'est point exacte. Il est vrai qu'Arnobe , qui n'était en-

core que catéchumène lorsqu'il a écrit contre les payens, persuadé que l'immortalité était un attribut de la seule divinité, croyait devoir le refuser à l'ame humaine (*immortel* et *divin* chez lui, sont synonymes); il entendait par *immortel*, ce qui n'a point eu de commencement, et par conséquent ne peut avoir de fin; et un pareil attribut ne peut, selon lui, appartenir à l'ame de l'homme; elle a commencé, elle ne continue d'être que par le bienfait du créateur. Cette doctrine, quelque singulière qu'elle paraisse, emporte si peu avec elle un système de matérialisme, que le même auteur dit que les *ames* sont *d'une nature moyenne entre l'essence divine et celle des corps*; que si les *ames* viennent aux portes de la mort, à la manière que veut Epicure, si elles la subissent à la manière commune, et qu'en elles le sentiment vital périsse avec le corps, c'est vraiment une folie que de se tourmenter sur la terre pour pratiquer la vertu. Est-ce là le langage d'un homme qui n'admet point une vie future?

Les expressions de Tatien sont aussi obscures et aussi équivoques que celles d'Arnobé; mais sa doctrine sur l'immortalité est la même. Il appelle la mort de l'ame les ténèbres de l'ignorance et du péché, et sa vie les lumières de la foi et de la vertu; *l'ame qui possède la connaissance de Dieu, ne meurt pas. L'ame du méchant, morte avec le corps, ressuscitera avec lui à la fin du monde, et éprouvera le sentiment immortel d'un supplice vengeur.*

» Que ce langage soit obscur , dit M. l'abbé Baston ,  
 » que les idées qu'il exprime soient incohérentes , je  
 » ne songe point à le contester , je veux seulement  
 » qu'on y reconnaisse que cette mort naturelle aux  
 » ames , selon Tatien , n'atteint pas les ames ver-  
 » tueuses , et qu'atteignant les ames coupables , les  
 » engourdissant peut-être , les assoupissant pendant  
 » quelques siècles , continuant après le réveil terri-  
 » ble de la résurrection , elle s'allie avec des sup-  
 » plices interminables , des sensations douloureuses  
 » et immortelles. Est-ce là l'anéantissement du ma-  
 » térialisme ? S. Justin , dont Tatien avait été dis-  
 » ciple , se montre encore plus innocent que lui de  
 » l'attentat que reproche à l'un et à l'autre le philo-  
 » sophe contre lequel j'écris. «

M. Baston reproche avec justice à ce philosophe  
 de n'avoir cité que le *dialogue avec Typhon* ; s'il  
 eût consulté la première apologie , il y eût lu , ch. 18 :  
*On doit bien se garder de croire que la mort soit sui-  
 vie d'un état où tout sentiment est anéanti. Ce serait  
 trop de profit pour les méchants. Le sentiment de-  
 meure à tous les hommes après la mort , et des sup-  
 plices éternels sont réservés à ceux qui les ont mé-  
 rités.*

Au reste , remarque notre collègue , en choisissant de préférence le dialogue avec Typhon , le censeur aurait dû avoir la bonne foi de ne point mettre sur le compte de S. Justin les objections du juif , lequel n'est pas lui-même coupable de matérialisme :

Ainsi l'accusation est absolument fautive. Elle l'est bien davantage à l'égard de S. Irenée.

M. Baston a tant à cœur que ce premier des Pères de l'Eglise gallicane sorte pur et irréprochable de l'examen auquel il est soumis, qu'il en rapporte un assez long passage. Nous regrettons que les bornes d'une analyse ne nous permettent point de le citer. Nous nous bornons à celui-ci :

*Ainsi ceux dont les noms sont écrits au livre de vie, ressusciteront composés de leur corps et de leur ame, pour être heureux du bonheur de Dieu ; mais les méchants iront, en corps et en ame, recevoir le châ-timent qu'ils ont mérité.*

Après avoir vengé la réputation des quatre personnages que l'auteur de la philosophie de la nature accuse de matérialisme, M. Baston examine plusieurs des pensées de Marc-Aurèle sur l'immortalité de l'ame, et fait voir que la manière dont il en parle n'offre pour l'avenir ni espoir de félicité pour la vertu, ni crainte de châ-timent pour le vice.

» Il est donc, en ce point, bien au-dessous de  
 » l'éloge qu'en fait l'auteur de la philosophie de la  
 » nature, et Tatien, Arnobe, S. Justin et S. Irenée,  
 » attachés par leur censeur au char du philosophe  
 » couronné, ont écrit plus sagement et plus utile-  
 » ment que lui sur le grand sujet de l'immortalité des  
 » ames. «

« M. Lemesle, Académicien résidant, a lu une

*Épître à Eglé*, un *Poëme sur la navigation*, trois *Épîtres sur le commerce*, et diverses autres pièces de poésie. Nous ne rendrons compte cette année que des deux premiers ouvrages.

| *L'Épître à Eglé* sera imprimée en entier à la suite de ce rapport.

Le *Poëme sur la navigation* est divisé en deux Chants.

Dans le premier, l'auteur parle de la fondation de Venise, du rétablissement du commerce maritime, et de son influence sur les sciences, les lettres et les arts.

Dans le second, l'auteur parle de la découverte de l'Amérique, du passage du Cap de Bonne-Espérance, et de l'influence que ces deux grands événements sont eu sur les guerres en Europe.

Voici comme l'auteur débute dans le premier Chant :

Avant que notre audace, à la faveur d'Eole,  
Eût étonné les Dieux du Gange et du Pactole,  
Cent peuples séparés par l'obstacle des mers,  
Semblaient à l'horizon borner cet univers.  
Dans ses vastes forêts l'Américain sauvage,  
Ne savait point encor qu'il fût d'autre rivage ;  
Et l'Incas, du commerce ignorant les ressorts,  
Était dans l'indigence au milieu des trésors.  
O ! toi qui le premier, et fort de ton courage,  
T'abandonnas sans crainte aux dangers du naufrage,

Donnas des lois aux vents , et , maîtrisant les flots ,  
 Conduisis sur les mers de hardis matelots ,  
 Pour toi , dans l'univers , je ne vois aucun temple :  
 Enrichis par tes dons , instruits par ton exemple ,  
 Quel culte , quels honneurs te rendront les mortels ?  
 Es-tu leur bienfaiteur ? Te doit-on des autels ?

L'auteur peint à grands traits les ravages commis en Italie par les barbares du Nord , et l'embarquement des habitants de Padoue qui , nouveaux Alcyons et fugitifs sur les mers , vont chercher une nouvelle patrie.

Fiers d'un si noble exil , ils voguaient sur les eaux :  
 La Liberté les voit et guide leurs vaisseaux  
 Vers ce golphe célèbre où l'œil avec surprise  
 Vit croître et s'élever la superbe *Venise*.  
 Mais cette plage alors et ses marais déserts  
 N'offraient qu'un sable aride et le limon des mers.  
 » Rome n'est plus , dit-elle , il me faut un empire :  
 » Que l'univers ici vous craigne et vous admire ;  
 » Le front ceint de lauriers relevez mes autels.  
 Elle dit , et prenant ses crayons immortels ,  
 De la ville et du port elle trace l'image ,  
 Et vole sur les bords où fleurissait *Carthage*.  
 L'industriex génie à qui dans sa splendeur  
 Cette ville opulente avait dû sa grandeur ,  
 De ses chaînes honteux , courbé sous la victoire ,  
 Assis sur des débris laissait périr sa gloire :  
 Esclaves avec lui , le commerce et les arts  
 Abandonnaient le monde aux fiers enfants de Mars.  
 » Réveille-toi , dit-elle , et punis ton injure :  
 » Bellone a tout détruit ; mais ta vengeance est sûre :  
 » Je suis reine d'un peuple , et t'ai nommé son roi ;  
 » Rome doit à son tour s'abaisser devant toi :

- » Aux bords du *Rialto*, va venger ta querelle ,
- » Un empire t'attend, la liberté t'appelle :
- » Noble émule de Mars, prouve que sans combats
- » Tu peux donner un sceptre et créer des états. «

Le génie obéit à la liberté , et ils arrivent tous  
deux à Venise.

Fière du noble emploi d'enrichir l'univers ,  
Déjà Venise règne et commande aux deux mers.  
De ces lieux fortunés où l'horizon se dore  
Des premiers feux du jour que rallume l'aurore ,  
Ses vaisseaux vont bientôt voler jusqu'aux climats  
Où règnent la tempête et d'éternels frimas ;  
Où le terrible Eole , en des grottes profondes,  
Enchaîne les Autans qui soulèvent les ondes.  
Le génie est leur guide , il plane sur les eaux,  
Il invite la France à ses heureux travaux ;  
Et comme un conquérant parcourt l'Europe entière ,  
Tous les peuples déjà font flotter leur bannière.

L'auteur décrit ensuite les avantages du commerce  
et des échanges réciproques.

Le superflu d'un peuple est le besoin d'un autre ;  
Il vend ce superflu , nous lui vendons le nôtre.  
Chaque terre a son sol et diffère en produits.  
Le Nord a des forêts et le Sud a des fruits :  
De nos fleuves la vigne a décoré la rive :  
La Bretagne a des sels, la Provence l'olive.  
La France , avec ses vins et ses riches moissons ,  
Paie au Piémont sa soie , au Tage ses toisons.  
De Gènes les velours , les glaces de Venise ,  
Acquittent les étains , les plombs de la Tamise.  
La Russie a du fer , la Pologne des grains.  
La Suède du cuivre et la Flandre des lins.

Du Batave la pêche et des prés la culture ,  
Le vengent des refus que lui fit la nature.  
Des montagnes du Nord les sapins descendus ,  
Vont flotter sur l'Escaut , au Belge sont vendus ,  
Et la Baltique encor reçoit par cet échange  
De Ceylan le gérofle et les cotons du Gange.

L'auteur décrit ensuite le commerce que les Venitiens faisaient dans le golphe Persique , par la voie d'Alexandrie et de la mer rouge.

Venise , aux bords du Nil et jusques dans Ormuz ,  
Va chercher les Pekins que la Chine a tissus ,  
Le thé , les doux parfums , l'encens de l'Arabie ,  
Les toiles du Bengale et la fève chérie  
Qu'on ne servait jadis qu'à la table des rois ,  
Que la seule Yémen possédait autrefois.

L'auteur rappelle l'ancien commerce de la Belgique , qui , par ses communications avec Venise , servait à-la-fois d'entrepôt aux marchandises de l'Europe et de l'Asie. Il parle de ses fabriques.

Le chanvre avec le lin , façonné sous les doigts ,  
Deviert un vêtement pour le peuple et les rois.  
La laine colorée en tapis se déploie :  
Dans des tissus brillants l'or s'unit à la soie ;  
Et le Dieu de l'Escaut , couronné de roseaux ,  
Sur la Baltique au loin , fait voler ses vaisseaux ;  
Du Nord avec Venise il partage l'empire ;  
Anvers imite Tyr et remplace Palmyre.

Les sciences , les lettres et les arts font des progrès rapides.

L'homme oppose un rempart à la fureur des mers :  
Amphitrite , en grondant , se voit donner des fers :

Deux fleuves étonnés du lit qui les rassemble  
 Ont confondu leurs flots et les roulent ensemble,  
 Le génie aux métaux commande en souverain ;  
 Il fait fondre le fer et bouillonner l'airain.  
 D'un marais desséché Neptune se retire :  
 L'homme y construit un port, il y fonde un empire.  
 Ici par une écluse il captive les eaux ;  
 Là, dans le roc, il creuse un asile aux vaisseaux ;  
 Il s'arme du levier, entre ses mains la roue  
 Des plus pesants fardeaux et triomphe et se joue.  
 Dans l'illustre contrée où régnaient les Césars,  
 Déjà les *Médicis* ont attiré les arts.  
 Le bronze prend un corps et le marbre respire :  
 La toile est animée ainsi que le porphyre.  
 Erato de son luth accompagne la voix,  
 Et la lyre d'Orphée est soumise à des lois.  
 Michel-Ange dans Rome, où Léon Dix l'appelle,  
 Fait oublier Zeuxis, revivre Praxitelle ;  
 De Raphaël la touche, et du Tasse les vers  
 Enchantent l'Italie et charment l'univers.  
 Sur des tables d'airain la parole tracée  
 Aux siècles à venir conserve la pensée,  
 Et la boussole enfin toujours fidèle au nord  
 Dirige le pilote et le conduit au port.  
 On retrouve de Tyr la brillante teinture,  
 Au creuset enflammé le minéral s'épure ;  
 D'un bois brut et grossier on extrait des couleurs ;  
 D'une fleur des parfums et d'un fruit des liqueurs ;  
 Le Chimiste, à son gré, des éléments dispose ;  
 Il unit, il sépare, il crée, il décompose ;  
 Son art offre des sels qui prolongent les jours,  
 Et sait des poisons même obtenir des secours.

M. Lemesle termine son premier Chant en an-

nonçant, par forme de prédiction, la renaissance des lettres en France.

Ils approchent ces temps où nos rois à leur cour  
 Accueilleront encore le gentil Troubadour,  
 Où Rabelais, Erasme, enfants de la Folie,  
 Prêteront à Momus de la philosophie;  
 Où Lhôpital aux lois rendra leur sainteté,  
 Aux parlements leur force, aux rois leur majesté;  
 Où Racine, Molière et l'ainé des Corneilles  
 Prodigeront les fruits de leurs savantes veilles;  
 Ou Bossuet enfin, ce sublime orateur,  
 De l'antique éloquence atteindra la hauteur.

### S E C O N D C H A N T.

Celui dont *Gêne* encor révere la mémoire,  
 Dont le cœur s'enflammait au seul nom de la gloire,  
*Colomb*, a qui l'envie osa donner des fers,  
 Vole, découvre, annonce un nouvel univers;  
 L'Américain, instruit de son heureux partage,  
 De ses brillants métaux, vient nous offrir l'hommage,  
 Et l'Europe, pour lui, dépouillant ses guérets,  
 L'enrichit des présents de Bacchus, de Cérès.  
 Mille vaisseaux légers, messagers sur les ondes,  
 Voguent enorgueillis des trésors des deux mondes.  
 Le commerce en vainqueur parcourt toutes les mers,  
 Et d'une chaîne immense embrasse l'univers.

Déjà l'heureux *Gama* s'élance sur le tige,  
 Son roi le suit des yeux : Lisbonne ! ton rivage  
 Retentit des regrets et des adieux flatteurs  
 De l'épouse craintive et de l'amante en pleurs.

Arrivé à l'extrémité de l'Afrique, *Gama* y éprouve  
 une tempête affreuse. L'auteur imite la belle fiction

du Camoëns dans son poëme de la *Lusiade*. Nous allons donner cet Episode en entier.

Du milieu des rochers qui terminent l'Afrique ,  
 S'élève un promontoire où la mer atlantique  
 Remonte vers l'Asie et reçoit les tributs  
 Que lui portent l'Euphrate et le Gange et l'Indus.  
 Jamais aucun mortel n'a tenté ce passage :  
 Gama le voit , l'atteint et brave le naufrage ;  
 Mais un Dieu menaçant , soudain s'offre à ses yeux ;  
 Ses pieds pressent la mer et son front touche aux cieux ,  
 Rangés autour de lui , ministres de vengeance ,  
 Borée et l'Aquilon l'observent en silence ;  
 Sa redoutable voix retentit dans les airs :  
 » Je suis le Dieu , dit-il , qui commande à ces mers :  
 » Mortel ! t'es-tu flatté que ma colère oisive  
 » Te laissât sans danger approcher de ma rive ? «  
 Il dit , l'onde frissonne et les vents en repos  
 N'osent point agiter la surface des flots.  
 Devant son souverain , courbant un front docile ,  
 Amphitrite s'incline et devient immobile ,  
 Tout se tait devant lui : ce Dieu lève soudain  
 Le trident dont Neptune avait armé sa main.  
 A cet affreux signal bientôt la foudre gronde :  
 Gama reste intrépide ; il entend mugir l'onde ,  
 Il fait serrer la voile , et l'ancre au fond des eaux  
 Descendue à son ordre enchaîne ses vaisseaux.  
 Il attend la tempête et n'oppose à l'orage  
 Que l'ame du héros et le sang froid du sage.

Les Autans furieux , échappés de leurs fers ,  
 Déchaînés par le Dieu , s'élancent sur les mers ;  
 Bientôt à leurs fureurs la vague s'abandonne ;  
 Le soleil s'obscurcit , l'eau mugit , le ciel tonne ;  
 Sur les ailes des vents un nuage porté  
 Répand au loin sur l'onde une sombre clarté.

Gama , jonet des flots , suspendu sur leur cime ,  
 Est plongé tout-à-coup dans un profond abîme ;  
 Ses vaisseaux , près de lui , luttant contre les mers ,  
 Ou s'élèvent aux cieux , ou touchent les enfers.  
 En pénibles efforts , en vain Gama s'épuise ;  
 Le mât crie et se rompt , le gouvernail se brise ,  
 La voile se déchire et leurs débris flottants ,  
 Dispersés sur la mer , voguent au gré des vents.  
 Cependant le jour fuit , et dans un char d'ébène ,  
 La nuit au haut des airs lentement se promène ,  
 Tandis que des éclairs , l'effrayante clarté  
 Redouble encore l'horreur de son obscurité.  
 Gama , sur un navire a vu tomber la foudre ;  
 Le cordage s'allume et les mâts sont en poudre.  
 La flamme éclaire l'onde ; il voit les matelots ,  
 Poursuivis par le feu , s'élancer dans les flots ;  
 La mer sur des rochers à ses yeux les écrase ;  
 Déjà de tous côtés le navire s'embrâse ,  
 Ou combat à-la-fois le feu , les vents , la mer ;  
 De hurlements affreux , au loin retentit l'air ;  
 Les prières , les vœux , le désespoir , la rage ,  
 La pitié , tout se mêle à cette horrible image ;  
 L'onde s'ouvre , à l'instant le vaisseau s'engloutit ,  
 L'abîme se referme , et tout s'évanouit.

Gama , saisi d'horreur , frémit ; mais son courage  
 Résiste à la tourmente et fatigue l'orage :  
 Enfin le jour paraît ; le Dieu semble apaisé ;  
 La mer ne mugit plus , la tempête a cessé ;  
 La nuit dans les enfers précipite ses ombres ;  
 L'Aquilon se renferme en ses cavernes sombres ;  
 Le Dieu vaincu se cache au fond de ses roseaux ;  
 Un vent plus favorable , en soufflant sur les eaux ,  
 Présente aux Portugais une mer plus tranquille ;  
 Le pilote commande ; Amphitrite est docile ,

La flattense espérance , en volant sur les flots ,  
Reparaît et se montre aux yeux des matelots :  
Gama , du promontoire a franchi la barrière ,  
Et l'Indous étonné voit flotter sa bannière.

L'Exemple de Gama instruit tous les peuples  
commerçants qui , bientôt , font voler leurs pavillons  
dans l'Inde.

Le Français , le Batave et l'Anglais confondus ,  
Couvrent bientôt les bords du Gange et de l'Indus ;  
De la superbe Asie ils parcourent l'Empire ;  
Les lieux ou florissaient Samarcand et Palmyre ,  
Où s'élevait Ormuz , où Ninive autrefois  
Faisait craindre son nom et respecter ses lois :  
Les climats que jadis ont illustré des sages ,  
Enfants de Zoroastre et les aïeux des Mages :  
Et ce rivage antique ou le Chinois surpris  
Compte encore à Kanton cent peuples réunis ;  
Tel on voit le commerce , à la faveur des ondes ,  
Lier les nations et , rapprochant deux mondes ,  
Les unir par l'attrait de leurs besoins divers ,  
Voler d'un pôle à l'autre et régir l'univers.  
Les Bataves encor lui doivent leur richesse ,  
L'Ibère sa grandeur ; Venise sa noblesse ,  
Pétersbourg sa puissance , Albion sa fierté ,  
La France sa splendeur , Boston sa liberté.

L'auteur fait ensuite la réflexion philosophique ,  
combien la jalousie de commerce a occasionné de  
guerres en Europe , et combien elle en occasionne  
encore , et il s'écrie :

Nous abusons de tout , et d'injustes maximes  
Ont fait servir la mer de théâtre à nos crimes.

Bellone ensanglantée et les cheveux épars ;  
 Fait du sein d'Amphitrite un affreux champ-de-mars ;  
 Le pilote est soldat , entouré de victimes ,  
 La mort à ses côtés , sous ses pas des abîmes ;  
 La foudre sur sa tête , il voit à ces combats  
 L'onde , l'air et le feu , ministres du trépas ;  
 Tant de périls n'ont rien dont sa fureur s'étonne ;  
 Le signal est donné , le fer luit , l'airain tonne ,  
 Mille feux sont lancés , et l'homme sans remords  
 Va porter sur les flots le carnage et la mort.

M. Lemesle termine le second Chant par une prière à tous les souverains de ne plus faire de guerres maritimes.

Rois de l'Europe ! ô vous que la sagesse inspire ,  
 Vous à qui sont commis les destins d'un Empire ,  
 Faites plus en ce jour : que la discorde aux fers  
 Laisse en repos le monde et respecte les mers ,  
 Que l'onde soit sacrée , et que ses vastes plaines  
 Ne soient plus du Dieu Mars les terribles arènes.  
 Que vos châteaux flottants , désarmés par vos mains ;  
 Ne servent aujourd'hui qu'au bonheur des humains ;  
 Que , charmés du besoin de commercer ensemble ;  
 Vos peuples attachés au nœud qui les rassemble ;  
 Cultivent sous vos lois l'olive de la paix  
 Et ne fassent qu'un peuple heureux par vos bienfaits ;  
 Qu'en tout temps le pilote approchant de vos plages ,  
 Y puisse en sûreté côtoyer vos rivages ;  
 Le philosophe alors , de cet art précieux ,  
 Chérira l'inventeur et bénira les Dieux.

C'est par ces derniers vers que l'auteur résout l'espèce de problème ou de doute philosophique qu'il avait énoncé au commencement de son poème ;

où , s'adressant au premier navigateur , il lui demande

*Quel culte ? Quels honneurs te rendront les mortels ?  
Es-tu leur bienfaiteur ? Te doit-on des autels ?*

= M. Gosseaume a lu à la séance de l'Académie , du 6 avril 1808 , un Mémoire pour servir à l'histoire des connaissances des anciens , en physique et en histoire naturelle , et particulièrement de celles contenues dans les livres sacrés , avec cette épigraphe :

*Nihil sub sole novum. Eccles. 1. 10.*

Nous nous efforcerions vainement d'offrir à nos lecteurs le précis d'un mémoire qui ne consiste qu'en faits. Il faut copier en entier les articles qu'on a l'intention de leur faire connaître , parce que , séparés de leurs preuves , ils ne présenteraient plus ce caractère de vérité qui commande l'assentiment.

Nous passerons donc sous silence tout ce que notre confrère dit des connaissances des anciens dans les arts de nécessité et même de pur agrément , pour ne nous occuper avec lui que de leur physique et de leur manière de peindre les merveilles de la nature.

» Quel sentiment d'admiration , c'est M. Gosseaume qui parle , n'est pas capable d'éveiller en nous la description simple et imposante du système général du monde , que nous lisons au premier chapitre de l'Ecclésiaste , et quel savant distingué de nos jours ne se glorifierait pas d'en être l'auteur ?

V. 4. *Generatio præterit, et generatio advenit; terra autem in æternum stat.*

Une génération passe, une génération succède, et la terre demeure ce qu'elle était d'abord.

5. *Oritur sol et occidit, et ad locum suum revertitur, ibique renascens.*

Le soleil se lève, se couche, revient au point d'où il était parti pour recommencer la même carrière.

6. *Gyrans per meridiem et flectitur ad aquilonem.*

Il s'élève majestueusement vers le midi, et s'incline vers l'aquilon.

7. *Lustrans universa in circuitu pergīt spiritus, et in circulos suos revertitur.*

L'air, circulairement agité, vivifie la nature entière, va, revient sur lui-même en courants opposés.

8. *Omnia flumina intrant in mare, et mare non redundat; ad locum unde exeunt flumina revertuntur ut iterum fluant.*

Tous les fleuves se précipitent dans la mer, et la mer ne regorge pas; ils sont reportés à leurs sources pour s'écouler de nouveau.

» Serait-il possible, j'ose le demander, que l'auteur de cette belle description n'eût pas une idée bien précise des effets salutaires de l'air agité, et de cette immense et perpétuelle évaporation des eaux de la mer, etc. qui forme les nuages, les pluies, les rosées, et entretient un commerce nécessaire entre l'océan et les cieux, entre les cieux et la terre ?

» Croira-t-on

» Croira-t-on que , dans ces temps si éloignés de nous , on n'eût pas une idée assez claire de l'effervescence produite par le mélange des acides et des carbonates alcalins , quand nous en lisons les preuves écrites : *Acetum in nitro , qui cantat canticum cordi pessimo* ? Je vais plus loin , et j'estime que cette connaissance devait être alors assez vulgaire , puisqu'on se permettait de l'employer métaphoriquement et comme un objet de comparaison.

» Il n'est aucune personne instruite qui ne sache que le nitre des anciens n'est pas le nitre de nos jours ou le *nitrate de potasse* , mais le *natrum* des auteurs , ou notre *carbonate de soude* , substance saline qui s'effleurit naturellement à la surface de la terre , dans l'Egypte et dans plusieurs autres contrées. L'effervescence qui résulte du mélange du vinaigre avec le *natrum* , peint avec beaucoup d'énergie l'opposition qui se rencontre entre l'homme pacifique et le méchant ; si même on voulait poursuivre la comparaison , on verrait que le *natrum* finit par se saturer de l'acide , et qu'alors l'effervescence cesse , et que pareillement la douceur et l'aménité finissent par triompher des caractères les plus intraitables.

» La production de l'eau par toute espèce de déflagration en général , et en particulier par l'étincelle électrique , est un phénomène à peine connu de nos jours , et dont l'explication nous a été révélée par la chimie moderne ; quel doit être donc notre étonne-

ment de le trouver littéralement exprimé dans un des versets du psaume 134? Voici le texte, v. 6 : *» Omnia quaecumque voluit Dominus fecit, in caelo, in terra, in mari, et in omnibus abyssis. V. 7 : Educens nubes ab extremo terræ; fulgura in pluviam fecit. «*

» Dieu a fait tout ce qu'il a voulu dans le ciel, sur la terre, dans la mer et dans tous les abîmes. Il élève les nuages de la surface de la terre, et convertit les éclairs en pluie.

» A la lecture de ce dernier verset, il n'est personne de nous, MESSIEURS, qui ne se demande depuis combien de siècles les phénomènes électriques sont-ils donc connus, et qui avait initié l'auteur de ce psaume dans des mystères supérieurs aux notions du vulgaire ?

» Depuis que l'électricité est généralement cultivée, il est reconnu parmi les physiciens, qu'un temps pluvieux, qu'un grand rassemblement de spectateurs en rendaient les effets moins sensibles; que même, pendant les jours les plus secs et les plus froids, c'est-à-dire dans les circonstances les plus favorables, si on continuait trop long-temps de l'exciter, l'électricité s'affaiblissait peu-à-peu. De là la nécessité de frotter l'appareil, de l'échauffer même à l'aide d'un feu absolument dépourvu de flamme et de fumée.

» Ces particularités étaient connues depuis près de 100 ans; mais alors la cause véritable en était ignorée, et ce n'est que depuis peu d'années que nous

savons que l'eau est un conducteur pour la matière électrique, et que celle qui est produite par l'étincelle électrique, en soutire quelque portion à mesure que la matière s'accumule dans le conducteur. De là l'utilité des frottements et de l'action de la chaleur.

» Eh ! ne croyez pas, MESSIEURS, que ces expressions *fulgura in pluviam fecit* soient ici jetées au hasard, ou qu'on doive les regarder comme des expressions échappées à l'exaltation du style oriental ; on les retrouve textuellement répétées en deux endroits du prophète Jérémie (1), qui vivait 400 ans après David, que je suppose ici être l'auteur du psaume 134 ; ce qui prouve qu'on les regardait alors comme une espèce d'axiôme, et qu'on les répétait littéralement, ou dans la crainte d'en affaiblir l'autorité, ou dans l'intention d'en faire honneur à leur auteur comme d'une découverte importante.

» Parmi les animaux nombreux dont l'écriture fait mention, il en est deux qui ont long-temps exercé la critique des savants ; tous deux sont désignés au livre de Job par des caractères si tranchants, que je m'étonne que des personnes du mérite de Calmet et de Sacy aient pu s'y méprendre.

» Le premier est désigné sous le nom de Behemoth, Sanctius, cité par Calmet, le prend pour le Bœuf, et Calmet, lui-même, pour l'Eléphant. Les détails

---

(1) Chap. 10, 13. Chap. 51, 16.

qu'on lit au 40<sup>e</sup> chapitre du livre de Job, suffisent pour faire rejeter l'une et l'autre de ces opinions.

» Il est dit, V. 10, qu'il mangera l'herbe comme le Bœuf; or, la comparaison suppose deux êtres et exclut l'identité.

» V. 11, sa force est dans ses lombes, assertion qui n'est pas applicable au Bœuf, dont la force est dans le col et les cornes.

» V. 12. Il a la queue roide comme un cèdre, ne peut encore convenir au Bœuf qui a la queue longue et pendante.

» V. 16. Enfin, il prend son repos à l'écart et dans l'épaisseur des roseaux, ne peut convenir ni au Bœuf, ni à l'Eléphant; et le sentiment de Samuel Bochart, qui, dans la description de Job, reconnaît l'Hippopotame, me paraît le seul admissible.

» L'autre animal, plus singulier encore et surtout plus terrible, est le Léviathan; Calmet y voit le Crocodile, et Sacy, la Baleine.

» Il ne faut que comparer la description du Léviathan de Job, avec les bonnes descriptions que nous avons aujourd'hui du Crocodile et de la Baleine, pour voir que ces deux auteurs sont dans l'erreur.

» 1<sup>o</sup> Le mot Léviathan, qui, dans ses radicaux, signifie un grand poisson, fixe la classe à laquelle appartient l'animal décrit par Job. Ce mot est ordinairement traduit dans la vulgate par celui de Dra-

gon. C'est ainsi qu'il est écrit , ps. 101 , que Dieu a créé le Dragon pour se jouer au milieu de la mer.

» 2° Le nom de Léviathan est souvent pris par la même écriture dans un sens métaphorique : c'est ainsi qu'Isaïe désigne les rois de Babylone et d'Egypte , sous les noms de Léviathan , Serpent droit , et Léviathan , Serpent tortueux. Je prie d'observer encore que , dans les livres sacrés , ces mots *Serpent* et *Poisson* sont fort souvent univoques. Mais , de quelque manière que l'Écriture parle du Léviathan , elle n'en sépare jamais l'idée de la grandeur , de la force et de la terreur. Dans le livre de Job il s'agit d'un grand et formidable Poisson , ce qui ne permet pas de le confondre avec le Crocodile qui est un quadrupède.

» Quant à la Baleine , son caractère paisible , sa bouche dépourvue de dents , ses yeux médiocres et à peine visibles , l'éloignent absolument des formes , des attributs et du caractère féroce du Léviathan.

» Mais , que l'on compare le Léviathan du livre de Job avec le Squale Requin , et j'ose espérer qu'on trouvera entr'eux la conformité la plus absolue ; pour le prouver , j'exposerai succinctement les caractères du Léviathan , d'après le livre de Job (1) ; je présenterai , d'un autre côté , ce que dit du Requin le continuateur du Plin français.

---

(1) Job. Chap. 41.

V. 4. *In medium oris ejus quis intrabit ?* Qui entrera dans sa gueule énorme ?

5. *Portas vultus ejus quis aperiet ? Per gyrum dentium ejus formido.* Qui osera ouvrir sa mâchoire formidable ? L'horreur habite autour de ses dents.

6. *Corpus ejus quasi scuta fusilia.* Son corps est cuirassé de tubercules écailleux qui ne laissent entre eux aucuns interstices.

7. *Compactum squamis se prementibus , . . . et ne spiraculum quidem incedit per eas.*

9. *Sternutatio ejus splendor ignis , et oculi ejus ut palpebræ diluculi.* Le feu semble sortir de ses narines, et ses yeux sont étincelants comme les premiers rayons du soleil.

16. *Cum sublatus fuerit , timebunt angeli , et territi purgabuntur.* Lorsqu'il s'élèvera au-dessus des flots , les plus intrépides seront saisis de terreur , au point d'éprouver des purgations involontaires.

17. *Cum apprehenderit eum gladius subsistere non poterit , neque* Sa peau d'une dureté impénétrable fait fléchir les armes les plus acérées ; au-

*hasta, neque thorax.* cune armure n'a de puissance contre lui.

23. *Post eum lucebit semita.* En sillonnant les flots, il laissera après lui des traînées de lumière.

24. *Factus est ut nullum timeret.* Il est créé pour ne craindre personne.

25. *Omne sublimè videt, et ipse rex super universos filios superbiae.* Il est d'une grandeur énorme, et l'emporte par la force sur les êtres les plus redoutables.

» Voici présentement la description du Requin, d'après le célèbre Lacépède. Ce redoutable Squale, écrit-il, parvient à la longueur de plus de 30 pieds; il pèse jusqu'à quatre milliers de livres, et la grandeur n'est pas son seul attribut : il a aussi reçu la force et des armes meurtrières. Féroce autant que vorace, impétueux dans ses mouvements, avide de sang, insatiable de proie, il est véritablement le tigre des mers. . . . Paraissant souvent au milieu des tempêtes, aperçu facilement par l'éclat phosphorique dont il brille au milieu des nuits les plus orageuses, menaçant de sa gueule énorme et dévorante les infortunés navigateurs exposés aux horreurs du naufrage, il n'est pas étonnant qu'il ait reçu le nom sinistre qu'il porte. . . . . La dureté de sa peau couverte de tubercules serrés a dû augmenter sa hardiesse en le garantissant de la morsure d'ani-

maux assez forts et doués de dents meurtrières.... Le contour de la mâchoire supérieure d'un Requin de 30 pieds est de près de deux mètres..... Quel gouffre pour engloutir sa proie ! et , comme son gosier est proportionné , on n'est pas étonné de lire dans des auteurs que de grands Requins peuvent avaler un homme tout entier ; et que lorsqu'ils sont morts et que leur gueule est tenue ouverte , des chiens pénètrent jusque dans leur estomach pour y chercher les restes des aliments dévorés par ces énormes poissons..... L'une et l'autre mâchoire est garnie depuis un jusqu'à six rangs de dents triangulaires , dentelées à leurs bords , blanches et dont la longueur est souvent de deux pouces..... L'iris de ce Poisson est d'un verd foncé et doré..... On a vu des Requins s'élaner à plus de vingt pieds au-dessus de la surface de l'eau.... Lorsque ces monstres s'attaquent réciproquement , ils élèvent au-dessus des flots et leurs têtes et la partie antérieure de leurs corps , et c'est alors que , faisant briller leurs yeux sanguinolents et enflammés de colère , ils se portent des coups si terribles que , suivant plusieurs voyageurs , la surface des ondes en retentit au loin.

» En lisant ces deux descriptions et en rapprochant les articles qui se correspondent , ne semble-t-il pas que l'une et l'autre ait été faite sur le même individu ?

Les conclusions du mémoire d'où ces passages

sont extraits, sont 1<sup>o</sup> » que la lecture des anciens, et la méditation de leurs ouvrages y font découvrir les éléments de sciences et d'arts, de l'invention desquels nous nous faisons souvent honneur ; 2<sup>o</sup> que les sciences physiques peuvent quelquefois donner l'explication de passages inintelligibles sans leur secours ; 3<sup>o</sup> que l'on doit censurer avec bien de la circonspection les écrits des anciens, dans les circonstances même où les idées qu'ils présentent heurtent le plus nos opinions, parce qu'indépendamment des fautes de copistes qui pourraient en intervertir le sens, et de l'ignorance où nous vivons des anciens idiomes, il pourrait bien ne nous manquer, pour être de leur avis, que des connaissances qu'ils avaient et que nous n'avons pas encore.

» Une anecdote qu'on lit au 1<sup>er</sup> volume des éléments de chimie de Boerhaave, offre un exemple et un modèle à la fois de cette circonspection qui doit accompagner nos jugements en pareilles circonstances.

» Socrate, prié de lire un ouvrage très-abstrait, composé par Héraclite, et d'en dire son avis, répondit : » je le trouve excellent par-tout où je l'entends, et lorsque je ne l'entends pas je le crois également bon ; mais il faudrait un plongeur plus habile que moi pour tirer de la profondeur le sens qui y est caché. «

Le philosophe qui parlait et qui agissait avec tant de modestie et de discrétion, ne méritait-il

pas d'être nommé par l'oracle le plus sage de ses compatriotes ?

= *M. Chapais de Marivaux*, académicien résidant, ayant été invité par l'Académie d'ouvrir l'examen des élèves pour l'admission à l'école polytechnique, l'a fait par un discours qui prouve que les connaissances diverses que l'on cultive dans cette célèbre école, lui sont familières ; il en parle avec l'éloquence la plus brillante ; et quand il exhorte les jeunes gens à répondre dans cette nouvelle carrière aux vues bienfaisantes du Gouvernement, c'est avec les accents du cœur, avec l'enthousiasme du sentiment qu'il porte dans leur ame cet amour de la patrie dont la sienne est embrasée.

= *M. le Boullenger*, ingénieur des ponts et chaussées, académicien résidant, nous a communiqué deux voyages dans le département de la Seine-inférieure, l'un dans le pays de Caux ; l'autre dans le pays de Bray.

Ils présentent des observations et des détails intéressants sur l'antiquité, l'agriculture, l'histoire naturelle, les mœurs, les usages et l'industrie des habitants de ces deux contrées du département : en parcourant le pays de Caux, l'auteur fait connaître Lillebonne, dont l'existence remonte au temps de César : aussi y a-t-on souvent découvert des médailles et d'autres monuments. On y en a fait voir plusieurs à notre collègue dont il a tiré des dessins, entr'autres quatre petits vases de terre, " un petit

« coffre en tôle ou fer battu , dont tout le champ,  
 » ou les cinq faces extérieures sont damasquinées  
 » en argent , le fond porte un dessin en partie ef-  
 » facé et plaqué en or. »

Ce coffre fermait à deux clefs , mais il fallait découvrir le secret pour ouvrir les serrures. Les clefs étant perdues , un serrurier adroit découvrit le moyen de l'ouvrir ; on y trouva un morceau de marbre blanc et un stilet de cuivre jaune ; » sans doute , dit  
 » l'auteur , on s'attendait à quelque chose de mieux ;  
 » ainsi en acquérant le secret , on perdit l'espérance ,  
 » et le coffre tout ouvert cacha encore une énigme. «  
 Un aigle à deux têtes et plusieurs croix font soupçonner à M. le Boullenger que ce coffre appartenait à un croisé.

Deux objets , dans ce voyage , devaient naturellement intéresser un ingénieur des ponts et chaussées , les alluvions de la Seine et les chemins des Romains , ainsi que ceux qu'on nomme , dans le pays , chemins des fées.

Notre voyageur décrit ainsi la manière dont se forment et se détruisent les alluvions de la Seine :

« Depuis le Mesnil jusqu'au nez de Tancarville ,  
 » les nouvelles alluvions de la rivière ont formé en  
 » trois ans un champ nouveau que l'on porte à 900  
 » acres. . . . .

« J'attendais le flot , et j'eus tout le temps de voir  
 » de quelle manière la Seine mange ou fond ( com-

» me mon guide le disait ), les atterrissements qu'elle  
 » forme. . . .

» Tant que la plage du sable est en plan longue-  
 » ment incliné sans débord vertical , les eaux n'en  
 » enlèvent pas ; mais si par un accident quelconque  
 » ce plan se trouve coupé et forme une section ver-  
 » ticale , les eaux le s'appent par-dessous , il se fend  
 » à sa surface et tombe avec fracas. . . . «

L'auteur se sert de la manière dont se forment les alluvions , pour expliquer comment un navire que le flot ou un coup de vent poussent contre un banc semblable , ne se relève que rarement , et enfonce toujours.

» Cette opération , dit-il , se fait avec une rapi-  
 » dité étonnante. On a vu des bâtiments poussés  
 » par le flot , toucher le matin , et le lendemain on  
 » n'en voyait plus que le mât. «

Quant aux chemins des Romains et à ceux des Fées , voici comme l'auteur s'exprime :

» Arrivés près de Lintot , nous traversâmes une  
 » chaussée que l'on assure être des Romains , nous  
 » la suivîmes jusqu'à Lillebonne.

» J'ai remarqué qu'en général elle suit les pentes  
 » en longueur et les ondulations du terrain naturel ,  
 » sans être trop assujettie à la ligne droite ; mais elle  
 » est toujours tenue de niveau en travers par des  
 » remblais dont les différentes hauteurs sont de 50 ,  
 » 60 et 80 centimètres ; sa largeur au sommet est

» d'environ 4<sup>m</sup> 80 ; elle varie de 4<sup>m</sup> 30 à 5<sup>m</sup> 80.

» Il suit de là que ces chemins sont plus longs  
 » que nos chemins modernes, et qu'ils ont souvent  
 » des pentes extrêmement rapides. J'aurais bien dé-  
 » siré d'en voir la construction intérieure, mais le peu  
 » de temps dont je pouvais disposer ne me l'a point  
 » permis. Mes regrets, à cet égard, ont été dimi-  
 » nués quand j'ai considéré que les chemins de  
 » ce pays sont peu propres à jeter des lumières sur  
 » leur formation primitive, parce qu'étant compo-  
 » sés de silex très-fragiles, ils ont dû nécessairement  
 » être usés, il y a long-temps, et ceux qui subsis-  
 » tent n'ont été conservés que par des rechargements  
 » dans lesquels on chercherait envain la disposition  
 » primitive des matériaux de la chaussée. «

Notre collègue a reconnu, en partant de Rouen pour le pays de Bray, un nouveau chemin des Romains, qui conduisait de Rouen à Dieppe, et que l'ignorance a fait appeler le chemin du Diable ou des Fées. Il l'a fait ouvrir et y a trouvé » une cou-  
 » che de terre ou sable, débris de cailloux de 0<sup>m</sup> 10  
 » d'épaisseur; un lit de cailloux de même épaisseur;  
 » une couche de sable de 0<sup>m</sup> 40, et au-dessous un  
 » lit de cailloux de 0<sup>m</sup> 10 : mais ces cailloux ont  
 » leurs angles arrondis comme ceux qui existent en-  
 » core sur les grandes routes lorsqu'elles sont en  
 » partie usées. Toute l'écorce blanchâtre du caillou  
 » est enlevée comme par écailles; il ne reste plus  
 » que le noyau qui est dur et noir, sans cependant  
 » que ce soit du gallet. «

Nous regrettons de ne pouvoir nous étendre sur ce que notre collègue dit d'Étretat, village composé d'environ cent maisons, placé au fond d'un vallon sec, et qui n'a de port que la grève. Autrefois il était traversé d'une rivière qui s'est frayé un passage souterrain au-dessus de Pierrefique.

» Il est probable qu'à la suite d'une tempête la  
 » mer ayant obstrué l'embouchure de la rivière,  
 » celle-ci aura submergé le pays, et que la pres-  
 » sion de ses eaux sur elle-même lui aura fait ouvrir  
 » une route souterraine dans laquelle elle se sera  
 » précipitée pour ne plus reparaitre. «

» Nous pensons que le seul moyen de remédier  
 » aux maux qui assiègent ces habitants laborieux,  
 » ( la submersion qu'ils éprouvent dans de violents  
 » orages ), c'est d'ouvrir dans la vallée un fossé,  
 » de le prolonger par une tranchée dans le gallet,  
 » de placer dans le fond de la tranchée près la  
 » mer une buse en charpente ou un aqueduc en  
 » pierres, fermé par un clapet, et qu'alors les  
 » accidents cesseront pour toujours; il ne serait  
 » peut-être pas impossible de conduire dans ce canal  
 » les eaux de la rivière, de manière à procurer en  
 » tous temps de l'eau douce. «

Le projet d'un port à Étretat ayant été proposé, notre collègue examine quels seraient et les inconvénients et les avantages qui en résulteraient, et fait voir que ceux-ci l'emportent de beaucoup sur ceux-là.

Notre voyageur , qui ne laisse rien passer de ce qui peut piquer sa curiosité , fait la description du riche cabinet d'histoire naturelle de M. Feret , apothicaire à Dieppe , cabinet qui renferme un coquillier des plus complets , et dans lequel on trouve le fragment d'un vase antique en agathe , sur lequel on voit en creux un Neptune excitant deux chevaux marins attelés à son char.

Arrivé à Foucarmont , M. le Boullenger y trouve avec plaisir la culture de la minette ( *medicago lupina* ) , introduite dans ce canton par M. Rimbart.

» Cette plante a sur le trèfle l'avantage de ne pas  
 » faire enfler les bestiaux qui en mangent avec intem-  
 » pérance , d'être plus petite de tige et de feuilles  
 » et de renfermer plus de graine que le trèfle or-  
 » dinaire , et par conséquent elle est plus facile à  
 » sécher et aussi plus nourrissante ; elle se cultive  
 » de la même manière , se plâtre aussi , sans jamais  
 » faire de poussière. La graine s'en tire de l'Artois  
 » et de Saint-Omer , où on la cultive beaucoup....  
 » Son extrême facilité à se dessécher rendrait ce  
 » fourrage précieux «.

Nous avons déjà parlé du voyage de M. le Boullenger dans le pays de Bray , au sujet des voies romaines ; nous le suivrons un moment dans les observations qu'il eut occasion d'y faire. Vers le Bosc-Mesnil , il reconnut par lui-même qu'il y avait eu dans cet endroit une mine de fer , en rapporta des échantillons qu'il a remis au cabinet d'histoire

naturelle de Rouen : » ils ont cela de remarquable  
 » que la mine a pour gangue , ou un grès argileux ,  
 » ou quelquefois même les poudingues dont elle lie  
 » les morceaux par un ciment métallique.....

» Les plantes qui composent les prés du pays de  
 » Bray sont en général l'*pholorus lanatus* ( houlque  
 » laineuse ). Cette plante domine sur-tout dans les  
 » prés placés sur des côteaux , et leur donne au  
 » printemps une teinte rouge agréable ; il s'y joint  
 » de la cretelle en abondance , peu de dactyle ;  
 » l'agrostis et le poa y sont très-rares ; lorsque le  
 » sol est bon. Le pied de ces graminées est fourré  
 » des trois trèfles , le rouge , le blanc et jaune  
 » et le filiforme ; on y trouve encore la renoncule ,  
 » dit Bassinet , le chrysanthemum album ou grande  
 » marguerite blanche , et quelquefois , mais rare-  
 » ment , le cocriste.

» Le sol du pays de Bray est absolument distinct  
 » de celui du reste de la Normandie et des plaines  
 » avoisinantes. Trois substances principales l'enve-  
 » loppent extérieurement ; 1° un sable argileux , dis-  
 » posé par lits , alternativement blanc , jaune , roux  
 » ou bleuâtre ; 2° un terrain argilo-sabloneux rou-  
 » geâtre , renfermant des bancs d'une pierre silico-  
 » calcaire à cristallisation brillante , contenant beau-  
 » coup de coquilles..... ; 3° un sable argilo-ferru-  
 » gineux , dans lequel se trouvent des grès imparfaits  
 » et friables , fortement imprégnés de fer avec  
 » des filons légèrement micassés..... «

Notre

Notre voyageur arrivé à Forges en examine et en décrit la célèbre terre glaise avec laquelle on fait une faïence justement estimée ; elle se trouve à une profondeur de 18 à 20 mètres ; » elle consiste » dans une masse parfaitement homogène, d'un bleu » noirâtre, légèrement imprégnée d'humidité, mais » pas assez pour mouiller ; elle est d'une consis- » tance assez solide, quoiqu'elle cède sous le doigt. » Le banc a environ un mètre d'épaisseur et on » l'ouvre sur 0 mètre 92 de hauteur et 2 mètres de » largeur. . . . . L'ouvrier travaille assis sur un cou- » sin ; il taille la terre au hoyau et forme le plan » inférieur et supérieur très-lisse et horizontal ; il » mouille son instrument et coupe la terre qui a des » veines comme un rocher. . . . . On tire de cette » terre depuis un temps immémorial ; on l'emploie » pour faire des faïences terre de pipe et autres » poteries dites anglaises ; une foule d'argiles de cette » nature peuvent former cette poterie, mais celle » de Forges paraît l'emporter par sa qualité réfrac- » taire sur toutes les autres anciennement connues, » ce qui la fait singulièrement rechercher pour les » creusets des verreries ; elle doit cette qualité à » sa parfaite homogénéité, parfaite autant que ce » qui est dans la nature peut l'être, car elle est » encore souillée de variques ou taches ferrugineuses » et de rognons de même nature, qui, fondant » à la chaleur, perceraient et feraient couler un » creuset. «

Ce voyage est terminé par un résumé qui offre une nouvelle instruction ; il présente des détails sur les antiquités romaines et françaises , dont on a parlé dans l'ouvrage , un aspect sur la population , sur les trois règnes. Ce que l'auteur dit de la structure intérieure du terrain offre des détails très-curieux , surtout sur la formation des poudingues à l'occasion desquels il se fait ces questions : 1° quelle est la cause qui a arrondi ces galets et les a disposés sur le sommet des plaines du pays de Caux ? 2° En admettant que ce soit la mer , pourquoi ne voit-on aucun autre galet dans les environs ? 3° Comment se trouvent-ils renfermés dans une pâte gréseuse , isolée elle-même dans la masse d'argile qui la renferme ? 4° Pourquoi la forme extérieure de ces masses , ainsi que celle des grès , est-elle toujours mamelonnée ou mieux nébulée ( car elle imite assez les ondulations des nuages sculptés ) ? 5° Pourquoi ces silex sont-ils beaucoup plus durs que ceux généralement répandus dans le pays ? 6° Enfin , pourquoi l'intérieur en est-il d'une nuance plus foncée en dehors qu'au centre ?

Nous regrettons de ne pouvoir suivre l'auteur dans ses réponses à toutes ces questions ; nous pouvons assurer que sa théorie offre la plus grande probabilité. Un catalogue des plantes recueillies dans le département , avec l'indication des lieux où elles se trouvent , termine ce voyage qu'accompagnent plusieurs dessins qui ajoutent à l'ouvrage un nouvel intérêt.

Il est dédié à M. Savoye Rollin , préfet de ce département.

= M. *Formage* , qui , de tout temps , a fait sa cour aux Muses et leur consacre volontiers les instants de loisir que lui laissent les fonctions de son état , M. Formage , académicien résidant , nous a donné lecture d'une pièce de poésie intitulée *le Voyageur* ; il y montre combien les voyages sont utiles. pour former l'homme , lui apprendre à connaître le génie et les mœurs des nations ; ce n'est point ici une collection sèche de préceptes , c'est une suite de tableaux , c'est une galerie de portraits. M. Formage termine ainsi ce petit poème , en parlant de la Pérouse :

Puissé-je découvrir tes restes précieux ;  
 Sur ta cendre égarée en de funestes lieux ,  
 Elever un autel à la reconnaissance ,  
 Acquiter l'univers et consoler la France.

= M. *de la Bouisse* , académicien non-résidant , nous a adressé une brochure de sa composition , ayant pour titre : *Voyage à Saint-Maur et Promenade à Longchamp* , suivis de quelques opuscules.

Le voyage et la promenade sont en vers et en prose. Les journaux nous apprennent que le public a reçu avec plaisir ces productions faciles , gracieuses et intéressantes de notre confrère.

— M. *Boistard de Glanville* , académicien résidant , a lu dans différentes séances quelques pièces de poésies , telles que *la Solitude* , monologue imité de l'anglais de Couper.

*Le Coin du feu*, imitation d'une épître anglaise de Cotton.

Une pièce badine, intitulée *la Dindomanie*. Elle est terminée par une éloge de cette Société fameuse qui, dit-on, a acclimaté en France l'oiseau de l'Inde que chante le poëte.

Fervents Religieux, en vain l'affreuse envie  
S'efforça de ternir l'éclat de votre vie ,  
On put vous opprimer, on ne put vous ravir  
L'honneur de vivre encor dans notre souvenir.

La pièce étant dans le genre badin, devait finir de même. Voilà pourquoi, après avoir fait l'énumération des bienfaits qui sont dus à la société des Jésuites, M. de Glanville termine plaisamment par celui qui fait le sujet de son opuscule :

Et pour peindre en un trait vos bienfaits et vos dons,  
L'Europe de vos mains a reçu les dindons.

= Le même M. Boistard de Glanville nous a entretenu pendant plusieurs séances d'un examen analytique d'un recueil intitulé : *Parnasso degli italiani viventi*, Parnasse des italiens vivants.

» Ce recueil vraiment intéressant, dit notre collè-  
» gue, et qui va sous peu être porté à plus de trente  
» volumes, doit prouver à tout littérateur dégagé  
» de préventions, que les muses italiennes n'ont en  
» ces derniers temps rien à envier aux siècles de  
» Pétrarque et du Tasse. Tous les genres y ont leur  
» poëte, et la multiplicité des productions qu'il pré-  
» sente n'ôte rien à son mérite; qualité si rare dans

» les collections dont le *bon* fait presque toujours la  
 » plus petite partie. Les Pignotti , Monti , Parini ,  
 » Pindemonte , Bondi , Bertola , Savioli , etc. , sont  
 » des poètes plus ou moins excellents ; mais ( je  
 » ne crains point de le dire ) tous grands poètes ,  
 » tous agréables écrivains. Les femmes figurent avan-  
 » tageusement dans ce recueil ; leurs productions  
 » réunissent et la délicatesse qui caractérise géné-  
 » ralement les poésies de leur sexe, et cette énergie ,  
 » cette hardiesse de conception qu'on attribue assez  
 » généralement au nôtre. «

Les premiers poètes italiens, dont M. de Glanville analyse les productions, sont Pignotti, Gherardo de Rossi, Pindemonte.

Pignotti s'est exercé dans l'apologue, genre dont Esope passe pour l'inventeur, que Phèdre a embellie du charme de la versification, et auquel la Fontaine a donné un ton de *délicatesse* et de *bon-homme*, qui le rend inimitable.

» Si le célèbre fabuliste philosophe a existé, ce  
 » qui est contesté par quelques critiques, il est  
 » clair qu'il composa ses fables sans songer à autre  
 » chose qu'à instruire et à corriger ses contempo-  
 » rains. Il les débitait sans faste, suivant la nature,  
 » et n'empruntant de l'art que ce qu'il en fallait  
 » pour disposer les esprits à en recevoir les le-  
 » çons.

» Phèdre, qui travaillait pour être lu, affecta la

» plus scrupuleuse concision , qualité qui sied bien  
 » au précepte ; il s'attacha de plus à être pur et  
 » élégant ; c'est ainsi qu'on parvient à en corriger  
 » l'austérité.... Aussi Phèdre ayant fixé ce genre  
 » est encore pour nous un modèle.

» La Fontaine vint enfin ajouter à la simplicité  
 » d'Esopé et aux graces de Phèdre , une autre  
 » sorte d'agrément qu'il tira de son propre fond....  
 » La brièveté , le naturel et la justesse dans la fic-  
 » tion , telles sont en général les qualités d'un bon  
 » apologue ; mais on trouve de plus dans la Fon-  
 » taine ce mélange heureux de finesse et de bon-  
 » hommie qui sied si bien au genre. C'est sous ce  
 » rapport que la Fontaine est inimitable.

» Mais parce qu'on n'a point la tournure d'esprit  
 » de la Fontaine , et que par conséquent on ne peut  
 » imiter sa manière , s'ensuit-il qu'on ne puisse pas  
 » réussir dans l'apologue ? Non , autrement le genre  
 » serait l'attribut d'un individu , ce qui est contraire  
 » à la nature des choses.

» Aussi Pignotti est-il un fabuliste distingué dans  
 » l'Italie ; son style est riche et abondant par-tout  
 » où le sujet le comporte. Devient-il moraliste ? Il  
 » ne veut plus être peintre. Cesse-t-il d'inculquer le  
 » précepte ? Il retrouve ses couleurs. Esopé fut  
 » clair , simple , instructif ; Phèdre , concis , élégant ;  
 » la Fontaine , aisé , naïf ; Pignotti fut à son tour spi-  
 » rituel , poli , délicat , sans cependant perdre l'avanta-  
 » tage inappréciable du naturel....

» Il est difficile de mettre plus d'esprit dans l'invention, plus d'art dans la conduite, plus de naturel dans la moralité que n'en met Pignotti. «

M. de Glanville appuie ce qu'il en dit par la citation de plusieurs fables de cet auteur fécond, à qui on doit, outre une soixantaine de fables, cinq nouvelles, trois petits poèmes héroïques et des poésies diverses.

Gherardo de Rossi, qui s'est exercé aussi dans l'apologue, » avec un style plus négligé, des périodes moins pleines, des peintures moins finies, n'en est pas moins un fabuliste charmant. Si la perfection qui se remarque dans les productions de Pignotti sent tant soit peu l'art, la gêne ne s'y laisse point appercevoir. Quoi qu'il en soit, l'aisance, la fluidité, la fraîcheur du coloris, forment le caractère des fables de Rossi. Le poète folâtre agréablement sur un chemin semé de fleurs; il vous amuse continuellement, et mitige sans cesse l'austérité du précepte. «

Notre collègue cite en preuve du jugement qu'il porte de ce poète *l'Eau du Potager et l'Eau du Parterre, le Papillon et le Jeune Enfant, le Philosophe et le Métayer, le vieux Bœuf, etc.*

De Rossi a fait aussi des *Scherzi* ou *Amusements poétiques*; ces sortes de poésies sont presque toutes dans le genre anacréontique, les *Scherzi* de Gherardo de Rossi ont presque tous une tournure épi-

grammaticale. L'ironie et le badinage en font le caractère.

P I N D E M O N T E.

» Si les idées les plus nobles et les plus vraies ,  
 » revêtues d'un style harmonieux et toujours égal ,  
 » constituent le véritable favori des Muses , je crois  
 » qu'on ne peut raisonnablement contester à Pin-  
 » demonte le titre de grand poëte que ces diverses  
 » qualités lui ont mérité. Semblable à Boileau , cet  
 » auteur a peu composé , mais aussi partage-t-il avec  
 » ce grand homme l'avantage de nous offrir une  
 » continuité de chefs-d'œuvres. Ses vers sont peut-  
 » être ce qu'il y a de plus poli , de plus limé dans  
 » la poësie italienne moderne. Un poëme descriptif ,  
 » intitulé les *Quatre Parties du Jour* , est la princi-  
 » pale production de Pindemonte «. On a encore  
 » de lui des épîtres , des poësies mêlées , des son-  
 » nets et une satire sur les voyages. » Cette der-  
 » nière pièce est remarquable par la bonne plai-  
 » santerie qui y règne «.

M. de Glanville a traduit ou en prose ou en vers différents morceaux de ces poëtes. Nous regrettons que les bornes de ce *Précis* ne nous permettent point de les citer.

B E R T O L A

Est encore un auteur fabuliste. » Simple et na-  
 » turel dans l'invention comme dans le style , Ber-  
 » tola paraît s'être proposé Phèdre pour modèle ;

» le style du fabuliste latin n'est-il pas au surplus  
 » le véritable style de l'apologue ?..... Si l'on ad-  
 » mire l'auteur qui sait orner son sujet de tous les  
 » agréments que l'art lui fournit , ne reviendra-t-on  
 » pas plus souvent à celui dont la diction simple ,  
 » modeste , mais pure et châtiée , nous offre l'avan-  
 » tage de rendre les idées d'une manière plus claire  
 » et de les graver plus profondément dans l'esprit ?  
 » Tel est Bertola : par malheur ses sujets sont  
 » en général médiocrement choisis , et la faiblesse  
 » de son invention se laisse également appercevoir  
 » dans la moralité. Malgré ces petits défauts , les  
 » fables de Bertola sont généralement fort estimées «.

Notre collègue , pour faire connaître la manière  
 du poète , a traduit en vers français , *la Montagne  
 et le Parterre , les Yeux noirs et les Yeux bleus ,  
 le Soleil et le Nuage.*

Bertola s'est exercé dans l'épigramme , mais en  
 voulant imiter la manière des grecs , on peut dire  
 qu'il n'a pas réussi dans un genre qui a été plus  
 perfectionné par les modernes. La plus jolie pro-  
 duction de Bertola est la pièce intitulée *les Quatre  
 Parties du Jour au bord de la Mer* «. Ce sujet , qui  
 » est original , lui a fourni des situations neuves et  
 » attachantes «.

Bertola a beaucoup écrit sur la campagne , tantôt  
 à la manière d'Horace , tantôt à celle de Gesner.

» Quoique cet auteur soit moderne , on le re-  
 » garde comme classique , tant sa versification est  
 » aisée et harmonieuse , sa manière franche , ses  
 » idées brillantes et en même-temps judicieuses «.

Un poëme intitulé *les Quatre Parties du Jour* ,  
 et un grand nombre de pièces sur différents sujets ,  
 forment la totalité de ses œuvres.

Le poëme des quatre parties du jour ne ressem-  
 ble en rien à ceux de Bertola et de Pindemonte.  
 Ici c'est une satire ; c'est la manière dont un petit  
 maître passe ou plutôt consomme les quatre parties  
 de la journée.

## B O N D I

S'est exercé dans le sonnet ; son style , sans être  
 sublime , est nombreux et plein d'harmonie.

Il est encore auteur de deux satyres , l'une intitulée  
*la Mode* , et l'autre *les Cercles ( le Conversazioni )*.

La satire , remarque M. de Glanville , est un  
 genre fort peu cultivé des Italiens ; » peut-être aucun  
 » de leurs poètes n'a-t-il pu y réussir ; peut-être  
 » aussi le caractère de l'Italien naturellement bouillant  
 » et vindicatif , s'arrangerait-il mal des leçons direc-  
 » tes qu'il autorise «.

= M. Boïeldieu a lu un dialogue apologétique ,  
 en vers français , de la religion et de la politique de  
 Charlemagne. Le sujet est tiré de ce que les histo-

riens français nous ont rapporté des guerres de Charlemagne contre les Saxons , et de la conversion de leur général en chef à la foi du Christianisme. Les interlocuteurs sont Charlemagne, Witikind et Alcuin ; le poète les fait parler d'après leur caractère propre et la mesure de connaissance et de talent que chacun d'eux possédait. Son langage, lorsqu'il parle de la religion , s'élève à la hauteur de son sujet. Pour en donner une idée, je ne citerai que ces vers adressés à Witikind :

Quel autre que celui qui , de la vérité ,  
Sera dans tous les temps la source aimable et pure ,  
Qui , quel autre qu'un Dieu , maître de la nature ,  
En pouvait arrêter et suspendre les lois ?  
Dans la nuit des tombeaux fais entendre ta voix ,  
A l'aveugle étonné donne ou rends la lumière ,  
Du soleil , si tu peux , vas borner la carrière ,  
Dans ses plaines d'azur attente à son repos ,  
De la mer en courroux entends gronder les flots ,  
Et vois si tu pourras , assis sur ses rivages ,  
En dompter la colère au milieu des orages .

= *M. Boëldieu* a traité de l'éducation des femmes sous le rapport des sciences et des arts de pur agrément ; le mémoire , lu dans cette séance , paraîtra dans la suite à la tête d'un ouvrage que l'auteur se propose de publier.

= *M. Bouvier des Mortiers* , ancien magistrat , membre de l'Athénée de Paris et de plusieurs autres Sociétés , académicien non résidant , nous a envoyé une brochure intitulée : *Coup-d'œil sur l'Auvergne*.

Il y examine cette province en naturaliste instruit

et en bon observateur ; je dis cette province , parce que cet opuscule a paru en 1789 Nous savons que l'auteur s'occupe d'un grand travail sur le même sujet , et son essai fait présumer que quand l'ouvrage paraîtra il méritera le suffrage des savants et des hommes éclairés.

= M. *Moreau de Saint-Meri*, conseiller d'état, Académicien non résidant , informé que l'Académie avait repris ses travaux , lui a donné une nouvelle preuve de son attachement en lui adressant un exemplaire des différents ouvrages qu'il a publiés , tant pendant son séjour dans les Etats-Unis de l'Amérique où il avait trouvé un asyle pendant la crise révolutionnaire , qu'en Italie où il était envoyé par l'Empereur des français comme administrateur général des états de Parme Plaisance et Guastalla.

1° Description topographique et politique de la partie espagnole de l'île Saint-Domingue , avec des observations générales sur le climat , la population , les productions , le caractère et les mœurs des habitants de cette colonie , et un tableau raisonné des différentes parties de son administration , accompagnés d'une nouvelle carte de la totalité de l'île. *Philadelphie* 1796, 2 vol. in-8°.

2° Description topographique , etc. , de la partie française de l'île Saint-Domingue , avec des observations générales sur sa population , sur le caractère et les mœurs de ses divers habitants ; sur son

climat, sa culture, ses productions, son administration, etc., etc., accompagnés des détails les plus propres à faire connaître l'état de cette colonie à l'époque du 18 octobre 1789. *Philadelphie* 1797, 2 vol. in-4°.

» Il n'est point un rapport, dit l'auteur dans le discours préliminaire, sous lequel la plus belle des colonies n'y soit présentée : administrateur, commerçant, agriculteur, physicien, philosophe, marin, homme de lettres, tous peuvent y trouver des choses dignes d'attention.

» Jamais, et ce fait ne me sera point contesté, jamais aucun pays n'aura été décrit avec autant de particularités. Cette entreprise, nul ne l'avait formée avant moi, et désormais l'avantage même d'une longue priorité suffit pour que je puisse dire qu'elle ne serait tentée par personne. D'ailleurs, comment retrouver ce que je possède seul depuis les événements arrivés à Saint-Domingue ? Comment faire renaître toutes les circonstances qui ont nourri et quelquefois secondé un zèle, un zèle que tout s'était plu à encourager, et que tous les suffrages semblaient avoir voulu récompenser d'avance ? «

Pour être persuadé de la vérité de cette assertion, il suffit de lire ces deux ouvrages, écrits d'ailleurs d'un style simple et noble, le seul qui convienne à ce genre d'histoire.

A ces deux ouvrages l'auteur a joint un Atlas *in-folio*

qui offre, dans de très-belles gravures du burin de M. Ponce, un recueil de vues des lieux principaux de la Colonie française de Saint-Domingue.

3° De la danse. *Parme* 1803, in-12. C'est un article extrait d'un ouvrage intitulé : *Notions coloniales*, par ordre alphabétique. De pareilles notions aussi bien traitées que cet article donneront des détails bien piquants sur les mœurs des habitants des Colonies, cette partie si intéressante de l'histoire de tous les peuples, et presque toujours trop négligée par la plupart des historiens anciens et modernes.

4° Discours sur l'utilité des Assemblées publiques littéraires. *Parme* 1805, in-4°.

L'auteur le termine ainsi : » Oui, nous le répétons, le public jouit incontestablement du droit et d'approuver et de désapprouver, et ses jugemens ne sont même utiles que parce qu'ils embrassent ce double objet ; mais il est de sa dignité de n'exercer son droit qu'en souverain qui, ne perdant jamais le sentiment de sa grandeur, sait allier sa générosité avec la justice. Soit qu'il blâme, soit qu'il loue, il doit se garder de sortir des bornes au-delà desquelles il est contraint de déposer son auguste caractère. S'il se prévaut, il n'est plus l'organe de la vérité ; s'il se passionne, il n'est plus ce juge incorruptible chargé d'apprendre aux races futures ce qu'elles doivent penser des faits, des évènements dont il a été le témoin ; » mais lorsqu'il se respecte lui-même,

» sa présence inspire une sorte de vénération qui ne  
» détruit pas cette confiance éloignée d'être présomp-  
» tueuse et qu'il doit savoir inspirer. C'est dans ces  
» moments qu'on lui paie avec joie un juste tribut  
» d'hommages, sur-tout lorsqu'ils sont partagés par  
» un sexe charmant dont le goût égale les graces«.

5° Discours prononcé en l'université de Parme ,  
dans la séance publique de la distribution des prix  
aux élèves des écoles d'anatomie-pratique , le 3 août  
1804. *Parme , in-4°.*

6° Discours sur l'utilité du Musée établi à Paris.  
*Parme 1805, in-4°.*

Nous n'en citerons que ce trait qui doit toujours  
caractériser les Sociétés savantes : » . . . Il est  
» néanmoins dans l'espèce humaine une classe amie  
» de toutes les autres , qui ne jouit vraiment que  
» quand on partage le fruit de ses travaux. . . . Unis  
» d'un lien commun , tous ceux qui forment cette  
» classe précieuse s'aiment sans se connaître , et se  
» recherchent mutuellement sans autre but que l'a-  
» vantage général. On croirait , pour ainsi dire ,  
» qu'ils ne composent qu'une même famille , et que  
» les succès des uns appartiennent aux autres.

» Oui , les savants forment entr'eux un peuple  
» de frères ; c'est pour eux seuls que le monde  
» entier n'est qu'une patrie où chacun voudrait  
» rendre son nom cher et durable. Ce n'est pas  
» pour plaire à quelques individus dans un des

» coins de la terre qu'ils consacrent leur vie à  
» l'étude ; c'est pour l'homme , quel qu'il soit , que  
» leur génie s'enflamme . . . . »

7<sup>o</sup> Extrait d'un ouvrage manuscrit intitulé *Lettres d'un Français voyageur à un de ses amis en France* , in-8<sup>o</sup>.

8<sup>o</sup> Discours prononcé aux obsèques de *Béthune-Charost* , in-8<sup>o</sup>.

9<sup>o</sup> Observations sur la culture de la *Canne à sucre* dans les Antilles , et particulièrement de celle d'*Otaïti* , in-8<sup>o</sup>.

10<sup>o</sup> Discours sur le projet de loi relatif au jugement des prises maritimes.

11<sup>o</sup> Eloges de *M. Turc de Castelveyre* et de *M. Dolioules* , fondateurs de deux hospices appelés *Maisons de Providence au Cap-Français* , île *S. Domingue* , ouvrage couronné par la *Société des sciences et arts du Cap Français*.

= *M. Godefroy* , graveur à Paris , académicien non résidant , a fait présent à l'Académie de deux superbes estampes , l'une d'après un tableau de *Teniers* ; l'autre , d'après *van Vysom* , peintre de fleurs estimé , mais peu connu pour le paysage ; celui-ci est d'un bel effet , et prouve que ce peintre réussissait dans plus d'un genre. Le mérite singulier des deux gravures de notre confrère , est d'avoir conservé à chacun de ces deux grands maîtres la manière qui leur est propre ; perfection que  
la

la plupart des graveurs, habiles d'ailleurs, ont trop souvent négligé; de sorte que c'est plutôt leur *faire* que celui des peintres que l'on retrouve sous leur burin.

= M. *Petit*, docteur en médecine à Lyon, Académicien non résidant, nous a adressé une très-jolie pièce de vers, intitulée : *Épître sur les Iles*, adressée à M. *Fetau*, habitant de l'île Saint-Louis, à Paris. On y trouve une allégorie fine, délicate, ingénieuse et bien soutenue.

Tels ont été, MESSIEURS, pendant le cours de cette année, les travaux divers de l'Académie dans la classe des belles-lettres. Histoire, critique, éloquence, poésie, ces différents genres ont exercé nos loisirs. En souriant à nos jeux, cette assemblée prouve assez que si nos travaux dans les sciences, dont mon collègue vient de vous entretenir, intéressent nécessairement une Cité toute dévouée au commerce et à l'industrie; la littérature, ou sérieuse, ou badine, n'y est ni inconnue ni étrangère. Vous réalisez, MESSIEURS, les heureuses allégories de l'antiquité, qui plaçait sur le même autel les statues de Minerve et d'Apollon, et voulait que le chœur des Muses fût conduit par le Dieu qui préside au commerce.

## NOTICE SUR M. L'ABBÉ AUBRY;

*Par M. Gourdin.*

MESSIEURS,

La classe des belles-lettres a perdu dans le cours de cette année un de ses membres dans la personne de M. l'abbé *Aubry*, né au pays de Caux, dans la paroisse de S. Jouin, d'une famille qui exerçait et qui exerce encore le plus ancien et le premier des arts, l'agriculture. Il commença ses études à Rouen, dans le séminaire de S. Nicaise, et alla les achever à Paris, au collège de Lisieux, dont il fut grand-boursier, et en cette qualité l'un des administrateurs. Il étudia les belles-lettres sous M. l'abbé Dubosc, aujourd'hui chanoine de la Cathédrale de cette ville, et fit sa rhétorique sous M. Herissant. Formé par leurs leçons, M. Aubry mérita que l'Université le nommât professeur dans le même collège. Il y occupa successivement, et avec distinction, les chaires de ses anciens maîtres. Ses grades de professeur septenaire lui obtinrent la place de prévôt de la célèbre collégiale de Tours. Le revenu de cette dignité et les émoluments de sa chaire de rhétorique, lui promettaient une grande aisance. La révolution la lui enleva dans un instant.

Obligé de fuir la capitale, M. Aubry crut trou-

ver un asile sûr dans le sein de sa famille ; il se trompait. La persécution l'atteignit jusque dans sa retraite. On accusa l'homme qu'on avait dépouillé de tout, d'accaparer les blés, de mettre la famine dans son canton. La vérité était qu'alors tous les genres de mérite, la vertu même, étaient suspects.

La proscription était prononcée contre la profession de M. l'abbé Aubry ; il céda aux événements et partit pour l'Angleterre. Arrivé à Oxfort, il composa un poëme latin en l'honneur de la célèbre Université de cette ville. Cette production de son exil, par laquelle il cherchait à obtenir un abri sûr et tranquille dans un sol étranger, eut un succès qui passa ses espérances. M. Aubry obtint une espèce de chaire, avec cinq mille livres d'appointement.

Mais que ne peut l'amour de la Patrie ! M. l'abbé Aubry revint en France dès qu'il sut qu'un Gouvernement sage et protecteur y faisait oublier les tourmentes révolutionnaires. A peine arrivé dans sa patrie, il fut nommé professeur de belles-lettres à l'école centrale de cette ville. L'année suivante, à la formation du lycée, le Gouvernement lui donna la place de proviseur. Bientôt après il fut transféré à Amiens pour l'établissement d'une pareille institution. A l'installation de ce nouveau lycée, M. Aubry prononça un discours qui est la seule de ses productions qu'il ait adressée à l'Académie.

Le séjour que M. Aubry avait fait dans un climat bien différent de celui de sa naissance , avait altéré sa santé ; il demanda sa retraite au Gouvernement , qui la lui accorda avec 1500 fr. de pension ; récompense également honorable et pour celui qui l'accorde et pour celui qui la reçoit.

Depuis long-temps M. Aubry soupirait après ce repos , si bien chanté par Horace , que tous les hommes poursuivent et dont bien peu obtiennent la jouissance. Il avait choisi pour en goûter les douceurs la capitale même de son pays natal. Là , il se flattait de partager ses moments entre ses amis et l'étude ; car l'homme de lettres sait embellir sa retraite par des occupations que le goût accompagne et que commandent d'anciennes habitudes.

N'en doutons point , MESSIEURS ; libre et tranquille , cet ancien professeur , dont tous les instants avaient été consacrés à la culture des lettres , eût par ses productions enrichi nos séances. Mais telle paraît avoir été la singulière destinée de M. Aubry , que la fortune semblait ne se plaire à le combler de ses dons que pour l'en priver aussitôt. Une maladie cruelle l'a enlevé à ses amis , à sa famille , à l'Académie et aux lettres , dans un âge où il pouvait encore se promettre de longs jours.

M. l'abbé Aubry , profondément pénétré des devoirs de son état , en était un observateur rigide , ce qui donnait une certaine austérité à son caractère ,

d'ailleurs plein de douceur et d'aménité. Voilà ce qui faisait dire à un de ses intimes amis , qu'il était

*Virtutis rigidus Custos , fidusque satelles.*



P R I X P R O P O S É P O U R 1809.

L'Académie avait proposé pour sujet du Prix de 1808 , dans la classe des belles-lettres , de *» déterminer les moyens les plus propres à écarter les dangers qui pourraient résulter , pour les mœurs , du rassemblement , dans les ateliers , des ouvriers de l'un et de l'autre sexe «.*

Aucun des Auteurs dont on a reçu les mémoires , n'ayant répondu à la question d'une manière satisfaisante , l'Académie propose le même sujet pour 1809.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 500 fr. , qui sera décernée dans la séance publique de 1809.

Les Auteurs joindront à leur mémoire une devise qui sera répétée sur un billet cacheté , qui contiendra leur nom et leur demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où le mémoire aura remporté le prix.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les mémoires , écrits en latin ou en français , de-

( 230 )

vront être adressés, francs de port, à *M. Gourdin*, secrétaire de l'Académie pour la classe des belles-lettres, avant le 16 juillet 1809, époque de rigueur.

---

---

M É M O I R E S

*Dont l'Académie a délibéré l'impression  
en entier dans ses Actes.*

---

R E M A R Q U E S

Sur le mot C O N S I D É R A T I O N ;

*Par M. l'Abbé B A S T O N.*

Dans la première séance de cette année, le mot français *Considération* fut jugé avec une sévérité bien rigoureuse. On l'accusa de n'être pas supportable, quand il a pour objet des personnes d'un rang ou d'un mérite supérieur, et il ne s'éleva pas une seule voix pour sa défense. Je ne partageai pas, il est vrai, le sentiment qu'exprimèrent plusieurs de nos estimables collègues; mais les raisons qu'on aurait pu alléguer en faveur du mot *disgracié*, ne m'étaient pas assez présentes pour que, dans le moment même, j'osasse essayer son apologie. La réflexion et quelques recherches m'ont enhardi. J'en soumetts le résultat au jugement de l'Académie.

Qu'il me soit permis, avant tout, de rappeler

l'occasion de ce petit incident : car ce ne fut pas autre chose. Un de messieurs les secrétaires ayant donné lecture du discours qu'il se proposait d'imprimer à la tête du compte rendu de nos travaux, la critique, en applaudissant à l'ensemble de cette introduction, releva, mais avec la décence et l'urbanité qui conviennent à des hommes de lettres, une phrase où il était dit que quelqu'un *avait témoigné par écrit son estime et sa considération* pour l'Académie. L'*estime* passa et est demeurée; mais la *considération* déplut, et on opina pour la retrancher. On prétendit qu'après l'*estime* elle figurait mal, et qu'au lieu d'ajouter à l'idée qu'*estime* avait fait naître, elle l'affaiblissait sensiblement, parce qu'elle dit beaucoup moins. On cita un personnage de cour qui retenait *le respect* pour soi, et renvoyait la *considération* à ses domestiques. Preuve, concluait-on, que la bouche ou la plume qui emploie *considération*, en parlant à un individu ou à un corps, affecte, par cela même de les mettre au-dessous d'elle.

J'avoue que l'autorité d'un courtisan est quelque chose quand il s'agit de déterminer la signification d'un mot et l'usage qu'on en doit faire; mais il ne serait pas impossible qu'ici la fierté eût nuï aux connaissances, et je ne me sens nullement disposé à la *considération* pour le sentiment d'un homme qui la dédaigne. Tâchons donc de nous décider par d'autres principes.

Quoique le sens propre des mots n'ait pas un rapport nécessaire avec leur sens métaphorique et moral, il faut néanmoins convenir que le plus souvent l'analogie est parfaite, et que la justesse manquerait presque toujours à l'expression s'il en était autrement. Si je dis d'un père, *qu'il est accablé de douleurs*; d'une femme, *qu'elle est dévorée par le chagrin*; d'un pouvoir, *qu'il est abattu*, j'emploie les verbes *accabler*, *dévorer* et *abattre* dans un sens figuré qui ne s'écarte point de leur sens naturel et primitif, parce que la douleur *accable* comme un poids énorme, que le chagrin *dévore* comme un vautour, qu'un pouvoir *est abattu* comme un arbre coupé par le pied.

J'infère de cette observation qu'on peut, à quelques égards, apprécier le sentiment qu'exprime le mot *considération*, en examinant la valeur propre et naturelle du mot *considérer*.

Or, l'*action de considérer* n'est pas un coup-d'œil rapide ou fortuit. Une application plus ou moins forte l'accompagne. L'objet arrête l'œil, organe extrêmement mobile; elle le fixe au moins pour quelque temps: et cette pause d'intuition annonce dans l'objet des qualités particulières, qui ne permettent pas de ne le voir qu'en courant. Sextus-Pompeïus-Festus, célèbre grammairien dont il nous reste des fragments, et qui s'appliquait à découvrir la propriété des termes, en devinant leur origine, veut que *considérer* nous soit venu du spectacle des

cieux pendant une belle nuit. *Considerare*, dit-il, *à consideratione siderum videtur appellari.*

Ainsi considérer une personne ou une société, c'est, au figuré, reconnaître en elles des qualités qui les distinguent de leurs semblables, qui appellent l'attention, fixent les regards, qui ne souffrent pas qu'on n'ait pour elles que des sentiments ordinaires, qui souvent commandent l'admiration.

Quel est l'homme qui pût raisonnablement se choquer, ou même n'être pas satisfait qu'on reconnût en lui de pareilles qualités, qu'on eût pour lui les sentiments qu'elles excitent ? Quel être moral, parmi les créatures, ne serait pas flatté qu'on le *considérât* d'une manière qui eût des rapports avec la contemplation d'un chef-d'œuvre, ou celle de la voûte céleste et de ses mondes ?

La signification propre des mots *considérer* et *considération* est donc, au moins, un préjugé favorable à la signification métaphorique des mêmes mots : et, comme les astres ne se formaliseraient pas, comme la transfiguration de Raphaël et la Madeleine de Lebrun, ne se courrouceraient pas contre moi si je leur disais que *je les considère*, et qu'ils pussent m'entendre ; de même aurai-je peine à me persuader, non toutefois qu'un homme superbe et vain se formalise ou se courrouce quand un autre homme lui déclare *qu'il a pour lui de la considération* ; mais que se formaliser et se courroucer en pareil cas,

ne soit point de tous les genres d'orgueil un des moins pardonnables. . . . . Je passe à une seconde réflexion.

Le mot *considération* se prend souvent dans un sens passif. L'homme vertueux jouit de la considération qu'il s'est acquise. Tel autre s'efforce d'acquérir une considération qu'il ne mérite pas , et arrive à son but par des moyens qui le lui feraient manquer s'il était mieux connu. Ne s'estime-t-il pas heureux d'être considéré dans la proportion de ce qu'il vaut , le magistrat que sa réputation précède dans tous les lieux où il est envoyé par le pouvoir suprême , et qu'on pleure dans les lieux qu'il quitte , le magistrat qui veut le bien et sait le faire , d'auprès duquel personne ne se retire mécontent lors même qu'il n'a pas accordé ? Et si ce magistrat aime les lettres et les cultive , s'il leur consacre ses loisirs et son crédit , la *considération* dont sa place l'avait environné , ne reçoit-elle pas un nouveau lustre , un accroissement très-rare dans son espèce ? Mais si l'homme d'un ordre supérieur , si l'homme qui compose sa valeur réelle de plusieurs éléments qu'il est difficile de réunir , et la double , en quelque sorte , par cette heureuse combinaison , est jaloux de la *considération* , s'il ambitionne de l'acquérir , s'il contemple avec délices ce trésor qui est le sien , et que chacun s'empresse de grossir par un tribut volontaire , continuera-t-on de soutenir que la chose exprimée par le mot *considération* ne peut flatter que

les individus d'une classe inférieure, ou ( ce qui me paraîtrait le comble de l'inconséquence ) dira-t-on que la chose est pour les grands, le mot pour les petits ?

La *considération* plaît au mérite et à la vanité : principe incontestable. Le mérite et la vanité ne sauraient trouver mauvais qu'on leur témoigne la *considération* qui leur plaît ; c'est par ce témoignage extérieur qu'ils en jouissent. Donc on peut se servir du mot *considération*, en complimentant le mérite ou la vanité, parce que rien n'exprime mieux une idée que le mot propre.

Une troisième réflexion sur le sens moral et métaphorique des mots *considération* et *considérer*, pris activement, élèvera jusqu'à l'évidence l'opinion que je défends. Recherchons d'abord à quoi ces deux mots correspondent dans les langues étrangères, au jugement des plus habiles grammairiens ; nous verrons ensuite, et par le même procédé, ce qu'ils signifient dans la nôtre.

Quant aux langues mortes, il suffira de les comparer avec le latin. Danet, dans son excellent dictionnaire, traduit cette simple phrase *avoir de l'estime et de la considération pour une personne* ( remarquez qu'il ne pense pas que *considération* mis après *estime*, fasse tort à la première idée ), il la traduit par ces mots de Cicéron, *magni facere aliquem*. On me dira peut-être que c'est parce que *considération* se

trouve associé à *estime* ; mais non assurément , car il traduit cette phrase où *considération* se trouve seul , *chacun le considère* , par celle-ci , qui est encore de Cicéron , *quisque eum maximi facit*. Il traduit cette autre , *on considère son mérite et ses qualités* , par *virtutis , generisque illius maxima habetur ratio*. Le dictionnaire de Trevoux veut que *existimatio* et *reverentia* , soient , dans le langage des Romains , les analogues de notre mot *considération*. Le dictionnaire de MM. Lallemand dit littéralement la même chose , et multiplie les exemples pour bien inculquer le principe. . . . . Je demande s'il est un homme qui puisse m'en vouloir , sans mauvaise humeur , parce que je lui déclare en français *que je le considère* , *que j'ai de la considération pour lui* , actuellement qu'il est reconnu qu'en me servant de ces expressions , je lui ai dit , *magni et même maximi te facio*. . . . . *Tui maximam habeo rationem , existimationem , reverentiam ?*

Pour les langues vivantes , je rapprocherai nos deux mots de l'allemand et de l'italien. Dans le premier de ces idiomes , *considération* se rend par *hochachtung* : c'est l'expression de l'estime au plus haut degré , et même du respect. Dans le second , nous saurons de Veneroni , que *considérer* est très-bien rendu par *rispettare* ; du dictionnaire italien de Genève , que *considérer* et *pregiare* , offrent la même idée et le même sentiment ; du dictionnaire de *la Crusca* , abrégé par Fabretti , que *considérer* doit

se traduire par *rispettare* ou *riverire*, parce que la signification française de ce mot, dit-il, est *avoir du respect*. C'est pour la même raison qu'Antonini, traduisant simplement *considération* par *consideratione*, avertit que, dans les deux langues, ces mots signifient *estime, égards, sentiments de respect qu'on a pour une personne. . . .* Je demanderai encore si un terme est messéant, impoli, d'un mauvais ton, s'il dégrade l'idée ou le sentiment attaché au mot *estime*, lui qui exprime *l'estime au plus haut degré, le respect, la vénération?*

Venons enfin à nos propres auteurs. Je les citerai comme ils se présenteront à moi.

Richelet dit : » *Considération, égard, sentiments* » de respect qu'on a pour des gens. «

Le dictionnaire de Trévoux dit : » *Considération* » se dit de l'estime, des égards, des sentiments de » respect qu'on a pour une personne. «

Le dictionnaire de l'Académie : » *Considération,* » égards qu'obtiennent les talents, la vertu, etc. «

Le dictionnaire de MM. Lallemand : » *Considération,* » sentiments d'estime et de respect. «

Le vocabulaire de Wailly : » *Considération, égards* » qu'obtiennent les vertus, les talents, les charges. «

Quoi ! ce qu'obtiennent et les vertus et les talents et les charges, sans doute comme un hom-

mage ou comme une récompense, serait au-dessous de l'estime, et si peu de chose, en un mot, que pour peu qu'on eût de supériorité sur celui qui en fait l'offrande, on fût en droit, et presque contraint par les bienséances, de le repousser avec dédain !

Vous aurez observé, sans doute, que les auteurs dont je viens d'invoquer le témoignage, ne disent pas que la *considération* est du respect, mais des *sentiments de respect*. Il semblerait qu'ils ont craint de faire tort à la *considération* en ne la présentant que comme une chose qui peut n'être qu'une démonstration extérieure, compatible avec le mépris de l'ame. Pour qu'on ne se trompât pas sur la nature et la dignité de la chose exprimée par *considération*, ils nous avertissent que c'est un respect de l'ame, un respect sincère et vrai, ou un sentiment de respect.

J'avais espéré qu'en parcourant les volumes où Vaugelas, Bouhours et Ménage se sont livrés tant de combats dont notre langue était l'objet, je rencontrerais les traces de quelques disputes sur *considération*, et l'autorité de ces écrivains n'aurait pas manqué de mettre, pour ou contre moi, un poids considérable dans la balance de l'opinion. Je n'ai rien trouvé : des auteurs plus récents m'ont mieux servi.

L'abbé Girard, dans ses synonymes, dit : » La

» considération est une suite de l'estime ou du devoir. « Et je reprends : suite de l'estime, elle en est donc le fruit. Quand on a accordé l'estime, on ne peut refuser la considération. L'une conduit naturellement à l'autre. . . . Ce langage serait-il tolérable, supposé que dans une phrase *considération* ne dût pas suivre *estime*, ou qu'*estime* souffrît de cette association. . . . suite du devoir, *considération* ne peut avoir de rapport qu'à des supérieurs. A l'égard de ce qui est au-dessous de nous, nous ne donnons communément que par bienveillance. Au lieu d'acquitter une dette, nous accordons un bienfait. Le mot *considération* est donc plutôt fait pour les grands que pour les classes inférieures.

Le même auteur ajoute : » L'esprit du monde veut » de la considération pour la qualité et les gens en » place. « L'esprit du monde, c'est la politesse, les convenances, l'étiquette; par conséquent on peut entretenir *la qualité et les gens en place*, de la considération qu'on a pour eux.

Beauzée, habile littérateur, et qui a aussi recueilli des synonymes, dit, après le Dictionnaire encyclopédique : » On a du *respect* pour l'autorité, de la » *considération* pour la naissance. . . . On doit du » *respect* à soi-même, des *égards* à ses égaux, de la » *considération* à ses supérieurs. . . . Le malheur mé- » rite du *respect*, le repentir des *égards*, les gran- » des places de la *considération* ». Ainsi, *considéra- tion* pour la naissance, les supérieurs, les grandes places

places : que voudrait-on de plus ? Rendons au mot *considération* la place éminente qu'il doit occuper dans les formules de compliment. Tout ce que j'ai exposé dans mes remarques sollicite cet acte de justice.

Je me reprocherais d'avoir dissimulé une objection sérieuse, et c'est en y répondant que je finis.

Le dictionnaire de Trévoux contient cette observation : « On ne dit qu'à un inférieur, *j'ai beaucoup de considération pour vous* ; cela marque de la supériorité et de la vanité ». Le dictionnaire de l'Académie dit la même chose. Le mot *considération* ne saurait donc être déceimment employé par un inférieur qui parle ou qui écrit à son supérieur, à un homme élevé au-dessus de lui, n'importe comment ni à quel titre. Quels que soient les principes, l'usage, souverain très-absolu, l'a décidé.

1° Plus de cent ans se sont écoulés depuis l'insertion de cette note dans le dictionnaire de Trévoux ; et il ne serait pas impossible qu'elle eût subsisté par inadvertance ou par routine.

2° Quand un usage d'expression n'est pas seulement une exception aux règles, mais les contredit ouvertement ; quand il viole la propriété des termes, et commande l'incohérence entre l'emploi des mots et leur signification, on doit faire ligue pour ôter ce scandale littéraire en détruisant l'usage qui le donne. C'est ici le cas.

3° Si, en parlant ou en écrivant à une personne au-dessus de soi, on ne peut pas dire, *j'ai beaucoup de considération pour vous*, on ne peut pas lui dire davantage, *j'ai beaucoup d'estime pour vous*. Cependant l'estime n'est pas renvoyée aux classes inférieures : la seule *considération* a éprouvé ce désagrément.

4° Une exception ne doit point aller au-delà de ce qu'elle porte littéralement. Effaçons donc, si l'on veut, la formule, *j'ai beaucoup de considération pour vous*, mais n'en concluons pas que le mot *considération* ne va bien que pour des personnes subordonnées. Cette formule ne devrait être employée à l'égard de qui que ce soit, puisqu'elle suppose de la *vanité* dans celui qui s'en sert.

5° L'usage universel autorise maintenant à se servir du mot *considération* pour tout le monde. Les neuf dixièmes des lettres de cérémonies présentent de la *considération* à ceux qui les reçoivent. C'est le mot à la mode. Seulement il faut savoir le nuancer à propos, et il se prête de bonne grace à toutes les formes qu'on croit devoir lui faire prendre. Rien n'est aussi flexible, aussi accommodant que lui. La signification principale est toujours la même ; mais les accompagnements y introduisent une graduation très-heureuse. *Je suis avec considération* dit incomparablement moins que *j'ai l'honneur d'être avec considération*. Dans le premier cas, on honore ; dans le second, on se tient pour honoré. Suivent la

*parfaite considération, la considération distinguée, la haute considération, même la respectueuse considération, quoique ce soit un pléonasme. On placera à propos toute la considération qui vous est due, et mieux encore toute ma considération. Dans cette variété de tournures, les personnes les plus exigeantes et celles qui sont le plus disposées à donner, trouveront de quoi satisfaire à toutes les prétentions et à tous les devoirs.*

J'en ai trop dit peut-être ; mais je défendais : voilà mon excuse. Si quelqu'un de mes collègues était d'un avis opposé au mien, et qu'il honorât mes *remarques* de sa critique, il peut être assuré d'avance que je la recevrai avec toute la considération que se doivent des hommes qui s'estiment et se respectent mutuellement.

~~~~~

E P I T R E

A EGLÉ, LE JOUR DE SON MARIAGE ;

*Par M. LEMESLE.*

AINSI que l'amitié l'amour est nécessaire :

N'aimer que soi donne peu de plaisir ;  
 Mais se faire un ami de l'amant qui sait plaire,  
 Inspirer à son cœur le plus tendre désir,  
 Le choisir pour époux sans se donner un maître,  
 C'est doubler ses plaisirs, multiplier son être,  
 Et tel est, jeune Eglé, le des'in qu'en ce jour  
 Vous ont promis et l'hymen et l'amour.

Pour qui ces noms sacrés et d'épouse et de mère ,  
Si celle à qui les Dieux ont donné des vertus ,  
Aux désirs de l'hymen opposant des refus ,  
Repoussait les amours et dédaignait de plaire ?  
De la nature , Eglé , vous remplissez les vœux ,  
Vous comblez d'un amant la plus douce espérance ;  
Le don de votre main a fait sa récompense ,  
Celui de votre cœur a couronné ses feux.

Quand l'amour a formé des chaînes aussi belles ,  
Il était sans bandeau : vous devenez époux ,  
Jeunes amants , que ce Dieu près de vous  
Puisse oublier qu'il a des ailes ;

Carez-le souvent , il veut être flatté :  
Le nom de l'esclavage est un mot qu'il abhorre ,  
Enchaînez-le ; mais qu'il ignore  
Qu'il a perdu sa liberté.

Quand sur lui l'hymenée ose usurper l'empire ,  
L'amour pour se venger écarte les désirs :  
Aux jeux de son rival il cesse de sourire ;  
En un seul jour il détruit ses plaisirs.  
Heureux époux unissez-les ensemble ,  
Qu'ils se prêtent tous deux un invincible appui :  
Et que le plaisir aujourd'hui ,  
Par des nœuds éternels , les lie et les rassemble !

Eglé , vous êtes belle , au printemps de vos jours ,  
Et vous avez l'heureux talent de plaire.

Votre âge est fait pour les amours.  
Cet âge est un éclair , et d'une aile légère  
Le temps va le ravir : ce vieillard redouté  
Est l'ennemi , dit-on , de la beauté ,  
Et votre sexe a beaucoup à s'en plaindre :  
Rassurez-vous , vous n'avez rien à craindre.

Les vertus, les talents, les graces, la galté,  
 Les trésors de l'esprit et l'amabilité,  
 Sont des moyens pour rester toujours belle.  
 Que la nature ici vous serve de modèle ;  
 Le printemps a des fleurs, mais l'automne a des fruits.  
 Croyez-moi, de bonne heure abandonnez à Flore  
 Son zépher, sa parure et sa rose et ses lys,  
 Ressemblez à Pomone, elle triomphe encore,  
 Et, superbe des dons que ses soins ont mûris,  
 Elle a fixé *Vertumne*, et son amant l'adore.

La jeunesse en partage eut la danse et les chants ;  
 Il est pour l'âge mûr des plaisirs plus touchants.  
 Au charme des vertus l'ame alors s'abandonne ;  
 Qu'une mère nous plaît, lorsque de ses enfants  
 La troupe à ses côtés la presse et l'environne,  
 Et qu'après le baiser que son amour leur donne,  
 Elle vient se mêler à leurs jeux innocents,  
 Ou que, prenant le soin de les instruire,  
 Elle a rendu, par un sourire,  
 Ses préceptes plus chers et plus intéressants !  
 C'est alors que l'époux, charmé de cette image,  
 Rend à sa bien aimée un éternel hommage.  
 Qu'importe la jeunesse en des moments si doux !  
*Rousseau*, quel est celui qui n'aime pas *Julie* ?  
 On l'aime avec transport au printemps de sa vie ;  
 Mais quand son cœur sublime a fait choix d'un époux,  
 On l'admire, on l'adore, on tombe à ses genoux.

Enfin, pour qui sait plaire, il n'est point de vieillesse ;  
 Les graces de l'esprit conservent leur jeunesse ;  
 Le temps, qui détruit tout, respecte leur fraîcheur.  
 Ne craignez rien, *Eglé*, fidèle à sa promesse  
 A tout âge l'hymen fera votre bonheur :  
*Minerve* plaît toujours, *Minerve* est toujours belle,  
 Et ce n'est qu'à *Vénus* qu'on peut être infidèle.

ESSAI

DE TRADUCTION DU PSEAUME 67 ,

Lu à la Séance de l'Académie des Sciences , Belles-Lettres et Arts de Rouen , du 6 Mai 1807 ,

Par M. GOSSEAUME , Docteur en Médecine , membre résidant de la même Académie.

Le pseaulme *Exurgat Deus* a de tout temps été regardé comme un des plus magnifiques cantiques de David.

Soit qu'on le considère comme un monument historique destiné à retracer les merveilles que Dieu avait opérées en faveur des hébreux , soit qu'on l'examine et qu'on le juge sous le rapport du nombre et de l'harmonie , on le trouve également plein de narrations intéressantes , embelli de tous les ornements d'une diction pure et fleurie , et présentant à chaque verset ces métaphores hardies , ces allusions ingénieuses qui caractérisent le style oriental , et le rendent si propre à donner aux idées qu'il exprime le coloris le plus vif et le plus varié. Et dans quelle circonstance en portons-nous un jugement aussi favorable ? 2800 ans environ après le temps dans lequel il fut composé , étrangers pour ainsi dire aux merveilles qui y sont exprimées , et d'après une traduction simple , souvent obscure ,

pour ne pas dire inintelligible dans l'état où elle nous est présentée par la vulgate. Que serait-ce donc si nous lisions ces poésies sublimes dans leur langue originale ; si, voisins *de ces temps si féconds en miracles*, et personnellement intéressés aux événements qu'elles décrivent, notre imagination était également échauffée par le sentiment de la reconnaissance et par l'influence du climat ?

Mais si tout le monde s'accorde sur la beauté, sur la magnificence de ce psaume, il n'y a pas moins d'uniformité dans l'opinion qu'il est d'une extrême difficulté à entendre, que peut-être même est-il en quelques endroits littéralement inexplicable, d'après la version vulgate. Je l'avais lu plusieurs fois, et chaque lecture m'avait laissé plus intimement persuadé de cette vérité. Les versets 7, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 28 et 31<sup>e</sup> sur-tout, me paraissaient d'une obscurité parfaite ; et quoique j'entendisse tous les mots latins qui les composent, je n'étais pas moins embarrassé de leur donner un sens plausible.

Je dirai cependant que le verset 14<sup>e</sup> et le suivant m'avaient donné l'idée d'une armée ennemie, au milieu de laquelle le peuple chéri de Dieu pouvait reposer avec sécurité. C'était l'application du verset *qui habitat in adjutorio altissimi*, etc. que je faisais à une circonstance qui lui est étrangère ; et si d'une main je soulevais le voile qui me cachait la vérité, de l'autre, je le rabaissais et la rendais plus complètement invisible.

Le hazard , à ce sujet , m'a servi mieux que la réflexion. La lecture de l'un des manuscrits de S<sup>e</sup>l Bochard , dont j'ai présenté des extraits à l'Académie ( c'est celui qui traite de Mérodach ) m'inspira le désir d'en vérifier quelques citations. Je parcourus à cet effet le 50<sup>e</sup> chapitre du prophète Jérémie , et le 16<sup>e</sup> verset de ce même chapitre fut pour moi un trait de lumière qui me parut propre à éclaircir le 15<sup>e</sup> verset du psaume 67. Voici quel est ce passage : *Disperdite satorem de Babylone , et tenentem falcem in tempore messis , à facie iræ columbæ , unusquisque ad populum suum convertetur.* Dès-lors je regardai cette colombe comme un signe militaire métaphoriquement pris pour les armées qu'il précédait , et me persuadai qu'il fallait avoir la même idée de la colombe du 16<sup>e</sup> verset du psaume 67. Mais n'existait-il dans l'écriture aucun autre moyen de confirmer mes soupçons ? Ce fut pour moi le sujet de nouvelles recherches ; bientôt je découvris dans le même prophète un passage tout pareil au précédent , si ce n'est que le premier se rapporte à Babylone , et que celui qui va suivre se rapporte à Jérusalem. *Dereliquit quasi leo umbraculum suum , quia facta est terra eorum in desolationem , à facie iræ columbæ , et à facie iræ furoris Domini.* Voir encore le chap. 46 , v. 16 , du même prophète.

Je ne doutai plus alors que la colombe , dans tous ces passages , ne fût un signe militaire ; j'entrevis dans les versets 13 , 14 et 15 du psaume *Exurgat* , une his-

toire présentée sous des emblèmes et des allégories, et quelque difficile que me parût cette énigme, je formai le projet de la deviner.

L'explication des pseumes par Bossuet, m'a été à ce sujet de la plus grande utilité. Cette paraphrase savante écrite en latin, présente, comme chacun sait, la version vulgate et celle de S. Jérôme sur deux colonnes correspondantes. Chaque verset de la vulgate est expliqué, paraphrasé par le savant évêque de Meaux, ou enrichi de notes courtes, mais lumineuses, tirées de l'écriture ou des SS. Pères, et la plupart de S. Jérôme lui-même. On peut voir dans la belle préface que Bossuet a mise à la tête de son ouvrage sur les pseumes, le degré de considération que mérite la traduction de ce S. Docteur, les motifs qui ont empêché de l'adopter dans la vulgate; et la plus simple comparaison de la traduction des pseumes par S. Jérôme, avec la traduction latine faite sur le grec des septante, et qui est celle de la vulgate, montre que tout l'avantage est en faveur de la première.

Telle a été la source respectable où j'ai puisé les motifs de ma traduction, et jusqu'aux raisons d'abandonner quelquefois mon guide.

La version de S. Jérôme et la version vulgate diffèrent souvent de la manière la plus sensible; et cette diversité des traductions du même texte hébreu, m'a été fort utile. J'ai trouvé ainsi le moyen d'éclaircir par

l'une les obscurités de l'autre , et de faire concorder avec le cantique dont il est question , une suite intéressante de l'histoire des Israélites , particulièrement depuis leur sortie de l'Egypte jusqu'à la translation solennelle de l'Arche sainte dans la cité de Sion.

Je dois cependant observer que l'ouvrage de Bossuet , qui me sert si utilement à confirmer mon opinion sur la nature de cette colombe , à laquelle les commentateurs ont donné la torture de tant de manières , laisse à cet égard la difficulté dans son entier , et que , sans les passages du prophète Jérémie que j'ai cités , et sans un autre passage d'Isaïe que je citerai bientôt , il est très-vraisemblable que je ne l'aurais jamais surmontée.

Le mot *cleros* qui se lie à la colombe dans le même verset , mot dont la signification est très-variée , n'a pas servi peu à multiplier les difficultés. Il a été pris par S. Jérôme pour des *lignes* ou des *limites* ; il a été pris par d'autres pour des *chenets* , des *trépieds* , des *marmites* ; de là ces allusions entre ces instruments de cuisine , souvent très-sales et très-noirs , et les couleurs brillantes de la colombe. Bossuet lui-même n'a pu s'en défendre : » *Et si non in cubiculis , sed tamquam in culinâ inter ollas versari cogimini , servi scilicet ipsâ fuligine nigriores. . . . Tamen Deo vos protegente , eritis sicut pennæ Colombinæ , variis depictæ coloribus , candidi , deaurati , læti , etc.* Comment. in versicul. 14. «

En prenant avec Jérémie la colombe du pseaume 67 pour un signe militaire, ce verset devient clair et parfaitement intelligible ; il prépare l'intelligence des versets suivants , et concorde admirablement avec le texte du pseaume qui est un tableau en miniature , s'il est permis de s'exprimer ainsi , des merveilles opérées par Dieu en faveur de son peuple. Il est facile d'en suivre la marche et les développements.

Le 1<sup>er</sup> verset est le texte même du cantique de Moïse , que l'on chantait lors qu'on déplaçait l'Arche sainte.

Les 7 et 8<sup>o</sup> versets rappellent la délivrance des Israélites de l'Egypte , leur introduction dans la terre promise , et la punition des murmureurs qui avaient péri dans le désert. Voir le pseaume 94 , verset 11.

Les 9 et 10<sup>o</sup> versets sont applicables à toutes les circonstances où la pluie , la rosée , etc. ont été la matière des prodiges opérés en faveur des Hébreux. Les eaux d'Horeb , la toison de Gédéon , la pluie de Samuel , les prodiges d'Elie.

Au verset 12 commencent les grandes difficultés ; mais la version de S. Jérôme , qui traduit par *An-nuntiatricibus* des prophétesses , le mot hébreu que la vulgate traduit par *Evangelizantibus* , commence à y répandre beaucoup de clarté. La lumière devient plus vive encore par le caractère que ce verset même attribue à ses prophétesses , d'être des héroï-

nes *virtutis plurimæ*. Et en effet, si on se demande quelles prophétesses ont été suscitées dans Israël, et quelles prophétesses s'y sont distinguées par des actions d'éclat, Debbora et Judith se présentent aussitôt à la pensée. Mais si ce même verset et ceux qui le suivent ne sont que l'énoncé et le développement des actions brillantes opérées par ces femmes extraordinaires, la présomption prend alors tous les caractères de la certitude. Cet objet mérite quelques détails.

Debbora et Judith furent des prophétesses et des héroïnes. La première marcha avec Barac contre Sisar, général de Jabin, roi de Chanaam et d'Azor. Mais elle fit observer à Barac que si elle combattait conjointement avec lui, il perdrait l'honneur de la victoire. » *Ibo quidem tecum, sed in hac vice victoria non reputabitur tibi, quia in manu mulieris tradetur Sisar*, Jug. ch. 4. «

Judith n'est pas moins célèbre par la victoire qu'elle fit remporter aux Juifs sur l'armée de Nabuchodonosor, commandée par Holopherne, en faisant servir les charmes que la providence lui avait donnés, que même elle prit soin d'augmenter en cette circonstance (1), pour conduire ce général à sa perte. Comme les versets 12, 13, 14 et 15 du psaume *Exurgat* lui sont particulièrement applicables, je demande la permission d'insister un peu plus longuement sur ce sujet.

---

(1) Judith, ch. 10. v. 4.

Le verset 12<sup>e</sup> annonce d'abord que Dieu suscitera des prophétesses, et qu'elles opéreront de grandes choses.

On voit dans le verset 13<sup>e</sup> des rois confédérés menacer la Judée, et la beauté de la maison, en d'autres termes, des femmes les disperser et partager leurs dépouilles. Dans cette circonstance comme dans tant d'autres » *Infirma mundi elegit Deus ut confundat fortia*. Corinth. I. 27.

L'itinéraire d'Holopherne, tracé par l'écriture (1), fait voir qu'il avait asservi tous les pays qui environnent la Judée. Son armée, forte originairement de 120,000 fantassins et de 12,000 chevaux, s'était encore grossie des troupes auxiliaires qui s'y étaient réunies ; et l'écriture dit, avec autant de vérité que d'élégance, que ces soldats couvrirent la terre comme des sauterelles (2).

Ainsi cette terrible colombe, ou, pour parler sans figure, cette armée formidable dont la colombe était le signe militaire, comme l'aigle est aujourd'hui le signe militaire des français, entourait de ses trophées le territoire de la Judée, et il était rigoureusement permis de dire que les peuples de ces contrées vivaient, respiraient et *dormaient* au milieu des lignes ou des limites, *inter medios cleros*, de la colombe éclatante, ou des armées qu'elle représentait.

(1) Judith, ch. 2, v. 11, 17.

(2) Judith, ch. 3, v. 8.

Holopherne ne s'attendait pas à la moindre résistance de la part des juifs, encore moins à tomber sous les coups d'une femme. » *Non enim cecidit, potens eorum à juvenibus, nec filii Titan percusserunt eum, nec excelsi gigantes opposuerunt se illi; sed Judith filia Merari in specie faciei suæ dissolvit eum* (1).

La nouvelle de la mort d'Holopherne répandit la terreur dans cette armée désormais sans chef : les soldats poussèrent des cris lamentables *clamor incomparabilis* (2), et, ne prenant conseil que de la consternation et de la terreur, ils fuyaient sans ordre par les chemins des plaines et les sentiers des montagnes. » *Per vias camporum et semitas collium.*

Il semble que Fléchier ait emprunté de cette histoire la belle métaphore qu'il emploie pour peindre la retraite des impériaux, *déjà prenait l'essor pour se sauver dans les montagnes, cet aigle dont le vol hardi avait d'abord effrayé nos provinces* (3). Avec combien plus de raison ne pouvait-on pas dire lors de la fuite de l'armée de Nabuchodonosor, que ses colombes déconcertées se sauvaient à travers les montagnes et se blanchissaient dans les neiges du Selmon.

Qu'est-ce que la montagne de Selmon ? Il semble-

(1) Judith, cant. v. 8.

(2) Ibid. c. 14. 18.

(3) Orais. funèbre de Turenne.

rait que plusieurs montagnes auraient porté le même nom. Il y en avait une près de Sichem, dans le territoire de Samarie (1) ; celle-ci ne peut convenir à notre sujet. Mais il y a une grande vraisemblance que le Selmon de David est le Chelmon du livre de Judith (2). Il y a une grande conformité entre ces deux noms, et D. Calmet ne s'éloigne pas de cette opinion dans son dictionnaire de la Bible.

Encore un mot touchant Debbora et Judith, pour ne plus revenir sur leur chapitre. En quel temps vécurent ces prophétesses ? La chronique sacrée place la victoire de Debbora en l'an du monde 2719, et la translation de l'Arche en 2959. David aurait ainsi chanté cette victoire 240 ans après qu'elle avait été remportée.

Calmet, qui cependant donne son opinion sans garantie, place la victoire de Judith en l'an 3348, c'est-à-dire 389 ans après la même translation de l'Arche.

Le verset 12 de notre pseume serait ainsi moitié commémoratif et moitié prophétique. Mais comme la succession des temps n'est rien pour Dieu ou pour ceux qu'il inspire, et que l'avenir et le passé sont comme le présent pour eux, c'est le temps que je préfère. Racine a suivi le même principe, en faisant prophétiser Joyada :

(1) Jug. ch. 9, v. 48.

(2) Judith, ch. 7, v. 3.

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ?

Quel est dans le lieu saint ce pontife égorgé ?

Les versets 12 et 28 du pseaume 67, sont donc relatifs à la victoire de Debbora; les versets 13, 14 et 15, concernent la victoire de Judith; le 12° est commun à l'une et à l'autre.

Le 19° verset est difficile à interpréter, et, de l'aveu de Sacy lui-même, S. Paul substitue le verbe *donner* à celui *recevoir*, employé dans la vulgate et S. Jérôme. Sacy observe à ce sujet que le mot hébreu, si contradictoirement interprété, pourrait bien signifier également *donner* et *recevoir*. Mais de quelque manière qu'on l'interprète, soit que Dieu nous dispense ses bienfaits, ou qu'avec bonté il reçoive nos vœux, il a le même droit à notre reconnaissance. J'ai dû suivre dans ma traduction le sens indiqué par S. Jérôme et la vulgate, *accepisti dona in hominibus* (dans la personne des hommes.) Le mot *hommage*, considéré dans son radical, paraît très-propre à exprimer cette idée. Il eut dans le principe l'acception la plus imposante, et ce n'est que par irréflection que nous en avons fait une expression aussi vulgaire que frivole. L'idée de ces sacrifices volontaires de l'homme ou de quelqu'une de ses affections, se reproduit à chaque page dans l'écriture. Dans la circonstance présente, c'est le sacrifice de l'homme tout entier; Là c'est un sacrifice de justice (ps. 4, v. 6); plus loin, le sacrifice d'un cœur brisé par la douleur (pseaume 50, v. 19); ailleurs, un sacrifice de  
louanges

louanges ( Pseaumes 106 , 22 et 116 , 17 ) ; etc. ,  
etc.

Saül , de la tribu de Benjamin , et David , de la tribu de Juda , expliquent la distinction que le psalmiste accorde à ces deux tribus dans le verset 28<sup>e</sup>.

Le cantique de Debhora donne la raison de la mention honorable que ce même verset fait des tribus de Zabulon et de Nephtali. Après avoir exposé les motifs qui avaient empêché les autres tribus de prendre part à la défense commune , Debhora ajoute : *Zabulon verò et Nephtali obtulerunt animas suas morti in regione merome (1)*.

Le verset 51 a , comme les 12 , 13 , 14 et 15<sup>e</sup> , exercé l'imagination des traducteurs ; mais dans ces expressions *feras arundinis* et *congregatio taurorum* , pourrait-on méconnaître les signes militaires des Egyptiens qui brillaient à la tête de leurs armées et dirigeaient la multitude dans ses marches ? S. Jérôme substitue *vitulis* au mot *vaccis* de la vulgate , et ce fut autrefois une manière de désigner la multitude en général , *circumdedderunt me vituli multi (2)* , et l'Égypte en particulier : *vitula elegans atque formosa Egyptus (3)*. Le psalmiste décrit ici les orne-

(1) Jug. ch. 5 , v. 12 , 18.

(2) Pseaume 21.

(3) Jérem. ch. 46.

ments des signes militaires de l'Égypte , comme il décrit , verset 14<sup>e</sup> , ceux de la colombe assyrienne. Ces taureaux qui guidaient les phalanges égyptiennes , pouvaient être sculptés et portés au haut des piques , ou brodés avec art sur les étoffes de leurs drapeaux ; ils pouvaient même , dans cette dernière circonstance , être attelés à des chars éclatants de dorures , et alors on aura facilement l'intelligence de ces expressions de S. Jérôme , *calcitrantium contrà rotas argenteas* (1). Le luxe des voitures date de la plus haute antiquité , et Pline , dans des temps bien postérieurs , nous en offre des exemples singuliers. Je pourrais facilement multiplier ici les citations ; mais en voici plus qu'il n'en faut pour montrer que le psalmiste désigne des événements consignés dans l'histoire , par une allégorie ingénieuse (2). Ce verset , au surplus , peint les mouvements violents dont le prophète est agité , et par la connaissance qu'il a du caractère turbulent de la puissance égyptienne , et par le pressentiment des maux dont elle devait affliger la Judée. Mais bientôt à ces affections tumultueuses succède , dans le verset 32<sup>e</sup> , un esprit de modération et de charité , digne en tout d'un homme inspiré.

Après ces observations sur les passages les plus difficiles du pseume *Exurgat* , qu'il me soit permis de revenir un instant aux signes militaires.

---

(1) Liv. 34 , ch. 17.

(2) Rois , l. 3 , ch. 14.

Les peuples ont presque toujours pris pour signes de ralliement dans leurs marches et leurs combats , les objets de leur admiration et de leur culte.

Le bœuf , le crocodile , etc. , étaient les signes militaires des égyptiens , et les Israélites infidèles en demandaient de pareils à Aaron : *fac nobis Deos qui nos precedant.*

La chouette , l'olivier , Minerve elle-même , dont les précédents ne sont que les emblèmes , furent les signes militaires des Athéniens.

L'aigle , qui asservit à Rome tout l'Univers connu , guide encore avec le même succès nos phalanges victorieuses. Long-temps avant les Romains , Cyrus l'avait conduit au champ de l'honneur , et il étendait ses ailes dorées sur les plaines de Thymbrée (1).

La colombe fut le signe militaire des Assyriens , sous Nabuchodonosor ; et il faut conclure du passage de Jérémie que j'ai cité , que Cyrus l'avait associé à son aigle triomphateur , lorsqu'il eut conquis le royaume d'Assyrie.

M. Bellin , ingénieur de la marine , auteur de l'article *Enseigné* du Dictionnaire encyclopédique , dit que la colombe fut érigée en signe militaire de cet empire , à l'occasion de Sémiramis dont le nom signifie *Colombe*.

Que ce soit d'une colombe , ou d'un aigle , ou des

(1) Xenoph. Cyropéd. , l. 7.

deux à-la-fois que l'Écriture veuille parler, elle désigne Cyrus sous le nom d'*Oiseau*, comme le libérateur du peuple juif, et le nomme, plusieurs siècles avant le temps où il lui rendait la liberté, *vocans ab oriente avem, et de terrâ longinquâ virum voluntatis meæ* (1).

C'est ici le lieu de dire deux mots sur la forme sous laquelle je présente mon essai de traduction. J'avais primitivement distribué en cinq colonnes les objets qui y ont rapport. La première contenait quelques remarques ou explications sur les versets les plus difficiles; la deuxième était consacrée à la version littérale du psaume 67, par Arias-Montanus; la troisième à la version vulgate; la 4<sup>e</sup> à la version de S. Jérôme; et la cinquième enfin, à mon essai de traduction. L'obligation de faire une nouvelle copie de mon mémoire, m'a mis dans le cas de refondre ces notes subsidiaires dans les observations qui précèdent; leur place y est plus naturellement marquée, et on ne sera plus obligé d'interrompre une lecture qui doit être faite de suite, pour recourir aux explications qui ont rapport à quelques-unes de ses parties.

D'un autre côté les passages d'Arias-Montanus, vraiment essentiels dans cette circonstance, sont en si petit nombre, qu'il m'a paru suffisant de les placer en notes, sans leur consacrer une colonne particu-

---

(1) Isaïe 46, v. 11.

lière. J'ai donc réduit à trois les cinq colonnes dont j'ai parlé ; la première contient la version vulgate ; la seconde, celle de S. Jérôme ; la troisième enfin , mon essai de traduction.

On voit qu'il n'y a dans cet arrangement nouveau qu'un simple remplacement d'articles ; c'est toujours et rigoureusement, le même ouvrage , et mon premier manuscrit, déposé dans les archives de l'Académie , en fera foi dans tous les temps.

Il est facile d'observer que je n'écris rien d'imagination , et d'après mes propres idées ; l'Écriture , les prophéties , Saint-Jérôme et autres autorités très-respectables , m'ont fourni mon texte , mes explications et mes preuves.

En général je traduis d'après la vulgate , toutes les fois qu'elle est claire et intelligible : je traduis , d'après Saint-Jérôme , les versets où il est clair , et la vulgate plus ou moins obscure.

Je ne prends , au surplus , aucune autre qualité que celle de littérateur ou de *philologue*. J'essaie de traduire un morceau de poésie ancienne , regardée , par tous les auteurs qui s'en sont occupés , comme très-difficile , et je laisse aux théologiens le soin d'en développer les arguments moraux.

La langue hébraïque qui , n'ayant qu'un très-petit nombre de temps , emploie souvent les uns pour les autres , m'a autorisé à adopter , en traduisant , le temps qui m'a paru le plus approprié aux

circonstances : j'ai souvent préféré le présent , surtout lorsqu'il est question des opérations de Dieu et des élans de l'esprit prophétique : j'en ai donné les motifs plus haut.

On trouvera peut-être que ma traduction tient un peu de la paraphrase : je ne m'en défends pas. J'ai imité en cela tous les traducteurs , et Sacy en particulier. En traduisant littéralement , il me devenait bien difficile de n'être pas quelquefois obscur , et mon intention principale a été de développer le sens du psalmiste , sens qui souvent n'est qu'indiqué dans le texte , mais dont l'Écriture fournit la glose. C'est particulièrement à l'égard des versets 10 , 12 , 13 , 14 , 15 , 19 et 31<sup>e</sup> que j'ai usé de cette licence ; car , pour le dire sincèrement , l'élucidation de ces versets , le désespoir de tant d'hommes habiles , a été mon but principal , et c'est la seule partie de mon travail à laquelle j'attache quelque importance.

Par les mêmes motifs que je viens d'énoncer , j'ai évité de faire passer dans notre langue quelques belles métaphores , telles que celles du 17<sup>e</sup> verset. Les savants n'ignorent pas que les montagnes orgueilleuses que le prophète apostrophe , sont les puissances rivales de la Judée ; mais je devais aussi me faire entendre des lecteurs auxquels les inversions des langues orientales sont moins familières , et qui sont peu accoutumés aux figures hardies dont ce verset se compose en entier.

Si la plus parfaite harmonie entre les faits indiqués dans le pseume 67 , et le texte de l'Écriture qui en présente les développements , peut servir à prouver que j'ai bien saisi le sens du psalmiste , je m'applaudirai d'avoir consacré quelques loisirs à en faire les rapprochements.

*Version vulgate.**Version de S. Jérôme.*

2. Exurgat Deus , et dissipentur inimici ejus , et fugiant qui oderunt eum , à facie ejus.

*Exurgat Deus , et dissipentur inimici ejus , et fugiant qui oderunt eum , à facie ejus.*

3. Sicut deficit fumus , deficient ; sicut fluit cera à facie ignis , sic pereant peccatores à facie Dei.

*Sicut deficit fumus , deficient , sicut tabescit cera à facie ignis ; sic pereant impii à facie Dei.*

4. Et justi epulentur , et exultent in conspectu Dei , et delectentur in lætitiâ.

*Justi autem lætentur , et exultent in conspectu Dei , et gaudeant in lætitiâ.*

5. Cantate Deo , psallite nomini dicite nomini ejus ; iter facite ei , qui ascendit super occasum ; Dominus nomen illi. Exultate in conspectu ejus , turbabuntur à facie ejus ,

*Cantate Deo , canite nomini ejus ; præparate viam ascendenti per deserta , in Domino nomen ejus , et exultate coram eo.*

6. Patris orphanorum , et iudicis viduarum. Deus in loco sancto suo ;

*Patre pupillarum , et defensore viduarum ; Deus in habitaculo sancto suo.*

7. Deus qui inhabitare facit unius moris in domo , qui eduxit vinctos in fortitudine , similiter eos qui exasperant , qui habitant in sepulchris.

*Deus inhabitare facit scilicet in domo , educet vinctos in fortitudine ; increduli autem habitaverunt in siccitatibus.*

*Version française.*

2. Que le Seigneur se lève , ses ennemis sont dispersés ; et ceux qui le haïssent fuient aussitôt de sa présence.

3. Les impies s'évanouissent à son aspect comme la fumée se perd dans les airs ; ils demeurent sans consistance comme la cire que le feu pénètre.

4. Les justes cependant se réjouissent en présence du Seigneur ; ils tressaillent à son aspect dans les transports d'une sainte allégresse.

5. Chantez la gloire du Très-haut , célébrez-le dans vos cantiques ; préparez la voie à celui qui s'élève au-dessus des nuages , le Seigneur est son nom ; faites éclater votre joie en sa présence.

6. Il est le père des orphelins et le défenseur de la veuve ; il daigne habiter son sanctuaire.

7. Il donne une retraite à ceux qui étaient sans asyle , sa main puissante brise leurs fers ; mais il abandonne dans la solitude ceux qui osent se soulever contre lui.

*Version vulgate.**Versio de S. Jérôme.*

8. Deus, cùm egrederis in conspectu populi tui, cùm pertransires in deserto.

*Deus, cùm egredereris ante populum tuum, et ambulares per desertum, semper.*

9. Terra mota est, etenim cœli distillaverunt à facie Dei Sinai, à facie Dei Israël.

*Terra commota est, et cœli distillaverunt à facie tuâ, Deus, hoc est, in Sinai; à facie Dei Israël.*

10. Pluviam voluntariam segregabis, Deus, hereditati tuæ: et infirmata est, tu verò perfecisti eam.

*Pluviam voluntariam elevasti, Deus: hereditatem tuam et laborantem tu confortasti.*

11. Animalia tua habitabunt in eâ; parasti in dulcedine tuâ pauperi, Deus.

*Animalia tua habitaverunt in eâ; præparasti in bonitate tuâ pauperi Deus.*

12. Dominus dabit verbum evangelizantibus virtute multâ (1).

*Domine, dabis sermonem, annuntiatricibus, fortitudinis plurimæ.*

13. Rex virtutum dilecti dilecti, et speciei dorabuntur; fœderabuntur,

*Reges exercituum fœderabuntur;*

---

(1) *Dominus dabit sermonem annuntiatricum; exercitus multus. Arias-Montanus.*

*Version française.*

8. Seigneur, lorsque vous marchiez à la tête de votre peuple, et qu'avec lui vous traversiez le désert,

9. La terre a été ébranlée, et les cieux ont répandu leur rosée à la présence du Dieu de Sina et d'Israël.

10. O mon Dieu ! vous élevez la pluie dans les airs, et vous la dispensez conformément aux lois de votre volonté sainte ; votre héritage était dans la souffrance, et vous lui avez rendu la force et la vigueur.

11. Votre peuple habitera cette terre fortunée où votre bonté offre un asyle à la misère.

12. Seigneur, vous inspirez nos *prophétesses*, et vous leur faites opérer des merveilles.

13. Des rois puissants se liguent contre nous ; et c'est la beauté qui a la gloire d'en triompher et de partager leurs dépouilles.

| <i>Version vulgate.</i>                                                                                                        | <i>Version de S. Jérôme.</i>                                                                                                          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| mūs dividere spolia (1).                                                                                                       | <i>et pulchritudo domūs dividet spolia.</i>                                                                                           |
| 14. Si dormiatis inter medios cleros, pennæ columbæ deargentatæ, et posteriora dorsi ejus in pallore auri.                     | <i>Si dormieritis inter medios terminos, pennæ columbæ deargentatæ, et posteriora ejus in virore auri.</i>                            |
| 15. Dum discernit cælestis reges super eam; nive dealbabantur in Selmon;                                                       | <i>Cùm dividerent robustissimus reges in eâ, nive dealbata est in Selmon.</i>                                                         |
| 16. Mons Dei, mons pinguis. Mons coagulatus, mons pinguis;                                                                     | <i>Mons Dei, mons pinguis; mons excelsus, mons pinguis.</i>                                                                           |
| 17. Ut quid suspicamini montes coagulatos? Mous in quo beneplacitum est Deo habitare in eo; etenim Dominus habitabit in finem. | <i>Quare contenditis, montes excelsi, adversus montem, quem dilexit Deus ut habitaret in eo? Si quidem Dominus habitabit, semper.</i> |
| 18. Currus Dei decem millibus multiplex, millia lætantium; Dominus in eis, in Sina, in sancto.                                 | <i>Currus Dei innumerabilis, millia abundantium: Dominus in eis, in Sinai, in sancto.</i>                                             |

---

(1) *Reges exercituum fugiebant fugiebant; et habitatio domus dividebat spolium. Arias-Montanus.*

*Version vulgate.**Version de S. Jérôme.*

19. Ascendisti in altum, cepisti captivitatem; accepisti dona in hominibus: etenim non credentes inhabitare Dominum Deum (1).

*Ascendisti in excelsum, captivam duxisti captivitatem, accepisti dona in hominibus: insuper et non credentes inhabitare Dominum Deum.*

20. Benedictus Dominus die quotidie: prosperum iter faciet nobis Deus salutarium nostrorum.

*Benedictus Dominus per singulos dies: portabit nos Deus salutis nostræ, semper.*

21. Deus noster, Deus salvos faciendi, et Domini Domini exitus mortis.

*Deus noster, Deus salutis, et Domini Dei; mortis egressus.*

22. Verumtamen Deus confringet capita inimicorum suorum; verticem capilli perambulantium in delictis suis.

*Verumtamen Deus confringet capita inimicorum suorum, verticem crinis, perambulantium in delictis suis.*

23. Dixit Dominus; ex Basan convertam, convertam in profundum maris.

*Dixit Dominus; de Basan convertam, convertam de profundis maris.*

24. Ut intingatur pes tuus in sanguine; lingua canum tuorum ex inimicis, ab ipso.

*Ut calcet pes tuus in sanguine; lingua canum tuorum ex inimicis à te metipso.*

---

(1) *Accepisti dona in homine; et etiam rebelles. Arias Montanus.*

14 et 15. La colombe redoutable nous presse , nous menace ; mais un regard du Tout-Puissant la déconcerte avec les chefs qu'elle conduit ; elle fuit et blanchit ses ailes brillantes dans les neiges du Selmon.

16. La montagne du Seigneur est une terre fortunée et d'une merveilleuse fertilité.

17. Puissances ennemies , pourquoi vous montrez-vous jalouses d'une terre que l'Éternel protège et qu'il doit habiter toujours ?

18. Les armées du Seigneur ne peuvent se nombrer ; il est au milieu de ses guerriers comme il fut à Sina , comme il est dans son sanctuaire.

*Version française.*

19. Seigneur, vous vous êtes élevé au plus haut des cieux, emmenant avec vous la captivité captive ; vous avez daigné agréer notre hommage, et appeler au bonheur de vous connaître les incrédules qui ne pouvaient se persuader que vous habitassiez parmi nous.

20. Benissons le Seigneur chaque jour, il trace lui-même la route que nous devons suivre ; il nous protège, et nous fera prospérer.

21. Notre Dieu, le Dieu par excellence, est l'auteur de la vie et l'arbitre souverain de la mort.

22. Cependant le Seigneur brisera la tête de ses ennemis, de ceux qui marchent dans les sentiers de l'iniquité.

23. Le Seigneur a dit : je te ramènerai, ô mon peuple, vainqueur de Basan, comme je t'ai délivré des abymes de la mer rouge.

24. Tes pieds seront teints du sang de tes ennemis, et la langue de tes chiens en sera désaltérée.

*Version vulgate.**Version de S: Jérôme.*

25. Viderunt ingressus tuos, Deus, ingressus Dei mei; regis mei qui est in sancto.

*Viderunt itinera tua, Deus; itinera Dei mei, regis mei in sancto.*

26. Prævenerunt principes conjuncti psallentibus, in medio juvenularum tympanistriarum.

*Præcesserunt cantatores eos, qui post tergum psallebant in medio puellarum tympanistriarum.*

27. In Ecclesiis benedicite Deo Domino, de fontibus Israël.

*In Ecclesiis benedicite Deo Domino, de fontibus Israël.*

28. Ibi Benjamin adolescentulus, in mentis excessu. Principes Juda duces eorum: principes Zabulon, principes Nephtali.

*Ibi Benjamin parvulus continens eos, principes Juda in purpurâ suâ: principes Zabulon, principes Nephtali.*

29. Manda, Deus, virtuti tuæ; confirma hoc, Deus, quod operatus es in nobis.

*Præcepit Deus tuus de fortitudine tuâ; conforta, Deus, hoc quod operatus es in nobis.*

30. A templo tuo in Jerusalem, tibi offerent reges munera.

*De templo tuo, quod est in Jerusalem, tibi offerent reges munera.*

31. Increpa feras arundinis, congregatio tauro-

*Increpa bestiam calami, congregatio fortium,*  
rum

*Version française.*

25. Les peuples ont vu votre marche triomphale ,  
ô mon Dieu ! Dieu tout puissant qui habitez votre  
sanctuaire.

26. Les plus distingués d'Israël étaient à la tête de  
ceux qui vous chantaient des hymnes , et au milieu  
des vierges qui , sur des instruments de musique ,  
célébraient votre grandeur.

27. Enfants d'Israël , bénissez le Seigneur dans  
vos assemblées les plus solennelles.

28. Là se font remarquer Benjamin qui , le premier ,  
a eu l'honneur de vous donner un roi ; Juda que  
la pourpre décore ; Zabulon et Nephtali , si distin-  
gués par leur valeur.

29. C'est vous , Seigneur , qui leur avez inspiré le  
courage ; perfectionnez ce que vous avez com-  
mencé.

30. Les Rois , émerveillés de la majesté de votre  
temple , viendront à Jérusalem vous présenter leurs  
offrandes.

31. Faites rentrer dans leurs roseaux ces croco-  
diles féroces ; réprimez ces taureaux superbes , ja-

*Version vulgate.**Version de S. Jérôme.*

rum in vaccis populorum ;  
ut excludant eos , qui pro-  
bati sunt argento.

*in vitulis populorum calci-  
trantium contra rotas ar-  
genteas ;*

Dissipa gentes , quæ  
bella volunt :

*Disperge populos qui  
bella volunt.*

32. Venient legati ex  
Ægypto ; Æthiopia præ-  
veniet manus ejus Deo.

*Offerantur velociter ex  
Ægypto ; Æthiopia festi-  
net dare manus Deo.*

33. Regna terræ , cantate  
Deo , psallite Domino :  
psallite Deo ,

*Regna terræ , cantate  
Deo ; canite Domino , sem-  
per.*

34. Qui ascendit super  
cælum cæli , ad orientem.  
Ecce dabit voci suæ vo-  
cem virtutis ,

*Qui ascendit super cœ-  
lum cæli à principio ; ecce  
dabit voci suæ vocem for-  
titudinis.*

35. Date gloriam Deo ;  
super Israël magnificen-  
tia ejus , et virtus ejus in  
nubibus.

*Date gloriam Deo ; su-  
per Israël magnificentia  
ejus , et fortitudo ejus , in  
cælis.*

36. Mirabilis Deus in  
sanctis suis ; Deus Israël  
ipse dabit virtutem et for-  
titudinem plebi suæ ; be-  
nedictus Deus.

*Terribilis Deus de sanc-  
tuario suo ; Deus Israël  
ipse . dabit fortitudinem ,  
et robur populo , benedic-  
tus Deus.*

loux de notre prospérité.

**Dissipez les nations ennemies de la paix.**

32. Ou plutôt que l'Égypte et l'Éthiopie s'empres-  
sent de vous reconnaître, ô mon Dieu ! et de vous  
offrir leurs hommages.

33. Peuples de la terre, chantez des cantiques au  
Seigneur ; ne vous lassez jamais de chanter sa  
gloire.

34. Dès le commencement il a placé son trône  
sur les cieux des cieux ; de là sa voix puissante  
se fait entendre.

35. Glorifiez le Seigneur ; sa magnificence se  
fait admirer dans Israël, et sa puissance éclate dans  
les cieux.

36. Dieu est terrible dans son sanctuaire ; que le  
Dieu d'Israël donne lui-même à son peuple le cou-  
rage et la force, et que son nom soit à jamais  
béné.

R É F L E X I O N S

SUR LA NÉCESSITÉ DE LA CRITIQUE DANS LES OUVRAGES  
D'ÉRUDITION ;

Par M. COURDIN.

On peut appliquer à l'érudition cette branche si importante de la littérature dont l'objet est de débrouiller le cahos de l'antiquité, et d'écarter les ténèbres qui couvrent et enveloppent, en quelque sorte, les monuments de tous les genres ; on peut, dis-je, appliquer à l'érudition ce précepte d'Horace :

*Scribendi rectè sapere est principium et fons,*

c'est-à-dire que, sans la critique, la plupart des ouvrages qu'on appelle d'érudition, ne méritent plus que le titre de vaines et fastidieuses compilations.

J'appelle critique un jugement sain et sévère qui préside au choix du sujet, qui règle la manière de le traiter, et qui scrute avec soin la légitimité des preuves que l'on apporte.

Je dis d'abord qu'un jugement sain doit présider au choix du sujet, pour écarter tous ceux qui ne comportent aucune utilité, et qui ne sont que la solution inutile de questions oiseuses.

Nous pourrions dire qu'à cet égard le savant dom

Calmet n'est point tout-à-fait exempt de reproches. Mais prenons quelques exemples.

Horace avait une maison de campagne , il en parle souvent ; mais en quel endroit était cette maison de plaisance ? Voilà sans doute une question assez peu importante. La description de la maison de campagne de Plin est d'un tout autre intérêt , parce qu'elle donne une idée de l'architecture de ces temps-là , et qu'elle sert à l'histoire de l'art. Mais celle d'Horace n'était particulièrement recommandable que par sa situation , par les agréments en tout genre que la nature avait prodigués autour d'elle.

Cependant l'abbé Caumartin de Chaupy a employé à déterminer le lieu où elle était posée , trois gros volumes *in-12* , de près de 400 pages chacun. On y trouve , à la vérité , des recherches curieuses ; et cette production , quoique indigeste et quoique mal écrite , est une espèce de mine dans laquelle on peut rencontrer de très-bonnes choses quand on a la patience de l'exploiter.

Il importe assez peu de savoir quel habit les prêtres portaient dans la société , et si c'était l'habit long ; cependant il existe sur cette question une dissertation de 160 pages.

Cicéron étant à Syracuse , apprend aux habitants que le tombeau d'Archimède était aux environs de leur ville ; il le cherche , il le découvre. Il faisait donc cas d'Archimède ; mais l'expression *homuncio*

dont il se sert en parlant de lui, et en le comparant à Architas, a servi de matière à une dissertation dans la quelle on examine dans quelle acception l'orateur romain a dû prendre cette expression *homuncio*.

Si une saine critique s'oppose à ce que, dans les ouvrages d'érudition, on perde le temps à traiter des questions futiles, elle s'oppose encore plus à ce qu'on bâtit de vaines hypothèses; ce n'est point avec de l'imagination que l'on explique des faits et des monuments historiques.

Edmond Dickinson, professeur de l'Université d'Oxford, a publié une dissertation, divisée en douze chapitres, suivie de plusieurs appendix ou suppléments, pour prouver que les Grecs ont fait de Josué Apollon et l'Hercule égyptien; du père de Josué, Jupiter; et de sa mère, Latone.

Dans un des suppléments il prétend montrer que Noé est venu en Italie, qu'il y a fondé une ville qui était la capitale de l'Etrurie et la métropole de l'Italie.

On ne peut nier que l'auteur n'annonce dans cette dissertation une grande connaissance des langues Hébraïque, Arabe et Grecque, mais on ne peut dissimuler que souvent il en abuse.

Toute l'hypothèse de Dickinson est fondée sur un fait généralement admis des savants, et que j'ai tâché de prouver dans une dissertation que j'ai lue à l'Académie.

démie ; savoir, que la première écriture alphabétique portée en Grèce par les Phéniciens, est l'Hébreu Samaritain.

Les Hébreux, dit le professeur d'Oxford, aimaient beaucoup les anagrammes ; Licophon, qui possédait leur langue, avait puisé chez eux le goût des anagrammes, en avait introduit l'usage chez les Grecs, parmi lesquels il s'est perpétué.

D'après ce fait, dont nous n'examinons ici ni la réalité ni la fausseté, l'auteur conclut que *Pithon* et *Typhon* sont une même chose.

Nous ne le suivrons point dans toutes les étymologies qui servent de base à son hypothèse. Il suffit de dire avec lui que le serpent Python, tué par Apollon, n'est que la défaite de Og et des Cananéens par Josué, que les jeux pythiens ne se célébraient tous les sept ans que parce que Josué avait employé sept années à ses victoires, et que les juifs les célébraient la septième.

Je ne pousserai pas plus loin l'examen de cette dissertation, parce que je n'entreprends point ici de la réfuter.

Quant à son supplément, intitulé : *Diatriba de Noe in Italiam adventu ejusque nominibus ethnicis*, l'auteur y prouve parfaitement ce que nous avons annoncé, que si la critique doit présider au choix du sujet, elle doit encore accompagner la manière dont on le traite ; une saine logique en écarte toutes les

questions épisodiques et souvent étrangères à la question principale. Ainsi, si l'on réduisait la dissertation de Dickinson au sujet principal, on en retrancherait plus de la moitié. Car qu'importe, pour établir que Josué est Apollon ou l'Hercule égyptien, de montrer dans un très-long chapitre que les Grecs étaient extrêmement vains, et de traiter dans un autre de l'origine des Druides, que l'auteur fait remonter jusqu'à Abraham.

Une critique sévère veut que non-seulement le dissertateur ne divague point, mais qu'uniquement occupé de son sujet, il n'en tire point des inductions ou étrangères ou fausses. C'est ce qu'on peut reprocher à David Blondel.

Les premiers apologistes de la religion chrétienne objectaient aux payens que les Sibylles avaient annoncé l'unité de Dieu et la venue d'un Rédempteur.

Qu'il y ait eu des Sibylles, on ne le peut nier sans contredire les historiens qui ont précédé le christianisme. Les apologistes de la religion pouvaient donc les admettre. Mais quand bien même il ne les eussent point admis, ils devaient encore en opposer le témoignage aux payens qui les admettaient, pour leur prouver qu'il y avait une contradiction manifeste entre leur conduite et leur croyance.

Dans la suite des temps quelques chrétiens, par un faux zèle, ont compilé ces oracles des Sibylles,

ou plutôt ils ont composé un ouvrage nouveau et en vers , ouvrage combiné et suivi , quoique rempli d'absurdités et de contradictions.

Blondel a fait une longue et savante dissertation pour démasquer cette imposture. Tel devait être le but unique de son ouvrage.

Mais Blondel , au lieu de conclure seulement que cette prétendue collection des oracles sibyllins était une production nouvelle indigne de la confiance du lecteur , au lieu de montrer que les passages cités par les premiers apologistes n'en faisaient que la moindre partie , Blondel soutient que les premiers Pères ont regardé ces oracles comme divins , et les Sibylles comme inspirées de Dieu , et certainement ce n'était point là ce qu'il avait à prouver.

Si la critique exige que l'on choisisse un sujet qui mérite d'être traité ; si elle empêche que l'imagination ne forge des hypothèses ou n'établisse des paradoxes pour avoir le plaisir de les étayer d'un grand nombre de passages d'auteurs qui ne sont plus alors des autorités ; si elle enseigne à ne point tirer du sujet que l'on traite , des inductions ou étrangères ou fausses , elle veille encore à la légitimité des autorités dont on se sert pour appuyer son sentiment ; elle écarte sur-tout avec soin celles qui , quoiqu'elles paraissent d'un certain poids , sont empruntées d'ouvrages apochryphes ; tel est par exem-

ple , un *in-folio* assez rare sur les antiquités de l'Etrurie , de l'autorité duquel Dickinson se sert pour prouver et la venue et le séjour de Noé dans l'Italie. Richard Simon a démontré dans ses lettres que tout ce que contient cet ouvrage , que nous avons dans la bibliothèque , est absolument controuvé. Il faut avouer que l'auteur n'a rien épargné , rien négligé pour donner à son pays un lustre imposteur. Mais on peut lui appliquer cet axiome *nimia cautio fit dolus*. L'historien qui dit la vérité ne prend point autant de précaution pour la faire croire , que notre auteur en prend dans son introduction. Une des marques , que l'on pourrait appeler extérieure , de réprobation que porte cet ouvrage , est qu'il n'est point imprimé dans le pays même dont il dit contenir les monuments , et les monuments les plus précieux s'ils étaient authentiques ; il a paru en Allemagne , et l'indication de la ville est même fausse , comme je m'en suis convaincu par le catalogue de Colbert , le seul où je l'aie trouvé , quoique j'en aie parcouru un assez grand nombre.

Revenons à notre sujet. La saine critique veut que celui qui cite des autorités pour appuyer et faire valoir son sentiment , les vérifie par lui-même dans les originaux , ne cite jamais d'après d'autres , même d'après des écrivains justement estimés , parce que quelquefois ils ont été trompés par l'ignorance ou le défaut d'attention de ceux qu'ils avaient chargés de compulser les anciens auteurs et d'en faire des

extraits. C'est ce dont je me suis convaincu plus d'une fois par moi même.

Un autre genre de preuves, quelquefois nécessaire pour éclairer certains points d'histoire, se tire des médailles. C'est alors qu'il est souvent besoin de la critique la plus sévère, parce qu'il y en a un certain nombre qui sont absolument satyriques; il en est de même de quelques pierres gravées: je l'ai prouvé dans une dissertation que j'ai lue à l'Académie, et qui, depuis traduite en Angleterre, a paru dans l'*Archéologia*. Il ne serait point difficile de montrer qu'il en existe un plus grand nombre qui, dans leurs revers, ne présentent que l'adulation la plus mensongère et la plus révoltante. Les unes et les autres doivent être écartées, parce que la vérité seule est l'ame de l'histoire.

Lorsque l'on veut invoquer le témoignage des médailles, il y a plusieurs observations à faire: 1° il ne faut pas toujours s'en rapporter à celles qui sont gravées dans les livres, parce qu'elles manquent quelquefois d'exactitude; d'ailleurs les objets du revers qui n'y sont tracés qu'au simple trait, sont souvent assez peu formés, et l'on peut s'y tromper; 2° il faut être en garde contre les diverses fraudes qui se sont introduites dans le commerce des médailles; mais ces sortes de fraudes sont aujourd'hui connues, et les véritables antiquaires y sont rarement trompés; 3° il est bon d'observer les temps et le pays dans lesquels elles ont été frappées. Après

le règne de Gallien , les usurpateurs ne faisaient pour ainsi dire que traverser la scène tragique de l'empire. Alors les monétaires avaient à peine le temps de graver leur effigie , et le revers destiné à l'un d'eux servait pour son successeur ; c'est ainsi , pour n'en citer qu'un exemple , qu'on lit *Pacator orbis* , sur le revers d'une médaille de *Marcus* , qui ne régna que trois jours.

La même chose pouvait , quoique plus rarement , se rencontrer dans les médailles des villes grecques , parce que l'effigie de l'Empereur était envoyée de Rome aux magistrats de ces villes qui y faisaient graver les revers ; voilà pourquoi dans ces médailles la légende du *recto* est en latin , et celle du *verso* est en grec.

Sans parler ici des fautes échappées aux monétaires qui ont trop souvent exposé les antiquaires à se perdre en conjectures inutiles , je remarquerai que quelquefois on rencontre des revers et des légendes qui paraissent ne pouvoir absolument convenir à l'effigie du *recto*. Je ne citerai pour exemple que la médaille de Licinius le jeune , assassiné par les ordres de Constantin à l'âge de quatorze ans , et au revers de laquelle on voit deux captifs enchaînés au pied d'un trophée , avec ces mots *virtus exercitus* , et dans le champ , les lettres initiales de *temporum felicitas*.

Je cite cette médaille , parce que j'en ai entretenu l'Académie il y a quelques années , et que la com-

pagnie a vu combien il était quelquefois difficile d'accorder les monuments avec les historiens.

D'après ce que nous venons de dire sur les médailles, on doit en conclure qu'elles peuvent servir à confirmer le témoignage des écrivains, mais qu'elles ne peuvent suppléer à leur silence, encore moins infirmer ce qu'ils avancent, quand leur témoignage a les caractères et réunit les qualités qu'il doit avoir.

Vous voyez, MESSIEURS, que les ouvrages d'érudition ne sont point de simples compilations; que dire avec un journaliste qu'ils ne demandent qu'une tête de fer et un cul de plomb, c'est par un prétendu bon mot vouloir jeter du ridicule sur un genre de littérature de la plus grande utilité, sur un genre de littérature qui demande ce jugement sain, cette critique sévère qui sont beaucoup plus rares qu'on ne le pense ordinairement, et qui doivent veiller au choix du sujet, à la manière dont il doit être traité, et aux autorités que l'on apporte pour le prouver.

E L O G E

DE JEAN-BAPTISTE DESCAMPS,

*Peintre du Roi, premier Directeur et Professeur de  
l'École gratuite de Peinture, Sculpture, Gravure  
et Architecture de Rouen;*

Par M. DE SESMAÏSONS,

*Couronné dans la Séance publique du 19 août 1807.*

Si la gloire pouvait toucher les morts, quelle satisfaction goûterait J.-B. Descamps, en voyant une Académie renommée s'occuper de son souvenir et mettre un prix à son éloge ?

L'éloquence, qui loue les grands rois, qui raconte les exploits des grands capitaines, sauve aussi de l'oubli les veilles des gens de lettres et les travaux des artistes. Sans doute on pourrait dire avec quelque justice que si elle a plus souvent célébré les guerriers, c'est qu'ils avaient peut-être plus besoin de ses éloges. Loin de rien créer pour l'admiration des siècles à venir, combien de conquérants, détruisant les pays qu'ils parcouraient, n'ont point laissé de vestiges de leurs conquêtes ! La seule page de l'histoire atteste leur existence. Mais le savant, mais l'artiste transmettent leur ouvrage à la postérité.  
« J'ai élevé un monument, s'écriait Horace, contre

« lequel le temps fera d'impuissants efforts ».  
L'Apollon du Belvédère subsiste encore malgré les siècles écoulés.

Gloire au pays qui honore les sciences et les arts !  
Il sera paré des chef-d'œuvres de ses citoyens. Les étrangers y arriveront pour contempler les merveilles du génie. Ses manufactures effaceront celles des autres peuples , par le bon goût de leurs productions , et l'admiration et le commerce feront couler dans son sein l'or des nations rivales.

L'Italie avait perdu son rang parmi les Empires. Les derniers des Romains n'étaient plus depuis longtemps ; mais cette terre natale des arts possédait les plus beaux ouvrages des mortels , et elle vivait encore parmi les nations. On y accourait de toutes parts, et, depuis plusieurs siècles, ce pays devait sa splendeur moins à son beau ciel ou à la sagesse de ses princes , qu'aux chef-d'œuvres qui forment aujourd'hui nos musées, et que l'on considère comme nos plus précieuses conquêtes.

Parmi les arts de l'imagination, la peinture semble tenir le premier rang. Elle fixe sur la toile les descriptions du poète et les souvenirs de la nation. Plus sublime encore dans les temples , elle orne les triomphes de la religion, et montre les cieux ouverts à la terre respectueuse.

L'homme qui veut se vouer à ces nobles travaux , doit posséder une heureuse intelligence , et joindre

Une raison éclairée à une ame ardente. Son pinceau doit rendre facilement ses idées comme il les sent. C'est à force d'art qu'il y parvient, et par-tout cet art doit être caché pour ne laisser appercevoir que la belle nature. La réunion de l'imagination, du goût, du sentiment, de la convenance, est nécessaire dans un tableau : le peintre doit en être pénétré ; et le grand Léonard de Vinci exigeait de lui tant de connaissances et de qualités, que l'homme qui les rassemblerait serait une espèce de prodige. Mais s'il est heureusement né, combien son art doit l'élever à ses propres yeux ! Qu'il doit se trouver grand ce nouveau Prométhée, s'il parvient à dérober le feu sacré ! Son pinceau donne la vie, et c'est peut-être en contemplant le portrait d'un grand homme, qu'un jeune héros brûla de l'imiter. Appelles, ainsi qu'Homère, en peignant Achille, beau de jeunesse, de courage et d'orgueil, couvert d'une brillante armure, agitant une aigrette blanche sur un casque d'or, et guidant son char vers les murs de Troie, aurait peut-être aussi créé Alexandre.

Mais je me laisse entraîner..... Je parlais des arts !..... C'est de l'artiste que nous regrettons tous, que je dois m'occuper.

*Jean - Baptiste Descamps* naquit à Dunkerque le 14 juin 1714, de Pierre-Frédéric Descamps et de Marie-Catherine de Cuyper.

L'enfant porte dans son cœur un sentiment intime  
qui

qui l'entraîne vers la carrière où son génie l'appelle. Descamps, dès son plus jeune âge, sentait pour le dessin un attrait invincible, dont son père, qui le destinait à une autre profession, voulut en vain le détourner. On le retira de l'atelier de Louis Cuyper, son oncle, qui lui donnait ses premières leçons. Descamps surmonta tant d'obstacles qui ne semblaient être faits que pour éprouver son génie. De l'argent de ses menus plaisirs, il paya des leçons secrettes. Enfin quelques amis sollicitèrent si vivement pour lui, qu'il lui fut permis de suivre son goût; et, de ce moment, chaque jour ajoutait à ses progrès. Il se nourrissait de l'étude de l'école flamande. On sait à quel point elle a poussé la perfection du coloris. Descamps copiait sans cesse les ouvrages des maîtres les plus célèbres. Son ame se remplissait de la science des Rubens et des Vandick. Leurs couleurs se formaient sur sa palette; mais un instinct secret lui faisait désirer quelquefois cette correction de dessin, cette pureté et cette élégance de formes qui semblent n'être le partage que de la seule école d'Italie, et il résolut d'aller à Rome.

Quel jeune cœur ne se sent enflammer au seul nom de Rome! C'est là que les grands talents ont laissé les grands modèles. Au milieu de ses magnificences, elle se console d'avoir perdu l'empire de l'univers, en possédant les plus beaux monuments des hommes. La toile semble vivre et le marbre respirer. Ici l'eau s'élançe en gerbe, là elle tombe en

cascade. Par-tout, les colonades, les merveilles de l'architecture embellissent les temples, et les temples eux-mêmes sont remplis des chef-d'œuvres du goût. Rome fut la vaste arène où luttèrent les génies de Michel-Ange et de Raphaël, se surpassant tour-à-tour par de nouveaux prodiges, et sa renommée est autant au-dessus des autres renommées, que sa superbe coupole s'élève au-dessus des édifices de la terre.

Notre jeune artiste fut inconsolable quand il vit ses parents s'opposer à ses projets. Tendrement attachés à leur enfant, ils ne purent consentir à une si grande séparation. Et quels parents verraient, sans verser des larmes, leur fils s'éloigner du toit paternel ! Il veut prendre le chemin de Rome, et il ignore les routes de la vie. Il voit devant lui la brillante carrière des arts, et il ne sait pas quels dangers l'y attendent. Jeune homme, que ton cœur est partagé ! Mais tu cèdes : ah, sans doute, les conseils de ton père et le bonheur de ta mère te paraissent préférables à la gloire que te promettaient les arts ! Cependant les parents s'appercurent combien leur tendresse nuisait aux progrès de leur fils, et l'année suivante ils consentirent à ce qu'il allât à Paris. Deux petits tableaux qu'il y fit en arrivant, lui méritèrent d'être employé par Dulin aux tableaux du sacre de Louis XV. Il fut accueilli avec bonté par Largillière, alors recteur en exercice de l'Académie de peinture, qui, remarquant son ardeur

et son assiduité , lui prédit des succès. Lancret , émule de Vatteau , applaudit à son coloris , et lui recommanda la précision dans le trait.

Que l'éloge du talent ne nous fasse point oublier celui du cœur. Il est beau d'être né avec du génie , il est plus heureux encore d'être né avec un cœur sensible. Descamps apprend que sa mère est malade : il jette ses pinceaux ; il fait à pied la route ; il tombe dans les bras de cette mère chérie , et sa présence lui rend la santé. Les alarmes de ce fils si tendre sont dissipées , et il retourne à ses occupations favorites.

Dès qu'il eut terminé les travaux qu'il avait entrepris chez Dulin , il passa dans l'atelier de Largillière , et se fit connaître si avantageusement des artistes célèbres , que Carle Vanloo lui proposa de passer en Angleterre auprès de son frère , afin de l'aider dans les travaux qu'il y avait entrepris pour la cour. Descamps accepta cette proposition , et prit sa route pour Rouen.

Sa réputation l'y avait précédé , et son mérite y était particulièrement connu de M. de Cideville , conseiller au Parlement de Normandie. Ce Magistrat , attentif à tout ce qui pouvait être avantageux pour cette ville riche et commerçante , sentait de quelle importance il était pour ses manufactures que le bon goût y fût plus généralement répandu. Rien ne le révèle dans une cité sans embellissements , tout l'inspire dans une ville ornée par les arts. M. de

Cideville était frappé de cette vérité. Apprenant que Descamps est à Rouen, il va le trouver et n'oublie rien pour le déterminer à abandonner le voyage qu'il entreprenait. Qu'il me soit permis de jeter une fleur sur la tombe de M. de Cideville. Si je faisais son éloge, je le donnerais pour modèle aux Magistrats ; je le représenterais comme le père des arts à Rouen, et le protecteur de toute espèce de mérite ; mais je dois moins ici lui offrir des louanges, que l'hommage de nos regrets et de notre reconnaissance. Descamps céda aux instances d'un homme aussi éloquent et aussi persuasif qu'il était respectable.

Jusqu'à présent nous avons suivi Descamps dans le développement de son goût pour la peinture et dans ses progrès rapides. Nous avons, pour ainsi dire, fait connaissance avec l'homme que nous allons posséder au milieu de nous. Rouen va maintenant devenir la patrie d'adoption du peintre flamand. Tous les jours il va s'y attacher davantage. Son ame se remplit de tout le bien qu'il veut lui faire. O combien son zèle doit nous paraître intéressant, à nous qui jouissons de tant d'avantages que son activité a développés, ou que son infatigable prévoyance a préparés. L'influence de son école a pénétré dans tous les rangs, et son souvenir se rattache à tout ce qui a été fait de grand et d'utile dans cette ville.

Descamps était à peine fixé à Rouen, et déjà les

élèves se présentaient en si grand nombre, que le lieu où ils travaillaient fut bientôt trop petit pour les contenir. Le célèbre Lecat, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, et démonstrateur en anatomie, proposa au nouveau professeur de partager avec lui son amphithéâtre, en faisant se succéder leurs leçons. On aime à voir ces deux hommes se prêter un mutuel secours, et s'unir comme leurs sciences sont unies. L'anatomie est sœur de la peinture. Voulez-vous devenir peintre ? surmontez votre horreur et ne craignez pas d'approcher de ce triste reste de l'homme, immobile maintenant, mais qui hier encore était animé. Les ressorts de son existence sont arrêtés, mais ils sont tous là. Entouré des débris de la mort, apprenez à admirer la vie. Étudiez ces os, ces nerfs, ces muscles, et, dans le calme de l'homme détruit, cherchez les passions de l'homme agité. En vain sans cette étude vous prétendez m'offrir deux athlètes aux prises : si tous leur muscles gonflés n'annoncent pas leurs efforts, je les regarde sans être ému : en vain vous ferez couler sur ces joues livides les larmes les mieux imitées ; elles n'appelleront point les miennes, si des yeux gonflés par les pleurs et une poitrine élevée par les soupirs ne déploient toute la douleur.

Dès le commencement de l'école de dessin, le professeur put jouir de son ouvrage. Les élèves se signalèrent par des progrès. L'Académie de Rouen fonda des prix. Messieurs de l'Hôtel-de-Ville suivirent.

rent cet exemple. Dès-lors cet établissement se conciliait le suffrage public, et le corps municipal lui fit donner un emplacement plus vaste et plus commode.

Un cri d'allégresse se fait tout-à-coup entendre dans les murs de cette cité. Le peuple inonde les passages ; les Magistrats à la tête de la foule, portent sur leurs visages l'expression de la joie et du dévouement. Louis le Bien-Aimé paraît. Sa sollicitude paternelle lui faisait parcourir une de ses plus belles provinces, et visiter les travaux entrepris pour l'utilité de ses sujets. Le Roi se rend au Havre où le bonheur se manifeste par des fêtes, et cette ville, jalouse de perpétuer le souvenir des bontés du Monarque, voulant faire éclater l'attachement qu'elle portait à sa personne, confie au crayon de Descamps le soin de tracer les principales circonstances de l'arrivée du Souverain. Ces dessins, gravés par Lebas, font partie de la belle collection des fêtes qui eurent lieu sous ce règne.

Au milieu de ces occupations, Descamps ne perd pas de vue un instant le plan qu'il méditait d'instituer une école gratuite ; il l'obtient et en est nommé directeur et professeur. M. Lecat se fit un plaisir d'y continuer ses savantes instructions.

Les succès de cette école, le grand nombre d'artistes qui en sortaient, firent sentirent dans toute la France l'avantage de ces institutions. On vit se for-

mer dans les principales villes du royaume, des écoles sur le modèle de celle de Rouen, érigée par lettres-patentes, avec le titre d'Académie de peinture, sous l'inspection de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de la même ville, à qui fut donnée la nomination des successeurs de Descamps.

Tous les ans Descamps allait visiter sa famille ; mais ces moments de loisir n'étaient perdus ni pour lui ni pour les autres. Il parcourait la Flandre, la Hollande et une partie de l'Allemagne, visitant les monuments, les collections publiques, et les cabinets des particuliers. Par-tout il observait avec soin, faisait les recherches les plus curieuses, et rassemblait les immenses matériaux de ses *Vies des Peintres flamands, allemands et hollandais*. Le premier volume qui parut fut reçu avec tant d'approbation, qu'il mérita à son auteur un diplôme d'associé de la part de l'Académie impériale franciscienne de Vienne. Le frontispice et les portraits, ornés d'ingénieuses allégories, furent la plupart composés et dessinés par Descamps, et l'inimitable Fiquet associa les graces de son burin à la touche spirituelle du peintre. On accueillit avec le même empressement le reste de l'ouvrage, écrit avec talent et rempli des anecdotes les plus intéressantes. Avec quel plaisir l'auteur cite les traits honorables des hommes adonnés aux arts ! Avec quel charme il rappelle la mémoire de ces Princes qui ont récompensé par de flatteuses distinctions ceux qui se distinguaient.

dans cette carrière ! Il semble en le lisant qu'un Prince doive éprouver du bonheur en répandant ses bienfaits sur celui qui travaille à la splendeur de son règne. La gloire de tous deux en paraît rehaussée, et quand il montre le fameux Vander Meulen, qui suit Louis le Grand dans ses campagnes, il le compare à Appelles suivant les conquêtes d'Alexandre.

La naissance d'un homme recommandable est un bienfait pour les lieux où il a reçu le jour. Un pays s'honore des grands hommes qu'il a produits ; et qui doit plus que cette ville connaître le noble orgueil qu'il est si doux de sentir au nom d'illustres citoyens ! Dans quelque carrière qu'ils s'avancent, l'intérêt du lieu natal doit les suivre, encourager leur noble élan ; et comme un fils porte aux pieds de sa mère la couronne qu'on a posée sur son front, un artiste aime à ombrager son berceau des lauriers qu'il a cueillis.

L'occasion la plus favorable se présenta bientôt pour Descamps de faire servir ses talents à l'ornement de son pays. La ville de Dunkerque, pleine d'une tendre affection pour l'enfant qui l'honorait, le chargea d'exécuter cinq tableaux qui retraçassent son histoire si malheureusement célèbre. Descamps peignit les vicissitudes de sa patrie, et son port détruit, et ses fortifications démantelées, et cette tempête où la mer sembla se soulever contre la tyrannie des Anglais, en enlevant l'indigne barrière dont ils avaient

fermé le port. Dunkerque voit renaître son commerce expirant , et rappelle ses habitants dispersés , et le Roi lui fait annoncer la ferme résolution de ne l'abandonner jamais. La ville de Rouen , également pleine de confiance dans les talents de Descamps , le chargea de la décoration du méridien de la Bourse , qui fut exécuté sur ses dessins. (1) Une belle femme est assise au pied d'un obélisque. Une corne d'abondance est dans ses mains , le symbole de la prospérité de la ville. Le temps , de l'autre côté , indique l'heure sur la pyramide.

Un monument de mauvais goût était tout ce qui rappelait à Rouen le souvenir de cette Vierge fameuse qui arracha la France aux Anglais et rendit la liberté à sa patrie. On résolut d'en élever un nouveau. Descamps fut chargé de ce témoignage de reconnaissance. Jeanne-d'Arc , dans les habits de son sexe , tient en main cette redoutable épée , la terreur des ennemis et la force de son Roi. Elle surmonte un belle fontaine dont les eaux abondantes sont pures comme l'ame de l'héroïne , et bienfaites comme sa vie.

Descamps fut aussi chargé de diriger la fonte des deux Anges adorateurs qui décoraient l'autel de S. Ouen , et que les erreurs de la révolution ont fait

---

(1) Par Paul Slodtz , Sculpteur du Roi , Professeur de son Académie de peinture , et membre de celle de Rouen. — Ce fut lui qui exécuta également la fontaine de la Pucelle et les Anges de S. Ouen.

disparaître. Ces deux habitants du Ciel , prosternés dans un des plus beaux temples des hommes , paraissaient comme anéantis de respect ; et quel sentiment ne devait pas saisir les mortels sous ces voûtes saintes , en voyant ces esprits célestes pénétrés d'amour et d'admiration en présence de l'Eternel ?

Ce que notre professeur appelait ses délassements , eût été pour tout autre que lui des travaux considérables. C'est ainsi que , pour se distraire , disait-il , il décorait les maisons de ses amis , et qu'il composait des mémoires pleins d'intérêt sur tout ce qui peut tenir aux arts , aux manufactures , à l'agriculture , etc. Rien ne lui était étranger ; il embrassait tout ce qui pouvait contribuer à la prospérité publique , et jamais ces laborieuses occupations n'ont dérangé un instant l'instruction de son école ; elle était l'objet de sa plus constante application. Un grand nombre de ses élèves était déjà répandu dans le Royaume , comme peintres , graveurs , sculpteurs , architectes , ingénieurs civils et militaires. Sous ses yeux encore , non-seulement des artistes , mais des artisans qu'il avait formés , contribuaient aux embellissements de la ville.

Le Roi s'étant fait rendre compte des progrès de l'académie créée par Descamps , voulut donner au professeur un témoignage de sa satisfaction , et fit ajouter une pension aux appointements qui lui étaient accordés. Un grand nombre de belles bosses fut rassemblé dans son atelier. De nombreux dessins en

tous genres et des plus grands maîtres enrichirent ses porte-feuilles , et il parvint à se former un cabinet d'excellents morceaux de peinture , de sculpture et de gravure. Noblement désintéressé , il partagea toujours ses belles collections , sans faire le moindre gain , avec tous ceux qui désiraient en posséder de semblables , s'estimant heureux de propager de tout son pouvoir ce genre si précieux de jouissance.

Une époque de la vie de Descamps , bien glorieuse pour sa mémoire , est celle où ses talents distingués le firent rechercher par cette réunion de grands hommes qui composaient l'Académie royale de peinture. Ces patriarches de l'école française appelaient notre professeur au milieu d'eux toutes les fois qu'ils avaient quelque doute à éclaircir , sur-tout lorsqu'il était question des trois écoles dont il avait presque fait l'histoire. Le sentiment qui l'animait le rendait éloquent ; l'étendue de ses connaissances , la netteté de ses idées , la facilité à s'énoncer , ce concours de moyens , je dirais presque incroyable , dans une langue qui n'était pas la sienne , le faisaient admirer de tous ceux qui l'entendaient. L'Académie de peinture , en corps , voulant lui donner une preuve de son estime et de sa bienveillance , lui fit entrevoir le désir de le compter parmi ses membres. Le professeur , d'autant plus sensible à cette marque de distinction qu'elle était presque sans exemple , remercia avec transport et

s'occupa de son morceau de réception avec cette noble défiance qu'inspire la modestie.

Il est plus d'un pinceau. Tel peintre aime à atteler des coursiers écumants au char du soleil : le visage du Dieu resplendit de majesté , et l'or et le pourpre inondent sa carrière. Tel autre aime à fixer sur ses tissus la grace de Vénus admirant sa beauté dans une onde transparente. Celui-ci fait couler un ruisseau au milieu des prairies , tandis que de vieux arbres et des rochers varient la scène , que d'élégants édifices enrichissent le lointain. Celui-là rougit la terre de sang. Les chevaux hennissent , les hommes se mêlent et combattent , la guerre et toutes ses fureurs animent la toile. Descamps, observateur par goût , préférait le genre simple qui choisit ses sujets parmi les sites et les habitants des campagnes. Là la nature sans déguisement est plus facile à étudier , et le tableau est plus fidèle. Notre peintre avait été frappé de l'élégante coiffure des femmes du Pays-de-Caux , qui fait si bien valoir les contours fins et délicats du visage , ainsi que de leur ajustement lesté qui donne tant de légèreté aux figures. Il peignit une jolie cauchoise occupée du soin de deux enfants. Ce tableau vapoureux , d'un beau ton de couleur , et qui tient beaucoup de l'école flamande , excita une satisfaction générale , et le professeur fut reçu Académicien. Quelque-temps après et en quelque sorte pour confirmer encore davantage l'opinion qu'on avait de lui , il fit paraître son *Voyage*

*pittoresque de la Flandre et du Brabant*, ouvrage que l'on peut regarder comme un savant itinéraire en peinture, sculpture et gravure.

Un anonyme avait fait remettre à l'Académie française une médaille d'or destinée à celui qui aurait présenté le meilleur discours sur l'utilité des écoles gratuites de dessin en faveur des métiers.

Notre laborieux professeur était malade. Il oublie ses maux pour se livrer à une question dont il connaissait toute l'étendue. En un jour et une nuit il conçoit et termine sa dissertation où rien n'est oublié et où tout est développé avec chaleur. Le discours de Descamps remporta le prix ; et, en effet, qui pouvait mieux connaître tous les avantages de ces institutions que celui qui en était le créateur ?

Mais s'il fut flatté de ce triomphe, il fut encore bien plus sensible à une nouvelle récompense qui mettait au grand jour le mérite de ses élèves, et assimilait en quelque sorte son école à celle de Paris. Le Roi accorda un brevet de pensionnaire pour Rome à l'élève que le professeur désignerait.

Enfin, la considération dont jouissait Descamps, s'accroissant avec les succès de ses élèves qui portaient au loin la réputation de l'école de Rouen, le corps de la ville délibéra qu'en considération des services qu'il avait rendus pendant quarante ans, il lui serait donné, chaque année, cent jetons aux armes de la ville, comme un témoignage particu-

lier et justement mérité de la reconnaissance publique.

Mais , hélas ! que peuvent les vertus et la gloire contre la faux du temps qui moissonne les talents sans pitié. Nous allons perdre Descamps ; mais avant de nous séparer de lui , je trahirai sa bienfaisance qui ne se contentait pas d'enseigner avec zèle les indigents , mais encore qui les soutenait de ses épargnes. Toujours empressé de procurer l'avancement de ses élèves , il les suivait par-tout de ses tendres sollicitudes. Je le montrerai encore correspondant avec toute l'Europe artiste et littéraire. Il écrivait à tous avec cette candeur et cette modestie qui lui faisaient tant d'amis , et , nous aimons à le répéter , tous ces travaux ne l'empêchèrent pas de donner tant de soins à son école que le mérite des hommes qui en sont sortis lui a fait donner le surnom glorieux d'*Ecole normande*.

Les infirmités l'avertissaient de sa fin prochaine. Déjà il avait écrit à l'Académie de Rouen pour demander la survivance de sa place en faveur de son fils , et l'Académie s'était empressée d'accueillir les derniers vœux d'un de ses membres qui jouissait de toute son estime. Sans craintes sur la vie où il allait entrer , il espérait en la miséricorde du Dieu qui l'avait créé vertueux , et attendait sa fin avec calme et résignation ; mais avant de quitter cette terre de passage il veut voir encore son école. Quelques jours avant sa mort il se fait por-

ter au milieu de ses enfants d'adoption. La tristesse est empreinte sur leurs visages , il s'efforce de les consoler en leur cachant ses souffrances et son émotion. Il leur prodigue ses caresses. Mais, hélas ! c'en est fait !.... Quel tableau que celui d'un peintre mourant au milieu de ses élèves , et attachant ses derniers regards sur les beaux arts qu'il a chéris !

---

# T A B L E

## D E S M A T I È R E S.

---

**D**iscours prononcé à l'ouverture de la Séance publique, par M. SAVOYE ROLLIN, Préfet du département, Président de l'Académie, page 1

### S C I E N C E S E T A R T S.

#### R A P P O R T F A I T P A R M. V I T A L I S.

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce rapport.

- Mémoire sur les moyens de rendre plus praticable le nouveau système des poids et mesures ; par M. Bonnet,* 10
- Tableaux comparatifs du kilogramme avec les anciens poids de Rouen et de Paris, et réciproquement ; suivis d'une idée générale du système métrique ; par M. Periaux,* 13
- Mémoire sur les Rouages en général et sur les divers engrenages ; par M. de la Fontaine-Fleulard fils,* 14
- Traduction du traité des moulins de Banks ; par M. Vitalis,* 16
- Procès-verbaux des essais des chariots à roues à larges jantes et mémoire sur la nécessité de faire adopter sans exception l'usage des roues à larges jantes, pour les transports de toute espèce ; par M. Savoye Rollin,* 17
- Projet*

*Projet d'un port de refuge à établir sur le banc de l'Eclat , proche le Havre , suivi de la manière de vérifier géométriquement les sondes qui ont été faites anciennement dans cette partie ; par M. de Gaulle ,* 22

*Rapport sur les réverbères à réflecteurs paraboliques de M. Bordier-Marcel , de Versoix ; par M. Vitalis ,* 23

*Collection des rapports , certificats et arrêtés obtenus par le même M. Bordier ; et notice sur le fanal télégraphique inventé par feu M. Ami-Argand ,* 25

*Démonstration analytique d'une proposition connue sous le nom de parallélogramme des forces ; par M. Blanchemain fils ,* 25

*Seconde édition d'un discours sur l'allaitement ; par M. Guilbert ,* 28

*Mémoire sur les sourds-muets de naissance ; par M. Lebouvier-Desmortiers ,* 29

*Rapport fait par M. Rivière , secrétaire de l'Académie des Sciences , Arts et Belles-Lettres de Caen , sur l'état de Marie-Françoise Fouchard , femme de Nic. le Capelain ,* ibid.

*Mémoire sur cette question : Déterminer quelle est l'influence des passions sur la production des maladies ; par M. Godefroy ,* 31

*Observations et réflexions sur l'organisation actuelle de la médecine ; par M. Gastellier ,* 48

*Des spécifiques en médecine , et essai sur la fièvre miliaire ; par le même ,* ibid.

- Bulletin des sciences médicales de la Société médicale d'émulation de Paris*, 49
- Bulletin des sciences médicales de la Société de médecine du département de l'Eure*, ibid.
- Procès-verbal de la Séance publique de la Société de médecine de Lyon, tenue le 16 mai 1808*, ibid.
- Observations et réflexions sur le traitement de quelques maladies inflammatoires par la compression des artères ; par M. Petit*, 50
- Instruction pour les personnes qui gardent les malades ; par M. Serain*, ibid.
- Recueil des observations et des faits relatifs au croup*, 51
- Recherches sur la décoloration spontanée du bleu de Prusse, et sur le retour spontané de cette couleur ; par M. Lebouvier-Desmortiers*, ibid.
- Deuxième recueil de divers mémoires sur les pouzzalones naturelles et artificielles ; par M. Gratien le Père*, ibid.
- Observation sur l'altération de l'acide sulfurique par la présence du fer, et sur les avaries que l'acide ainsi altéré produit dans l'opération du blanchiment Berthollien ; par M. Vitalis*, 52
- Notice sur un échantillon de cuivre de la fonderie de Romilly ; par le même*, ibid.
- Notice sur un échantillon de cuivre destiné à la fabrication des pièces de billon ; par le même*, ibid.
- Essai sur l'origine et les progrès de l'art de la teinture en France, et particulièrement de l'art de teindre*

|                                                                                                                                                                                                              |              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <i>le coton en rouge dit des Indes ; par le même ,</i>                                                                                                                                                       | <i>ibid.</i> |
| <i>Sur l'usage du sulfate acide de potasse pour remplacer le muriate d'étain dans le rosage du rouge d'Andrinople ; par le même ,</i>                                                                        | 61           |
| <i>Divers ouvrages envoyés par la Société d'agriculture et de commerce de Caen ,</i>                                                                                                                         | 62           |
| <i>Programme des prix remis et proposés , et notice des médailles d'encouragement données par la Société d'agriculture du département de la Seine , dans sa Séance publique du 1<sup>er</sup> mai 1808 ,</i> | <i>ibid.</i> |
| <i>Instruction sur la manière de gouverner les abeilles ; par M. Serain ,</i>                                                                                                                                | 64           |
| <i>Recherches sur les maladies des vers à soie , et les moyens de les prévenir , suivies d'une instruction sur l'éducation de ces insectes ; par M. Nysten ,</i>                                             | <i>ibid.</i> |
| <i>Système raisonné d'économie rurale , et observations sur l'hygiène relative aux animaux herbivores domestiques ; par M. Duval-Poutrel-Vaunoise ,</i>                                                      | 65           |
| <i>Fragments d'un ouvrage sur la statistique ; par M. Savoye Rollin ,</i>                                                                                                                                    | <i>ibid.</i> |
| <i>NOTICE biographique sur M. Varin ; par M. Guersent ,</i>                                                                                                                                                  | 67           |
| <i>— sur M. Lalande ; par M. Vitalis ,</i>                                                                                                                                                                   | 80           |
| <i>— sur M. Lassus ; par le même ,</i>                                                                                                                                                                       | 87           |
| <i>— sur M. Valmont de Bomare ; par le même ,</i>                                                                                                                                                            | 90           |
| <i>— sur M. Pierres ; par le même ,</i>                                                                                                                                                                      | 94           |
| <i>— sur M. Forfait ; par le même ,</i>                                                                                                                                                                      | 98           |
| <i>PRIX proposé pour 1809 ,</i>                                                                                                                                                                              | 102          |

Mémoires dont l'Académie a délibéré l'impression en entier dans ses actes.

- PRÉCIS HISTORIQUE des travaux qui ont été entrepris pour la recherche d'une mine de charbon de terre dans le département de la Seine-Inférieure ; par M. Vitalis ,* 105
- MÉMOIRE sur la teinture de la soie en noir , au moyen du pyro-lignite de fer ; par le même ,* 142
- DISSERTATION sur la météorologie et les observations météorologiques ; par le même ,* 148

B E L L E S - L E T T R E S .

R A P P O R T F A I T P A R M . G O U R D I N .

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce rapport.

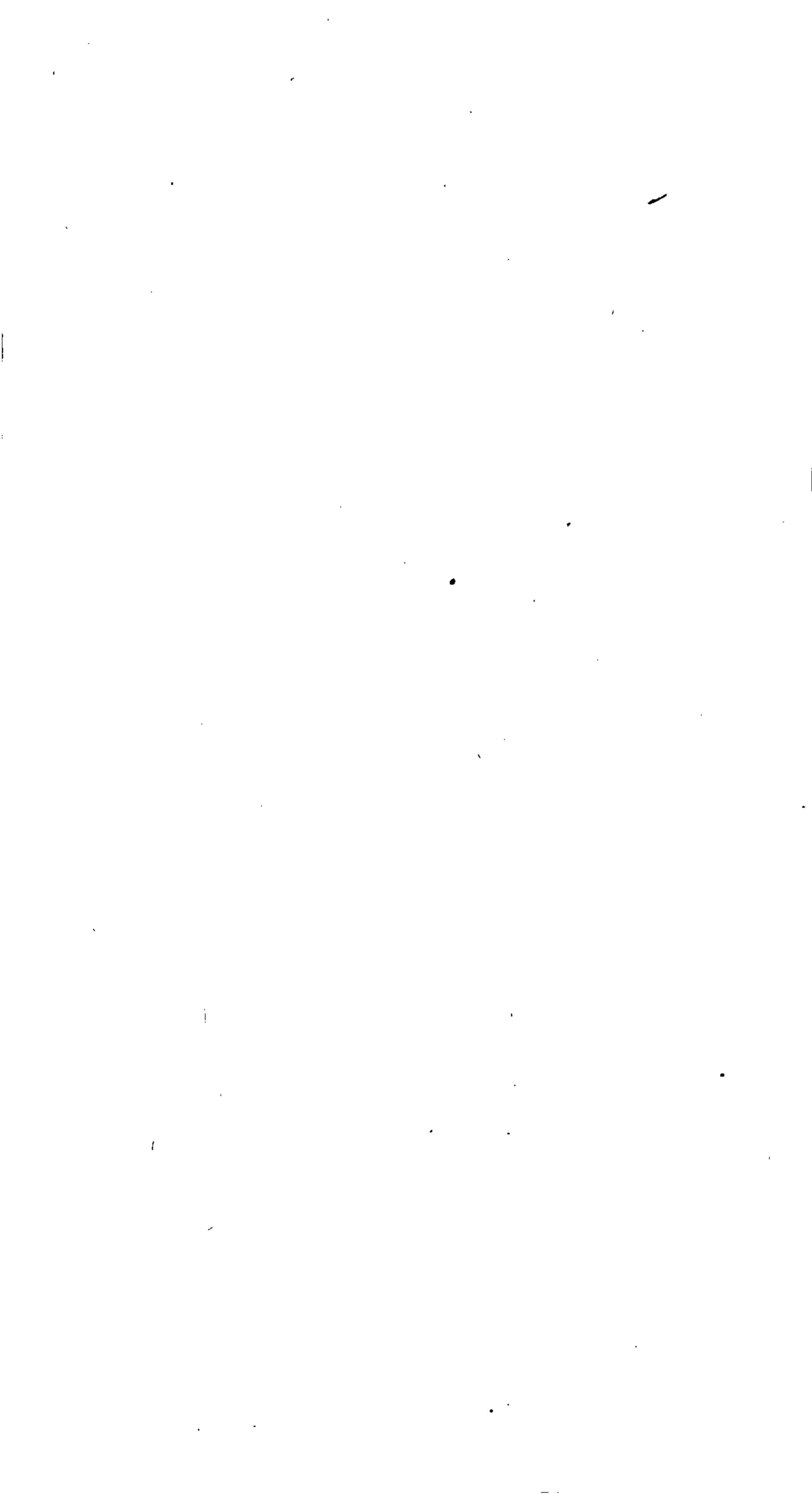
- Précis analytique des travaux de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Nancy ,* 163
- Notice biographique et littéraire sur madame du Bocage ; par M. Guilbert ,* 164
- Notice sur François Lemasson , sculpteur statuaire ; présentée par son frère ,* ibid.
- Discours prononcé par M. Angerville , à l'ouverture des cours de médecine , d'anatomie et de pharmacie ,* ibid.
- Deux pièces de vers ; par madame Delabouisse ,* 165
- Mémoires de l'Académie de Marseille ,* ibid.
- Barthele ou encore une victime de la jalousie , roman ; par M. Duronceray ,* ibid.
- Exposé sommaire des travaux de l'Académie de Caen ,* 166
- Cinquante-neuvième Séance publique de l'Athénée des*

- Arts de Paris* , ibid.
- Discours prononcés par M. de Bry, dans les Séances de l'Académie de Besançon* , 167
- Notice des principaux ouvrages présentés à la Société académique de Cherbourg* , 168
- Origine du prieuré des Deux-Amants ; par M. Duval-Sanadon* , ibid.
- Discours prononcé par M. Dornay, dans la première Séance de l'année académique* , ibid.
- Discours prononcé par M. Savoye Rollin, préfet du département, président de l'Académie* , 170
- Observations sur la prononciation du mot français qui signifie prendre ou donner de l'orgueil ; par M. l'abbé Baston* , 172
- Examen du sentiment de Tattien, d'Arnohe, de S. Justin et de S. Irenée, sur l'immortalité de l'ame, contre l'auteur de la philosophie de la nature ; par le même* , 175
- Diverses pièces de poésie ; par M. Lemesle* , 180
- Mémoire pour servir à l'histoire des connaissances des anciens, en physique et en histoire naturelle, et particulièrement de celles contenues dans les livres sacrés ; par M. Gosseume* , 191
- Discours prononcé par M. Chapais de Marivaux, à l'ouverture de l'examen des élèves pour l'admission à l'école polytechnique* , 202
- Voyages dans le département de la Seine-Inférieure ; par M. le Boullenger* , ibid.
- Le Voyageur, poème ; par M. Formage* , 211



|                                                                                                                                                                                                   |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>RÉFLEXIONS sur la nécessité de la critique dans les ouvrages d'érudition , par M. Gourdin ,</i>                                                                                                | 276 |
| <i>ELOGE de Jean-Baptiste Descamps , peintre du Roi , premier directeur et professeur de l'école gratuite de peinture , sculpture , gravure et architecture de Rouen ; par M. de Sesmaisons ,</i> | 286 |

Fin de la Table.



---

---

**L I S T E**  
**D E S M E M B R E S**  
**D E L' A C A D É M I E**

**DES SCIENCES , BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN ,**

*Avec l'indication de l'Année de leur réception.*

---

**O F F I C I E R S E N E X E R C I C E .**

**P R É S I D E N T .**

1806. M. SAVOYE ROLLIN ☆ , Chevalier de l'Empire , Préfet du Département de la Seine-Inférieure , Membre de l'Académie de Grenoble , etc , *en son Hôtel.*

**V I C E - P R É S I D E N T .**

1803. M. BASTON (Guillaume-André-René) , Vicaire-général du Diocèse , *rue de l'Ecole , n° 31.*

**S E C R É T A I R E P O U R L E S S C I E N C E S .**

1803. M. VITALIS ( J.-B. ) , Professeur de chimie ; Membre de l'Athénée des Arts de Paris ; des Académies de Caen et d'Amiens ; des Sociétés d'Agriculture de Caen , de Versailles et de Boulogne-sur-mer ; de la Société d'Emulation

d'Anvers ; de la Société médicale d'Evreux ; Associé honoraire de la Société de Commerce et d'Industrie de Rouen ; Membre de la Société libre d'Emulation de la même ville ; de la Société des Sciences physiques et médicales d'Orléans , etc. , *rue Beauvoisine.*

**SECRETARE POUR LES BELLES-LETTRES.**

1771. M. GOURDIN , Bibliothécaire de la ville ; Membre de l'Académie des Inscriptions de Stockholm ; de la Société des Antiq. de Londres ; des Académies d'Anvers , de Lyon , etc. , *cour de l'Hôtel de Ville.*

**BIBLIOTHÉCAIRE-ARCHIVISTE.**

1769. M. GOSSEAUME ( Pierre-Laurent ) , Docteur en Médecine , *rue de la Seille , n° 11.*

**T R É S O R I E R.**

1779. M. MÉSAIZE ( Pierre-François ) , Pharmacien , Correspondant de la Société philomatique ; de celle de Pharmacie et d'Agriculture de Paris ; de celle d'Anvers , etc. , *place de la Pucelle.*

**ACADÉMICIENS VÉTÉRANS.**

**MM.**

1805. Le Comte BEUGNOT ☆ , Conseiller d'État ; ancien Préfet du Département de la Seine-Inférieure , à Paris , *rue Grange-Batelière , n° 8.*

MM.

1762. HAILLET DE COURONNE, ancien Secrétaire des Belles-Lettres, à Paris.
1762. D'ORNAY (Jean-François-Gabriel), Membre des Académies de Lyon, de celles des Arcades de Rome et des Georgifiles de Florence, rue Saint-Eloi.
1767. LALLEMANT, ancien Vicaire-général d'Avranches, rue Bourg-l'Abbé, n° 22.

M E M B R E S R É S I D A N T S.

MM.

1757. JAMARD, ancien Prieur de Roquefort, rue de l'Epée, n° 24.
1758. LEMESLE, ancien Négociant, Grand'Rue, n° 55.
1766. ROBERT DE SAINT-VICTOR, au Petit-Bouvreuil, n° 16.
1775. DESCAMPS (Jean-Baptiste), Conservateur du Musée de Rouen, Membre de l'Académie des Arcades de Rome, rue Poisson, n° 27.
1786. LAUMONIER (Jean-Baptiste-Philippe-Nicolas-René), Chirurgien en chef de l'Hospice d'humanité; Correspondant de l'Institut, rue de Lecat.
1805. LHOSTE (Panrace-Julien), Professeur de Mathématiques au Lycée, rue du Petit-Moulévrier.

MM.

1803. DEU , Receveur des Douanes impériales ;  
Membre de l'Académie d'Amiens , à l'*Hôtel  
des Douanes*.
1803. MATHEUS , Négociant , *rue Saint-Eloi* , n° 57.
1803. S. Em. M. le Cardinal CAMBACÉRÈS ( G. D. ★ ) ,  
Archevêque de Rouen , Sénateur , en son  
*Palais archiépiscopal*.
1803. BOULLENGER , Président du Tribunal de  
première instance , *rue de la Chaîne* , n° 10.
1803. LEMASSON , Ingénieur en chef du Départe-  
ment , *rue du Rempart Bouvreuil* , n° 13.
1803. DESCROIZILLES , Négociant , à l'*Escure-lès-  
Rouen*.
1803. ROBERT , Pharmacien en chef de l'Hospice  
d'humanité , à l'*Hospice*.
1803. TARDIEU ( Jean - Charles ) , Professeur de  
Dessin , *rue des Bons-Enfants* , n° 27.
1803. PAVIE ( Benjamin ) , Négociant , *fauxbourg S.-  
Hilaire* , n°s 21 et 22.
1803. LÉBOULLENGER , Ingénieur de l'arrondisse-  
ment de Rouen , *rue Beauvoisine* , n° 77.
1803. VIGNÉ ( Jean-Baptiste ) , Docteur en Méde-  
cine , Membre de la Société médicale de  
Paris , *rue de la Seille* , n° 10.
1803. LETELLIER , Professeur de Mathématiques au  
Lycée , *rue Pavée* , n° 61 , à *S. Sever*.
1803. VAUQUELIN ( Jean - Guillaume - Bernard ) ,  
Architecte , *boulevard Bouvreuil* , n° 7.

MM.

1803. LANCELEVÉE ( Guillaume-Prosper-François ),  
Négociant , *rue Saint-Amand* , n° 5.
1803. BESNARD , docteur en Médecine , *boulevard  
Bouvreuil*.
1803. MARTIN DE BOISVILLE ( Jean-François ) ,  
Vicaire-général du Diocèse , *rue du Loup* ,  
n° 1<sup>er</sup>.
1804. BOISTARD DE GLANVILLE ( Guillaume-  
François ) , *rue des Murs-S.-Ouen*.
1804. GODEFROY , Docteur en Médecine , *rue S.-  
Eloi*.
1804. BIGNON ( Nicolas ) , ex-Professeur de Gram-  
maire générale à l'Ecole centrale , *rue Saint-  
Hilaire*.
1804. DESORIA ( Jean-Baptiste-François ) , Professeur  
de Dessin au Lycée , *rue des Maillots* , n° 17.
1804. DEMADIERES ☆ , Chevalier de l'Empire ,  
Maire de la ville de Rouen , *rue Thouret*.
1804. BOUET ( Jean-Louis ) , Architecte de la ville ,  
*boulevard Cauchoise* , n° 5.
1805. CHAPAIS DE MARIVAUX ( Charles-Bernard ) ,  
Membre de la Cour d'appel , Procureur gé-  
néral impérial en la Cour de justice criminelle ,  
*rue du Vieux-Palais*.
1805. PERIAUX ( Pierre ) , Imprimeur-Libraire , *rue  
de la Vicomté* , n° 30.
1805. LAMAUVE , Docteur en Médecine , *rue Saint-  
Laurent* , n° 5.

## MM.

1805. MEAUME ( Jean-Jacques-Germain ) , Profes-  
 seur de Mathématiques au Lycée , *rue*  
*Poisson* , n° 17.
1806. BOÏELDIEU ( Marie-Jacques-Amand ) , Avo-  
 cat ; Membre de l'Académie de Législation de  
 Paris , *rue Beauvoisine* , n° 88.
1808. DUBUC l'aîné , Pharmacien , *rue Percière* ,  
 n° 20.
1808. BLANCHEMAIN ( Louis-Laurent ) , Fabricant ,  
*Eau-de-Robec* , n° 46.
1808. BONNET ( François-Augustin ) , Caissier de la  
 Monnaie , *Hôtel des Monnaies*.
1808. BOISMARE ( Jean-Baptiste-Victor ) , Docteur  
 Médecin , *rue S. Patrice* , n° 8.
1808. PINART DE BOISHÉBERT , *rue du Coquet*.
1808. LEZURIER DE LA MARTEL ( Louis ) ☆ ,  
 Chevalier de l'Empire , *rue de Crosne* , n° 2.
1808. DELANCY ( Philibert ) , *Grand'Rue* , n° 23.
1809. DUPUTEL ( Pierre ) , *rue Etoupée* , n° 34.
1809. BIARD , Mécanicien , *rue S. Patrice* , n° 58.

## ACADÉMICIENS NON RÉSIDANTS.

MM.

1762. GROULT, ancien Officier de l'Amirauté, à *Cherbourg*.
1766. Le colonel TOUSTAIN DE RICHEBOURG, Colonel de la sixième Légion du Département de la Seine - Inférieure, à *S. Martin, par Montivilliers*.
1767. MENTELLE, Géographe, Membre de l'Institut, à *Paris, rue Mazarine, n° 52*.
1768. OURSEL, Mathématicien, à *Dieppe*.
1770. DANGOS, Correspondant de l'Institut, à *Tarbes*.
1771. RONDEAUX DE MONTBRAY, Manufacturier, à *Louviers*.
1774. PARMENTIER ☆, Membre de l'Institut, *rue des Amandiers-Popincourt, n° 12, à Paris*.
1776. DEGAULE, Professeur d'Hydrographie, à *Honfleur*.
1776. Le Comte DE FONTANES ( C. ☆ ), Président du Corps législatif, Grand-maître de l'Université impériale, Membre de l'Institut, à *Paris, au Palais du Corps législatif*.
1777. DANNEVILLE, à *Caen*.
1777. COUSIN-DESPRÉAUX, Associé de l'Institut, à *Dieppe*.
1777. MONGEZ, Antiquaire, Membre de l'Institut, à *Paris, Hôtel des Monnaies, n° 11*.

## MM.

1783. LAMANDÉ , Inspecteur en chef des Ponts et Chaussées , à Paris , rue du Bac , n° 86.
1785. MOREAU le jeune , Graveur , à Paris , rue du Coq-Saint-Honoré.
1783. HOUEL , Peintre , Membre de la Société des Sciences , à Paris , rue Saint-Honoré.
1785. LEMONNIER , Peintre d'histoire , à Paris , rue de Vaugirard , n° 9.
1786. MOREAU-DE-SAINT-MÉRY ( C. ✱ ) , Conseiller d'État , à Paris , rue Jacob , n° 14.
1786. DEMAUREY , Mécanicien , à Incarville , près Louviers.
1786. GRAPPIN , Secrétaire de l'Académie , à Besançon.
1787. LEVAVASSEUR le jeune , officier d'artillerie , à
1787. THOURET ✱ , Président de l'Ecole de Médecine , à Paris , à l'Ecole de Médecine.
1787. DAVID , Graveur , à Paris , rue de Vaugirard , n° 19.
1787. DELANDINE , Bibliothécaire , Membre de l'Athénée , à Lyon.
1788. SAGE , Chimiste , à Paris , à l'Hôtel des Monnaies.
1789. LEVÊQUE ✱ , Examineur de la marine , Membre de l'Institut , à Paris , rue de l'Université , n° 34.
- ..... MONNET , Inspecteur des Mines , à Paris , rue de l'Université , n° 61.

MM.

- ..... TESSIER ( H.-Alexandre ) ★ , Membre de l'Institut , Inspecteur général des Bergeries du Gouvernement , *rue de Condé* , n° 19 , à *Paris*.
1803. GUERSENT , Docteur en Médecine , Professeur de Botanique ; Membre de la Société médicale de Paris , à *Paris*.
1803. Le Comte CHAPTAL ( G. ★ ) , Sénateur ; Membre de l'Institut , à *Paris* , *rue Saint-Dominique* , F. S. G. , n° 70.
1803. CHARDON LA ROCHETTE , à *Paris*.
1803. MOLLEVAUT , Professeur de Belles-lettres , Correspondant de l'Institut , à *Nancy*.
1803. DELARUE , Membre de l'Académie de Caen , à *Caen*.
1803. Le Comte FOURCROY ( C. ★ ) , Conseiller d'État , Membre de l'Institut , à *Paris* , au *Jardin des plantes*.
1803. LEBARBIER , Peintre , à *Paris*.
1803. GODEFROY , Graveur , à *Paris* , *rue des Francs-Bourgeois-S.-Michel* , n° 3.
1803. CUVIER , Secrétaire perpétuel de l'Institut , Professeur d'Anatomie comparée , à *Paris* , au *Jardin des plantes*.
1803. Le Comte DE LACEPEDE ( G. D. ★ ) , Sénateur , Membre de l'Institut ; grand Chancelier de la Légion d'honneur , à *Paris* , *quai de Voltaire* , n° 5.

MM.

1803. D'HERBOUVILLE ( C. ★ ) , Préfet du Département du Rhône , Membre de la Société d'Anvers , à *Lyon*.
1804. BOINVILLIERS , Correspondant de l'Institut , à *Orléans*.
1804. DEGLAND , Docteur en Médecine , à *Fontainebleau*.
1805. GUIOT , Membre de l'Académie de Caen , à *Paris*.
1805. LÉBOUCHER , Directeur des Douanes , à *Abbeville*.
1805. DUMONT-COURSET , à *Courset* , par *Samer* , Département du *Pas-de-Calais*.
1806. ANSON , Administrateur général des Postes , à *Paris* , rue de la *Ville-Lévêque* , n° 41.
1806. DE GÉRANDO , Membre de l'Institut , Secrétaire du Ministère de l'intérieur , à *Paris*.
1806. DELABOUISSE , à *Paris*.
1807. PETIT , Docteur en Médecine , à *Lyon*.
1808. LÉBOUVYER DES MORTIERS , ancien Magistrat , à *Paris*.
1808. SERAIN , ancien Officier de santé , à *Canon*.
1808. LAIR ( Pierre-Aimé ) , Secrétaire de la Société d'Agriculture et de Commerce , à *Caen*.
1809. FRANCOEUR , Examineur de l'École polytechnique , à *Paris*.
1809. HERNANDEZ , Professeur à l'École de Médecine de la Marine , à *Toulon*.

MM.

1809. LAMOUREUX ( Justin ) , à *Bruxelles*.  
1809. GASTELLIER ( René-Georges ) , Médecin en  
chef de l'Hospice , à *Montargis*.  
1809. TAILLASSON , Peintre , à *Paris*.  
1809. MUTEL , Homme de Lettres , à *Bernay*.

#### ACADÉMICIENS ÉTRANGERS.

MM.

1783. Le Chevalier DE TURNOR , Membre de la  
Société des Antiquaires , à *Londres*.  
1783. Miss Anna MOOR , à *Londres*.  
1785. ANCILLON , Pasteur de l'Eglise française , à  
*Berlin*.  
1803. DE VOLTA , Professeur de Physique ; Associé  
de l'Institut , à *Pavie*.  
1803. DEMOLL , Directeur de la Chambre des  
Finances , et Correspondant du Conseil des  
Mines de Paris , à *Salzbourg*.  
1803. DEBRAY , Ministre du Roi de Bavière à Ber-  
lin ; Membre de la Société de Ratisbonne ; de  
l'Académie d'Amiens , à *Berlin*.

MM.

1805. GEFROY , Professeur d'Anatomie à l'Université de *Glascow*.
1803. ENGELSTOFT , Docteur en philosophie , Professeur adjoint d'Histoire à l'Université de *Copenhague*.
1803. CAVANILLES , Botaniste , à *Madrid*.
1803. John SINCLAIR , Président du Bureau d'Agriculture , à *Edimbourg*.
1803. FABRONI , Mathématicien , Directeur du Cabinet d'Histoire naturelle , et Correspondant de l'Institut , à *Florence*.
1807. PROUST , Professeur de Chimie , Correspondant de l'Institut , à *Madrid*.